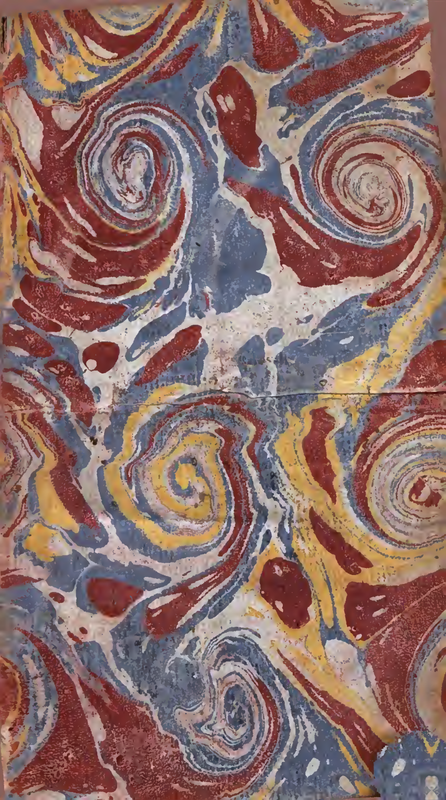



PIZZOFALC
NAZIONALE
B. Prov.
XIII
213
BIBLIOTECA
VITT. EM. III
NAPOLI
VINCIALE
madio
Palchetto
Num.° d' ordine



HISTOIRE
MODERNE
DES CHINOIS, DES JAPONNOIS, des Indiens, des Perſans, des Turcs, des Ruſſiens, &c.

Pour ſervir de ſuite à l'Hiſtoire ancienne de M. ROLLIN.

Nouvelle Edition, revûe & corrigée.

TOME SECOND.



A PARIS,
Chez DESAINT & SAILLANT, Libraires, rue S. Jean de Beauvais.

M. DCC. LV.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

[illegible]

TABLE DES CHAPITRES ET DES ARTICLES

Contenus dans ce Volume, & qui indiquent les principales Matieres.

HISTOIRE DES JAPONNOIS.

HISTOIRE



HISTOIRE DES JAPONNOIS

CHAPITRE PREMIER.

De l'origine des Japonnois.

A plûpart de nos Géographes ont crû que les Japonnois deſcendoient originairement des Chinois. Ce ſentiment eſt fondé ſur divers témoignages tirés de l'Hiſtoire de ces deux peuples, & des traditions qui ont cours parmi eux. En effet les Annales Chinoiſes nous apprennent que ſur la fin de la deuxiéme Dynaſtie, environ douze cens ans avant Jeſus-Chriſt, pluſieurs Colonies ſorties de la Chine ſe répandirent dans les Iſles de

l'Océan oriental : & comme le Japon compose la plus belle & la plus considérable portion de ces Isles, il est naturel de penser que les Colonies Chinoises s'y arrêterent par préférence. D'un autre côté c'est une tradition constante parmi les Japonnois, qu'une Colonie Chinoise de trois cens jeunes hommes, & d'autant de jeunes filles, aborda autrefois dans la partie méridionale du Japon, & y peupla plusieurs Isles. Voici ce que nous apprennent les Annales du pays touchant le sujet & les particularités de ce voyage. Un Empereur de la Chine fort attaché à la vie, & tourmenté sans cesse de l'affreuse pensée que sa grandeur & sa puissance seroient un jour ensevelies avec lui dans le même tombeau, s'imagina qu'on pourroit trouver un breuvage qui le rendroit immortel. Prévenu de cette espérance flateuse, il résolut d'envoyer dans toutes les parties du monde des personnes expérimentées, & il communiqua cette idée à son Médecin. Celui-ci persuada au Prince que les simples qui composoient le breuvage d'immortalité se trouvoient dans les Isles voisines de l'Empire, mais qu'il falloit que ces plantes fussent cueillies par des

Kaempfer, *Hist. du Japon*, Liv. I. chap. VI. Je me sers de la trad. Françoise, édit. de la Haye, 1729.

mains pures & innocentes : qu'autrement elles n'auroient aucune vertu : que ce qu'on pouvoit faire de mieux étoit d'y envoyer trois cens garçons & autant de filles, d'une innocence de mœurs reconnue, d'un âge tendre, mais pourtant assez robuste pour soutenir la fatigue d'un tel voyage. L'Empereur y consentit, & chargea son Médecin de conduire lui-même cette petite Colonie. Ils s'embarquerent, & au bout de quelques jours ils aborderent heureusement au Japon. Mais au lieu de s'occuper à la vaine recherche des plantes qu'ils avoient promis d'apporter à l'Empereur, ils s'établirent dans une des Isles du pays, où ils résolurent de fixer leur séjour. On montre encore aujourd'hui le lieu où ils débarquerent, & les restes d'un Temple qu'ils bâtirent, & qu'ils consacrerent à la mémoire de leur conducteur. Mais l'arrivée de ces Chinois, ainsi que Kaempfer l'a observé, est postérieure de quatre ou cinq cens ans à la fondation de l'Empire Japonnois : ainsi elle ne prouve en aucune maniere que la nation Japonnoise descende originairement des Chinois. Il est vrai que les Japonnois conviennent qu'ils doi-

vent la plûpart de leurs arts & de leurs ſciences au conducteur célébre de cette colonie : mais ils ne le reconnoiſſent en aucune façon pour leur fondateur.

On doit porter le même jugement de ces autres colonies Chinoiſes, dont j'ai parlé d'abord, leſquelles ſe diſperſerent, dit-on, dans les Iſles Orientales de la Chine ſous la ſeconde Dynaſtie. Cette diſperſion, arrivée douze cens ans avant Jeſus-Chriſt, eſt antérieure de cinq cens quarante ans à l'établiſſement de la Monarchie Japonnoiſe, qui, comme nous le dirons, ne remonte qu'à l'année 660 avant l'Incarnation : par conſéquent on ne peut encore tirer aucune induction de ce fait.

Ce que débite Linſchoot n'a pas plus de certitude. Il dit que pluſieurs familles conſpirerent autrefois contre un Empereur de la Chine qu'il ne nomme point : que ce Prince ayant découvert les auteurs de la conſpiration, ordonna qu'on les fît tous mourir : que le nombre des coupables s'étant trouvé trop grand, & les bourreaux même ſe laſſant d'égorger tant de victimes, l'Empereur, ſur les repréſentations qu'on lui fit, changea l'arrêt de mort

en peine de bannissement, & fit transporter les coupables dans les Isles du Japon, alors incultes & inhabitées. Ils les peuplerent, dit Linschoot, & c'est d'eux que sort originairement la nation puissante qui habite aujourd'hui le Japon. Mais le récit de cet Ecrivain, n'est appuyé d'aucune autorité, & les Histoires Chinoises, ni celles du Japon ne nous apprennent rien touchant les circonstances singulieres de cette prétendue conspiration.

Le P. Couplet, Jésuite, auteur très-versé dans l'Histoire de la Chine, paroît incliner à faire descendre les Japonnois des Tartares. Il fonde ses conjectures sur un fait rapporté dans les Annales Chinoises. Ces Annales nous apprennent, que sous le regne de *Yu-ye*, vingt-cinquiéme Empereur de la seconde Dynastie, les nations Barbares, qui habitent au Nord de la Chine, par où l'on doit entendre les Tartares, étant devenues trop nombreuses, il s'en détacha diverses Colonies, qui allerent peupler les Isles situées dans l'Océan oriental, ce qui semble désigner le Japon. Ce fait concourt pour la date avec l'histoire de la dispersion des Colonies Chinoises dont j'ai parlé

Couplet, *Introduction à la Philosophie de Confucius.*

plus haut, & c'est peut-être le même pour le fond. Il est susceptible des mêmes difficultés pour la chronologie, & il est si antérieur à l'époque de la fondation de l'Empire Japonnois, qu'on n'en peut tirer aucune preuve bien décisive pour appuyer le sentiment du Pere Couplet. En effet il reste un vuide de cinq cens quarante ans, depuis l'arrivée de ces colonies soit Chinoises, soit Tartares, jusqu'à l'établissement de la Monarchie Japonnoise. Le seul moyen de répondre à cette difficulté seroit de dire que ces Tartares, accoutumés dans leur pays à une vie errante & vagabonde, ont vécu de la même maniere au Japon pendant plusieurs siécles : sans loix, sans chefs, sans demeure fixe, séparés les uns des autres, ou tout au plus partagés en hordes, comme leurs anciens compatriotes : que leurs mœurs s'étant adoucies avec le tems, ils se rapprocherent, & se réunirent enfin sous un seul chef.

Kaempfer, auteur d'une excellente description du Japon, & de qui j'ai tiré les plus curieux détails qui concernent l'histoire politique & naturelle de ce pays, Kaempfer prétend que les Japonnois ne descendent ni des Chi-

nois, ni des Tartares, ni d'aucun autre peuple connu. Il eſt ſurtout fort éloigné du ſentiment de ceux qui leur donnent les Chinois pour ancêtres, & il réfute cette opinion avec beaucoup de ſolidité. Nul rapport, dit-il, entre les mœurs, les inclinations, les uſages, & le caractere d'eſprit des deux peuples. Le culte des *Cami*, qui eſt la religion primitive des Japonnois, n'a aucune eſpece de reſſemblance avec les religions des Chinois. Ce culte, auſſi ancien que la Monarchie même, a pris naiſſance au Japon, & l'on n'en voit aucune trace à la Chine. Il réſulte de là que les Japonnois ne deſcendent point originairement des Chinois: car s'ils étoient une colonie venue de la Chine, il eſt évident qu'ils euſſent au moins conſervé quelques veſtiges de la religion de leurs ancêtres. Il eſt vrai que la doctrine de Confucius s'eſt auſſi introduite au Japon: mais c'eſt une religion moderne, dont le culte, à peine toléré, eſt fort poſtérieur à l'établiſſement de l'ancienne & primitive religion des Japonnois. Enfin la Langue Japonnoiſe différe beaucoup de celle des Chinois, ſoit pour le ſon, ſoit pour la conſtruction des mots, ſoit pour

la maniere d'écrire & de prononcer Kaempfer insiste principalement sur cette différence de langage, qui lui paroît une preuve décisive : suivant cette maxime assez généralement vraie, que les Langues & leurs propriétés sont des marques aussi sûres & aussi certaines qu'il est peut-être possible d'en produire, pour distinguer & découvrir la véritable origine d'une nation. C'est ainsi qu'il est facile de prouver, par le seul langage, que les Polonois, les Bohémiens, & les Moscovites sont Esclavons d'origine : que les Italiens, les François, & les Espagnols descendent des Romains : que les Allemands, les Hollandois, les Danois, & les Suédois sont de la race des anciens Goths. La même observation, dit notre Auteur, a lieu dans les autres parties du monde aussi-bien qu'en Europe : & si nous connoissions mieux les Langues des habitans de Java, de Ceylan, de Malabar, & des autres nations des Indes, elles nous fourniroient sans doute les moyens de découvrir l'origine de ces différens peuples, leur mélange avec les peuples voisins, & les révolutions arrivées parmi eux. Si l'on examine à fond, ajoute Kaempfer, la Lan-

gue Japonnoiſe, on ne lui trouvera nul rapport, non-ſeulement avec la Langue des Chinois, mais même avec aucune autre Langue. Notre Auteur conclut de toutes ces conſidérations, que les Japonnois ſont une nation *primitive & originale*, qui ne doit ſon extraction ni ſon éxiſtence à aucun peuple, & que leur Langue eſt une de celles que la Providence jugea à propos d'infuſer aux hommes dans la Tour de Babel, pour confondre & diſperſer les auteurs de cette folle entrepriſe. Kaempfer, pouſſant encore plus loin ſes doctes conjectures, eſſaye d'expliquer la maniere dont le Japon & d'autres pays ſe peuplerent alors, en conſéquence de cette confuſion des Langues. Les habitans de Babylone, dit-il, ne pouvant s'entendre les uns les autres, ſe trouverent dans la néceſſité indiſpenſable de ſe diſperſer. Ils ſe partagerent en différentes troupes, & ſe répandirent en divers pays: ceux qui parloient le même langage firent route enſemble. Quelques-uns marcherent vers la Mer Noire, & vers la Mer Caſpienne, qui ne ſont pas fort éloignées de Babylone. Ils peuplerent une partie de la Perſe, & d'autres contrées voiſines. Pla-

ſieurs pouſſerent plus loin leur voyage: les uns ſuivirent le cours du Tanaïs & du Volga, & ſe diſperſerent du côté du Nord : delà l'origine des Scythes, des Tartares, &c. Les autres marchant le long des côtes Orientales de la Mer Caſpienne, rencontrerent l'embouchure du fleuve Oxus, & pourſuivirent leur route ſur ſes bords, en remontant toujours vers ſa ſource, d'où il leur fut aiſé de pénétrer dans les Indes. C'eſt ainſi que ſe peuplerent l'Indouſtan, Bengale, Pegu, Siam, & d'autres Royaumes de l'Inde. Enfin quelques-uns continuerent leur voyage juſques vers les côtes Orientales de l'Aſie, & ce fut la route que prirent les colonies Chinoiſes & Japonnoiſes. Celle-ci plus intrépide que l'autre, & ne trouvant peut-être pas un établiſſement commode dans le continent, réſolut de paſſer au Japon, dont les côtes ſe découvrent à la pointe de la Corée, & ſe mit en Mer dans un tems calme ſur de légers canots. C'eſt ainſi que nos voyageurs, après une courſe de ſept à huit mois, aborderent heureuſement dans cette grande Iſle, où ils fixerent leur ſéjour.

Il eſt probable que les premiers ha-

bitans du Japon s'établirent dans la
plus grande de ses Isles, nommée *Ni-
pon*, & qu'ils peuplerent d'abord la
Province d'*Isje*, située à l'extrémité
méridionale de cette Isle. Les Japon-
nois regardent encore aujourd'hui cette
Province comme le berceau de leurs
ancêtres, & en cette qualité ils y font
souvent des pélerinages. Il est encore
vraisemblable que cette colonie, peut-
tre assez peu nombreuse dans son ori-
gine, mena une vie fort simple pen-
dant plusieurs siécles, se nourrissant du
lait de ses bestiaux, ou des fruits que
la terre produisoit. Dans la suite des
tems elle s'accrut & se multiplia, soit
par elle-même, soit par l'accession de
plusieurs colonies, que le besoin, la cu-
riosité, le hasard, ou même les naufra-
ges jetterent en divers tems sur les cô-
tes du Japon. En effet, les différentes
Isles, qui forment ce vaste Empire,
étant environnées d'une Mer orageuse,
plusieurs vaisseaux ont dû échouer sur
ces rivages: & les passagers, assez heu-
reux pour se sauver, ont pû s'établir
dans quelques-unes de ces Isles. Les
Japonnois prétendent que l'Isle *Cubi-
sima*, située dans la partie la plus
septentrionale du Japon, est habitée

par un peuple inconnu, & fort différent des autres Japonnois, soit par ses coutumes, soit par son langage, soit par sa taille, qui est extraordinairement petite. C'est pourquoi ils appellent cette Isle, l'*Isle des Nains*. Il y a plusieurs siécles qu'on découvrit au Nord & au Sud du Japon quelques Isles, jusque-là inconnues. L'histoire Japonnoise, en parlant d'une de ces Isles, nommée *Genkaisima*, dit qu'elle est habitée par des *Oni*, ou diables noirs: ce qui ne surprendra pas, si l'on considére que les Japonnois appellent *Umakokf*, ou pays des diables, tous les pays étrangers au Japon. Ces *Oni* étoient vraisemblablement des marchands Malayes, ou d'autres Indiens, qui ayant fait naufrage vers ces Isles désertes, s'y étoient établis. On peut porter le même jugement des peuples de *Cubitesima*, qui doivent sans doute leur origine à quelques passagers échapés de la tempête. C'est ainsi que le premier vaisseau Portugais qui découvrit le Japon, y fut jetté par le naufrage. Sans cet accident, peut-être que ce beau Royaume seroit encore inconnu aux Européens.

Je ne répéterai point ici ce que j'ai dit plus haut touchant ces colonies, soit

Chinoises, soit Tartares, que les Historiens de la Chine font passer au Japon environ 1200 ans avant Jesus-Christ. Si les observations que j'ai alléguées ne permettent pas de croire que la nation Japonnoise descende originairement de ces deux peuples, d'un autre côté on ne peut disconvenir qu'elle ne soit redevable de ses accroissemens aux colonies venues de la Tartarie, de la Corée, & principalement de la Chine, à qui les Japonnois conviennent eux-mêmes qu'ils doivent leurs sciences & leurs arts.

Enfin la différence qui se trouve, soit pour la figure, soit pour les mœurs & pour les usages, entre les habitans de plusieurs Isles du Japon, différence que j'aurai soin de marquer en son lieu, est une preuve très-forte que de tems en tems, de nouvelles & différentes branches ont été entées sur le tronc originai de cette nation.

En voilà assez concernant l'origine & les premiers accroissemens de la nation Japonnoise. Passons à l'époque de la fondation de sa Monarchie, c'est-à-dire aux tems où ces peuples dégoûtés d'une vie errante, & las de leur liberté, se rapprocherent les uns des autres,

s'unirent ſous les mêmes loix, & jugerent à propos de ſe donner un maître. Mais avant que de fixer cette époque, qui eſt poſtérieure de pluſieurs ſiécles au premier établiſſement de ce peuple dans le Japon, diſons quelque choſe de l'hiſtoire ancienne, & même des traditions fabuleuſes des Japonnois.

CHAPITRE II.

De l'hiſtoire ancienne & des traditions fabuleuſes des Japonnois.

POUR donner de plus grands éclairciſſemens ſur l'hiſtoire des Japonnois, je la diſtinguerai en trois époques, dont la premiere eſt viſiblement fabuleuſe, la ſeconde douteuſe, & la troiſiéme certaine.

ARTICLE I.

Epoque fabuleuſe.

Kaempfer, Liv. I. chap. VII.

QUoique la Monarchie Japonnoiſe n'ait été fondée que vers l'année ſix cens ſoixante avant Jeſus-Chriſt, & que par conſéquent elle ſoit poſtérieure à celle des Chinois d'environ

leux mille ans, néanmoins les Japonnois se vantent d'une antiquité qui surpasse tout ce que les Chinois ont débité de plus fabuleux. Non-seulement, à l'exemple de leurs voisins, ils font remonter la fondation de leur Empire bien au-delà des tems où l'Ecriture sainte a fixé la création du monde; mais pour donner encore plus de lustre à leur origine, ils commencent leurs Annales par deux Dynasties de Divinités, qu'ils supposent avoir regné pendant plusieurs millions d'années. Ils disent que le Chaos, pere & créateur de tous les êtres, produisit ces Dieux lorsqu'il commença à se mouvoir, & qu'ils furent le premier ouvrage de son action invisible. La premiere de ces Dynasties comprend sept Divinités, qu'ils appellent grands Dieux, ou Dieux célestes. C'étoient des êtres purement spirituels, sans aucun mélange de substance matérielle. Ils gouvernerent successivement le Japon durant une suite de siécles immense & indéterminée. Les trois premiers n'eurent point de femmes; les trois suivans se marierent, & chacun eut de son épouse un fils, mais sans aucun commerce charnel, & d'une maniere incompréhensible à l'esprit hu-

main. Le ſeptiéme nommé *Iſanagi*, ayant vû l'oiſeau *Sekire*, autrement appellé *Iſitataki*, careſſer ſa femelle, eſſaya les mêmes careſſes avec la Déeſſe *Iſanami* ſon épouſe, & engendra des fils & des filles, qui furent la tige de la ſeconde Dynaſtie. Cette race, beaucoup moins parfaite que l'autre, ne produiſit que des Eſprits terreſtres, ou hommes-dieux, au nombre de cinq, qui ſe ſuccéderent l'un à l'autre dans l'ordre ſuivant.

I. TENSIO-DAI-DSIN. Ce nom ſignifie proprement un grand Eſprit, qui répand des rayons céleſtes. Il fut le fils aîné d'Iſanagi, & le ſeul de ſes enfans qui eut lignée. Il regna deux cens cinquante mille ans. Il ſe rendit recommandable par des actions héroïques: il fit pluſieurs miracles avant & après ſa mort: on l'appella l'*ame*, la *vie*, la *lumiere*, & le *ſouverain Monarque* de la nature. Les Japonnois conſervent encore aujourd'hui une profonde vénération pour ſa mémoire. Ils l'honorent comme leur principale Divinité, & comme leur premier parent. Car tous les habitans de l'Empire, ſans en excepter un ſeul, prétendent deſcendre de *Tenſio-dai-dſin*; & le Dairi, ou Empereur Eccle-

siastique, fonde son droit à l'Empire sur une généalogie prétendue qui remonte en droite ligne, de mâle en mâle jusqu'au fils aîné de ce Monarque.

II. Oosiwo-nino, dont la vie & le regne remplissent l'espace de trois cens mille ans.

III. Ninikino, qui regna trois cens dix-huit mille cinq cens trente-trois ans.

IV. Demino, qui occupa le Trône six cens trente-sept mille huit cens quatre-vingt-douze ans.

V. Awase-dsuno : il regna huit cens trente-six mille quarante-deux ans, & c'est en sa personne que s'éteignit la seconde Dynastie, qui gouverna le Japon pendant deux millions trois cens quarante-deux mille années & plus. Mais ce même *Awase-dsuno* fut le pere & le fondateur d'une troisiéme race, moins parfaite & beaucoup plus nombreuse que les deux autres, & c'est de lui qu'est sortie l'espéce d'hommes qu'on voit aujourd'hui au Japon. Laissons ces fables ridicules, pour passer à une époque moins chimérique.

ARTICLE II.

Epoque douteuse.

JE comprens sous cette époque tont le temps qui s'est écoulé depuis le premier établissement des Japonnois dans leurs Isles, jusqu'au regne de *Sin-mu* leur premier Empereur, & le véritable fondateur de leur Monarchie. En quelque tems, & de quelque maniere que se soit fait cet établissement, il est certain qu'il précéda de plusieurs siécles le tems où vivoit Sin-mu. Car lorsque ce Prince fut élevé sur le Trône, la nation Japonnoise étoit déja très-nombreuse, & les Annales de son regne nous apprennent que vers ce même tems il y eut dans le Royaume de sanglantes guerres, & que la peste & la faminé enleverent plusieurs milliers d'habitans. Il y a grande apparence, dit Kaempfer, que dans ces âges reculés, les Japonnois vivoient dispersés à la maniere des Tartares, dans l'état de nature & de liberté, séparés du reste des hommes par une Mer orageuse, destitués du secours des sciences, & sans aucune forme fixe de gouvernement.

Les Ecrivains Japonnois, pour suppléer à la négligence de leurs ancêtres, qui ont gardé un profond silence sur les tems qui précéderent Sin-mu, ont cru remplir ce vuide en insérant dans leurs Annales plusieurs événemens de l'histoire Chinoise, avec les noms de quelques anciens Empereurs, tels que *Fo-hi* fondateur des Chinois, *Chin-nun*, *Yu*, & un grand nombre d'autres, jusqu'à *Kaiwo*, ou *Yu-yam*, dix-septiéme Empereur de la troisiéme Dynastie, sous le regne duquel naquit Sin-mu, fondateur de la Monarchie Japonnoise.

ARTICLE III.

Epoque certaine.

C'Est au regne de Sin-mu qu'on doit rapporter la premiere époque certaine qui se rencontre dans l'histoire Japonnoise. Cet heureux Ninus, dit Kaempfer, fonda la Monarchie du Japon l'an *660* avant Jesus-Christ, à peu près dans le même tems que Romulus fondoit l'Empire Romain. Son véritable nom étoit *Swa-fikono-mikotto*. On prétend qu'il descendoit en ligne droite, & par les aînés, de Tensio-dai-dsin,

pere de la nation Japonnoise. Il eut trois freres, qui étoient ses aînés, & qui regnerent, dit-on, avant lui. Mais leur vie fut si courte, & leurs actions si obscures, que tous les Historiens s'accordent à regarder Sin-mu comme le fondateur de l'Empire. Il adoucit les mœurs de ses compatriotes, il institua des loix, il apprit à distinguer les tems par années, par mois, & par jours, il donna une forme stable & fixe au gouvernement. C'est tout ce que nous apprennent de lui les Annalistes Japonnois. Ces Ecrivains n'entrent guères dans un plus grand détail au sujet de ses successeurs. Leurs Annales, au moins à en juger par l'extrait du Docteur Kaempfer, se réduisent proprement à des tables chronologiques, où les noms & la généalogie des Empereurs, ainsi que le commencement & la durée de leur regne, sont marqués avec assez de précision. On y marque aussi l'apparition des cometes & des nouvelles étoiles, les tremblemens de terre, les incendies, les famines, les pestes, de prétendus miracles, & plusieurs faits puériles & fabuleux. Par exemple, il est dit dans ces Annales que sous *Si-nin*, [illegible]ziéme Empereur, qui regnoit vingt-

neuf ans avant Jesus-Christ, on amena des Indes au Japon un cheval d'une vîtesse prodigieuse, qui faisoit plus de trois cens lieues par jour : que la deuxiéme année du regne de *Siun-Wa*, cinquante-troisiéme Empereur, un certain *Wrasima* parut au Japon, à l'âge de 348 ans, après avoir vécu pendant tout ce tems-là sous l'eau avec les Dieux aquatiques, &c. On pourroit même (& je suis surpris que cette observation ait échapé au Docteur Kaempfer) on pourroit former de grands doutes sur la chronologie de ces Annales qui font vivre plusieurs Empereurs bien au-delà des bornes que la nature a prescrites à la vie des hommes. Si l'on en croit leur témoignage, Sin-mu vécut 157 ans, *Koan*, sixiéme Empereur, 137 : *Korei*, 128 : *Kookin*, 116 : *Siusin*, 119 : *Synin*, 139 : *Keikoo*, 149. Ou l'année Japonnoise étoit alors beaucoup plus courte que la nôtre, & en ce cas-là Sin-mu, qui suivant ces mêmes Historiens, apprit aux Japonnois *à distinguer les tems par années*, n'étoit pas grand astronome, ou il faut traiter de fables tout ce qu'on débite à ce sujet. Ce que je trouve de plus remarquable dans l'histoire de la succession des

Monarques Japonnois, c'eſt que depuis Sin-mu juſqu'au Prince qui regne aujourd'hui, en 1753, c'eſt-à-dire, pendant l'eſpace de 2414 ans, l'Empire n'eſt point ſorti de la même famille : ce dont on ne trouve l'exemple chez aucun peuple. Il eſt vrai que vers le milieu du douziéme ſiécle de l'Ere chrétienne, les Empereurs légitimes ſe laiſſerent dépouiller d'une partie de leur autorité par les Généraux d'armée, qui s'emparerent de l'adminiſtration politique, qu'ils ont toujours retenue depuis : mais malgré cette révolution, dont je parlerai plus au long dans le Chapitre ſuivant, les deſcendans de Sin-mu ont conſervé leur titre d'Empereur, leur Cour, & une autorité abſolue dans les affaires de la Religion.



CHAPITRE III.

Comment la Monarchie Japonnoiſe fut partagée entre deux Souverains : Origine des Cubo , *ou Empereurs ſéculiers.*

PENDANT dix-huit cens ans les deſcendans de Sin-mu ont gouverné la Monarchie Japonnoiſe avec une autorité abſolue , tant ſur le ſpirituel que ſur le temporel. Ils étoient les Rois & les Pontifes de la nation , & l'union de ces deux Puiſſances mettoit dans leurs mains toutes les forces & tous les reſſorts de la ſouveraineté. Dans la ſuite des tems ces Princes , trop occupés des affaires de la Religion , & plus jaloux des douces prérogatives du Sacerdoce , que des droits pénibles de la Royauté,ſe repoſerent de l'adminiſtration politique ſur divers Seigneurs. Ils partagerent le Royaume en pluſieurs Gouvernemens , dont ils confierent la direction temporelle à ces Miniſtres. Ce partage ſe fit vers le onziéme ſiécle de l'Ere chrétienne, à peu près dans le même tems que les Souverains Pon-

tifes du Christianisme, par une imprudence toute pareille, démembrerent l'Etat Ecclésiastique, & le diviserent en différens fiefs, d'où ils se forma plusieurs Principautés indépendantes, qui s'éleverent sur les ruines de l'autorité temporelle des Papes. La même chose arriva au Japon. Ces Gouverneurs particuliers se relâcherent peu à peu de l'obéissance qu'ils devoient aux Empereurs, s'arrogerent un pouvoir absolu, se liguerent pour leur défense mutuelle, & bien-tôt après se firent la guerre les uns aux autres, déchirant l'Empire par leurs cruelles divisions. Ces guerres civiles s'allumerent principalement sous le regne de *Konjei*, qui monta sur le Trône l'an 1142 de Jesus-Christ. C'étoit le soixante-seiziéme Empereur de la race de Sin-mu, & il y avoit alors dix-huit cens deux ans que cette famille étoit sur le Trône. *Konjei*, dans ces tristes conjonctures; mit à la tête de ses armées un Seigneur de sa Cour, nommé *Joritomo*, auquel il conféra le titre de grand *Seogon*, c'est-à-dire, de Généralissime, avec un plein pouvoir de terminer à l'amiable, ou par la force, les querelles de ces Seigneurs, & un ordre absolu de soumettre les

Salmon, *Etat du Japon.*

les plus mutins. *Joritomo*, maître de toutes les forces du Royaume, chercha bien moins à rétablir l'autorité des Empereurs, qu'à élever la ſienne, & à ſe maintenir dans le poſte où la fortune l'avoit placé. Il épouſa les intérêts de la faction la plus puiſſante, & par ce moyen il vint à bout d'exterminer toutes les autres. Quand il eut ſoumis les ennemis de ſon maître, il entreprit de lui faire la loi, & réuniſſant dans ſa perſonne toute l'autorité qu'ils avoient partagée, il commença à jetter les fondemens de la puiſſance où ſes ſucceſſeurs parvinrent dans la ſuite. En effet le titre de *Seogon* ſe perpétua, & il ne fut plus au pouvoir des Empereurs d'abolir cette charge, que je ne puis mieux comparer qu'à la dignité des Maires du Palais, ſi abſolus ſous la premiere race de nos Rois, & fondateurs de la ſeconde.

Il eſt vrai que pendant quatre ſiécles ces *Généraux* dépendirent à certains égards des Empereurs, qui ſeuls avoient le pouvoir de les inſtaller, & qui diſpoſoient même quelquefois de cette place en faveur de leurs créatures, ou de leurs enfans. Mais en 1585, ſous le regne d'*Ookimatz*, cent ſeptiéme

Empereur ; *Fidejos*, vingt-neuviéme Général, secoua entierement le joug. Il prit le nom de *Taikosama*, qui signifie *Grand-Seigneur*, & il força l'Empereur à lui conférer le titre de *Quanbuku*, c'est-à-dire, de Régent du Royaume. Cet orgueilleux Monarque, pour qui il fallut créer des titres inconnus à ses prédécesseurs, n'étoit pourtant que le fils d'un paysan, & dans sa jeunesse il avoit été maître-d'hôtel d'un grand Seigneur. Son ambition, son audace, & ses grandes qualités l'éleverent sur le Trône séculier du Japon, qu'il remplit avec beaucoup de gloire. Ce fut le premier Monarque laïque qui éxerça despotiquement l'autorité temporelle. Il soumit les Grands Seigneurs, dont l'ambition & les querelles avoient troublé le Royaume pendant plusieurs siécles, & il rétablit par tout l'obéissance, l'ordre, & la paix. Pour achever d'éteindre les factions, & affermir de plus en plus son autorité, il engagea les Grands du Royaume à porter la guerre en Corée, sous la conduite d'un Général entierement dévoué à ses intérêts. A peine furent-ils partis pour cette dangereuse expédition, que sous prétexte de veiller pendant leur absence

Kaempfer, Salmon.

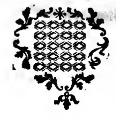
à la sûreté de leurs familles, il fit venir à la Cour leurs femmes & leurs enfans, avec ordre d'apporter tout ce qu'ils avoient de plus précieux. Il les logea dans de magnifiques Palais, qu'il fit construire aux environs du sien. Après une guerre de sept années, les Seigneurs Japonnois revinrent dans le Royaume. Ils trouverent ce Monarque plus affermi que jamais, outre qu'il avoit en son pouvoir leurs femmes, leurs enfans, & leurs biens. Ces Seigneurs étant retournés dans leurs terres ou dans leurs Gouvernemens, Taikosama ne laissa pas de retenir leurs enfans sous divers prétextes, cherchant par-là à s'assurer de la fidélité des Grands, & à les attirer eux-mêmes de tems en tems à la Cour, où il essaya de les fixer par ses bienfaits : appas dangereux, & d'une ressource infaillible pour captiver les Grands.

Telles furent les sages mesures que prit Taikosama, pour réunir tout le Japon sous une seule Monarchie. Kaempfer lui attribue l'honneur de cette grande révolution ; mais le P. Charlevoix prétend que *Nobunanga*, prédécesseur de Taiko dans le Généralat, avoit formé avant lui ce grand projet, & en avoit même exécuté la meilleure partie.

Quoi qu'il en ſoit du ſentiment du P. Charlevoix, il eſt certain que l'Empereur Taiko régna avec plus de gloire & d'autorité qu'aucun de ſes prédéceſſeurs, & que ſi Nobunanga prépara cette révolution, Taikoſama eut la gloire de la conſommer. Après avoir ainſi humilié & aſſervi les Grands, il n'eut pas de peine à ſe rendre indépendant de l'Empereur *Ookimatz*, & à ſecouer un reſte de joug que ſes prédéceſſeurs avoient bien voulu porter. Il lui ôta entierement la connoiſſance des affaires politiques, & reſtreignit toute ſon autorité au ſoin des affaires ſpirituelles, dont il lui abandonna la direction. Cependant il lui laiſſa ſon ancien titre de *Mikaddo*, ou d'Empereur ſacré : titre auguſte & pompeux que les deſcendans d'*Ookimatz* ont conſervé juſqu'à ce jour, & à quoi ſe réduit toute l'ancienne grandeur de cette famille.

Ainſi, de la maniere dont ſe gouverne aujourd'hui le Japon, on y reconnoît deux Monarques, l'un Eccléſiaſtique & l'autre ſéculier. Le premier s'appelle *Mikaddo*, & plus communément *Dairi*; c'eſt le chef de la Religion. Le Monarque ſéculier s'appelle *Cubo* : c'eſt en lui que réſide toute la puiſſance tem-

porelle. La famille des *Dairis*, ou Empereurs Eccléſiaſtiques, deſcend de mâles en mâles de Sin-mu, fondateur de la Monarchie Japonnoiſe. C'eſt ſans contredit la plus ancienne Maiſon de Souverains qui ſoit dans l'univers, puiſqu'il y a deux mille quatre cens ans & plus qu'elle jouit, ſinon de l'autorité, au moins de la dignité Impériale. En 1700 elle comptoit 114 Princes. La ſucceſſion des Cubo, ainſi qu'on l'a vû, eſt beaucoup plus moderne, puiſqu'elle n'a commencé que vers le milieu du douziéme ſiécle de notre Ere. Elle ne comptoit en 1700 que trente-ſix Monarques, iſſus de différentes familles, la plûpart ſans luſtre, ſi l'on excepte quelques fils de *Dairis*, qui dans les premiers tems parvinrent au *Généralat*, lorſque les Empereurs diſpoſoient encore de cette importante dignité.



CHAPITRE IV.

Description générale du Japon.

ARTICLE I.

Des Isles du Japon.

L'EMPIRE du Japon est situé entre le trente & uniéme & le quarante-deuxiéme dégrés de latitude septentrionale, & entre le cent cinquante-septiéme, & le cent soixante-quinziéme dégré 30 minutes de longitude. Sa longueur est Est & Ouest, prenant un peu de l'Est-Nord-Est. Cette longueur, suivant le P. Briet, est de deux cens soixante lieues communes de France, & de deux cens milles d'Allemagne, selon Kaempfer. Sa largeur est Nord & Sud, & assez irréguliere, mais non aussi médiocre que quelques Ecrivains le prétendent, n'étant presque jamais moindre de soixante, ou de soixante & dix lieues, & en ayant quelquefois davantage. Ce Royaume a au Nord & au Nord-Est la terre de Jesso, ou d'Yesso, & une partie de la Tartarie : à

l'Oueſt la Chine & la Corée : la Californie & le nouveau Mexique à l'Eſt : les Philippines au Sud-Eſt, & la Mer de la Chine au Sud.

Quelques Géographes modernes ont douté ſi le Japon étoit contigu ou non au continent de *Jeſſo*, & par conſéquent s'il falloit le mettre au rang des Iſles ou des preſqu'Iſles. Monſieur de L'iſle paroît porté à croire que le Japon touche au pays de *Jeſſo*, & allégue pluſieurs autorités en faveur de cette opinion. Mais ce qui pouvoit être encore un problême du tems de Monſieur de L'iſle, n'eſt plus aujourd'hui une choſe incertaine, & tout le monde convient que le Japon eſt entierement détaché de la terre de *Jeſſo*, & de tout autre continent. Toutes les Cartes dreſſées au Japon, & rectifiées enſuite par nos meilleurs Géographes, repréſentent cet Empire comme un composé d'une infinité d'Iſles, grandes & petites, dont les plus conſidérables ſont *Nipon*, *Saikokf*, & *Sikokf*.

Lettre de M. de L'iſle, inſérée dans le 3e volume des Voyages au Nord.

Nipon eſt la plus grande de ces trois Iſles : elle a donné ſon nom au reſte de l'Empire, que les Japonnois appellent *Nipon*, ou *Nifon*, les Chinois *Si-ipon*, & les Européens *Japon*. L'origine de

Kaempfer, Liv. I. chap. IV.

ce dernier nom vient, suivant le P. Charlevoix, de ce que les Chinois ont anciennement appellé les Isles du Japon *Gepuan-que*, c'est-à-dire, le Royaume du Soleil levant : de-là les Portugais ont formé le nom de *Japan*, auquel on a substitué depuis celui de Japon. Le nom de *Nipon*, dans le langage Japonnois, signifie *source du Soleil* : en effet ces peuples, situés dans la partie la plus Orientale de l'Asie, s'imaginent être à la source même de la lumiere. *Nipon* s'étend principalement de l'Est à l'Ouest, en forme de machoire, dont la partie recourbée regarde le Nord.

L'Isle de *Saikokf*, qui est la seconde en grandeur, est située au Sud-Ouest de *Nipon*, d'où on lui a donné le nom de *Saikokf*, qui signifie pays de l'Ouest. On la nomme aussi *Kiusiu*, ou pays *des neuf*, parce qu'elle est divisée en neuf contrées. Elle a cent quarante-huit milles d'Allemagne de circuit, & quarante à cinquante de largeur.

L'Isle de *Sikokf* est située entre Nipon & Saikokf. *Sikokf* signifie *pays des quatre*, parce qu'en effet ce pays est divisé en quatre contrées. Sa forme est presque quarrée.

Ces trois grandes Isles sont environnées d'un nombre infini d'autres Isles, dont quelques-unes sont fertiles, très-peuplées, & même assez grandes pour former des Gouvernemens & des Principautés; quelques autres sont pauvres, stériles, peu habitées, ou même absolument désertes.

Cet Empire est borné par des côtes escarpées, & par une Mer orageuse & semée d'écueils, qui ayant d'ailleurs très-peu de fond, ne peut recevoir que de petits bâtimens. Il semble, dit Kaempfer, que la nature en rendant ces Isles presque inaccessibles, & les fournissant d'ailleurs de toutes les choses nécessaires & même agréables pour la vie, ait prétendu en former un petit monde séparé & indépendant de tout le reste. Cet Ecrivain prétend qu'on peut à plusieurs égards comparer le Japon à la Grande-Bretagne, parce qu'il est coupé de la même maniere, quoique dans un plus grand dégré, par des caps, des promontoires, des golphes, des anses, de grandes bayes: & qu'on y compte trois grandes Isles séparées qui obéissent à un même maître, comme on distingue en Angleterre trois Royaumes, soumis à un seul Souverain.

ARTICLE II.

Des Provinces du Japon proprement dit.

L'An de Jesus-Christ 590, l'Empereur *Siusium*, trente-troisiéme Dairi du Japon, partagea le Royaume en sept principales contrées. Environ cent ans après, *Ten-mu*, quarantiéme Empereur, divisa ces sept contrées en soixante-six Provinces, & en donna le gouvernement à un pareil nombre de Seigneurs, pour y commander en son nom. Dans la suite des tems on a eu recours à de nouvelles soudivisions, & le nombre s'en est tellement augmenté, qu'on distingue aujourd'hui jusqu'à six cens quatre districts dans ce Royaume. Les uns appartiennent directement au Cubo, & composent son Domaine : les autres appartiennent aux sujets, partie à titre de Seigneuries, partie à titre de Principautés héréditaires. Je parlerai successivement de ces deux Domaines. Commençons par celui de l'Empereur.

Domaine de l'Empereur.

Les *Seogon*, ou Généraux de la Couronne, qui sont parvenus par dégrés à gouverner despotiquement le Japon, n'étoient dans l'origine que des Sei-

gneurs particuliers, à qui les Dairis conferent le gouvernement de quelque Province. Le premier pas qu'ils firent vers la Souveraineté, fut de se maintenir dans ces mêmes Gouvernemens, & de les convertir en Domaines héréditaires. De-là l'origine du patrimoine Impérial dont je parle. Dans la suite des tems ce patrimoine est devenu fort considérable, soit par les successions qu'ont recueillies les Cubo, soit par les confiscations particulieres, soit par les usurpations, par les guerres, & par d'autres voies violentes. Les Domaines de l'Empereur consistent aujourd'hui en cinq Provinces, dont les revenus font la principale richesse des Cubo: ces Princes ayant coutume de se contenter de leur patrimoine, sans éxiger, au moins dans les tems ordinaires, aucuns subsides: modération bien louable, surtout dans le despotisme dont ils jouissent. Ces cinq Provinces sont:

I. JAMASIBO, c'est une contrée aussi fertile qu'étendue. Sa longueur du Sud au Nord est d'un peu moins de cent milles d'Allemagne. On la divise en huit districts, & l'on y compte plusieurs villes considérables, outre un

Kaempfer, *ibid.* chap. V.

grand nombre de bourgs, & de places importantes.

II. JAMATTO. Cette Province n'eſt ni moins fertile, ni moins vaſte que la premiere, s'étendant pareillement du Sud au Nord. Elle eſt partagée en quinze diſtricts.

III. KAWATZII, pays aſſez abondant, mais beaucoup moins ſpacieux que les deux autres, puiſqu'il ne faut que deux journées pour le parcourir dans ſa longueur. On ne laiſſe pas d'y compter quinze diſtricts.

IV. IDSUMI. C'eſt une Province plus conſidérable par ſon étendue que par ſa fertilité. Sa longueur du Sud à l'Oueſt eſt d'environ 90 milles d'Allemagne. Elle eſt bornée d'un côté par la Mer, & de l'autre par une chaîne de montagnes très-hautes. Ses côtes ſont extrêmement poiſſonneuſes : le plat pays produit du bled noir, & quelques légumes, mais en petite quantité, & d'une eſpece fort médiocre. Il n'eſt pas étonnant qu'un pays ſi pauvre n'ait été diviſé qu'en trois diſtricts.

V. SITZU. C'eſt la Province la plus Occidentale: elle eſt ſituée ſur un grand golphe : ſon circuit n'eſt pas conſidérable, puiſqu'on en fait le tour en deux

journées & demie ; mais son terroir est très-fertile, surtout dans la partie septentrionale, où l'on recueille beaucoup de ris, d'orge, de froment, & de pois. Cette Province renferme treize districts.

Passons à la division des Provinces qui composent le Domaine général de L'Empire. Le Japon, considéré sous ce point de vûe, peut se diviser en sept contrées principales, suivant l'ancienne division établie par *Siusium*. Cinq de ces contrées appartiennent à l'Isle de *Nipon* : la sixiéme est du ressort de *Saikokf*, & la septiéme dépend de *Sikokf*. Chaque contrée renferme un certain nombre de Provinces, & chaque Province, comme on l'a dit, se soudivise en plusieurs districts. C'est de quoi je me contenterai de donner une idée générale, sans entrer dans des détails qui me meneroient trop loin.

La premiere de ces grandes contrées s'appelle TOOKAIDO, c'est-à-dire, la contrée du Sud-Est. Elle contient quinze Provinces, dont les plus considérables sont 1°. *Isje*, pays très-fertile, & entrecoupé de plaines & de collines, qui rendent sa situation fort agréable. Cette Province qui s'étend du Sud au

Nord, dans la longueur de trois journées de chemin, est presque par tout environnée de la Mer. Elle se divise en quinze districts. Les Japonnois prétendent, ainsi que je l'ai déja observé, que le pays d'*Isje*, est le premier canton que leurs ancêtres ont habité. 2°. *Owari*, qui s'étend pareillement & dans la même longueur du Sud au Nord. C'est un pays des plus fertiles & des mieux peuplés de l'Empire. Il est entierement séparé de la Mer, & l'on y compte neuf districts. 3°. *Tootomi*, & *Surunga*. Ces deux Provinces, suivant la maniere dont s'expriment les Japonnois, ont chacune deux journées & demie de longueur de l'Est à l'Ouest, c'est-à-dire, environ vingt-cinq de nos lieues communes. Elles sont considérables par la fertilité de leurs campagnes, par le nombre & par la richesse de leurs villes, par leurs bourgs, par leurs riantes collines, & par le nombre des lacs & des rivieres qui les coupent. La premiere comprend quatorze districts, & l'autre sept. 4°. *Kai*, ou *Kaisiu*. C'est un pays plat, abondant en ris, en pâturages, en légumes, en arbres, en bétail, & en chevaux. Il a deux journées de longueurs du Sud au Nord, & il se

partage en quatre diſtricts. 5°. *Muſaſi.* C'eſt une grande Province, qui a cinq journées & demie de circuit. Son terroir eſt plat, ſans bois, ni montagnes : il eſt très-fertile en toute ſorte de grains, de légumes, de plantes, & de fruits. On le diviſe en vingt & un diſtricts. 6°. *Fitats.* Elle a trois journées d'étendues, en longueur & en largeur. Sa principale richeſſe conſiſte dans les vers à ſoye, quelle produit en abondance, dans les beſtiaux, dont elle fait un grand commerce, dans ſes belles manufactures, & dans l'induſtrie de ſes habitans. Car le pays par lui-même n'eſt que médiocrement fertile. Il contient onze diſtricts.

La deuxiéme contrée ſe nomme TOOSADO, c'eſt-à-dire, la contrée montagneuſe de l'Orient, & renferme huit grandes Provinces, dont les plus remarquables ſont 1°. *Oomi*, qui a trois journées & demie de circuit, & treize diſtricts. Cette Province, dont la ſituation eſt des plus riantes, eſt très-fertile en ris & en bled. Un auteur Japonnois en parlant de la fertilité de ſes campagnes, dit qu'elles rapportent mille pour un. 2°. *Mino*, qui s'étend du Sud au Nord, dans la longueur de trois

journées. Elle produit en abondance du ris, du bled, & la plûpart des choses nécessaires à la vie. Elle comprend dix-huit districts. 3°. *Koodsuke.* Cette Province, qui a quatre journées de longueur de l'Est à l'Ouest, se divise en quatorze districts. Son climat est très-chaud, & par cette raison elle abonde en meuriers & en vers à soye : mais cette soye n'est pas des meilleures, & l'on n'en fabrique que des étoffes grossieres, qui ne laissent pas de faire subsister cette Province. 4°. *Mutsu.* C'est la plus grande Province de cette contrée, & même de tout le Japon : elle a seize journées de longueur du Sud au Nord, & elle comprend cinquante-quatre, ou même, selon quelques-uns, cinquante-cinq districts. Elle appartenoit autrefois à un seul Prince. C'est à tous égards un très-bonPays. 5°. *Dewa.* Cette Province faisoit autrefois partie de la grande Principauté de *Mutsu.* Sa longueur est de cinq journées, & elle se divise en douze districts. C'est un pays abondant en pâturages, en légumes, & en arbres de toute espéce. Son climat est très-doux : ce qui fait dire aux Japonnois que le Printems y commence quinze jours plutôt que dans les autres Provinces.

La troisiéme contrée, qu'on appelle FOKU-ROKKUDO, c'est-à-dire, la contrée du Nord, comprend dans son ressort sept Provinces, qui n'offrent rien de fort remarquable, si l'on excepte *Sado*, qui est une Isle de trois journées & demie de circuit, très-fertile en pâturages, en bled, en ris, en orge, & en pois de différente espéce. Tout ce qu'on peut dire des autres Provinces, c'est qu'on y trouve des mines de fer, beaucoup de poissons, & surtout quantité d'écrevisses de mer, du chanvre, de la soye, & quelques manufactures d'étoffes, dont le débit fait la principale ressource du pays, & supplée à la stérilité du terroir.

La quatorziéme contrée se nomme SANENDO, ou contrée montagneuse du Nord. Elle renferme huit Provinces. C'est un pays encore plus pauvre que le *Rokkudo*. La seule de ses Provinces qui mérite quelque considération est *Idsumo*, pays qui s'étend de l'Est à l'Ouest, & que la Mer de Corée environne presque entierement. On le divise en dix districts. Le terroir de cette péninsule est très-fertile; & d'ailleurs ses manufactures de soye la ren-

dent recommandable, quoiqu'il n'en sorte que des étoffes assez grossieres.

La cinquiéme contrée est appellée SANJODO, ce qui signifie contrée montagneuse du Midi. On y compte huit Provinces, dont les plus remarquables sont 1°. *Farina*, pays très-abondant par lui-même, & d'ailleurs considérable par ses Manufactures de papier, de draps, & d'étoffes de soye. Son circuit est de trois journées & demie, & on le distingue en quatorze districts. 2°. *Bitsju*, qui n'a qu'une journée & demie de longueur de l'Est à l'Oüest, & qui se divise en neuf districts. C'est un excellent pays, où l'on trouve abondamment & à grand marché toutes les choses nécessaires à la vie. Toutes les contrées dont j'ai parlé jusqu'ici, ainsi que les Provinces & les districts qui en dépendent, appartiennent à la grande Isle de Nipon.

La sixiéme contrée, qui dépend de l'Isle de Saikokf, & qu'on appelle SAIKAIDO, c'est-a-dire, la contrée des côtes de l'Ouest, est composée de neuf grandes Provinces. Les principales sont 1°. *Tsikudsen*, qui a quatre journées de longueur du Sud au Nord. Cette Pro-

vince qui comprend vingt-quatre districts, produit abondamment du bled & du ris. Kaempfer assûre qu'on y trouve plusieurs manufactures de porcelaines. 2°. *Tsikungo*, qui a cinq journées de longueur du Sud au Nord, & qui se partage en dix districts. C'est un pays fertile en grains & en légumes : ses côtes sont fort poissonneuses. 3°. *Figo* ; on y recueille aussi beaucoup de grains : le poisson y abonde : on y trouve toutes sortes de bois propres pour les constructions : son circuit est de cinq journées, & l'on y compte quatorze districts. 4°. *Oosumi*. Cette Province n'a que deux journées dans sa plus grande longueur de l'Est à l'Ouest : elle fournit abondamment toutes les choses nécessaires à la vie : on y trouve plusieurs manufactures de papier & d'étoffes de soye : elle se divise en huit districts.

La septiéme & derniere contrée se nomme NANKAIDO, ou contrée des côtes du Sud. Elle dépend en partie de l'Isle Sikokf, & en partie de deux Isles voisines, dont l'une s'appelle *Awadsi*, & l'autre *Kiinokuni*. La premiere de ces Isles est située au Nord-Est de Sikokf : l'autre s'avance vers la partie méridionale de Nipon. Tous ces pays

font divisés en six Provinces, la plûpart très-pauvres, & qui n'offrent rien de fort remarquable.

ARTICLE III.

Des Isles & des Provinces étrangeres qui relevent du Japon.

OUtre les Isles & les Provinces dont j'ai parlé, il y a quelques autres pays plus éloignés, qui sont sous la dépendance, ou sous la protection des Empereurs du Japon. Pour donner une juste idée de l'étendue de cet Empire, je dois dire quelque chose de ces différens pays.

Kaempfer, Liv. I. Chap. IV.

I. Isles LIQUEIO. C'est le nom que nos Géographes leur donnent: les Japonnois les appellent *Riuku*. Elles sont au Sud-Ouest de Satzuma, principauté située dans l'Isle de Saikokf, & elles font une partie considérable du même domaine, qui appartient à un Seigneur particulier, d'ailleurs vassal & sujet de l'Empereur. Ces Isles furent autrefois conquises par un Prince de Satzuma, & depuis ce tems-là elles payent un tribut à ses successeurs. Ce pays est si fertile, qu'il produit deux moissons de ris

tous les ans. La plûpart de ses habitans s'adonnent à l'agriculture ou à la pêche. Ils sont doux, ils aiment la danse & la musique, ils jouent de divers instrumens, qu'ils portent avec eux, lorsqu'ils vont aux champs, ou à la pêche. C'est leur délassement ordinaire après leurs travaux. Il paroît par leur langage qu'ils sont Chinois d'origine. On assure que dans la derniere révolution qui arriva à la Chine, & qui mit sur le Trône la famille Tartare qui regne aujourd'hui, plusieurs Chinois ayant quitté leur pays, se réfugierent dans les Isles *Liquejo*, & contribuerent beaucoup à les peupler. Il est certain que ces Insulaires, soit par amour pour leurs anciens Souverains, soit par politique & par crainte, payent tous les ans à l'Empereur de la Chine un léger tribut, qu'ils lui envoyent par maniere de don gratuit. Ces peuples, ainsi que les Japonnois, ont un *Dairi* ou Pontife particulier, auquel ils portent un respect infini. Ce *Dairi* réside à *Jajuma*, la plus considérable de toutes ces Isles. Les habitans des Isles *Liquejo* ont la liberté de commercer au Japon. Mais ils ne peuvent vendre de marchandise que jusqu'à la concurrence de

vingt-trois caiſſes d'argent chaque année, & il faut que ce ſoit dans un port de la Province de Satzuma. Ils y portent diverſes denrées de leurs Iſles, des ſoyes de la Chine, & des *Coris*, qui ſont un coquillage qu'on trouve en abondance ſur les côtes. Il ſert de monnoye en pluſieurs endroits des Indes, & les Japonnois en font du bleu pour ſe farder.

II. La Province de TSIOSIIN : ce pays fait partie de la Corée. J'ai remarqué ailleurs que les Coréens, environnés de trois nations puiſſantes, les Chinois, les Tartares, & les Japonnois, ont été ſubjugués en divers tems par ces trois peuples. L'an de Jeſus-Chriſt 201, les Japonnois conquirent la Corée, & la rendirent tributaire. Bientôt après, les Coréens, aſſiſtés des Tartares, ſecouerent le joug des Japonnois. Sous le regne de Taikoſama, c'eſt-à-dire, vers la fin du ſeiziéme ſiécle, les Coréens furent encore ſubjugués, & ſe ſoumirent à rendre hommage à l'Empereur du Japon. Depuis ce tems les Chinois ont affranchi les Coréens de la domination des Japonnoïs, à qui il ne reſte de leurs anciennes conquêtes que la Province maritime de *Tſioſiin*.

Elle eſt aujourd'hui annexée au gouvernement d'*Iki* & de *Tſuſſima*, deux Iſles particulieres dont je n'ai point parlé, & que les Japonnois conquirent auſſi ſous le regne de Taikoſama, pendant l'expédition de la Corée. Elles ſont ſituées entre le continent de *Tſioſiin* & l'Iſle de Nipon, à ſeize milles d'Allemagne de *Tſioſiin*, & à égale diſtance de Nipon. Elles ont un Prince particulier, qui commande auſſi dans la Province de *Tſioſiin*, où l'Etat entretient une petite garniſon. A chaque mutation de regne les habitans de *Tſioſiin* ſont obligés d'envoyer des Ambaſſadeurs à la Cour, pour rendre hommage au nouvel Empereur. Les Japonnois tirent pluſieurs marchandiſes de ce pays, comme de la merluche & d'autres poiſſons, des noix, des plantes médicinales, & en particulier du Gingſeng.

III. JESOGASIMA, ou l'Iſle de *Jéſo*. C'eſt l'Iſle la plus ſeptentrionale que les Japonnois poſſedent hors des limites du Japon. Elle fut, dit-on, conquiſe par *Joritomo*, premier *Général* du Royaume. Il en réunit le Gouvernement à la Principauté de Matſumai, Iſle voiſine, qui fait partie de la gran-

de Province de *Mutſu*. *Jeſogaſima* eſt ſituée vers le quarante-deuxiéme degré de latitude ſeptentrionale, en face de Mutſu, à la diſtance de quinze à ſeize milles d'Allemagne. Cette Iſle eſt d'une aſſez grande étendue, mais ſi pleine de bois & de forêts, qu'elle n'apporte preſque aucune utilité aux Japonnois. Toutes les marchandiſes qu'on en tire ſont quelques pelleteries, & du poiſſon ſalé, principalement le *Karaſaki* que l'on pêche en grande abondance autour de l'Iſle, & dont on fait grand cas au Japon. Ces Inſulaires, ſuivant le portrait qu'en font les Japonnois, ſont des gens forts & robuſtes, mais ſauvages, qui portent les cheveux longs & de longues barbes, experts à tirer de l'arc, fort mal propropres, adonnés à la pêche, & ne vivant la plûpart que de poiſſon.

IV. Le pays des KURILSKI. Derriere l'Iſle de *Jeſogaſima*, vers le Nord, eſt un grand continent, que les Japonnois appellent *Okujeſo*, c'eſt-à-dire, haut *Jeſo*, les Ruſſiens, *Kamtſchatka*, & la plûpart de nos Géographes, terre de *Jeſſo*, ou d'*Yeſſo*. Ce pays, que quelques perſonnes ont cru contigu au Japon, quoiqu'il en ſoit ſé-

Hiſtoire du Japon de Kaempfer, *Diſcours préliminaire du Traducteur.*

paré par un bras de Mer, eſt ſitué entre 150 & 170 degrés de longitude, & 41 & 60 de latitude ſeptentrionale. Il eſt habité par diverſes nations, dont quelques-unes qui ſont vers le milieu, payent un tribut à la Ruſſie. Il y a un de ces peuples, que les Ruſſiens appellent *Kurilski*, & qu'ils regardent comme une colonie de Japonnois. Il eſt certain que ce peuple qui habite dans la partie méridionale du pays de Jeſſo, dépend de l'Empereur du Japon, ſous l'autorité duquel il eſt gouverné par le Prince de Matſumai, le même à qui appartient, ainſi que je l'ai dit, le gouvernement de *Jeſogaſima*.

Kaempfer, & ſon traducteur Anglois *, ne nous apprennent rien de particulier touchant les mœurs de cette derniere nation. Le P. *de Angelis*, Jéſuite Sicilien, qui leur prêcha l'Evangile vers l'année 1620, s'eſt un peu plus étendu ſur cette matiere. Voici ce que le P. Charlevoix a extrait de ſes Lettres. » Les Yeſſois, dit-il, ſont » grands, plus robuſtes & plus blancs » que les Japonnois: ils laiſſent croître » leur barbe, qui leur deſcend quelquefois juſqu'à la ceinture; mais ils » ſe raſent le devant de la tête, & tous,

* Gaſpard Scheuchzer.

Charlevoix, Hiſt. du Japon L. XV.

» hommes & femmes, se percent les
» oreilles. Ceux qui sont à leur aise y
» passent des anneaux d'argent : les pau-
» vres, au défaut d'argent, se servent
» de fils de soye. Le vin est fort com-
» mun en ce pays, & tout le monde
» en boit : mais quoiqu'ils n'en usent
» pas fort modérément, il est rare qu'ils
» s'enyvrent ; ce qu'on attribue à l'hui-
» le d'un poisson nommé *Tode Noëvo*,
» dont on assaisonne le ris, qui est,
» comme au Japon, la nouriture ordi-
» naire de ces peuples..... L'habille-
» ment des deux sexes consiste en de
» longues robes de soye, de coton,
» ou de lin, piquées & bordées de pe-
» tites houpes de même étoffe, & tra-
» vaillées en forme de croix, ou de ro-
» ses de différentes grandeurs......
» Leurs armes sont l'arc, la fléche, la
» lance, & une espece de cimeterre,
» qui n'est guère plus long que le poi-
» gnard des Japonnois. Ils sont fort
» querelleurs, & ont la déteſtable cou-
» tume d'empoisonner leurs fléches.
» On assure néanmoins qu'il arrive peu
» de meurtres parmi eux. Au lieu de
» cuirasses, ils ont une maniere de
» cotte de maille, faite de petites plan-
» ches de bois, qui leur donne un air

» assez ridicule ..... Ces peuples se
» respectent beaucoup les uns les au-
» tres, & usent entre eux d'un céré-
» monial fort gênant. Ils ont plusieurs
» femmes, mais une seule porte le nom
» d'épouse, & en a tous les droits. Ils
» ont en horreur le péché contre natu-
» re, & la jalousie regne beaucoup dans
» les mariages. Une femme convain-
» cue d'adultere est rasée, afin qu'on
» la reconnoisse pour ce qu'elle est : la
» peine du complice consiste en ce que
» le mari & les parens de la femme
» qu'il a séduite, ont droit de lui ôter
» ses armes, & même de le dépouiller
» toutes les fois qu'ils le rencontrent;
» sans qu'il puisse se défendre. Cette
» nation n'a qu'une idée fort confuse
» de la Divinité : elle rend de grands
» hommages au Soleil & à la Lune,
» qu'elle regarde comme les auteurs de
» tous les biens. Elle révere néanmoins
» un Roi invisible, à qui elle prétend
» qu'appartiennent les montagnes, les
» forêts, les mers, & les rivieres....
» mais elle n'a aucun culte réglé, &
» on ne voit *chez les Yessois* ni Prêtres,
» ni aucune pratique extérieure de Re-
» ligion. On n'y connoît point l'usage
» de l'écriture, & l'histoire du pays s'y

» tranſmet d'âge en âge par une tradi-
» tion, qui en apprend peu de choſes »

Ibid. Il paroît par les Lettres du P. *de Angelis*, que les Yeſſois ſubſiſtent principalement de la chaſſe & de la pêche. Les barques dont ils ſe ſervent, ne ſont ni chevillées ni clouées, mais couſues avec une eſpece de corde faite d'un arbre qu'ils appellent *Coco*. Au retour du voyage, on ôte ces liens, afin de faire ſécher ſur le rivage les planches dont ces barques ſont compoſées. Ces peuples débitent à leurs voiſins beaucoup de poiſſon ſec, de harengs, de cignes, de grues, d'oiſeaux de proye, de baleines, &de peaux de *Todo Noëvo*. C'eſt un petit poiſſon tout velu, qui a quatre pieds ſemblables à ceux du porc. Ils troquent ces marchandiſes contre du ris, du coton, du fil, de la ſoye, & d'autres choſes que leur pays ne produit point. Ils ne reçoivent point en échange d'or ni d'argent, parce que ces métaux ſont fort communs dans le pays. L'or ſe trouve principalement dans une riviere, qui coule fort près d'une grande ville, que le P. *de Angelis* appelle *Matſumay*, & qu'il dit être la capitale de cette contrée. D'autres la nomment *Matſmey*, & il ne faut pas

la confondre avec l'Isle de *Matsumai* dont j'ai parlé plus haut, & qui n'a rien de commun avec le pays d'Yesso, dont elle est même fort éloignée. Dans le tems que le P. *de Angelis* arriva dans cette ville, il y trouva beaucoup de marchands Japonnois, occupés à ramasser les grains d'or que cette riviere roule parmi ses sables. Ils payoient au Prince un droit considérable pour avoir la permission de chercher l'or, ce qu'ils faisoient de la maniere suivante. Quand on leur avoit assigné un terrein où ils pouvoient fouiller, ils mettoient à sec une partie de cet espace, au moyen d'un bâtardeau : puis ils cherchoient l'or dans le sable, & quand ils n'en trouvoient plus, ils fouilloient de la même maniere dans les autres endroits.

Je dois remarquer que les Yessois dont le P. *de Angelis* a fait mention dans ses Lettres, sont les mêmes que les *Kurilski*, dont j'ai parlé plus haut, & qui habitent la partie méridionale de la terre d'Yesso. Le récit de ce Jésuite Sicilien est confirmé par le témoignage de plusieurs voyageurs Hollandois, qui s'étant embarqués en 1643 sur le vaisseau nommé le *Castricoum*, reconnurent les côtes d'Yesso, entre-

rent dans le pays des *Kurilski*, & pénétrerent même beaucoup plus avant que le P. *de Angelis*, ſous la conduite de Martin *Uriez*, un des plus célèbres navigateurs qu'ait eus la Hollande. La relation de leur voyage & de leurs découvertes, inſérée dans le troiſiéme volume des *Voyages au Nord*, nous apprend même pluſieurs particularités qui ont échappé au P. *de Angelis*, & que j'ai cru devoir rapporter ici, à peu près dans les mêmes termes que ce Journal. Je me bornerai à ce qui concerne les mœurs & les uſages des Yeſſois & en particulier de ceux que j'ai nommés *Kurilski*, ſur leſquels il paroît que cette relation roule principalement, quoiqu'ils n'y ſoient déſignés que ſous le nom général d'Yeſſois.

Tous les habitans de cette terre, diſent les Hollandois, ſe reſſemblent : ils ſont tous d'une taille ramaſſée, courts & gros : ils ont les cheveux longs, la barbe de même, ſi bien que leur viſage en eſt preſque tout couvert, hormis ſur le devant, où ils ont la tête raſée. Les traits de leur viſage ſont aſſez beaux : leur nez n'eſt point applati : ils ont les yeux noirs, le front plat, & le teint jaune : leur corps eſt fort

velu. Les femmes ne ſont point ſi noires que les hommes; quelques-unes ſe coupent les cheveux autour de la tête, tellement qu'ils ne leur couvrent point le front. D'autres les laiſſent croître, & les relevent comme font les femmes de l'Iſle de Java; elles ſe marquent de bleu les lévres & les ſourcils. Les hommes auſſi-bien que les femmes ont les oreilles percées avec des anneaux d'argent. Celles-ci en ont auſſi aux doigts, & quelques-unes portent de petits tabliers d'un étoffe de ſoye fort légere.

Autant que nous en pouvions juger, ajoutent les Auteurs de ce Journal, ces peuples n'ont point de religion, & du moins ils n'en ont que fort peu: on remarqua ſeulement que, lorſqu'ils buvoient auprès du feu, ils jettoient quelques gouttes d'eau en divers endroits du foyer, comme par forme d'offrande. Ils fichent auſſi en terre des baguettes fendues, au bout deſquelles il y a de petits étendarts. Ils en ſuſpendent de pareils dans leurs maiſons.

Quand quelqu'un eſt attaqué d'une maladie, ils coupent de longs éclats de bois, & les lientſur la tête, & ſur les bras du malade. On ne remarque entre

eux aucune forme de police, ni de gouvernement, ni aucune espece de subordination. Ils ne savent ni lire, ni écrire; ils ont presque tous des balafres, ou des cicatrices sur la tête : ce qui s'accorde très-bien avec ce que le P. *de Angelis* dit de l'humeur inquiete & querelleuse de ces peuples. Chacun a deux femmes : elles sont occupées à faire des nattes, à coudre les habits de leurs maris, à apprêter leur manger, à porter dans de petites barques le bois que les hommes coupent dans les forêts, & à conduire ces barques en ramant : ce qu'elles font tout aussi-bien que les hommes. Ces peuples sont fort jaloux des étrangers, & s'ils s'appercevoient que ceux-ci voulussent débaucher leurs femmes ou leurs filles, ils seroient capables d'en venir aux dernieres violences. Les hommes & les femmes aiment également à boire, & s'enyvrent aisément.

Leur poil, & leurs longs cheveux leur donnent un air farouche & barbare; & à en juger par l'apparence, on les prendroit pour des bandits, ou pour des sauvages. Cependant il n'est point de peuple plus humain avec l'étranger, plus avisé, ni plus circonspect

dans ſes manieres. Pouvu qu'on agiſſe librement & familierement avec eux, ils s'apprivoiſent d'abord, & montrent un viſage riant & ouvert. Lorſqu'ils doivent paroître devant les étrangers, ils ſe parent de leurs plus beaux habits & témoignent beaucoup de modeſtie. Ils font la révérence en inclinant la tête, & paſſant les mains l'une ſur l'autre : ils chantent, mais d'une voix tremblante, comme les Japonnois.

Les femmes en couche ſe ſéparent de leurs maris, & logent dans une maiſon particuliere, où les hommes n'entrent point pendant deux ou trois ſemaines. Leurs enfans ſont fort blancs lorſqu'ils viennent au monde. Quand leurs meres les alaitent en préſence des étrangers, elles cachent ſoigneuſement leur ſein, ne découvrant que le bout de la mammelle. Les petites filles courent quelquefois toutes nues, lorſqu'il fait beau : mais lorſqu'elles rencontrent des étrangers, ſurtout des Européens, ou d'autres hommes inconnus, elles témoignent en baiſſant la tête, & en croiſant les cuiſſes, la honte qu'elles ont de paroîtres en cet état. Les femmes portent leurs enfans ſur leur dos, ſuſpendus à une ſangle qu'elles arrê-

tent autour de leur front. Leurs habits ſont fort ſales, & elles n'en changent preſque point : mais elles ſont fort propres dans leur manger, dans leur boiſſon, & dans leurs chambres, dont le plancher eſt toujours couvert de nattes. Leurs maiſons n'ont pour l'ordinaire d'autre ſoutien que des troncs d'arbres plantés en terre : les côtés ſont fermés par des planches, & le toit eſt couvert d'écorces d'arbres. On pratique au plafond une ouverture, pour donner iſſue à la fumée du foyer, qui eſt toujours au milieu de la cabane. Il y a ordinairement une chambre de réſerve, ſéparée du reſte par des paravens, & longue de dix ou douze pieds, ſur ſix ou ſept de largeur. Son plancher eſt couvert de nattes de jonc. Ces cabanes n'ont d'exhauſſement que deux fois la hauteur d'un homme : d'ailleurs les portes ſont ſi baſſes, qu'il faut ſe courber beaucoup pour y entrer. Elles ſont bâties communément ſur la pente des collines, ſouvent à une grande diſtance les unes des autres : il eſt rare qu'on en trouve plus de quinze ou vingt enſemble. Ces peuples n'ont preſque point d'autres meubles que des nattes de jonc, ſur leſquelles ils couchent ;

ils ont rarement d'autres lits.

Leur nourriture la plus ordinaire est la graisse & l'huile de baleine, différens herbages, toutes sortes de racines, & quelques fruits sauvages, principalement un fruit rouge, qui naît au bouton de certaines roses, & que le P. Charlevoix croit être le même que nos grattecus. Ces fruits sont gros comme des nèfles : on les séche, & on les conserve pour l'hiver. Ces peuples mangent dans des vases de briques vernissés : ils usent de petits bâtons au lieu de fourchettes.

Ils sont pour la plûpart vêtus à la Japonnoise : il y en a peu qui portent des étoffes de soye ; plusieurs se couvrent de peaux de bêtes. Les manches de leurs robes sont assez étroites vers le poignet : les hommes portent ces robes ouvertes par-devant, & les femmes les portent fermées.

Les Yessois sont naturellement paresseux : ils ne cultivent point la terre : ils ne s'occupent que de la pêche ou de la chasse. Leurs canots ne sont autre chose que des troncs d'arbres creusés, à quoi ils ajoutent quelques planches sur les côtés, pour en relever les bords. Ils s'embarquent sur ces petits bateaux,

& vont hardiment pêcher des baleines, ou tirer des loups-marins. Dans la pêche de la baleine ils se servent de harpons d'or, dont la pointe est armée de fer ou de cuivre. Pour pêcher les autres poissons, ils ont des nasses semblables à celles dont on se sert en Europe. Ils dressent un piége aux oiseaux avec un arc, au milieu duquel ils mettent une amorce : quand les oiseaux y touchent, l'arc se débande, & ils restent pris. Quelque part qu'ils aillent, ils portent toujours leurs coutelas & leurs fléches, pour tuer les ours, les cerfs, & les autres animaux qu'ils rencontrent.

Ils filent du chanvre qui vient dans les bois sans être cultivé. Ils le tiennent serré par le bout entre leurs dents, ils le tordent de leurs mains, & en font d'assez bon fil. Ils troquent avec les Japonnois leur lard de baleine, des huiles de poison, des laines séchées à la fumée, des fourrures, & plusieurs sortes de plumes d'oiseaux, qu'ils arrangent fort proprement dans des boetes. Les Japonnois leur donnent en échange du ris, du sucre, des robes de soye, ou d'une étoffe bleue plus grossiere, qu'ils nomment *Cangan*, des pipes de cuivre, du tabac, des boetes de

laque, des pendans d'oreilles d'argent, des anneaux de cuivre pour mettre aussi aux oreilles, des haches, des couteaux. Enfin la plûpart des choses dont ils font usage leur viennent du Japon; leur idiome même a quelque rapport à la langue Japonnoise. Ils sont fort subtils & intelligens en ce qui concerne leur commerce, mais point du tout portés au larcin.

Ceux qui sont sous le quarante-sixiéme degré, estiment beaucoup le fer, & le prennent volontiers en échange de leurs fourrures, & de leurs plumes d'oiseaux. Ils ont pour armes l'arc & les fléches, avec une épée courte, ou coutelas, fort semblable à ceux que l'on porte au Japon. Ils l'attachent à une sangle, comme les Persans: le carquois est au côté droit, pendant à une écharpe autour de leur tête. Leurs arcs ont quatre ou cinq pieds de longueur, & sont faits de bois d'aune. Les fléches sont longues, bien travaillées, avec un petit harpon de canne à la pointe, qu'ils trempent dans un poison noir si subtil, que ceux qui en sont blessés meurent subitement. Quand ils ont fait un prisonnier, & qu'ils veulent le faire mourir, ils l'étendent tout de

ſon long : deux lui tiennent les bras, & deux autres les jambes, pendant que celui qui doit faire l'exécution ayant une maſſue armée de fer, qu'il tient à deux mains, prend ſa courſe de dix ou douze pas, & vient en danſant en décharger un coup ſur la tête de ce miſérable : enſuite il lui donne d'autres coups ſur la poitrine. Ils traitent de même ceux qui ſont ſurpris avec leurs femmes & avec leurs filles : ce qui ne s'accorde point avec le récit du P. *de Angelis*, qui dit qu'en ces occaſions les maris, ou même les parens de la femme ſéduite, ont ſeulement le droit d'ôter les armes au ſéducteur, ou tout au plus de le dépouiller, toutes les fois qu'ils le rencontrent.

Matſmey eſt la capitale de tout le pays : mais ce n'eſt pas une ville fort conſidérable. C'eſt-là que le Prince, ou Gouverneur du pays fait ſa réſidence : il paſſe tous les ans à la côte du Japon, nommée *Nabo*, & de-là il continue ſon voyage par terre juſqu'à Jedo, pour rendre hommage à l'Empereur du Japon, auquel il porte en préſent beaucoup d'or, des plumes d'oiſeaux, & quantité de fourures fines. Les autres villes les plus remarquables

du pays ſont *Sirarcha*, *Tocapſie*, *Contchouri*, *Croën*, *Outchoeira*, *Eſan*, & *Sirocani*.

Pluſieurs Géographes ſoupçonnent que la terre de *Jeſſo* confine avec l'Amérique, par un iſthme, rempli de montagnes eſcarpées & preſque inacceſſibles. C'eſt peut-être par-là que les premiers hommes ont paſſé dans l'Amérique. D'autres prétendent qu'entre la terre de *Jeſſo* & l'Amérique, il y a un bras de Mer, & que c'eſt-là qu'eſt ce paſſage qu'on cherche depuis ſi long-tems, de la Mer du Nord dans le grand Ocean des Indes. On remarque en effet que derriere *Jeſogaſima*, c'eſt-à-dire, vers les côtes de *Jeſſo*, il y a un courant qui porte conſtamment & directement au Nord, ce qui fait conjecturer qu'il y a plus loin un détroit, qui ſert de communication à ces deux Mers, & que les vaiſſeaux Européens pourroient ſe frayer par-là une route, en cotoyant toujours le Nord, au lieu de décliner, comme ils font, par le Midi : ce qui allonge conſidérablement cette navigation. Cette opinion ſemble confirmée par le rapport de quelques Hollandois, qui ayant fait naufrage ſur les côtes de la Corée, y trou-

Voyages du Nord, Tom. IV.

verent une Baleine, au dos de laquelle étoit attaché un harpon de Gascogne: ce qui leur fit juger que cet animal ayant été blessé dans la Mer du Nord avoit passé dans celle des Indes par le plus court chemin, c'est-à-dire, par le détroit qui vraisemblablement communique à ces deux Mers. Mais ce passage, qu'on a tenté plusieurs fois, a été regardé jusqu'ici comme impraticable aux navires, à cause des glaces qui flottent sur les Mers du Nord, & qui ne fondent presque jamais, même dans l'été.

Les Japonnois, quoique plus voisins de ce pays qu'aucun autre peuple, n'en ont eux-mêmes qu'une idée très-confuse. Voici comme ils le représentent dans leurs cartes. Ils le placent au Nord de Nipon, au-delà de *Jesogasima*. Un tiers de son étendue va au-delà du cercle polaire, & court à l'Est beaucoup plus loin que les côtes les plus orientales du Japon. Ce pays est terminé à l'Orient par un grand golphe, qui est en face de l'Amérique. Entre ce golphe & l'Amérique, il se présente d'abord une petite Isle, & au-delà tirant au Nord, on en rencontre une autre fort longue, dont les deux extrémités touchent presque deux conti-

nents voiſins, ſçavoir, celui de Jeſſo à l'Oueſt, & celui de l'Amérique à l'Eſt, formant quaſi de cette maniere le paſſage au Nord.

Quoi qu'il en ſoit de ces divers ſentimens, qui ne ſont tous fondés que ſur des conjectures forts incertaines, il eſt ſûr qu'entre l'extrémité orientale de l'Aſie, où eſt la terre de Jeſſo, & l'extrémité la plus occidentale de l'Amérique, où eſt la Californie, il y a un trajet très-conſidérable. Le Duc de Nortumberland, auteur de l'*Arcano del mare*, prétend que ce trajet n'eſt que de trois cens lieues; mais les dernieres cartes tracées en Ruſſie, & dont l'autorité eſt de toute maniere préférable à celle du Géographe Anglois, prouvent qu'il y a environ ſeize cens lieues entre la Californie & les terres renfermées entre le détroit d'*Uriez*, qui eſt la partie la plus orientale du pays de Jeſſo, au moins de ce que l'on connoît.

V. GINSIMA & KINSIMA. Ce ſont deux Iſles, ſituées, dit-on, à l'Eſt, & à l'Eſt-Nord-Eſt de Nipon, à la diſtance d'environ cent cinquante milles. Les Japonnois en racontent des choſes merveilleuſes, & leur ont donné des

Kaempfer, *ibid.*

noms magnifiques. La plus petite ,qu est la plus ſeptentrionale , & la plus éloignée , s'appelle *Ginſima* , c'eſt-à-dire , l'Iſle d'Argent : l'autre qui eſt la plus grande , & la plus voiſine du Japon , ſe nomme *Kinſima* , ou l'Iſle d'Or. Ils en cachent , dit Kaempfer , avec beaucoup de ſoin l'état & la ſituation aux étrangers , ſurtout aux Européens, qui tentés par la richeſſe de leurs noms , n'ont rien oublié pour les découvrir. Environ l'an 1620 le Roi d'Eſpagne ayant appris qu'elles étoient ſituées à l'Oueſt de l'Amérique , dans cette partie du nouveau monde , qui , ſuivant le partage du Pape, lui a été aſſignée , ce Prince envoya un Pilote habile pour les chercher. Mais ce voyage n'eut aucun ſuccès. Les Hollandois ont tenté plus d'une fois la même découverte , & n'ont pas mieux réuſſi. En 1639 ils firent partir de Batavia un vaiſſeau , & deux autres en 1643 , ſoit pour découvrir ces Iſles , ſoit pour reconnoître les côtes de la terre de Jeſſo, & de l'Amérique. Le voyage de ces deux derniers vaiſſeaux fut très-malheureux : car , outre qu'ils ſouffrirent beaucoup par les tempêtes , le Capitaine du *Bresken* ayant haſardé de pren-

dre port au Japon ; & d'aller à terre avec quelques perſonnes de l'équipage, ils furent tous arrêtés, & mis aux fers.

VI. FATSISIO. C'eſt la plus éloignée de toutes les Iſles que les Japonnois poſſédent en grand nombre vers le Sud. Ces Iſles ſont preſque contigues, & la plûpart fort petites. *Falſiſio* eſt la derniere, & la plus conſidérable. C'eſt-là qu'on relégue ordinairement les criminels d'Etat. Cette Iſle eſt environnée de rochers d'une prodigieuſe hauteur, qui la rendent inacceſſible de toutes parts. Lorſqu'on y porte des proviſions; qu'on amene quelque priſonnier, ou qu'on releve la garde, on eſt obligé d'élever le bateau avec toute ſa charge, par le moyen d'une grue. C'eſt au milieu de ces roches eſcarpées qu'eſt la demeure des priſonniers. Au lieu de les laiſſer languir dans une oiſiveté onéreuſe à l'Etat, on les occupe à des travaux utiles, qui non-ſeulement payent leur ſubſiſtance, mais qui enrichiſſent les manufactures. Les plus belles étoffes du Japon ſe fabriquent ſur ce rocher déſert, & l'on eſt ſi jaloux de les conſerver dans le pays, que le tranſport en eſt défendu ſous des peines très-ſéveres.

CHAPITRE V.

Des Villes & des Villages du Japon.

ON compte au Japon jusqu'à treize mille villes, la plûpart très-peuplées. Mais elles n'ont ni murâilles, ni remparts: & il est même très-rare qu'on les environne d'une haie, ou d'un fossé. Les rues sont en général fort régulieres, s'étendant en droite ligne, & se coupant à angles droits. Elles ont à chaque extrémité une porte de bois, que l'on ferme toutes les nuits, & même pendant le jour en cas d'émeute. Leur longueur est pour l'ordinaire d'un *Tsio* Japonnois, c'est-à-dire, de soixante brasses : elles ont emprunté leur nom de cette mesure. A l'égard du nombre des maisons on n'en compte guères plus de soixante dans chaque rue, & rarement moins de trente. Les rues ne sont point pavées : mais pour la commodité des passans on pratique pour l'ordinaire le long des maisons un petit chemin revêtu de pierre de taille. Il y a dans chaque rue un endroit entouré d'une balustrade, où l'on tient tous les ins-

trumens néceſſaires dans les incendies : des ſeaux, des crocs, des échelles, &c. Tout près de-là eſt un puits fermé, & uniquement deſtiné pour le même uſage ; précaution très-néceſſaire au Japon, où les incendies ſont très-fréquens. Outre les barrieres qui ſont aux extrémités de chaque rue, il y a dans les grandes villes deux portes principales, remarquables par leur grandeur, & quelquefois flanquées à droit & à gauche d'un pan de muraille. Ces portes ſont toujours gardées par des ſoldats.

Le pays eſt rempli d'un nombre infini de bourgs & de villages. Les plus conſidérables ſe trouvent dans la grande Iſle de Nipon. Ils y ſont en ſi grand nombre qu'ils occupent preſque tout l'intervalle qu'il y a d'une ville à l'autre, enſorte que la plûpart des grandes routes ſont bordées de maiſons à droit & à gauche. Il eſt vrai que ces villages n'ont communément qu'une ſeule rue. Quatre cloiſons de bois fort baſſes, cimentées d'un peu de terre & de chaux, & couvertes de chaumes ou de planches groſſieres, forment une pauvre cabane, où habite une famille entiere, ſouvent fort nombreuſe. Derriere la porte, qui regarde la rue,

pend une natte de paille, pour empêcher les paſſans de voir ce qui ſe fait dans la maiſon.

Je n'entreprendrai point de donner une deſcription détaillée de toutes les grandes villes du Japon. Je me bornerai à parler des quatre principales, qui ſont compriſes dans le Domaine du Cubo, & qu'on appelle pour cette raiſon Villes Impériales.

MIACO, ou MEACO. Ce nom ſignifie en Japonnois *Ville*, & on l'a donné par excellence à celle dont je parle, parce qu'elle étoit anciennement la capitale de tout l'Empire. Elle eſt ſituée dans la Province de *Jamatto*, au milieu d'une grande plaine. Sa longueur du Nord au Sud eſt de trois quarts de lieue d'Allemagne : ſa largeur de l'Eſt à l'Oueſt eſt d'une demi-lieue. Sa ſituation eſt des plus riantes, étant environnée d'agréables collines, auxquelles elle touche du côté de l'Eſt. Trois petites rivieres entrent dans la ville du même côté, & ſe réuniſſant au centre, y forment un canal fort large. Il y a là un grand pont, long de deux cens pas.

Le Palais du *Dairi* eſt l'édifice le plus remarquable de cette capitale. Il

occupe toute la partie du Nord-Eſt, & ce quartier, dit Kaempfer, mérite lui ſeul le nom de la ville, ſoit par ſa prodigieuſe étendue, & la quantité de rües, de palais, & de maiſons qu'il renferme, ſoit parce qu'il eſt en effet ſéparé de *Meaco* par deux enceintes. L'une conſiſte dans un foſſé profond rempli d'eau, & revêtu d'un mur : l'autre eſt formée par un foſſé ſec, large & profond. C'eſt dans ce quartier, environ vers le milieu, qu'eſt ſitué le Palais du Dairi, qu'on diſtingue des autres édifices par la hauteur & la magnificence de ſa Tour. A quelque diſtance ſont les Palais des femmes, & des principaux Officiers du Prince. Le reſte conſiſte dans un grand nombre d'habitations particulieres, qui forment juſqu'à douze ou treize rues. Ce Château eſt toujours gardé par une nombreuſe garniſon.

Kaempfer ne nous apprend rien de plus particulier touchant ce Palais, par la raiſon ſans doute, qu'il n'a pas eu la liberté d'y entrer. Montan, qui peut-être ne l'a pas vû de plus près, n'a pas laiſſé d'en haſarder une deſcription, dont il eſt également difficile d'attaquer & de garantir la vérité, à cauſe du ſilence de tous les autres Ecri-

Ambaſſades mémorables des Hollandois.

vains ſur cet article. Quoi qu'il en ſoit, voici ce que j'ai trouvé de plus raiſonnable dans ſon récit, qui eſt ſurchargé d'une infinité de puérilités que je ſupprime. On entre d'abord, dit ce Voyageur, par un grand portail pris dans la muraille dont tout l'édifice eſt environné : cette muraille eſt fortifiée de quantité de baſtions, à chacun deſquels il y a un corps de garde. Le portail eſt couvert d'un toit, dont le couronnement eſt ſemé de boules de métal doré. Il eſt adoſſé à un corps de logis qui comprend une galerie, & huit chambres. Au ſortir de ce bâtiment on paſſe dans une cour pavée de pierres de diverſes couleurs, où l'on trouve deux Palais magnifiques, occupés par les femmes du Dairi. Ces Palais ſont très-vaſtes : on y voit des jardins environnés, ſelon la mode du pays, de hautes murailles, leſquelles ſont flanquées par intervalle de groſſes tours, qui ſont habitées.

On découvre enſuite un autre Palais plus exhauſſé que les précédens, & environné d'un mur particulier, qui eſt orné de belles ſtatues. On y monte par un large perron, dont les extrémités ſont flanquées de deux guérites,

rites, couvertes d'un toit doré. Toute cette façade eſt ornée de boules de métal. La principale porte eſt au milieu du perron : elle eſt décorée de huit groſſes colonnes, dont la baſe eſt de marbre, & qui ſont enduites d'un vernis poli & luiſant, que notre voyageur a pris mal-à-propos pour une incruſtation d'émail. Montan ajoute que le chapiteau de ces colonnes eſt d'ordre Corinthien, ce qui eſt ſans doute une autre viſion. A droit & à gauche il y a deux jardins, entourés de murailles, dans l'angle deſquelles il y a un pavillon octogone : c'eſt-à-dire, que dans chaque jardin il y a quatre pavillons, un à chaque coin.

De ce corps de logis on paſſe dans une cour pavée de pierres bleues & noires, & de celle-ci dans une autre, d'où l'on découvre un bâtiment à trois étages, couronné d'un dôme, qui ſe termine en Pyramide. Le premier étage eſt médiocrement élevé au-deſſus du rez-de-chauſſée. Sa façade eſt décorée de pilaſtres, dans l'intervalle deſquels il y a pluſieurs ſtatues de marbre ; un grand perron de même matiere regne dans toute ſa longueur, On entre d'abord dans un ſalon magnifique, des

angles duquel s'éleve une imposte, qui soutient un balustre rond. A droit & à gauche sont des galeries, appuyées sur de grosses colonnes, toutes couvertes de lammes d'or, si l'on en croit Montan. Derriere les galeries sont des salles basses, où le Dairi habite la plûpart du tems. Le second étage est porté sur seize colonnes, & l'on y voit cinq salons, tous percés de doubles croisées, dont quelques-unes sont à demi-bouchées par le toit qui avance. Aux quatre coins de ce toit sont couchés quatre dragons de métal doré. Le troisiéme étage n'a rien de remarquable, excepté le dôme qui le termine, & qui s'éleve à perte de vûe.

Les dedans de ce Palais sont enrichis de mille ornemens, & de mille raretés, dont les yeux peuvent à peine se rassasier. Les murs & les plafonds sont dorés ou vernis, & ornés de sculptures & de reliefs admirables. Toute la sculpture est en blanc poli, sur un fond d'or mat. Les volets & les embrasures des croisées ont les mêmes ornemens. Au lieu de vîtres, les fenêtres sont fermées par des toiles fines & transparentes. Le pavé est de marbre noir, gris, bleu, & si uni, qu'on le prendroit pour du

ryſtal : il eſt couvert des plus belles ates, & des plus riches tapis.

Les rues de Meaco ſont étroites, nais régulieres ; & il y en a de très-ongues. Les maiſons ſont petites, mais lles ont deux étages ce qui eſt fort are au Japon. Elles ſont bâties de ois, de chaux, & de terre. Au haut es maiſons il y a une auge pleine 'eau, avec tous les inſtrumens néceſ-aires pour éteindre le feu.

Meaco eſt une ville d'un grand com-nerce : ſes manufactures ſont les plus élèbres de toutes celles de l'Empire, oit pour la richeſſe & la perfection des :oſſes, ſoit pour les belles teintures, oit pour les ouvrages de peinture & e vernis, ſoit pour l'imprimerie, ſoit our le rafinement du cuivre, de l'or, : des autres métaux, principalement e l'acier. Dans le tems que le Docteur aempfer étoit au Japon, c'eſt-à-dire, ans l'année 1691, on comptoit à Ieaco 3893 *Tira*, ou Temples conſa-és aux Idoles étrangeres, 2127 *Mia*, 1 Temples dédiés aux anciennes Di-nités du Japon, 137 Palais, 1858 es, 13879 maiſons, 87 ponts, .169 Eccléſiaſtiques, 477537 laï-es, ſans comprendre dans ce nom-

bre les étrangers qui s'y rendent de tous les quartiers de l'Empire, ni la Cour ni les Officiers du Prince, c'est-à-dire, les personnes qui demeurent dans le château du Dairi, lesquelles ne sont jamais comprises dans l'*Aratane*. C'est ainsi qu'on appelle le dénombrement des habitans, qui se fait régulierement chaque année dans toutes les villes.

OSACCA. Cette ville est située dans la Province de *Setzu*, au trente-cinquiéme degré 50 min. de latitude septentrionale. Sa longueur de l'Ouest à l'Est est de trois à quatre mille pas communs: sa largeur est un peu moindre. La riviere de *Jedogawa* coule dans la ville de l'Est à l'Ouest. Outre cela il y a un grand canal qui coule vers la partie du Sud, & qu'on a coupé en divers endroits par des saignées qui forment un grand nombre d'autres canaux, la plûpart navigables. Ils sont en tout tems couverts d'un nombre infini de petits bateaux qui portent les marchandises & les denrées dans tous les quartiers de la ville, & à la porte de presque toutes les maisons. On a élevé sur ces différens canaux & sur la riviere plus de cent ponts, tous bâtis du plus

beau cédre du pays. Ceux qui sont sur la riviere ont depuis vingt jusqu'à soixante brasses de longueur, suivant que la riviere s'élargit ou s'étrécit. Les plus grands ont trente arches, chacune soutenue par cinq grosses poutres. Les bords de la riviere sont revêtus des deux côtés de marches de pierres rustiquées, disposées par étages, & qui forment comme des escaliers continués : de sorte qu'on peut prendre terre partout où l'on veut. Les rues d'Osaca sont étroites, d'ailleurs fort régulieres, & très-propres. A l'extrémité de la ville, du côté du Nord-Est, est un fameux château, de forme quarrée, & d'une si grande étendue qu'on n'en peut faire le tour que dans une heure. Il est défendu au Nord par la riviere de Jedogawa, à l'Est par une autre riviere appellée *Kasiiwarigawa*, au Sud & à l'Ouest par une forte muraille, dont les appuis ou éperons ont au moins sept brasses d'épaisseur. Après avoir passé cette premiere muraille, qui touche presque à la ville, on trouve un second château environné aussi d'une forte enceinte, mais plus petite que l'autre. Enfin on arrive à une troisiéme forteresse, plus élevée que les deux pre-

mieres, & qui eſt au centre de toute la place. Cette fortereſſe eſt principalement remarquable par une grande Tour, à divers étages, couronnés de pluſieurs toits à pans retrouſſés, dont le plus haut eſt formé par deux grands poiſſons monſtrueux, qui au lieu décailles ſont, dit-on, couverts d'*Ubans*, ou pieces d'or du pays. Ce château fut originairement conſtruit par *Taikoſama*, & ſes ſucceſſeurs y maintiennent une forte garniſon, ſoit pour garder leurs tréſors, & les revenus des Provinces Occidentales qu'on dépoſe en cet endroit, ſoit pour tenir en bride les peuples & les grands Seigneurs de ces mêmes Provinces. Oſacca eſt une ville très-commerçante, très-peuplée, remplie de riches marchands, & d'artiſans habiles. Le peuple y eſt fort adonné au luxe, aux ſpectacles, & au plaiſir. Il n'eſt point de villes où les Comédiens & les Saltinbanques faſſent mieux leurs affaires. Auſſi les Japonnois appellent-ils communément Oſacca *le Théatre univerſel des divertiſſemens & des plaiſirs*.

JEDO. C'eſt ſans contredit la plus grande ville de l'Empire. Les Japonnois prétendent qu'elle a ſept lieues de

long, cinq de large, & vingt de circonférence. Elle eſt bâtie à l'extrémité d'un golphe, dans la province de *Muſaſi*, ſous le trente-cinquiéme degré 32 min. de latitude ſeptentrionale. La rade eſt baſſe vers la ville, pleine de vaſe & de ſable, ce qui la rend impratiquable aux grands navires, qu'on eſt obligé de décharger à une lieue ou deux du port. Cette grande ville n'eſt point entourée de murailles, non plus que les autres villes du Japon : ſeulement elle eſt coupée en pluſieurs endroits par des foſſés remplis d'eau, avec des hauts boulevarts de terre, élevés à droit & à gauche, & plantés d'arbres. Une grande riviere la traverſe, & ſe partageant en cinq bras, va ſe jetter dans le golphe. Chacune de ces embouchures a ſon nom particulier, & un pont magnifique. Le plus fameux de ces ponts, eſt celui que les Japponnois appellent *Niponbas*, c'eſt-à-dire, le pont du Japon.

Jedo eſt la réſidence de l'Empereur ſéculier, & de tous les Princes de l'Empire, qui ſont obligés d'y demeurer au moins ſix mois de l'année, & d'y laiſſer en tout tems leurs enfans, comme autant d'ôtages de leur fidélité.

On doit regarder Jedo comme la capitale du Japon, soit pour sa prodigieuse étendue, soit pour le nombre & la magnificence de ses Palais, soit pour la multitude de ses habitans. Du reste c'est une ville beaucoup moins réguliere que Meaco; & si l'on excepte quelques quartiers où les rues sont alignées, & se coupent à angles droits, le reste n'est qu'un amas confus de maisons, de Temples, & de Palais, construits çà & là, sans régularité, & sans dessein. En effet cette ville n'est parvenue que par degrés à la grandeur où elle est aujourd'hui: elle en est redevable aux *Cubo*, qui en ont fait le siége de leur Empire, & qui l'ont ornée de plusieurs édifices superbes.

Celui que ces Monarques habitent, est bâti vers le centre de la ville. Il consiste dans trois enceintes, dont la plus grande a, dit-on, cinq lieues de circuit. Cet espace renferme une prodigieuse quantité de rues, de fossés, de canaux, de jardins, & de cours. Les Princes de l'Empire ont leurs Palais dans l'enceinte la plus extérieure. La seconde, qui est moins vaste, n'est habitée que par les Ministres, & par les principaux Officiers du Prince. La troisiéme contient

e Palais de l'Empereur, bâti sur un errein plus élevé que les autres édifi-ces, & entouré d'une forte muraille de pierre flanquée de bastion. Ce Palais n'a qu'un étage, mais fort exhaussé. Il consiste en un grand nombre de longues galeries & d'appartemens, dont es principaux ont un nom particulier. Il y en a un qu'on appelle la sale des *nille nattes :* c'est celui où l'Empereur lonne audience aux Ambassadeurs trangers. La décoration de ces apparte-nens est simple, mais pleine d'élégan-e & de gout. Les plafonds & les pilliers ont de cedre, de camphre, ou de ce eau bois de *Jeseri*, dont les veines for-nent naturellement des fleurs, & d'autres eprésentations curieuses. Dans quel-ques appartemens les boiseries sont en-uites d'un vernis clair, avec des pein-ures en bas-relief, représentant des iseaux, ou des feuillages, que l'on lore fort proprement. Le parquet est ouvert de nattes blanches, bordées e franges d'or. C'est à quoi, suivant Kaempfer, se réduisent tous les orne-mens de ce Palais. Montan, dans ses *Ambassades mémorables*, a beaucoup encheri sur la description de Kaemp-er. Voici ce qu'il nous apprend tou-

chant l'architecture & la décoration intérieure du Palais Impérial. » A la » face, *dit-il*, est un grand pavillon » flanqué de deux autres tout pareils : » ils sont tous trois à neuf étages, & » finissent en piramides, au haut des- » quelles sont deux gros dauphins, cou- » verts de plaques d'or. La salle d'au- » dience qui est soutenue de grosses » colonnes dorées, est vis-à-vis du pa- » villon, qui sert de face à ce magni- » fique édifice. Le plafond est de lam- » mes d'or, où sont tracées des figures » & des paysages : la couverture mê- » me en est, & tout y paroît enchanté. » C'est-là qu'est assis l'Empereur sur un » Trône tout rayonnant d'or & de pier- » reries, soit qu'il donne audience aux » Ambassadeurs étrangers, soit qu'il » reçoive les hommages des Rois & » des Princes de son Empire. » Kaempfer traite de fable toute cette narration, qui en effet a plus l'air d'une description de Roman, que d'un récit historique. Cet Ecrivain assure que dans les souterrains du Palais Impérial, il y a un appartement secret, dans le plancher duquel on a pratiqué un réservoir rempli d'eau, & que cette chambre sert de retraite à l'Empereur lorsqu'il tonne.

Nagasaki. Cette ville est située, non dans la grande Isle de Nipon, comme les trois villes que je viens de décrire, mais à l'extrémité occidentale de l'Isle *Saikof*, au trente-deuxiéme degré 36 min. de latitude septentrionale, & au cent cinquante-uniéme degré de longitude. Elle a trois quarts de lieue de longueur, sur presque autant de largeur. Avant l'arrivée & l'établissement des Portugais au Japon, Nagasaki n'étoit qu'un misérable hameau, qui servoit de retraite à de pauvres pêcheurs. Le Prince d'*Omura*, à qui ce village appartenoit, ayant permis aux Portugais de s'y établir, ils s'en mirent en possession, & en firent le principal entrepôt de leur commerce : ce qui attira bientôt dans son port une grande quantité de navires étrangers, venant de la Chine, de la Corée, & même des Indes, En même tems les Japonnois, habitans des Provinces voisines, invités par l'attrait du gain, vinrent s'y établir. Par-là Nagasaki s'accrut considérablement, & devint une des plus florissantes villes du Japon. Dans la suite les Portugais ayant été chassés de l'Empire, & le Cubo ayant enlevé au Prince d'Omura

la souveraineté de Nagasaki, cette ville déchut beaucoup de sa grandeur. Elle est aujourd'hui médiocrement peuplée. Ses habitans sont pour la plûpart artisans, ouvriers, & gens de journée : à quoi l'on peut ajouter un petit nombre de marchands, & de bourgeois aisés. Cependant c'est encore aujourd'hui le rendez-vous commun de tous les navires étrangers, & même le seul port qui soit ouvert aux négocians qui ont la permission de commercer au Japon : cela jette beaucoup d'argent dans le pays, très-stérile par lui-même, & qui seroit hors d'état de subsister sans cette ressource. Le port de Nagasaki est très-bon, mais de difficile accès, à cause des bancs de sable, des bas fonds & des rochers qui se trouvent à l'entrée. Le long du havre on a élevé plusieurs bastions pour le défendre. La ville est ouverte, c'est-à-dire, sans murailles, sans fortifications, & sans château. Les rues sont étroites & irrégulieres : le terrein est si inégal qu'il faut presque toujours monter ou descendre. Les édifices les plus remarquables de Nagasaki sont 1°. les *Janagura* : ce sont des especes d'arsenaux, où l'on garde quelques jonques impériales, ou

vaisseaux de guerre, avec tous leurs agrès. 2°. Le *Ten-siogura*, ou magasin à poudre. 3°. Les Palais des deux Gouverneurs, qui résident toujours à Nangasaki. Ces Palais occupent un terrein considérable, & dominent toute la ville. Ils sont propres, & ils se ressemblent parfaitement pour l'architecture. On y entre par des portes fortifiées & bien gardées.

On ne permet point aux étrangers de demeurer dans la ville. Les Hollandois, seul peuple de l'Europe qui ait le privilége de commercer au Japon, habitent dans une petite Isle, située dans le port, & qui touche presque à la ville. On l'appelle *De-sima*, ou l'Isle de *Dé*. Les Chinois, & les autres négocians Asiatiques qui commercent sous le même nom (car de tous les peuples de l'Asie il n'y a proprement que les Chinois à qui l'entrée du Japon soit permise), les Chinois ont leur comptoir & leurs habitations derriere la ville, sur une éminence située au Midi. Leur demeure est entourée d'une muraille, & ils ne peuvent sortir de cette enceinte sans une permission particuliere des Magistrats.

Il y a un quartier de la ville, ap-

pellé *Kasiematz*, c'est-à-dire, le quartier des filles de joye. Il contient plusieurs jolies maisons, qui appartiennent à divers particuliers de la ville, & toutes habitées par des coutisanes. C'est-là que les pauvres gens envoyent & placent pour un tems leurs filles, qu'ils destinent à ce genre de vie. Les peres & les meres les amenent aux directeurs de ces maisons de plaisir, où on les reçoit dès l'âge de dix ans. Tel de ces directeurs en a trente dans son sérail. Elles sont logées fort commodément, & l'on a grand soin de leur apprendre à danser, à chanter, à jouer des instrumens, à écrire des lettres : en un mot, on tâche de leur donner toutes sortes de talens. Les vieilles instruisent les jeunes, qui en récompense, les servent comme leurs maîtresses. Le prix qu'on paye à leurs maîtres est depuis un *Maas* * jusqu'à deux *Itzebi* par nuit : il leur est défendu sous des peines séveres de rien exiger au delà. Une de ces filles doit veiller toute la nuit dans une loge qui est contre la porte, pour se livrer à tous ceux qui se présentent, moyennant un maas qu'ils lui donnent. Il est vrai que cette corvée ne regarde que les vieilles ou les plus

* Le *Maas* vaut environ quinze sols de notre monnoye.

ıides, à moins que, pour quelque aute, on n'impose cette pénitence à elles qui sont jeunes & jolies. Ces filles près avoir servi leur tems, peuvent se narier, & n'ont même nulle peine à rouver un parti. On ne leur reproche oint leur vie passée : tout le blâme en etombe avec justice sur leurs peres & ur leurs meres, qui les ont prostituées lans un âge où elles étoient forcées l'obéir. Pour ce qui est des hommes ui se chargent de la direction de ces ieux, ils sont généralement méprisés k abhorrés des honnêtes gens. On les raite au Japon sur le même pied que es tanneurs, dont la profession est fort lécriée ici, parce qu'ils sont chargés l'éxécuter les criminels. On oblige de nême les directeurs des *Kasiematz* d'aider le boureau dans ses fonctions, ou du noins de lui prêter leurs domestiques.

Les manufactures de Negasaki sont noins bonnes que celles de la plûpart les autres villes de l'Empire, excepté our les ouvrages d'orfévrerie, qui s'y ont avec plus de gout & de recherche ue par-tout ailleurs. Les vivres & es marchandises y sont fort cheres, ur-tout pour les étrangers, qui n'ayant oint la permission de s'établir autre

part, sont perpétuellement rançonnés par les gens du pays. Dailleurs le territoire de cette ville est très-pauvre par lui-même. Il fournit si peu de ris, qu'on est obligé d'en faire venir des Provinces voisines; desorte que ce grain, qui est la nourriture ordinaire des Japonnois, est toujours très-cher à Nagasaki. Les jardins & les marais des environs sont un peu moins stériles & produisent une quantité suffisante de fruits, de racines, & de légumes. Les forêts voisines l'entretiennent aussi de bois à bruler, & de gibier. Son havre & ses côtes lui fournissent du poisson, principalement une grande quantité de cancres.

Negasaki, dit Kaempfer, est une ville bruyante. Outre les cris aigus des personnes qui vendent dans les rues des vivres & d'autres marchandises, » Les » ouvriers, qui travaillent à la jour- » née, s'encouragent l'un & l'autre en » proférant un certain ton. Les mate- » lots dans le port mesurent le pro- » grès de leur manœuvre avec un autre » ton fort élevé. Pendant la nuit les gens » du guet, & les soldats qui sont en » faction, soit dans les rues, soit dans » le port, pour montrer leur vigilan-

Kaempfer, Liv. IV. version françoise.

» ce & enseigner les heures de la nuit
» en même tems, battent deux fortes
» piéces de bois l'une contre l'autre.
» Les Chinois y jouent aussi leur rolle,
» & augmentent le bruit, surtout le
» soir, lorsqu'ils brûlent des morceaux
» de papier doré, & les jettent dans la
» Mer, comme une offrande qu'ils font
» à leur Idole *Naatso Bosa*, ou lors-
» qu'ils portent en procession cette
» Idole autour du Temple : ce qu'ils
» font au son des tambours & des cym-
» bales. Mais tout cela est peu de chose
» en comparaison des cris & des cla-
» bauderies des prêtres & des parens des
» agonisans, ou des personnes mortes,
» qui dans les maisons où est le corps
» mort, ou ailleurs, à certains jours
» consacrés à la mémoire du défunt,
» chantent des *Namanda* à haute voix,
» & battent des cloches pour le repos
» de son ame.



CHAPITRE VI.

Des Edifices publics & particuliers des Japonnois.

ARTICLE I.

Des Maisons Japonnoises.

LEs Maisons Japonnoises sont en général basses, étroites, bâties de bois, de chaux, & de terre. Elles n'ont que le rez-de-chaussée, ou tout au plus un petit étage au-dessus, dans lequel on ne loge point, & qui ne sert que de magasin. On ne voit point de fenêtres du côté de la rue, & la façade des maisons bourgeoises n'offre communément à la vûe qu'une porte pratiquée dans le mur. Les maisons d'artisans & de marchands ont outre cela une boutique, où les premiers travaillent à découvert, & où les autres étalent & débitent leurs marchandises. Du haut de la boutique pend une piéce de drap noir, pour se défendre des injures de l'air.

Les toits des maisons sont plats, &

couverts de planches. Quelquefois on met par-dessus une toile noire, qu'on colle avec de la chaux. Ce toit est soutenu par des poutres mises en travers, & ordinairement fort matérielles. Les fréquens tremblemens de terre qui arrivent dans ce pays, ont donné lieu à cette construction : l'expérience ayant appris aux Japonnois, que dans une violente secousse la pression de la partie supérieure de la maison sur l'inférieure qui est plus foible, fait que tout l'édifice résiste davantage. C'est pour la même raison qu'ils font leurs maisons si basses, & qu'ils ne les construisent que de bois ; des bâtimens de pierre, hauts & massis, étant bien plus endommagés des tremblemens, que des maisons basses, & d'une construction plus légere. Tout l'édifice porte communément sur quatre ou six piliers de bois, élevés sur un massif grossier de maçonnerie. Les murs consistent dans des cloisons de bois fort légeres, qu'on enduit d'une terre grasse & luisante, qui se tire des environs d'Osacca. Ces quatre murailles & le toit forment proprement tout l'édifice, qui consiste dans une grande cage semblable à une halle. Les chambres, la cui-

Kaempfer, Liv. V.

ſine, & les autres piéces néceſſaires ne ſont point faites de maçonnerie. Des paravens qu'on arrange de la maniere qu'on veut, ſupléent à ces différentes conſtructions, & forment les divers compartimens de chambres. Ces chambres n'ont communément qu'une muraille ſolide, qui eſt celle de la maiſon même : les autres côtés ſont fermés, comme je l'ai dit, par des paravens, ou par un ſimple treillis. Les ouverrures des fenêtres ſont bouchées par des chaſſis de papier, qui en donnant aſſez de jour aux appartemens, les garantiſſent des injures de l'air. Quelqueſois on y ajoute des volets poſtiches, qu'on applique pendant la nuit, & qu'on retire lorſque le jour eſt venu. Quand on veut rafraîchir l'air d'une maiſon, on ôte tous les paravens, & l'on ouvre toutes les fenêtres : ce qui donne un libre paſſage à l'air dans une étendue aſſez vaſte : d'où il arrive, dit Kaempfer, que les Maiſons Japonnoiſes ſont en général beaucoup plus ſaines que les nôtres.

Les planchers ſont un peu élevés au-deſſus du rez-de-chauſſée. On les conſtruit de planches de cédre ou de ſapin, ſur leſquelles on étend des nattes. Les

plafonds sont construits de la même matiere. On a coutume d'y coller des papiers dorés ou argentés. Les nattes dont on couvre les planchers sont souvent ornées de riches bordures, comme de franges, ou d'une lisiere bordée. Quelquefois on les rembourre de laine, de coton, ou d'autre matiere semblable. Pour ne point gâter les nattes qui couvrent le plancher, on quitte les sandales lorsqu'on veut s'y asseoir ; & on les laisse à la porte de l'appartement. Les Japonnois couchent sur ces mêmes nattes, sur lesquelles les personnes riches étendent de magnifiques tapis. Ils se servent pour oreiller d'une machine de bois presque quarrée, creuse, & composée de six ais fort minces, joints justement, & faciles à mouvoir, de maniere qu'on tourne cette machine du côté qu'on veut. L'intérieur de la maison, les fenêtres, les portes, l'escalier, s'il y en a un, sont peints & vernissés : tout cela est d'une propreté admirable. C'est le principal ornement de ces maisons, qui n'ont rien de remarquable du côté de l'architecture. On n'y voit d'ailleurs ni bancs, ni chaises, ni lits, ni aucune autre commodité de ce genre ; la coutume des Japon-

nois, comme de la plûpart des autres peuples de l'Asie, étant de s'asseoir à terre, les jambes croisées. Tous les meubles consistent dans des nattes, des tapis, des paravens, des cabinets ou coffres de divers genres, & surtout en deux espéces d'armoires, dont l'une s'appelle *Tokko*, & l'autre *Tokkivari*: à quoi l'on peut ajouter le *Miseratsié*, qui est plutôt une curiosité qu'un meuble.

Le *Tokko* est un coffre qui n'a guère qu'un pied de haut sur deux de largeur. On le place toujours contre la muraille solide de la chambre: on étend tout près de ce coffre deux beaux tapis l'un sur l'autre, au-dessus de la natte ordinaire qui couvre le plancher. C'est-là que l'on fait asseoir les personnes que l'on veut traiter avec distinction, cette place étant regardée comme la plus honorable de l'appartement.

Le *Tokkivari* est une armoire à plusieurs compartimens, formés par des tablettes qu'on range l'une sur l'autre dans un ordre assez bien entendu. C'est dans un de ces compartimens que les Japonnois conservent précieusement le livre de la loi, qu'ils n'exposent jamais à la vûe des étrangers, &

qu'ils ſe gardent bien de laiſſer traîner dans leurs chambres. Les autres tablettes ſervent à diverſes uſages. On y met des livres, des papiers, une écritoire, &c.

Les *Miſeratſié* ſont des curioſités de divers genres, dont les Japonnois font beaucoup de cas. Il y en a quelques-unes qui ne ſont pas indignes de l'attention des voyageurs. Tantôt c'eſt un grand papier, dont les bords ſont ornés d'un tiſſu de broderie, & ſur lequel un peintre habile a tracé en trois ou quatre coups de pinceau l'image d'un homme, des oiſeaux, des fleurs, un payſage, ou d'autres objets pareils. On pend ces papiers au-deſſus du Tokko, contre la muraille ſolide, qui pour l'ordinaire eſt dénuée de tout autre ornement. Quelquefois c'eſt une caſſolette d'airain ou de cuivre, d'un beau travail, repréſentant un lion, un dragon, un oiſeau de proye, ou quelque autre animal. On la conſerve précieuſement dans le *Tokkivari*. Souvent le *Miſeratſié* n'eſt qu'une production naturelle, mais ſinguliere dans ſon eſpéce, comme un morceau de bois, ou de marbre, dont les veines repréſentent quelque objet ſenſible. On le

pend en quelque coin de la chambre. Kaempfer vit dans une fameuse hôtellerie une cruche de terre de Cologne, semblable à celle dont on se sert pour transporter des eaux de Spa. On la montroit aux curieux, comme une piéce fort extraordinaire, quoiqu'elle fût remplie de fentes & de crevasses, qu'on avoit soigneusement bouchées.

Tous les meubles dont je viens de parler servent d'ornement à la principale chambre, qui est ordinairement sur le derriere de la maison. Les autres sont moins ornées, à proportion qu'elles s'éloignent du principal appartement. Il y en a une où l'on fait la cuisine, & où l'on tient la vaisselle, les porcelaines, & les autres ustenciles, rangés avec beaucoup d'ordre. Leurs plats sont d'un bois fort mince, enduit d'un beau vernis tirant sur le rouge foncé. On les lave dans l'eau chaude, comme des vases de métal ou de terre, & leur vernis est si bon, qu'ils conservent pendant plusieurs années tout leur lustre, quoiqu'on s'en serve journellement.

L'usage des cheminées n'est point connu au Japon. Dans les cuisines il y a un grand fourneau dont la fumée s'évapore par une grande ouverture

pratiquée

pratiquée dans le plafond. Dans les chambres il y a au milieu du parquet une ouverture pareille, revêtue de maçonnerie : on la remplit de braiſe lorſqu'on veut ſe chauffer. Quelquefois on poſe au-deſſus du foyer une table baſſe, ſur laquelle on étend un grand tapis dont les aſſiſtans, rangés en cercle, ſe couvrent les jambes & les cuiſſes. Dans les chambres où il n'y a point de foyer, on ſe ſert de pots de cuivre ou de terre, qu'on remplit de braiſe ou de cendre chaude.

Les latrines ſont toujours bâties ſur le derriere de la maiſon, au fond de la cour. L'ouverture de la foſſe eſt au niveau du plancher, ſans ſiége, oblongue & étroite, pour qu'on puiſſe s'y accroupir ſans danger. Le fond eſt rempli de paille hachée, afin que les ordures s'y perdent promptement, & que leur vapeur s'éleve moins. A côté de la porte, en-dehors, il y a un baſſin de pierre, rempli d'eau, pour ſe laver les mains en ſortant.

Derriere la maiſon il y a une cour de décharge, où l'on ménage ordinairement un petit terrein, pour y ſemer des fleurs, ou des plantes utiles, qu'on cultive avec grand ſoin. Je donnerai

bientôt une deſcription particuliere de ces jardins. Au fond de la cour il y a une chambre de bains, & quelquefois une autre ſalle voûtée, avec de bonnes murailles de pierre ou de terre graſſe, pour y tranſporter en cas d'incendie les effets les plus précieux. Dans la ſalle des bains il y a deux cuves, l'une pour l'eau chaude, & l'autre pour l'eau froide. Tout près de-là eſt une étuve, qui conſiſte dans une eſpece de caveau, haut de trois ou quatre pieds. Ce caveau eſt adoſſé à la chambre des bains, & y communique par une petite ouverture, par laquelle on ſe gliſſe dans l'étuve. Le plancher de cette chambre chaude n'eſt formé que de l'aſſemblage de pluſieurs lattes, éloignées l'une de l'autre d'un pouce ou deux, pour donner un libre paſſage à la vapeur qui s'éleve du fond, au moyen d'une fournaiſe pratiquée ſous l'étuve. Les Japonnois vont preſque tous les jours au bain ou à l'étuve, par principe de propreté & de ſanté.

ARTICLE II.

Maiſons des Grands : Palais des Gouverneurs.

JE n'ai parlé juſqu'ici que des maiſons des particuliers, qui, comme on le voit, n'ont de remarquable qu'une grande propreté, & une diſtribution aſſez commode. Les maiſons des Grands ont de vaſtes appartemens, des cours ſpacieuſes, de magnifiques portes, précédées de perrons de bois d'une belle ſtructure, & proprement verniſſés. Le P. Charlevoix nous apprend que pluſieurs de ces Palais ſont bâtis dans un goût d'architecture qui differe peu de la conſtruction de nos Hôtels. Il cite à ce ſujet le témoignage du P. Almeyda, Miſſionnaire Jéſuite, qui dans un voyage qu'il fit à *Nara*, ville ſituée à une journée de Meaco, fut frappé de la beauté des édifices qu'il vit dans ce lieu. Daxandono, qui en étoit Seigneur, & pluſieurs autres Gentilshommes, avoient bâti dans la ville de fort belles maiſons à pluſieurs étages. Les plafonds étoient fort minces, mais d'une grande propreté. Les tuiles dont ils étoient couverts, avoient deux

doigts d'épaiſſeur : le fond étoit d'un très-beau noir, orné de pluſieurs figures. Almeyda remarque que les couleurs qu'on répand ſur ces tuiles, conſervent leur éclat plus de cinquante ans. Il obſerve auſſi que dans le mortier qu'on employoit communément à Nara, ce n'étoit pas du ſable qu'on mêloit avec la chaux, mais une eſpece de papier fort blanc. » Les dedans des » plus belles maiſons étoient boiſés & » lambriſſés de cédre, & les pieces » en étoient unies avec tant d'art qu'on » n'en appercevoit pas les jointures. On » voyoit par tout des bas-reliefs de » même matiere, qui repréſentoient les » plus beaux traits de l'hiſtoire du Japon, & le tout étoit varié par des » compartimens, où l'or & le vernis » n'étoient point épargnés. Mais rien » n'étoit comparable au travail des colonnes : elles étoient auſſi de cédre. » Les baſes & les chapiteaux étoient de » cuivre doré, & l'on avoit ſculpté ſur » les colonnes des feuillages & des » fleurs, qui faiſoient un très bel effet. » Ce qui ſurprit davantage Almeyda, » ce fut un petit cabinet qu'on lui fit » voir : il avoit quatre braſſes & demie » en quarré, & il étoit fait d'un bois

Almeyda cité par le P. Charlevoix, *ibid.*

» précieux, de couleur de safran, ondé » & nuancé avec des couleurs si vives, » qu'il ne put se persuader qu'elles fussent naturelles. L'*aménité* des jardins » répondoit parfaitement à cette ma- » gnificence : il ne se pouvoit rien voir » de plus délicieux, & l'odorat n'y étoit » pas moins charmé que la vûe. »

Les Palais où les Princes & les Grands de l'Empire résident, soit dans leurs Etats héréditaires, soit dans leurs Gouvernemens, ressemblent à des citadelles, & occupent un fort grand terrein. Ils sont ordinairement situés à l'extrémité des villes, fermés d'une triple enceinte de murailles. C'est dans l'enceinte la plus intérieure qu'est l'habitation du Prince ou du Gouverneur. On l'appelle *Ton-mas*, c'est-à-dire, le véritable, ou le principal château. Ce bâtiment consiste dans une Tour quarrée, construite de pierres polies, & d'une grande blancheur. Elle est à trois étages, & son élévation est telle qu'elle domine tous les autres bâtimens du château. Chaque étage est surmonté d'un petit toît, qui embrasse toute sa circonférence, en forme de couronnement. L'enceinte suivante, qu'on appelle *Nin-mas*, ou second château, sert

Raempfer, *ubi supra.*

de logement aux Gentilshommes, aux Secrétaires, & aux autres principaux Officiers. La troisieme se nomme *Soto-gamei*, ou forteresse extérieure, & quelquefois *Ninno-mas*, c'est-à-dire, troisieme château. C'est-là que sont logés les soldats de la garde, les domestiques subalternes, & d'autres gens attachés au service du Prince. Tout le monde peut entrer dans cette enceinte, qui est la plus vaste, & la plus peuplée. Il y a pour l'ordinaire hors de ces châteaux une grande esplanade pour le rendez-vous & pour l'éxercice des troupes. Ces châteaux spacieux, bâtis ordinairement sur quelque éminence, ou sur le bord d'une riviere, & si considérables par la hauteur de leurs murailles, par leurs bastions, & par leurs tours, forment de loin une perspective superbe.

Les espaces vuides qui se trouvent dans les enceintes dont j'ai parlé, surtout dans la seconde, se cultivent avec soin. On y seme du ris & d'autres grains, & l'on a coutume d'y pratiquer des jardins, dont la forme est assez singuliere. Ces jardins, que les Japonnois appellent *Tsuboo*, mot qui dans leur langue signifie cîterne, ressemblent en effet à un réservoir profond,

environné de murailles. Leur plan eſt quarré, & ils ſont en général fort petits, puiſqu'au rapport de Kaempfer, un *Tſuboo* qui a trente pieds en quarré, paſſe au Japon pour un grand jardin. La terre eſt couverte de gravier, & de pierres rondes de différente couleur, qu'on prend dans les rivieres, ou ſur le bord de la mer. On les lave, & on les arrange par lits ſuivant leur eſpece. Les plus gros cailloux occupent le milieu du terrein, & forment un ſentier ſur lequel on peut marcher, ſans fouler les autres pierres. Il y a quelques compartimens de fleurs, plantées pêle-mêle, avec une confuſion apparente, qui ne laiſſe pas d'avoir ſon agrément. Dans un coin du jardin on éleve une colline artificielle, ou un rocher, orné d'oiſeaux & d'inſectes d'airain, artiſtement diſpoſés. Un ruiſſeau ſe précipite du haut de la colline, & quelquefois on y voit d'autres pieces d'eau, remplies de poiſſons, & bordées de gaſons, ou de fleurs. Le ſommet eſt ordinairement couronné par un petit temple, accompagné d'un boſquet. En un mot, on y trouve en petit preſque toutes les choſes qui contribuent à l'embelliſſement de nos plus ſuperbes jardins.

ARTICLE III.
Des Temples.

LEs Temples des Japonnois different entre eux pour l'architecture, & même pour le nom, suivant les Divinités qu'on y adore. Ceux qu'on a dédiés aux *Cami*, ou Esprits immortels, qui sont les anciens Dieux du pays, s'appellent *Mia*, c'est-à-dire, demeure des Ames: les Temples consacrés aux Idoles étrangeres, dont le culte est plus moderne, s'appellent *Tira*. Je parlerai ailleurs de la différence de ces deux Religions : je me borne ici à la description de leurs Temples.

Les *Tira* sont les plus remarquables. Ces édifices ont beaucoup de ressemblance avec les Pagodes des Chinois, c'est-à-dire, qu'ils consistent la plûpart dans une grande Tour, terminée en dôme, & bâtie sur un massif de briques, haut de dix à douze pieds, & assez large pour former une terrasse aux environs du *Tira*. Une balustrade regne autour, & dans l'épaisseur du massif on pratique plusieurs arcades, qui conduisent dans l'intérieur du Temple.

Les toits font en faillie, & à pans retrouffés. Une grande falle fert de Temple : elle n'a point de fenêtres, & elle ne tire le jour que de fes portiques. On y voit une infinité de niches, creufées dans l'épaiffeur des murs, & remplies d'Idoles. Au milieu eft un autel ifolé, ordinairement très-riche, fur lequel on voit une ou plufieurs Idoles dorées, d'une figure monftrueufe. Au-devant eft un grand chandelier à plufieurs branches, où l'on allume des bougies qui répandent une odeur agréable. On monte au dôme par un petit efcalier pratiqué dans l'épaiffeur de la muraille.

La plûpart des Tira font bâtis fur des éminences, dans une fituation riante & commode : les Prêtres du pays ont eu l'habileté de perfuader au peuple, que les Dieux fe plaifent fingulierement dans les lieux de cette nature. Souvent on y arrive par de larges allées, plantées d'un double rang de cédres ou de fapins, dont les têtes fe joignent, & forment un ombrage impénétrable aux rayons du foleil. Vers le milieu de l'avenue le terrein s'éleve peu à peu, & fouvent elle fe termine par un bel efcalier de pierre,

Hiftoire du Japon du P. Charlevoix, Liv. III.

pratiqué dans toute sa largeur. Quelquefois on trouve-là plusieurs portiques, qu'il faut traverser successivement avant que d'entrer dans le Temple. Ces portiques sont construits sur des terrasses environnées de balustrades, & l'on monte de l'un à l'autre par des escaliers d'une belle proportion, au haut desquels on voit souvent des figures colossales, soit de dieux, soit d'animaux. Quelquefois au lieu de ces portiques, il y a deux rangs de piliers isolés, construits de pierres. Chaque pillier soutient une lanterne de métal doré, ou de bois noir, avec des ornemens de pareil métal. Ces lanternes s'allument toutes les nuits : elles sont surmontées d'un chapiteau de pierre, assez profond pour les défendre des injures de l'air. On en compte quelquefois jusqu'à cinquante aux environs d'un seul Temple : les noms de ceux qui les ont fondées sont écrits en lettres d'or sur les pilliers qui les soutiennent. L'intérieur des Temples est à proportion de la même magnificence. L'or & le vernis y éclatent de toutes parts : on en voit plusieurs dont les murailles sont peintes d'un beau rouge, & enduites d'un vernis, qui les rend

polies comme une glace. Des colonnes de cédre, d'une hauteur prodigieuse, & d'un diamétre proportionné à leur élévation, soutiennent l'édifice : elles sont peintes de la même maniere. Le P. Almeyda vit à Nara un Temple, *Ibid.*
dont les colonnes avoient couté chacune cinq mille écus d'or : cela étoit marqué dans les Archives du *Tira*. Ce Missionnaire vit dans le même lieu plusieurs autres Temples, & par tout il remarqua une magnificence, qu'il ne pouvoit se lasser d'admirer. Le *Daiboas* surtout attira ses regards : c'étoit un Temple fameux, consacré au Dieu Siaka. On y entroit par trois portes paralleles, qui décoroient sa façade, & qui étoient fort élevées. Le temple étoit environné d'un portique, dont tous les côtés avoient soixante toises de long. Le Tira n'en avoit que quarante dans sa longueur, & trente dans sa largeur. Les degrés pour y monter, & tout le pavé, étoient de grandes pierres quarrées. En entrant par la porte du milieu, on voyoit d'abord deux statues colossales, placées en face de cette porte : il y avoit sur la même ligne deux autres figures, une de chaque côté. Ces statues avoient soixante

& dix pieds de haut. Au milieu du Temple on voyoit le Dieu Siaka, entre deux autres Divinités. La ſtatue de Siaka étoit de cuivre : elle avoit, ſelon le P. Almeyda, *quatorze aunes de large* *, les deux autres *n'en avoient que neuf*, & elles étoient de bois doré. Il y avoit derriere ces figures deux autres ſtatues, ſemblables aux figures coloſſales de la porte. Une tribune regnoit de chaque côté, dans toute la longueur du Temple : on y entroit par quatre portes, & chacun de ſes côtés étoit diviſé en deux chambres : dont les murs n'avoient que deux toiſes d'élévation. Une petite galerie, l'arge d'un peu plus de deux pieds, environnoit ces tribunes. Le plafond du Temple étoit ſoutenu de quatre vingt-dixhuit colonnes, toutes de cédre, & qui avoient trois toiſes & demie de circonférence.

Ibid

* Il a ſans doute voulu dire de circonférence.

Mais ce récit du P. Almeyda n'eſt rien en comparaiſon de ce que le Pere Charlevoix rapporte d'un autre Miſſionnaire Jéſuite, nommé le P. Frocez qui à quatre lieues de Meaco vit un Temple dont la longueur étoit de *ſept cens quarante toiſes*, ou de quatre mille trois cens quarante pieds : c'eſt-à-dire,

Ibid. pag. 310. & ſuiv.

que ce Temple étoit sept ou huit fois aussi vaste que l'Eglise de S. Pierre de Rome, qui n'a pas cent toises de long.

A l'entrée du Temple on appercevoit la statue d'Amida : ce Dieu étoit assis, sans barbe au menton, la tête rase, & les oreilles percées : quantité de petites clochettes lui pendoient sur la tête : il y avoit autour de lui trente figures, dont les unes représentoient des soldats, d'autres des Ethiopiens, de vieilles femmes, & des démons. Les deux côtés du Temple s'élevoient en amphitéatre, & l'on y montoit par des dégrés qui regnoient dans toute la longueur de l'édifice. Sur ces dégrés étoient rangées en belle ordre *mille statues*, cinq cens de chaque côté : les statues, les clochettes qui pendoient au-dessus, & les chaînes qui soutenoient les clochettes étoient *d'or fin*. Il est difficile de ne pas soupçonner de beaucoup d'exagération tous ces récits, & je dirai, pour ma décharge, que je suis fort éloigné d'en garantir la certitude.

Dans le voisinage des *Tira*, surtout de ceux qui sont les plus fréquentés, il y a ordinairement de superbes Monasteres, peuplés par les Bonzes, ou par les autres Ministres qui desservent ces

Temples. Ces bâtimens ſont très-vaſtes, & renferment quelquefois deux cens cellules, & grand nombre d'autres piéces deſtinées à divers uſages. Il y a un lieu pour manger, des ſalles de bains, une cuiſine très-propre, une piéce qui ſert de Bibliothéque. On y voit des jardins, des ſources d'eau vive; un bois aux environs, & des promenades délicieuſes: enſorte que ces hommes qui font profeſſion de renoncer aux plaiſirs de ce monde, jouiſſent en effet de toutes les aiſes & de toutes les commodités de la vie.

Kaempfer, *Ibid.*

Les *Mia*, qui, comme je l'ai dit, ſont des ſanctuaires conſacrés aux anciens Dieux du pays, n'ont rien qui approche de la magnificence des Temples dont je viens de parler. Ce ſont des chapelles fort ſimples, & fort petites, ordinairement quarrées, & bâties de bois. Leur hauteur n'excéde guère quinze ou ſeize pieds, & leur largeur n'eſt pas plus grande. Ils ſont communément élevés au-deſſus du rez-dechauſſée d'environ trois pieds, ou un peu plus, & ils ſont ſoutenus par des pilliers de cédre ou de ſapin. Autour du *Mia* regne une petite galerie, où l'on monte par quelques dégrés. Le toit eſt

couvert de planches, & quelquefois de pierres quarrées, & peu épaiſſes. Il déborde conſidérablement le corps de l'édifice, & de cette maniere il couvre la petite galerie qui régne autour du Temple. Il eſt recourbé, & ſoutenu d'une forêt de poutres qui s'avancent en ſaillie, & dont l'aſſemblage a quelque choſe de ſingulier. Le Mia n'a point de porte : on n'y voit qu'une ou deux fenêtres, pratiquées dans ſa façade : les autres côtés ſont exactement fermés. Les fenêtres ſont grillées, & aſſez baſſes pour qu'on puiſſe découvrir l'intérieur du Temple. C'eſt-là que ſe proſternent les perſonnes qui viennent faire leurs dévotions. On ſuſpend au plafond quantité de bandes de papier blanc, coupé fort menu : ſymbole, dit-on de la pureté du lieu. Il y a au milieu du Temple un grand miroir, autre ſymbole, qui apprend aux adorateurs du *Cami*, que comme ils voyent diſtinctement dans cette glace toutes les taches de leur viſage, ainſi toutes les ſouillures de leur ame paroiſſent à découvert aux yeux de la Divinité. C'eſt là tout ce qui s'offre à la vûe dans l'intérieur des *Mia*, où il eſt fort rare qu'on place des Idoles. Cependant,

lorſque le Cami, auquel le Temple eſt conſacré, a fait quelque miracle éclatant, il arrive quelquefois qu'on lui bâtit une eſpece de châſſe, dans laquelle on enferme ſa ſtatue, ou même ſes oſſemens, ſes habits, & ſes autres reliques. Cette châſſe eſt placée au plus haut du Temple, & ne ſe découvre que tous les cent ans. Il y a des *Mia* un peu plus grands que ceux que je viens de décrire. Ils ont un veſtibule d'entrée, & outre cela deux petites chambres, une de chaque côté du veſtibule, où les Prêtres du Temple ſe tiennent aſſis, & reçoivent les offrandes & les vœux du peuple. Ce veſtibule & les deux chambres voiſines ſont ordinairement chargés de *Jemma*, c'eſt-à-dire, de dons préſentés au Cami, en conſéquence de quelque vœu. On y voit des cimeterres, des repréſentations de navire, & d'autres objets de cette nature, A côté de tous les *Mia*, il y a un coffre de bois, ou tronc, pour reçevoir les aumônes. On y trouve auſſi une cloche plate, d'où pend une corde, pleine de nœuds. Ceux qui viennent offrir leurs prieres ſonnent la cloche, pour avertir le Dieu de leur arrivée. A quelque diſtance eſt un baſſin de

pierre, rempli d'eau, afin que ceux qui vont faire leurs dévotions puissent s'y laver. La plûpart des *Mia* sont situés dans des lieux solitaires, mais agréables. On les bâtit ordinairement dans les bois ou sur le penchant d'une colline, où l'on monte par des marches de pierre. Une longue & large avenue, formée par deux rangs de beaux cyprès, ou de cédres, conduit au *Mia*. A l'entrée de cette avenue, il y a pour l'ordinaire un portail, dont l'architecture est fort simple. Deux colonnes de pierre ou de bois soutiennent deux poutres posées à quelque distance l'une de l'autre. La plus haute, qui porte sur l'extrémité des colonnes, est un peu recourbée. La plus basse est platte : elle est placée au-dessous de la corniche. Entre ces deux poutres il y a une table quarrée, ordinairement de pierre, où l'on écrit en lettres d'or le nom du Dieu à qui le *Mia* est consacré.

Il y a dans tout l'Empire une quantité prodigieuse de Temples des deux espéces dont je viens de parler. J'ai déja remarqué que dans Meaco seul on en compte près de quatre mille, desservis par quarante mille Prêtres.

ARTICLE IV.

Ponts, chemins : maniere de voyager des Japonnois : leurs voitures d'eau.

Les Japonnois dans la construction de leurs Ponts n'employent guère d'autres matériaux que le bois. Ils se servent principalement du cédre, qui est fort commun dans le pays. Ces Ponts sont bâtis fort solidement, & on les entretient avec tant de soin qu'ils ont toujours un air de propreté & même de nouveauté. Il y a des deux côtés des parapets, revêtus par intervalle de balustrades, éloignées d'une toise l'une de l'autre. Les plus considérables, soit par leur structure, soit par leur longueur sont 1°. le Pont de *Setanobas*, sur la riviere appellée *Jedogawa*, dans la Province d'*Oomi*. Il est interrompu par une Isle, qui le coupe en deux portions inégales. La premiere n'a que trente-six toises de longueur : l'autre en a quatre-vingt seize. 2°. Celui de *Jasagibas* : il est situé dans la Province de *Mikawa*, & sa longueur est de deux cens huit toises. 3°. Celui de *Josidanobas*, situé dans la même Province,

& long de cent vingt toises. 4°. *Niponbas*, ou le Pont de Nipon est construit à Jedo, & de ce lieu, comme d'un centre commun, on mesure toutes les distances de l'Empire.

Ces distances sont divisées en milles géométriques, qui commencent, comme on vient de dire, au grand Pont de Jedo. Chaque mille est marqué par deux petites buttes, élevées des deux côtés du chemin, & sur chacune desquelles on plante un arbre. Outre cela, à l'extrémité de chaque district, & de chaque Province, il y a une colonne de bois ou de pierre, placée dans le grand chemin, avec une inscription qui apprend aux voyageurs le nom & la distance des Provinces & des villes voisines.

Les lieues, ou milles du Japon sont d'une longueur inégale, selon la distance plus ou moins grande des petites buttes qui servent à les déterminer. Les grandes lieues sont de trois mille toises, ou d'une heure de chemin à cheval. Les lieues communes n'ont que deux mille cent soixante toises, & un homme à cheval peut en faire une en trois quarts d'heure. Les lieues de Mer n'ont point de mesure bien fixe : mais en général elles sont beaucoup plus

courtes que les lieues de terre.

Dans les grandes routes, il y a de chaque côté un rang de ſapins bien alignés, qui rendent les chemins auſſi agréables que commodes, ſurtout dans les chaleurs de l'été. On a ſoin de les border d'un foſſé, pour l'écoulement des eaux : on y ajoute des digues dans les lieux où les inondations ſeroient à craindre. Les payſans de chaque diſtrict ſont chargés de les entretenir & de les nettoyer : à quoi ils ſe portent ſans peine, ramaſſant avec empreſſement les pommes, les branches, & les feuilles qui tombent des ſapins, pour les brûler; ainſi que la fiente des animaux, & en général toute ſortes d'immondices, dont ils ſe ſervent pour fumer leurs terres. Ils entaſſent ces immondices dans de grandes cuves, placées en terre à fleur du chemin, & qui n'étant point couvertes, exhalent au loin une grande puanteur. Quand quelque Seigneur voyage, on a ſoin de balayer les chemins un moment avant qu'il paſſe; & quelques jours avant ſon arrivée on apporte des monceaux de ſable, de diſtance en diſtance, ſoit pour applanir ces chemins, ſoit pour les ſécher en cas de pluye. De trois en trois

milles, il y a des grottes, couvertes d'un feuillage épais, & destinées à servir de retraites aux grands Seigneurs qui voyagent : car il n'y a que les personnes de la premiere qualité qui ayent le droit de s'arrêter dans ces grottes. Ces sortes de personnes, obligées par état de se rendre au moins une fois l'année à la Cour, pour prêter serment à l'Empereur, voyagent avec une pompe & une magnificence dont on voit ailleurs peu d'exemples. Leur suite est quelquefois si nombreuse qu'elle occupe un espace de plusieurs lieues. Tel *Daimio*, ou petit Roi au Japon, est accompagné de près de vingt mille hommes. D'autres ont un cortége de dix mille domestiques. Les seuls gouverneurs des villes impériales ont souvent une suite de trois ou quatre cens personnes. Quelquefois les plus grands villages ne suffisent pas pour loger tout le cortége d'un *Daimio*, & l'on est obligé de le distribuer par bandes dans les lieux voisins. Les Seigneurs, une semaine ou deux avant leur arivée, envoyent leurs fouriers dans tous les lieux où ils doivent passer. Pour cela on éleve à l'entrée & à la sortie de ces endroits de petites planches, suspendues à de

longues perches de Bambou, ſurleſquelles on marque le jour de l'arrivée du Daimio, & s'il doit dîner, ou ſéjourner dans le lieu. C'eſt une choſe tout-à-fait curieuſe & digne d'admiration, dit Kaempfer, que de voir le nombre prodigieux d'équipages, de chevaux, de gens de livrée, de Pages, de Gentilshommes, & d'Officiers de toute eſpéce, qui compoſent le cortége d'un Prince. Les uns portent des cimeterres, des arcs & des fléches, des armes à feu, & de grandes piques, garnies par le haut de touffes de plumes, ou de quelques autres ornemens particuliers. D'autres ſoutiennent des caiſſes vernies, des corbeilles, de grands paniers, & des coffres de toute eſpéce pareillement vernis, ſur leſquels ſont les armes du Prince, & qui contiennent la partie la plus précieuſe de ſon bagage. Le Prince eſt aſſis dans un magnifique palanquin, porté par quatre ou huit hommes, vêtus d'une livrée riche, & qui ſont relevés de tems en tems par d'autres porteurs dont le palanquin eſt toujours environné. Un ou deux Gentilshommes ſe tiennent à chaque portiere, pour donner au Prince les choſes dont il a beſoin, & pour le

ſoutenir lorſqu'il veut deſcendre du palanquin. Un autre Gentilhomme porte devant lui un *Sombreiro* ou paraſol, couvert de velours noir. Tout le cortége marche dans un ordre admirable, avec une gravité infinie & un profond ſilence. Lorſqu'on entre dans quelque ville, ou dans un bourg conſidérable, ou lorſqu'on rencontre le cortége de quelqu'autre Prince, les Pages, les porteurs de piques, les portefaix, & en général tous les gens de livrée, changent leur allure, & commencent une eſpéce de danſe bouffonne, accompagnée de geſtes qui nous paroîtroient fort biſarres, mais auxquels le préjugé de la nation a attaché une telle idée de gravité, que cette cérémonie paſſe pour un devoir indiſpenſable parmi les gens de qualité. A chaque pas qu'ils font ils jettent un pied en arriere, puis le relevent à la hauteur du dos qu'ils inclinent, étendant auſſi loin qu'ils peuvent les bras du côté oppoſé, dans l'attitude d'une perſonne qui nage : en même tems ils branlent la tête, ils agitent leurs bras, leurs piques, leurs paniers, & généralement toutes les choſes qu'ils portent.

Pour la commodité des voyageurs,

il y a dans tout l'Empire des postes, qui ne sont qu'à un mille & demi l'une de l'autre, ou tout au plus à la distance de quatre. Le prix des chevaux y est taxé, non-seulement suivant la distance des lieux, mais selon que les chemins sont bons ou mauvais, & que les fourages sont plus ou moins chers dans chaque canton : police très-sage, & qui devroit s'observer par tout. Un *Norikaki*, c'est-à-dire, un cheval de poste, portant un cavalier & son bagage, coute ordinairement par mille, trente-trois *Senni*, c'est-à-dire, environ huit sols de notre monnoie. Un *Karasfiri*, ou cheval de main, qui n'est chargé d'aucun bagage, se paye vingt-cinq *Senni*. Dans toutes les postes il y a des couriers établis pour porter les Edits, les lettres, & généralement toutes les dépêches de l'Empereur. Ces dépêches sont enfermées dans une petite boëte, proprement vernie, & scellée du sceau de l'Empire. Le courier la porte sur ses épaules, au bout d'un petit bâton. En ces occasions, on fait toujours partir deux messagers qui courent ensemble, afin que s'il arrive quelqu'accident à celui qui porte la boëte : l'autre prenne sa place, & remette le paquet à la

premiere

premiere poste. Tous les voyageurs, de quelque rang qu'ils soient, doivent se détourner de leur chemin, & laisser un passage libre à ces couriers, qui ont soin d'avertir les passans par une petite cloche qu'ils portent toujours avec eux, & qu'ils sonnent à une distance convenable. Les postes appartiennent en propre au Seigneur de chaque district. On y trouve non-seulement des chevaux, mais des valets de louage, des guides, & des porteurs de *Cangos*, & de *Norimons*, qui sont des chaises de voyage, dont on se sert aussi dans les villes. Kaempfer, Liv. V. ch. 1.

Le *Norimon* est une caisse quarrée, un peu oblongue, & assez grande pour qu'une personne puisse y être assise & même couchée commodément. Il est fermé de toutes parts par un treillis de cannes de bambou proprement entrelassées, & quelquefois vernies. Il y a de chaque côté une petite porte brisée, & assez ordinairement une petite fenêtre devant & derriere. Cette chaise est portée par deux, quatre, ou huit hommes, suivant la qualité des personnes. Si c'est le Norimon d'un Prince, ou d'un Gouverneur de Province, les porteurs soutiennent les bâtons avec leurs mains : si c'est celui d'un particu-

lier, ils le portent ſur leurs épaules. Ces bâtons ſont creux & bien travaillés. Ils ſont faits de quatre petits ais fort minces, joints proprement en forme d'arc, & beaucoup plus légers qu'ils ne le paroiſſent. Leur groſſeur & leur longueur ſont déterminées par les loix, ſelon le rang & la qualité des maîtres. Ceux qui ont à leur Norimon des bâtons plus larges ou plus longs qu'il ne leur appartient, s'expoſent à la cenſure des Magiſtrats, & quelquefois à l'amende. Néanmoins ce réglement ne concerne point les Dames, dont le luxe eſt toujours plus difficile à réprimer que celui des hommes.

Les *Cangos* ſont d'une ſtructure plus ſimple & plus légere, & l'on s'en ſert ordinairement dans les voyages. Cette voiture a la forme d'une hotte, d'où lui vient le nom de *Cango*, qui en Japonnois ſignifie panier. Elle eſt beaucoup plus petite que le Norimon : ſes bâtons ſont maſſifs, ſolides, tout d'une piece, ordinairement quarrés, & attachés en travers à la partie ſupérieure de la chaiſe, & quelquefois à la partie inférieure. Les Cangos qui ſervent pour les voyages ſont ſi courts & ſi bas, qu'on eſt obligé de s'y tenir courbé & les jam-

bes croisées. On passe avec ces Cangos dans les chemins étroits & difficiles, dont on auroit peine à se tirer dans toute autre voiture. Ils sont ordinairement portés par trois hommes.

Les Japonnois voyagent communément à cheval, non les jambes pendantes, comme les Européens, mais les jambes croisées, ou allongées sur le col du cheval. Le cavalier monte & descend par le poitrail, & non le long des flancs. Les selles Japonnoises sont faites de bois, & ressemblent assez à nos bâts d'Europe. On les attache avec un poitrail, & une croupiere de cuir. Il y a un coussin dessous pour empêcher que le cheval ne se blesse, & une housse derriere pour couvrir la croupe. Les flancs sont aussi couverts d'une piece de drap, qui tombe de la selle, & qu'on lie fort lâche sous le ventre. On jette sur la tête du cheval un rezeau, à mailles serrées, mais fortes, pour le garantir de la piquûre des mouches. Les chevaux ne sont point ferrés : mais on leur met au pied un sabot de paille tressée & cordonnée, qui s'attache avec des cordes de même matiere. Ces sabots sont bientôt usés, surtout dans les chemins pierreux & inégaux : aussi

les voyageurs ont ſoin d'en porter toujours une bonne proviſion : d'ailleurs on en trouve dans les villages, & ſur les chemins, où de pauvres enfans ſubſiſtent en partie de ce trafic, & en partie des aumônes qu'on leur fait. Les Japonnois portent toujours en voyage un grand manteau, composé d'un papier double, verniſſé & huilé, & ſi ample qu'il couvre à la fois le cavalier, le cheval, & le bagage. Les gens du pays le nomment *Kappa*, & vraiſemblablement ils ont emprunté ce nom & cet habillement des Portugais. Pour achever de ſe garantir des ardeurs du ſoleil & de la pluye, ils ſe muniſſent d'un grand chapeau de paille ou de cannes. Ce chapeau a la forme d'un paraſol : on l'attache ſous le menton avec de larges rubans de ſoye : il eſt léger, tranſparent, & malgré cela impénétrable à la pluye. Les hommes ne ſe ſervent de cette eſpece de chapeaux qu'en voyage, & ne les portent que dans les mauvais tems, ou dans les grandes chaleurs. Les femmes les portent en tout tems, ſoit à la ville ſoit à la campagne, & cette coeffure leur ſied fort bien. L'habillement ordinaire des voyageurs conſiſte dans un

juste-au-corps ou manteau court; par-dessus lequel ils mettent leurs longues capes, qu'ils retroussent ordinairement, ou dont ils enveloppent les extrémités dans leurs caleçons, qui pour cela sont fendus des deux côtés. Ces caleçons ou hauts-de-chausses de voyages sont fort larges par le haut, & s'étrécissent par le bas pour mieux couvrir les jambes, autour desquelles on roule un ruban fort large. Les valets, surtout les porteurs de chaises, n'ont point de hauts-de-chausses, ce qui ne les empêche pas de retrousser leurs robes jusqu'à la ceinture : de maniere qu'ils exposent leur nudité à la vûe de tout le monde.

Les Japonnois, qui à l'exemple des Chinois, des Siamois, & des autres Indiens, font un grand usage des éventails & des parasols, portent en voyage une espece particuliere d'éventails, où sont marquées les routes principales, les distances des lieux, les hôtelleries, le prix des vivres. On imprime aussi des livres de postes, qui indiquent toutes ces choses, ainsi que les jours auxquels, suivant les idées superstitieuses de ce peuple, il seroit dangereux de se mettre en chemin. Un Astro-

logue, appellé *Abino-ſeimei*, dont la mémoire eſt très-renommée dans tout le Japon, a dreſſé une liſte de ces jours ſiniſtres, laquelle eſt imprimée dans tous les livres de voyage. On raconte des choſes merveilleuſes de ce perſonnage, qui naquit, dit-on, d'un Roi du pays, & d'un Renard que ce Prince avoit ſauvé des mains des chaſſeurs. Ce Renard apparut peu de tems après à ſon libérateur, ſous la forme d'une très-belle femme, dont le Prince s'amouracha. *Seì-mei* fut le fruit de cette union, & devint dans la ſuite un grand Aſtrologue. Il publia des obſervations touchant les jours malheureux, & il indiqua les moyens de détourner l'effet funeſte de ces pronoſtics. Le préſervatif conſiſte dans quelques paroles myſtérieuſes, que Seimei fit en vers pour les faire retenir plus facilement. Mais le peuple n'y ajoute pas grande foi, & riſque rarement de ſe mettre en voyage dans ces jours malheureux.

Charlevoix, *Hiſt. du Japon*, T. I. p. 36.

Un Japonnois à cheval, équipé comme on vient de le dire, a, ſelon Kaempfer, la figure du monde la plus étrange. Car outre que ces inſulaires ſont en général gros & courts, leurs chapeaux plats, leurs vaſtes manteaux de papier,

ui couvrent entierement le cavalier
: le cheval, leurs larges & amples
aleçons joints à leur maniere de s'af-
eoir les jambes croifées, les font pa-
oître d'un volume énorme. Le cavalier
e tient point la bride : c'eft un de fes
omeftiques qui eft chargé de ce foin,
: qui pour cet effet marche à la droite
a cheval, tenant la bride très-courte,
: chantant quelque chanfon joyeufe,
it pour divertir fon maître, foit pour
nimer le cheval. Les Japonnois re-
ardent comme une chofe auffi ridi-
ıle qu'incommode, la maniere dont
ous nous tenons à cheval dans les
oyages, & la peine que prennent les
ıropéens de gouverner eux-mêmes la
ide. Cette méthode, difent-ils, n'eft
nne qu'à la guerre : elle convient
les foldats, & nullement à des voya-
urs, qui ont affez d'autres incom-
odités à effuyer, fans s'expofer de
yeté de cœur à cette fatigue. Cepen-
nt quand les Japonnois font des cour-
s paffageres, foit pour fe promener,
it pour rendre des vifites, ils fe tien-
nt à la maniere des Européens. Ils
it même la bride dans la main, mais
ulement par contenance : car le che-
l eft conduit par un ou deux palfre-

niers, qui tiennent le mord. Les étriers, dont ils se servent en ces occasions, sont de fer ou d'autre métal. On les fait épais, d'une forme assez semblable à la plante du pied, & fort ouverts, afin que le cavalier puisse aisément s'en débarrasser en cas de chûte. Il y en a qu'on garnit de plaquettes d'argent, & en général ils sont d'un beau travail. Les étrivieres sont très-courtes.

Pour voyager sur les rivieres, & le long des côtes, les Japonnois se servent de bateaux d'inégale grandeur, & de forme différente, suivant leur usage & leur destination. Il y en a qui sont construits à peu près comme les *Strubes* de Russie, avec lesquelles on remonte le Volga. Les voiles sont moitié noires & moitié blanches. On passe sur certaines rivieres avec des bacqs, dont la construction est assez particuliere. Leur fond est plat, & plie aisément : de maniere que s'ils viennent à toucher sur le sable, ils glissent facilement par-dessus, sans engraver. En général tous les bateaux de transport, & même les barques que les particuliers font construire, sans excepter celles qu'ils destinent uniquement à leur plaisir, tous ces bateaux, dis-je, vont à

Ibid. p. 33.

la rame, & ils ont deux ponts. Le premier eſt plat, & fort bas. L'autre renferme une cabane aſſez exhauſſée, où l'on perce des fenêtres, & qui au moyen des paravens peut ſe partager en pluſieurs chambres. Les gondoles de plaiſir ſont ornées de banderolles, de franges noires, de peintures, & de pluſieurs autres embeliſſemens.

Les plus grands bâtimens qui ſe voyent au Japon, ſont des navires marchands, deſtinés à voguer le long des côtes, & à tranſporter d'une Iſle à l'autre les marchandiſes & les paſſagers. Ces bâtimens ne s'éloignent jamais de la terre, & ne ſe mettent en Mer que dans un tems fort calme. Lorſque les pilotes ſont menacés de quelque orage, ils relâchent incontinent dans le port le plus voiſin : & comme ces havres ſont en grand nombre dans toutes les Iſles du Japon, il eſt rare qu'on n'ait pas le tems de s'y retirer. Les navires dont je parle vont à rames & à voiles : les plus conſidérables ont quatorze toiſes de longueur, ſur quatre de largeur. Kaempfer, Liv. V. Les deux bouts de la quille s'élevent conſidérablement au-deſſus de l'eau : la poupe eſt large & plate, ayant une grande ouverture dans le milieu, qui

laisse voir tout l'intérieur du bâtiment. Lorsque la Mer est haute, les vagues y entrent, & battent de tous côtés. Kaempfer assure que cette méthode de construction, très-imparfaite à tous égards, & sujette à une infinité d'inconvéniens, est expressément ordonnée par les loix de l'État, afin d'empêcher les pilotes Japonnois de s'éloigner des côtes, & de sortir du pays. Les navires marchands ont deux ponts. Le premier s'éleve un peu vers la poupe : il n'est construit que de planches communes, qui ne sont ni clouées ni assemblées. Il s'éleve à peine au-dessus de la surface de l'eau, quand le navire a toute sa charge. Une cabane, haute de cinq à six pieds, couvre ce premier pont presque dans toute sa longueur : il y a seulement un petit espace vers l'éperon, qu'on laisse vuide, pour y serrer les arcs & les cordages. Cette cabane déborde le navire d'environ deux pieds de chaque côté, & tout autour il y a des fenêtres, fermées par des panneaux, qui se levent & qui se baissent quand on veut. Elle se partage en plusieurs petites chambres pour les passagers. Ces chambres sont formées par des paravents qui les

séparent l'une de l'autre : leurs planchers sont jonchés de nattes très-propres. Les personnes de qualité couvrent leur cabane d'un drap où leurs armoiries sont brodées, & ils plantent leur pique à l'un des côtés du gouvernail. Le second pont du navire est presque plat; il est construit de planches clouées, & proprement assemblées. Le vaisseau n'a qu'une voile de chanvre, & qu'un seul mât, dont la hauteur égale la longueur du bâtiment. Le mât est placé vers le milieu du navire, de maniere pourtant qu'il avance d'une toise du côté de la poupe. On l'éleve avec des poulies, & on l'abaisse de la même maniere sur le pont, non-seulement toutes les fois qu'on veut mouiller, mais quand il pleut, & lorsque le mauvais tems empêche la manœuvre. Les ancres sont de fer, & les cables de paille tressée, dont le tissu est assez fort. Les gros bâtimens ont pour l'ordinaire une trentaine de rameurs, pour voguer lorsque le vent tombe. Ces rameurs sont assis sur des bancs disposés aux deux côtés de la poupe. Ils rament en cadence sur un air qu'ils chantent, ou au son d'un instrument. Ils n'étendent point leurs rames, pour fendre seulement la surface

F vj

de l'eau, à la maniere des Européens : mais ils les laiſſent tomber preſque perpendiculairement, & puis ils les relevent. Leurs rames ſont faites exprès pour cette manœuvre ; n'étant pas droites comme les nôtres, mais un peu recourbées, avec un joint mobile dans le milieu, lequel cédant à la preſſion de l'eau, fait qu'on peut les relever plus aiſément. Les planches, & les diverſes piéces de charpente dont la carcaſſe du bâtiment eſt compoſée, ſont attachées dans les joints & dans les extrémités avec des crampons & des bandes de cuivre, métal beaucoup plus commun au Japon que le fer.

ARTICLE V.

Hôtelleries, Cabarets, Loges à Thé. Maiſons de débauche.

DAns les grandes routes on trouve un aſſez bon nombre d'hôtelleries : les meilleures ſont dans les endroits où il y a des poſtes. Ces maiſons ſont fort vaſtes, & les plus grands Seigneurs s'y trouvent logés commodément, eux & leur ſuite. Elles n'ont qu'un étage, & leur façade n'eſt pas

ort large : mais elles ſont très-longues, yant quelquefois juſqu'à quarante toi-es de profondeur. L'avant-corps du ogis eſt ordinairement fort obſcur, & ſſez malpropre. C'eſt-là qu'on reçoit es gens du commun, & tous ceux qui oyagent à pied. Des nattes de paille ouvrent le plancher des chambres, ui ne ſont ſéparées que par de mau-ais treillis, en forme de cages. La uiſine eſt dans cette partie de la mai-on, qu'elle remplit ordinairement de ımée, n'y ayant point d'autre foyer u'une foſſe revêtue de brique : dont ı fumée ſort par une ouverture prati-uée dans le toit. Les perſonnes de diſ-nction ſont logées dans un autre bâ-ment, qui eſt au fond de la cour. Les ıambres qu'on leur deſtine ſont tou-urs d'une grande propreté : de beaux aravents en forment les diviſions : ut y eſt blanchi ou verni avec un in extrême.

Outre les hôtelleries dont je viens e parler, il y a dans toutes les routes ne infinité de petits cabarets & de-ges, où les voyageurs trouvent du ié, du ſacki, qui eſt une eſpéce de erre, des gâteaux, des poiſſons rôtis ı marinés, des légumes, des confi-

tures, & d'autres rafraîchissemens. Les gens qui voyagent ne boivent guère d'autre liqueur que du thé. Celui qu'on trouve dans ces endroits-là est de la plus mauvaise espéce. Il n'est composé que de feuilles les plus larges qui restent les dernieres sur l'arbrisseau, après qu'on a cueilli les plus jeunes & les plus tendres. On ne se donne pas la peine de rouler ni de friser ces larges feuilles, comme on le pratique à l'égard des autres: on les rôtit simplement dans une poele, sans autre aprêt. On les fait bouillir pour les voyageurs dans une grande chaudiere, & pour que les feuilles ne surnagent point, on les envelope dans un sac de toile, ou dans un petit panier. Quand le voyageur arrive, on lui sert une tasse qu'on remplit à moitié de cette décoction, par-dessus laquelle on verse de l'eau froide. Ce thé, dit Kaempfer, a un gout de lessive fort désagréable : mais les Japonnois le croyent beaucoup plus sain que le thé qui est fait de feuilles tendres & récentes: ils prétendent que celui-ci attaque le cerveau.

Dans les hôtelleries, grandes & petites, on rencontre presque toujours des filles de joye. Sur l'heure de

idi, lorsqu'elles ont achevé de s'haller & de se farder, elles s'assemblent tour des cabarêts, ou elles se tiennt assises à la porte de leurs maisons. Isle de Nipon est principalement déiée pour ce honteux commerce, & plûpart de ses hôtelleries sont aut de lieux de prostitution. Il y a ux villages* entre autres qu'on aplle communément *le grand magasin s courtisanes*, ou *moulin bannal* du pon. Kaempfer releve à ce sujet une éprise échapée à un voyageur morne (*a*). Sa critique est sensée, & ntient quelques particularités, que Lecteur ne sera pas fâché de trou: ici. » M. Caron, dit-il, s'intéesse si tendrement pour l'honneur es femmes Japonnoises, (peut-être par respect pour son épouse qui en toit une) qu'il ne craint point d'assurer, qu'à la réserve des maisons de lébauche qui sont privilégiées, cet nfâme commerce est banni de toutes es villes & villages de l'Empire. Cependant c'est une chose incontestale, qu'à peine y a-t-il une hôtellerie dans toute la grande Isle de Ni-

* Akasak & Gowi.

Kaempfer 3. Liv. V. version françoise.

(*a*) François Caron, auteur d'une Relation du Japon.

» pon, qu'on ne puisse appeller un
» B........ Jusque-là, que s'il se rend
» un trop grand nombre de chalans
» ou de voyageurs dans l'une de ces
» maisons; les hôtelleries voisines prê-
» teront avec plaisir à celui qui en est
» le maître leurs filles de joye, à con-
» dition que l'argent qu'elles gagne-
» ront leur soit fidelement payé. Et ce
» n'est point ici une nouvelle coutume
» établie depuis le tems de M. Caron:
» au contraire elle est de fort vieille
» date, ayant pris naissance, il y a
» plusieurs siécles, sous le fameux Jo-
» rithomo, premier Monarque séculier
» du Japon. Ce brave Général, crai-
» gnant que les soldats fatigués de ses
» longues & pénibles expéditions, &
» impatiens de revoir leurs femmes &
» leurs enfans, ne désertassent de son
» armée, crut qu'il valoit mieux, pour
» les retenir, satisfaire leurs appétis
» charnels, en leur accordant des mai-
» sons de débauche publiques & parti-
» culieres. Et c'est à cause de cela mê-
» me, que les Chinois avoient accou-
» tumé d'appeller le Japon, le B..... de
» la Chine. Car cet infâme métier étant
» défendu absolument, & sous des
» peines très-séveres, dans toute l'é-

endue de cet Empire, ses habitans
e rendoient fréquemment au Japon,
pour y dépenser leur argent avec ces
illes de joye dont nous avons parlé.
Kaempfer parle d'une autre espéce
maisons de débauche, où il se fait
trafic encore plus infâme. Voici
mme il s'explique encore à ce sujet.
e ne puis, dit-il, me dispenser de
emarquer.... que dans la principale
ue de cette Ville (*Kiomids*), il y
voit neuf ou dix maisons ou loges,
evant chacune desquelles se te-
oient deux ou trois jeunes garçons...
ien mis: leur visage étoit fardé, &
eur contenance efféminée. Ils étoient
ntretenus-là par leurs abominables
naîtres pour les plaisirs secrets, &
amusement des riches voyageurs,
es Japonnois étant fort adonnés à
e vice horrible. Néanmoins, pour
auver les apparences, & ne pas
candaliser les gens de bien.... ils se
iennent assis sur la rue, sous pré-
exte de vendre aux voyageurs le
iment dont nous venons de par-
er *. Notre *Bugio*, ou Comman-

C'est un ciment très-bon, qui se fait
iomids, & dont le principal ingrédient
la résine de sapin.

» dant en chef de notre train, à qui
» sa gravité affectée ne permettoit ja-
» mais de sortir de son Norimon, jus-
» qu'à ce que nous fussions aux hôtel-
» leries, ne put s'empêcher de mettre
» pied à terre en cet endroit, & de
» passer une demi-heure avec ces jeu-
» nes garçons.

CHAPITRE VII.

Des productions du Japon.

ARTICLE I.

Climat & terroir du Japon.

LE climat du Japon n'est rien moins que temperé : l'hiver y est très-rude, & il y fait une chaleur insupportable pendant l'été, surtout durant les jours caniculaires. Les pluyes sont fréquentes dans toutes les saisons, mais principalement aux mois de Juin & de Juillet, qu'on appelle pour cette raison *les mois d'eau*. Cependant l'air du pays est très-sain : il y a peu de maladies épidémiques : on y vit fort

ig-tems, & les femmes y sont très-
:ondes. Kaempfer rapporte qu'allant
Nagasaki à Jedo, il vit un village
nt tous les habitans étoient fils,
:its-fils, & arriere-petits-fils d'un
l homme, qui vivoit encore.

Les orages, les tonnerres, & les
mblemens de terre sont très-fré-
ens dans ces Isles. Quelquefois les
ousses sont si violentes, qu'elles ren-
sent des villes entieres, & font pé-
des milliers d'habitans. Tel fut le
mblement qui arriva en 1586. Ses
ousles ne finirent qu'après qua-
te jours, & se firent sentir dans
éndue de plusieurs Provinces. *Na-
ama*, ville de la Province d'Oo-
, fut à moitié engloutie : le reste fut
isumé par des flammes qui sortirent
terre. Dans la Province de Facata,
: autre petite ville, nommée aussi
gasama, fut submergée par les flots
la Mer, ensorte qu'il n'en resta pas
noindre trace, hormis dans l'en-
it où étoit le château : encore étoit-
resqu'entierement inondé.... Il y
it une forteresse dans la Province
Mino, située sur une haute monta-
: après plusieurs violentes secous-
, la terre s'étant entr'ouverte en-

Lettre du P. Louis de Froes, insérée dans le Recueil du P. Hay. *De rebus Japonicis.*

gloutit la montagne & la forteresse, & un lac parut au lieu où elle étoit. Il parut en divers autres endroits des gouffres & des ouvertures semblables, dont il sortit des vapeurs si puantes, que les voyageurs étoient obligés de se détourner de leur chemin; de peur d'être suffoqués par ces exhalaisons. En 1703, la ville de Jedo fut presque entierement abîmée par un pareil tremblement de terre, & plus de deux cens mille habitans furent ensevelis dans ses ruines.

Cependant il y a des Provinces où ces tremblemens ne se font jamais sentir : ce que les Japonnois attribuent tantôt à la protection des Dieux tutélaires qui président dans ces quartiers, tantôt à la position particuliere de ces lieux, qui, dit-on, portent immédiatement sur l'axe de la terre. Ces lieux privilegiés sont principalement les Isles de *Gotto*, l'Isle de *Sikubusima*, & la montagne de *Kojasan*.

En général le peuple attribue ces secousses à un animal monstrueux qui habite sous terre, qui la fait trembler toutes les fois qu'il se remue, semblable à ce Géant de la fable, que les anciens disoient être sous le mont Etna. Mais il ne faut point chercher d'autres

caufes de ces tremblemens, que la qualité fulphureufe du terroir, & les feux fouterrains dont le pays eft rempli. En effet, il y a au Japon quantité de volcans, ou de montagnes enflammées. Un des plus célébres eft celui d'*Afo*, dans la Province de *Figo*, d'où les feux s'exhalent prefque continuellement. Il y a un autre volcan fameux dans la Province de *Tfikufen*. C'étoit autrefois une mine de charbon : des mineurs y mirent le feu imprudemment, & depuis ce tems elle n'a point ceffé de brûler. Il fort quelquefois une fumée noire & puante du fommet du mont *Fefi* : c'eft la montagne la plus haute du Japon, & de toute l'Afie : elle ne céde en hauteur qu'au feul Pic de Ténérif, dans les Ifles Canaries. En tout tems le mont *Fefi* eft couvert de neige, & lorfque les vents viennent à la difperfer, on diroit que fon fommet fume. La tradition du pays eft, qu'il en fortoit autrefois des flammes, mais que la violence du feu ayant fait une large ouverture dans un des côtés de la montagne, les feux cefferent peu de tems après. On voit près de *Simabara* un autre volcan fort remarquable. Cette montagne s'appelle Ufen. Son fommet

est nud, aride, toujours couvert d'une matiere blanchâtre & calcinée. La terre est chaude & brulante en plusieurs endroits : l'eau même de la pluye bouillonne, & alors on diroit que toute la montagne frémit. L'on n'y marche qu'avec crainte, soit parce que le terroir est mouvant, soit à cause du bruit qu'on entend continuellement sous ses pieds. Il en sort des exhalaisons si puantes, que plusieurs milles à la ronde on ne voit pas un seul oiseau.

De cette montagne & des environs on voit jaillir plusieurs sources les unes froides, & les autres chaudes : parmi ces dernieres, celle qu'on appelle *Obamma* est la plus fréquentée & la plus salutaire. Elle est éloignée d'environ une lieue de la montagne d'*Usen*, & l'on assure qu'elle a une vertu extraordinaire pour guérir plusieurs maladies, entre autres le mal vénérien. Mais Kaempfer observe que la guérison qui se fait par le moyen de ces bains chauds n'est pas toujours radicale, soit parce que leur vertu n'est pas aussi efficace que les Japonnois le prétendent, soit parce qu'ils ne les prennent que pendant trois ou quatre jours, ou tout au plus pendant huit, & qu'ils interrom-

pent ce reméde dès qu'ils se sentent un peu soulagés. Les Prêtres des Idoles savent tirer un profit plus réel de ces bains, auxquels ils attribuent le pouvoir d'effacer les péchés : mais chaque fontaine n'a de vertu que pour une espéce particuliere de crime, & l'on a besoin d'indiquer aux pénitens celle où il faut se baigner. Les fontaines chaudes ne se trouvent pas seulement dans le voisinage d'*Usen* : il y en a de pareilles, & même de plus salutaires, dans plusieurs autres Provinces, surtout dans celle de *Figo*.

Caron, dans la relation de son voyage au Japon, parle aussi de plusieurs fontaines médicinales qu'il a vûes : mais il ne spécifie point les lieux où elles se trouvent. Il assure seulement qu'elles passent par des mines de cuivre, de salpêtre, de soufre, de sel, de fer & d'étain. Il en a vû une qui a cela de particulier, qu'elle ne coule ordinairement que deux fois le jour, & à chaque fois l'espace d'une heure : mais lorsque le vent d'Est souffle, & qu'il est un peu violent, l'écoulement se fait à trois ou à quatre reprises dans l'espace de vingt-quatre heures. Le même Auteur fait mention

Caron, cité par le Pere Charlevoix.

d'une autre ſource, qui ne coule auſſi qu'à certaines heures réglées, mais avec tant d'abondance, & avec un vent ſi violent, que la terre en eſt ébranlée. La premiere eau jaillit à la hauteur de trois ou quatre braſſes : ſa chaleur eſt à un dégré où l'on ne peut échauffer l'eau commune. Le réſervoir où elle ſe décharge eſt revêtu de gros quartiers de pierre, non pour empêcher, comme M. Caron l'avance, qu'elle ne brûle la terre, ce qu'il ſeroit ridicule de craindre, mais de peur qu'elle ne ſe perde & ne change de cours. On a tiré de ce réſervoir pluſieurs rigoles, qui conduiſent ces eaux médicinales dansquelques maiſons particulieres, où ſe baignent les malades.

La Mer qui environne le Japon eſt continuellement agitée, ainſi que toute les Mers qui environnent les grandes Iſles. D'ailleurs elle eſt ſemée de rochers & d'écueils, ce qui joint au bas fonds qu'on rencontre en pluſieurs endroits, rend la navigation extrêmement dangereuſe. On y voit auſſi pluſieurs goufres, où il n'eſt pas rare que les navires périſſent. Il y en a deux fort remarquables. L'un s'appelle *Faiſaki*, & ſe trouve près Simabara. Il

eſt ſurtout

est surtout dangereux quand la marée est basse : car alors l'eau s'affaisse en cet endroit jusqu'à la profondeur de quinze brasses : & s'il se trouve là quelque bâtiment, le gouffre les absorbe, & les brise en mille pieces contre les rochers qui sont au fond. L'autre abyme est situé proche des côtes de la Province d'*Awa*. C'est pourquoi on l'appelle *Awano Narotto*, c'est-à-dire, le mugissement d'Awa. L'eau s'y précipite avec un bruit si épouvantable, qu'une petite Isle voisine, semée de rochers, est continuellement ébranlée du choc & du bouillonnement de ces flots. On ne voit en aucune autre Mer un si grand nombre de ces nuages orageux que les mariniers appellent *Trompes*, *Pompes*, *Dragons d'eau*, & plus communément *Fronks*. Ce sont des especes de longs tubes ou de cylindres qui touchent les nues d'une de leurs extrémités, & de l'autre la Mer. Ils se forment de plusieurs nuages, que le vent agite en tourbillon, & qui prennent ensuite la figure d'une longue colonne, dont l'extrémité inférieure presse la surface de la Mer & se remplit d'eau, comme un tube. Malheur à tout navire dont les mâts

viennent à heurter contre ces nuages. Outre qu'il ſe remplit en un moment d'une prodigieuſe quantité d'eau, qui ſort par les crevaſſes de la colonne, ſouvent l'impétuoſité du tourbillon le renverſe & l'abyme dans les flots. Les matelots ont grand ſoin d'éviter ces nuages dangereux, ſoit en virant de bord, ſoit en tâchant de les diſſiper par des décharges redoublées d'artillerie. Les trompes ont communément un aſſez grand volume, quoiqu'à les regarder d'une certaine diſtance, elles ne paroiſſent pas avoir plus de ſept ou huit pieds de diamétre.

Les *Syphons*, ſont d'autres phénoménes, très-communs dans ces Mers, mais beaucoup moins dangereux que les trompes. Ce ſont des nuages longs, & fort noirs, de figure cylindrique, qui paroiſſent autour du ſoleil, tantôt à ſon lever, tantôt à ſon coucher. Ils ſont environnés d'autres nuages clairs & tranſparens. Ils ne plongent point dans la Mer, & ſouvent ils ſe diſſipent d'eux-mêmes ſans orage : au lieu que les trompes paroiſſent toujours à fleur d'eau, & ſont communément accompagnés de pluies, & de tourbillons terribles.

Le terroir du Japon eſt naturellement pierreux, ſec, & aride. L'eau douce manque en pluſieurs endroits, & l'on eſt réduit à boire celle des fontaines chaudes. Comme c'eſt un pays rempli de montagnes, ſouvent fort eſcarpées, la plûpart des rivieres qui en deſcendent ſont rapides, & ſujettes aux débordemens. Il s'en trouve de ſi impétueuſes, qu'on n'a pû y conſtruire de ponts. Telle eſt celle d'*Ujingawa*, une des plus conſidérables du pays. Il faut la traverſer à gué : mais ſon cours eſt ſi rapide, dans les endroits même où elle eſt fort baſſe, qu'il faut cinq hommes robuſtes pour guider & ſoutenir un cheval. Au reſte les loix du Japon ont ſagement pourvû à la ſûreté du trajet : les guides ſont reſponſables des accidens qui arrivent ; & ſi un voyageur périſſoit par leur faute, ils ſeroient punis de mort.

ARTICLE II.

Des Mines du Japon.

LE terroir du Japon eſt ſi ſulphureux, qu'il produit en abondance toute ſorte de minéraux & de métaux.

L'or se trouve en plusieurs Provinces, non-seulement dans les mines, mais parmi le sable des rivieres & des fontaines. L'or le plus pur se tire de *Sado*, Province septentrionale de l'Isle de Nipon. Ses mines, quoique moins abondantes qu'autrefois, produisent encore de grandes richesses. On trouve aussi beaucoup d'or parmi ses sables. Les mines de *Surunga* sont les plus riches après celles de *Sado* : elles ont cela de particulier, qu'il se trouve même de l'or dans le cuivre qu'on en tire. Parmi les mines d'or de la Province de Satzuma, il y en a une si abondante, que l'Empereur, dit-on, a été obligé de la faire fermer, de peur qu'un si précieux métal ne devînt trop commun. Il y a plusieurs années qu'une montagne située sur le golphe d'*Ookus*, dans le district d'*Omura*, s'abyma dans la Mer. On trouva parmi ses ruines une abondance étonnante de sable d'or, & deux livres de ce sable produisoient une livre d'or très-pur. Il étoit dans l'eau, à une assez grande profondeur, & il falloit se servir de plongeurs pour le tirer. Mais quelque tems après, la Mer acheva d'inonder les ruines de cette montagne, & les couvrit de bourbe &

d'argile : ce qui tarit la source de ces richesses inestimables. Il y avoit une autre mine d'or dans la Province de *Tsikungo :* mais les eaux l'ont tellement submergée, qu'il n'est plus possible d'y travailler. Il est vrai qu'on entreprit il y a quelque tems de couper le rocher, & d'y faire une ouverture au-dessous de l'entrée de la mine, pour l'écoulement des eaux : mais la superstition a empêché de continuer ce travail. En effet lorsqu'on avoit commencé à y mettre la main, il s'éleva un si furieux orage, accompagné d'éclairs & de tonnerres, que les ouvriers prirent la fuite. Le peuple fut persuadé que cette tempête avoit été excitée par le Génie tutélaire du lieu, qui ne vouloit pas qu'on déchirât les entrailles de la terre dont le soin lui étoit commis ; & depuis ce tems les Japonnois n'ont point osé toucher à cette mine, dans la crainte d'irriter le Dieu par un nouvel attentat. Il y a des mines d'argent fort abondantes dans les Provinces de *Bingo* & de *Kattami*, principalement dans la derniere. J'ai parlé ailleurs des Isles d'or & d'argent, situées, dit-on, à l'Orient du Japon : mais tout ce que les Japonnois racontent de ces Isles a

bien l'air d'être fabuleux. L'argent du Japon, si l'on en croit la plûpart des Auteurs qui ont parlé de ce pays, est plus pur & de meilleur aloi qu'en aucune autre contrée du monde. On prétend même qu'il y a eu un tems où on l'échangeoit à la Chine pour de l'or, poids pour poids. Les mines d'or & d'argent sont un des principaux revenus du Prince : car on n'en peut ouvrir aucune de cette espece sans sa permission, & les deux tiers du profit lui appartiennent.

Le cuivre est le plus commun de tous les métaux qu'on tire du Japon, & son produit enrichit plusieurs Provinces, surtout celles de *Suruga*, d'*Atsingo*, & de *Kiinokuni*. Le cuivre de Kiinokuni est le plus fin, le plus malléable, & le meilleur pour toute sorte d'ouvrages. Celui d'Atsingo est plus aigre & plus grossier : pour le rendre malléable, il faut y mêler environ un tiers de cuivre de Kiinokuni. Celui de Suruga est non-seulement très-pur, mais mêlé de beaucoup d'or, que les Japonnois séparent & rafinent eux-mêmes aujourd'hui : ce qui fait grand tort aux rafineurs de la côte de Coromandel, qui profitant de l'ignorance des Japonnois, faisoient an-

ciennement un grand profit ſur les cuivres qu'ils tiroient de cette Province. Tout le cuivre qu'on prend dans les mines, ſe porte à Saccai, une des villes du domaine direct de l'Empereur, pour y être rafiné. On le partage en cylindres gros comme le doigt, & longs d'environ un pied. On aſſemble de ces cylindres ce qu'il en faut pour faire un *Picquel*, ou cent vingt-cinq livres : on les met dans une boete quarrée, & on les vend ſur le pied de douze ou treize maas * le pickel.

* neuf à dix francs.

L'airain eſt un métal très-cher au Japon, parce qu'on eſt obligé de tirer la calamine, ou métal d'alliage, du Tonquin, où elle ſe vend à très-haut prix. On trouve quelque peu d'étain dans la Province de Bungo. Il eſt auſſi blanc & preſque auſſi fin que l'argent : mais les Japonnois en font peu d'uſage. L'antimoine & le ſel ammoniac ſont abſolument inconnus dans le pays : le mercure & le borax y ſont portés par les Chinois. Le charbon de terre s'y trouve abondamment, ſurtout dans les Provinces ſeptentrionales. Caron aſſure que les mines de ce Royaume produiſent beaucoup de plomb : mais Kaempfer n'en parle point.

Le fer eſt ſi rare ici, qu'il ſe vend plus cher que le cuivre. C'eſt ce qui fait que la plûpart des inſtrumens qui ſont de fer dans les autres pays, ſe font en cuivre dans le Japon. On ſe ſert auſſi du même métal pour faire des crochets, des crampons, & la plûpart des pieces qui s'employent pour les jointures dans la conſtruction des navires, & même dans la charpente des maiſons. Cependant les viandes ſe cuiſent dans des pots de fer fort minces, où il entre un peu d'alliage.

Les Japonnois ont un métal factice, appellé *Sowaas*, ou *Sawaas*, dont la couleur tire ſur le noir. C'eſt un mélange de cuivre & d'or. Quand ce métal eſt employé, il reſſemble, quant à la couleur, à de l'or très-pur. Au reſte cette compoſition n'eſt point particuliere aux Japonnois : mais ils travaillent ce métal avec un art & une induſtrie où nulle autre nation n'a pû atteindre juſqu'ici.

La Province de Satzuma produit beaucoup de ſoufre. On le tire principalement d'une petite Iſle, qui en fournit une ſi grande abondance, qu'on l'appelle pour cette raiſon *Iwogaſima*, ou l'Iſle de ſoufre. Il n'y a pas plus de

cent cinquante ans que les Japonnois ſe ſont haſardés de mettre le pied dans cette Iſle. L'épaiſſe fumée qui en ſortoit continuellement, & les phantomes hideux qu'on s'imaginoit apercevoir de loin, ſurtout pendant la nuit, la faiſoient regarder comme un lieu habité par des diables, & abſolument inacceſſible aux humains. Un homme intrépide offrit d'en faire la découverte, & haſarda d'y aborder avec cinquante hommes auſſi reſolus que lui. Quand ils furent arrivés dans l'Iſle, ils ne virent ni diables ni phantomes : mais ils découvrirent un terrein plat, d'où il ſortoit une fumée épaiſſe, & dont toute la ſuperficie étoit couverte de ſouffre. Depuis ce tems-là cette Iſle rapporte tous les ans vingt caiſſes d'argent au Prince de Satzuma à qui elle apartient.

La Naphte, eſpéce de bitume, ſe trouve dans une riviere de la Province de *Jetſingo* : on la tire des endroits où l'eau eſt preſque dormante, & l'on s'en ſert dans les lampes, de la même maniere que de l'huile.

On conçoit aſſez que le ſel ne ſçauroit manquer dans un pays environné & coupé en tant d'endroits par les eaux de la Mer. Voici comme les Japonnois

le préparent. Ils creusent un certain espace de terre, qu'ils remplissent de sable fin & bien net : ensuite ils arrosent ce sable d'eau de Mer, & le laissent sécher. Ils réitérent plusieurs fois la même chose, jusqu'à ce que le sable soit suffisamment impregné de sel. Alors ils le tirent, & le mettent dans un cuvier, dont le fond est percé de trous, comme un crible; ils jettent encore de l'eau de Mer par-dessus, & ils la laissent filtrer au travers du sable. On recueille cette eau : on la fait bouillir jusqu'à une certaine consistance, & le sel qu'on en tire se met dans des pots de terre, où il se calcine & se blanchit avec le tems.

Dans la partie la plus septentrionale du Japon, on tire d'une montagne appellée *Tsugaar* des cornalines, des jaspes, & des agathes de différentes espéces, quelques-unes bleuâtres & assez semblables aux saphirs. On trouve quantité de perles aux environs de Saikokf, non-seulement dans les huitres, mais dans plusieurs autres coquillages. Autrefois les Japonnois en faisoient assez peu de cas : mais les Chinois leur ont appris à en connoître la valeur, & il s'en fait un grand débit à la Chi-

ne, où les femmes sont fort curieuses de ces sortes de joyaux. Les perles les plus grosses & les plus précieuses se trouvent dans une espéce de petite huitre apellée *Akoja*, dont les coquilles sont fort serrées, larges comme la main, très-minces, unies par-dehors, raboteuses & inégales par-dedans, d'une couleur blanchâtre & luisante.

Les Mers du Japon produisent quantité d'autres coquillages, & de substances marines, des plantes, des coraux, des éponges de Mer, des cailloux de toute espéce, &c. Mais les Japonnois font peu d'estime de la plûpart de ces raretés, & si les pêcheurs en trouvent par hasard quelques-unes dans leurs filets, ils les portent au premier temple consacré à *Febis*, qui est le Neptune du Japon. On trouve de l'ambre gris sur les côtes de Satzuma, aux environs des Isles de Liquejo, & surtout vers les côtes méridionales de Kiinokuni, d'Isje, & des Provinces voisines.

L'ambre gris est une substance bitumineuse, formée originairement dans la terre, & ensuite portée dans la Mer, où elle acheve de se perfectionner, soit par le mêlange des particules salines, soit par la chaleur du soleil. On le trou- Kaempfer.

ve ſouvent dans les inteſtins des baleines, parmi des excrémens durs & calcinés, ce qui fait que les Japonnois l'appellent *Kuſurano fu*, c'eſt-à-dire, excrément de baleine. Cette eſpéce d'ambre eſt très-commune au Japon: mais ſa qualité eſt médiocre, parce qu'il perd une partie de ſes vertus dans le corps de ces animaux. L'ambre gris le plus eſtimé eſt celui que les vagues détachent du fond de la Mer, & qu'elles jettent ſur les côtes. Lorſqu'il eſt frais, & qu'il n'a point trop ſéjourné ſur le rivage, ſa ſubſtance eſt molle, platte, gluante, & aſſez ſemblable à la bouſe de vache. Il eſt alors ſans parfum, ou plutôt il a une odeur de brulé, qui eſt fort déſagréable. Ceux qui le trouvent ainſi flottant ſur la ſurface de la Mer, en ramaſſent différens morceaux, les paîtriſſent, & en forment une maſſe ronde, qui ſe condenſe & ſe durcit avec le tems. Ces maſſes ſont de différens poids: le Docteur Kaempfer en a vu une qui peſoit 130 livres, & qui fut ramaſſée ſur les côtes de Kiinokuni. On en a trouvé de plus peſantes encore dans les Mers d'Orient. Celle que le Roi de Tidori vendit cinquante mille francs à la Compagnie Hollandoiſe, peſoit 185

livres, poids de Hollande. On la voit à Amſterdam dans le cabinet des raretés de cette Compagnie. Elle eſt de couleur griſâtre, & très-parfaite en ſon genre : ſa forme eſt ronde & platte.

Il arrive aſſez ſouvent que les Japonnois falſifient l'ambre, ſoit en mêlant des coſſes de ris pulveriſées dans ſa ſubſtance, lorſqu'elle eſt encore molle, ſoit en y ajoutant du ſtorax, du benjoin, & d'autres aromates. Il y a un ambre artificiel qui ſe fait avec la poix, la cire, la réſine, le ſtorax, & d'autres ingrédiens pareils. Un des plus ſurs moyens de connoître ſi l'ambre gris a été ſophiſtiqué, eſt d'en mettre quelques grains ſur une platine rougie au feu. S'il eſt pur, il fait peu de cendres : d'ailleurs, ſi l'on y a mêlé quelque corps étrangers, on s'en aperçoit à la fumée. Les Chinois tiennent pour le meilleur ambre celui dont les grains étant mis dans l'eau bouillante ſe diſſolvent le mieux, & ſe liquéfient le plus également. Les Japonnois, ainſi que la plûpart des nations les plus Orientales de l'Aſie, font aſſez peu de cas de l'ambre gris. Ils lui préférent l'ambre jaune, ſi peu eſtimé des Européens. L'ambre gris eſt d'un grand uſage, non-ſeule-

ment pour l'agrément de ſon parfum, mais pour ſes vertus éprouvées dans la Médecine. On aſſure que mêlé avec l'opium, c'eſt un excellent ſecret contre l'impuiſſance. Voici comme ſe fait cette préparation On enveloppe dans un linge un morceau d'opium crud, & on l'expoſe en cet état à la vapeur de l'eau bouillante. On prend des parties qui ſuintent & qui s'attachent au linge (c'eſt l'opium le meilleur & le plus pur), & on le mêle avec deux fois autant d'ambre gris. On en fait de petites pilules, qu'on prend le ſoir. Kaempfer dit que cette recette lui fut communiquée dans le pays par un Médecin de réputation.

ARTICLE III.

Des Plantes du Japon.

LE Japon ſitué ſous un ciel peu favorable, & ſéparé de toute communication avec des contrées voiſines, moins par la Mer orageuſe qui l'environne, que par les principes auſteres de ſon gouvernement, le Japon, ſans l'induſtrie de ſes habitans ſeroit le pays le plus pauvre & le plus malheureux de l'Aſie. Ces inſulaires ont ſuppléé par

le travail à la stérilité du terroir, & le besoin, toujours actif & industrieux, leur a fait imaginer mille ressources, inconnues à la plûpart des autres peuples. Pour parvenir à subsister, ils sont réduits à mettre à profit jusqu'aux productions incultes qui naissent sur les rochers, parmi les sables, & dans le sein des eaux; ils usent même de plusieurs plantes vénéneuses, qu'ils savent dépouiller de leurs mauvaises qualités. Toutes ces choses rejettées par la plûpart des hommes, & dont les animaux les plus sauvages ont peine à s'accommoder, sont recherchées par nos Insulaires, & servent journellement à leur subsistance. Les pauvres habitans des côtes ne vivent que de plantes molles qui croissent dans la Mer. Leurs femmes vont les chercher au fond de l'eau, en plongeant quelquefois jusqu'à la profondeur de soixante brasses. Il est vrai que les Japonnois relevent par l'apprêt ces alimens communs, & sçavent donner du goût aux choses les plus insipides. Croira-t-on qu'ils ont trouvé le moyen de faire des gâteaux excellens avec une mousse qu'on trouve sur des coquillages aux environs de Jedo? On la recueille lorsque la Mer est basse, &

après l'avoir bien lavée, on la laisse sécher. On la coupe fort menue, on la lave de nouveau, on la paîtrit avec la main, & l'on en fait une pâte épaisse qu'on laisse sécher au soleil. C'est ainsi que se prépare l'algue verte, qui est la plus commune. Il y a une autre espéce d'algue, plus rare & plus recherchée. Sa couleur est rougeâtre, & elle a plus de consistance que l'algue verte. On la prépare à peu près comme celle-ci, si ce n'est qu'on ne la coupe point par morceaux : on en fait des gâteaux plus petits, & plus délicats.

Non-seulement on laboure ici toutes les campagnes susceptibles de culture, mais on traîne la charrue jusque sur les montagnes les plus escarpées ; & lorsqu'on ne peut y conduire des bœufs les hommes se chargent seuls de toutes les fatigues du labourage. Les productions qu'on tire des terres cultivées peuvent se réduire à cinq espéces de grains, que les Japonnois appellent *Gokokf*, c'est-à-dire, les cinq fruits de la terre. C'est en quoi consiste la principale nourriture des gens aisés, l'usage de la viande étant fort rare dans le pays. Le premier & le plus précieux de ces grains est le ris, dont l'espéce est excel-

lente au Japon, & préférable, selon Kaempfer, à celui qui croît à la Chine & dans les Indes. Les Japonnois le font bouillir, & en forment une pâte, dont ils usent au lieu de pain. Ils en font aussi une bierre forte & très-agréable, qu'ils appellent *Sacki*. Le second grain est l'orge : on en nourrit le bétail & les chevaux : quelquefois on se sert de sa farine dans les ragouts, ou on la réduit on pâte pour en faire des gâteaux. Le troisiéme fruit de la terre est le froment, qu'ils appellent en leur langue *Koomuggi*, c'est-à-dire, petit blé, & dont ils font beaucoup moins de cas que de l'orge, qu'ils appellent *Oomuggi*, ou le grand blé. Les deux autres grains sont des espéces de féves, dont l'une se nomme *Daidsu*, & l'autre *Sodsu*. La premiere est à peu-près de la grosseur du bled de Turquie : c'est, après le ris, l'aliment qu'ils estiment le plus.

Les raves croissent ici en abondance : elles y sont fort grosses, & il n'est point d'aliment dont le peuple fasse une plus grande consommation. Mais elles ont une odeur forte, & très-désagréable : ce qui vient de ce que les Japonnois fument leurs marais avec des excrémens d'hommes. On ne s'amuse point à cul-

tiver les panais, les carotes, & d'autres racines ſemblables, parce que le pays en produit par tout de ſauvages, dont ces Inſulaires ſe contentent. La terre y produit auſſi naturellement des radix, des courges, des melons, des concombres, des laitues de pluſieurs eſpéces, & d'autres fruits ou légumes qui ne viennent guères en Europe que dans les jardins cultivés.

Le gouvernement eſt très-attentif à exciter la vigilance des laboureurs. Si un particulier laiſſe paſſer une année ſans cultiver une portion de terre qui lui appartient, il eſt dès-lors déchu de la propriété de cet héritage, & l'Etat l'adjuge au premier acquéreur. Toutes les terres ſont meſurées deux fois l'an, l'une avant les ſemailles, l'autre un peu avant la récolte. Des Arpenteurs, nommés par le Cubo, ſont chargés de cette commiſſion, qu'on eſtime ſi importante, que ceux qui l'exercent ont le droit de porter l'épée: privilége qui ne s'accorde qu'à la nobleſſe & aux gens de guerre. Lorſque le tems de la récolte approche, ils font faucher un eſpace de terre en quarré, ils meſurent ce qu'il produit de gerbes, & par-là ils jugent de ce que le champ entier doit rapporter. Cette

précaution eſt d'autant plus néceſſaire au Japon, que les fermiers ne payent les propriétaires qu'en grains, & à proportion de la récolte. L'uſage ordinaire eſt que les propriétaires tirent ſix dixiémes du produit, & que les fermiers en ayent quatre. Toutes les terres du Domaine impérial ſont affermées ſur ce pied. L'adminiſtration en eſt confiée à un Officier, qui y leve un droit annuel de ſoixante pour cent : le reſte appartient aux fermiers & aux laboureurs.

Le Japon produit pluſieurs arbriſſeaux utiles. Le mûrier croît dans preſque toutes les parties du Royaume, mais plus particulierement dans les Provinces ſeptentrionales. Son fruit, tantôt noir, & tantôt blanc, eſt inſipide : mais ſes feuilles, qui ſervent à nourrir quantité de vers à ſoye, ſont d'une grande utilité pours pluſieursProvinces. Cependant les ſoyes du Japon ſont en général aſſez groſſieres, & l'on n'en peut fabriquer que des étoffes communes.

Il y a une autre eſpéce de mûrier, appellé *Kaadſi*, c'eſt-à-dire, arbre du papier, dont l'écorce a de grandes propriétés. On en fait des cordes, des mê-

ches, des étoffes, & surtout du papier. Sa racine est forte, branchue, & ligneuse: son tronc est droit & uni: ses branches & ses rejettons sont fort gros, & couverts d'une épais feuillage. Son écorce est brune, grosse, raboteuse au-dehors, polie au-dedans. Le bois du tronc est mou & cassant, plein d'une moele spongieuse & humide. Il produit des fruits, entourés de poil, pourprés, & d'un goût fade. Cet arbre a cela de particulier, qu'il croît avec une vitesse surprenante, & qu'en coupant ses jeunes rejettons, & les plantant dans la terre, ils prennent d'abord racine. Voici la méthode que les Japonnois observent dans la composition du papier, qu'ils font, comme je l'ai dit, de l'écorce de cet arbre. On coupe de jeunes rejettons, au moins de la longueur de trois pieds, & on les assemble en faisceaux. Kaempfer. On les laisse tremper vingt-quatre heures dans l'eau froide, à moins qu'ils ne soient si fraîchement coupés & si pleins de sucs, qu'ils n'ayent pas besoin d'être amollis dans l'eau. Ensuite on les met debout, liés fortement ensemble, dans une grande chaudiere qu'on a soin de bien couvrir, &, & on les fait bouillir dans une lessive de cendres. Quand les

bâtons ont suffisamment bouilli, ce qu'on reconnoît lorsque l'écorce s'est tellement retirée qu'elle laisse voir à nud un bon demi-pouce du bois, on les tire de l'eau ; & dès qu'ils sont refroidis, on les fend dans leur longueur, pour en tirer l'écorce, qui est la seule matiere dont ont fait le papier. On nettoye avec soin ces différentes écorces, les laissant tremper trois ou quatre heures dans l'eau : on en racle la peau noirâtre & la surface verte ; on en sépare toutes les parties noueuses & grossieres, que l'on met à part pour le papier plus grossier. Quand l'écorce est bien nettoyée, on la fait bouillir dans une lessive claire, qui se prépare de la maniere suivante. On met deux piéces de bois en croix sur une cuve : on les couvre de paille, sur laquelle on jette des cendres mouillées, & pardessus l'on verse de l'eau bouillante, qui à mesure qu'elle se filtre au travers des cendres & de la paille pour tomber dans la cuve, s'imbibe des particules salines des cendres, & compose la lessive dont je viens de parler. Quand les écorces commencent à bouillir, on les remue continuellement avec un gros roseau, y versant de tems en tems de la lessive claire, pour tempérer

l'évaporation, & suppléer à ce qui se perd par-là. Après que la matiere a bien cui, jusqu'à la consistance d'une bouillie molle, semblable à un amas de fibres, on la retire du feu, on la laisse refroidir, on la met dans un vase ou dans un crible, qu'on fait tremper dans l'eau froide, & là on la paitrit continuellement avec les mains, jusqu'à ce qu'elle ait la consistance d'une laine ou d'un duvet doux. On a soin d'en ôter la bourre & les autres parties grossieres, que l'on met à part avec les écorces qui sont restées du premier triage, pour en faire du gros papier. Cette pâte suffisamment lavée s'étend sur une table de bois uni & épais : deux ou trois hommes la battent avec des bâtons d'un bois fort dur, que les Japonnois appellent *Kusnoki :* ensuite on la met dans une cuve, y mêlant une infusion gluante & glaireuse de ris, & d'une racine appellée *Oreni*. On remue le tout avec un roseau mince & délié, jusqu'à ce qu'il en résulte une substance liquide de même consistance. Après cela on commence à tirer de la cuve les feuilles une à une, au moyen de certaines clayes faites de jonc. Quand les feuilles sont tirées, on les arrange en pile sur une

table couvrte de deux nattes, mettant entre chaque feuille un petit bâton de roſeau, qui déborde un peu, & qui ſert enſuite à ſoulever les feuilles, & à les tirer une à une. Chaque pile eſt couverte d'une planche mince, de la grandeur des feuilles, ſur laquelle on met des poids légers au commencement, & enſuite plus forts, à meſure que les feuilles ſe ſechent, & que la preſſion eſt moins à craindre. Le jour ſuivant on ôte les poids, on leve les feuilles encore moites, avec les bâtons de roſeau dont j'ai parlé : on les fait ſécher au ſoleil, & pour derniere façon on les rogne tout autour. C'eſt de cette maniere que ſe fait le papier fin. Le papier groſſier ſe fait avec les parties les plus rudes, & avec l'écume la plus épaiſſe & la plus filandreuſe de l'écorce bouillie. Le papier du Japon eſt très-fort, d'une grande blancheur, & beaucoup plus moeleux que notre papier. On vend à Syriga, une des plus grandes villes du Japon, des papiers peints très-proprément, pliés en grandes feuilles, ſi luſtrés, & d'une telle conſiſtance, qu'on les prendroit pour des étoffes de ſoye.

L'*Uruſie*, ou arbre du vernis, tient auſſi un rang conſidérable parmi les ar-

briſſeaux utiles du Japon. Il différe du *Tſi-chu* des Chinois, & de l'arbre du vernis, ſi commun dans toutes les Indes. L'*Uruſic* eſt un arbre particulier, qu'on ne trouve qu'au Japon. Il croît dans pluſieurs Provinces : mais le meilleur de tous eſt celui de *Jamatto*. Cet arbre, dit le P. Charlevoix, après Kaempfer, a très-peu de branches. Son écorce eſt blanchâtre, raboteuſe, & ſe ſépare facilement : ſon bois eſt très-fragile, & reſſemble à celui du ſaule : ſa moële eſt très-abondante : ſes feuilles, qui reſſemblent à celles du noyer, ſont longues de huit à neuf pouces, ovales, & terminées en pointe, point découpées dans leur bordure, ayant au milieu une côte ronde, qui regne dans toute leur longueur juſqu'à la pointe, & qui envoye de chaque côté juſqu'au bord pluſieurs moindres nervures. Ces feuilles ont un gout ſauvage, & quand on en frotte le papier, elles le teignent d'une couleur noirâtre. Les fleurs qui naiſſent en grappe des aiſſelles des feuilles, ſont fort petites, d'un jaune verdâtre, à cinq pétales un peu longs & recourbés. Les étamines ſont en pointe & très-courtes, auſſi-bien que le piſtile, qui eſt terminé par trois têtes. L'odeur de ces fleurs eſt douce,

Kaempfer, *Amœnit. exotic.* Charlevoix. T. II.

douce, & fort gracieuse, ayant beaucoup de rapport avec celles des orangers. Le fruit a la figure & la grosseur d'un pois chiche : dans sa maturité il est fort dur, & d'une couleur mixte, qui n'a rien d'agréable. L'*Urusie*, au moyen d'une incision qu'on y fait, distile une gomme blanchâtre, qu'on reçoit sur deux feuilles de papier très-mince. On presse ensuite le papier avec la main, pour faire couler par ses pores déliés la matiere la plus pure : les parties les plus grossieres demeurent dans le papier. On mêle dans ce jus environ une centieme partie d'une huile appellée *Toi*, & on verse le tout dans des vaisseaux de bois, où cette matiere se conserve parfaitement, si ce n'est qu'il se forme sur la superficie une petite croûte noirâtre, qui s'enleve facilement. On rougit, quand on veut, ce vernis, en y mêlant du cinnabre de la Chine, ou une autre espece de terre rouge qui vient aussi de ce pays. Son odeur est très-forte & très-malfaisante. Ceux qui le préparent, ou qui l'emploient, sont obligés de se couvrir la bouche & les narines avec un linge, pour se préserver de ses vapeurs malignes, qui leur causeroient des maux de

Charlevoix *Ibid.*

tête violens, & d'autres accidens fâcheux. Mais il faut que ce vernis se purifie à l'air, qu'il perde avec le tems toute sa malignité, puisque les Japonnois l'appliquent indifféremment sur toutes sortes de meubles, & même sur les vases dans lesquels ils mangent. L'Empereur même ne se sert que de plats & d'assiétes de bois vernissés, qui supportent les viandes & les liqueurs les plus chaudes, & qu'on lave tous les jours, sans que le vernis en souffre la moindre altération.

On distingue au Japon trois especes de figuiers : il y en a deux qui ressemblent assez à nos figuiers d'Europe, si ce n'est que le fruit en est beaucoup plus gros. La troisieme espece, & sans contredit la plus commune, s'appelle *Koki*. C'est un arbre très-désagréable à voir, & assez semblable à un vieux pommier, dont le tronc & les branches sont dans une extrême caducité. Ses feuilles sont longues, ovales, & unies. Le fruit a la forme d'une poire : il est rougeâtre, & il a le goût d'une figue délicieuse. Quand on veut le conserver, on le seche au soleil : les Chinois le confisent dans le sucre. De quelque maniere qu'on l'apprête, c'est un fruit

excellent, & d'ailleurs ſi commun dans le Japon, que les plus pauvres peuvent s'en nourrir.

Kaempfer prétend que les châtaigners de ce pays produiſent des fruits beaucoup plus gros & beaucoup meilleurs que nos plus beaux châtaigners d'Europe. On ne voit point de pommiers au Japon : il n'y croît qu'une ſeule eſpece de poires que nous appellons poires d'hiver. Elles ſont d'une groſſeur extraordinaire, les plus petites ne péſant guere moins d'une livre : mais on ne peut les manger crues. On trouve beaucoup de noyers dans les Provinces ſeptentrionales. Il y en a une eſpece que les Japonnois appellent *Kaja*, & qui tient de la nature de l'If. Ses noix ſont oblongues, & renfermées dans une pulpe de chair. Elles reſſemblent beaucoup, ſoit pour la groſſeur, ſoit pour la forme, à la noix d'Arrack. Ces noix ont beaucoup d'âcreté dans leur primeur, & ne ſont bonnes à manger que quand elles ſont bien ſeches. On en tire une huile excellente, & preſque auſſi agréable que notre huile d'amandes douces. Les Japonnois s'en ſervent pour aprêter leurs viandes, & en compoſent pluſieurs remedes. La fumée de

leurs noyaux est le principal ingrédient de la meilleure encre du Japon.

On trouve peu de vignes dans ce pays, & le raisin y meurit difficilement. Les limons y sont aussi fort rares : les oranges & les citrons croissent en abondance. Il y a une espece de citrons assez particuliere : ils ont la forme & la grosseur d'une pêche, & un parfum admirable, mais un peu d'acidité & d'aigreur. Les meures, les framboises, les fraises, les cerises, & d'autres fruits rouges sont ici d'une grande insipidité. Les pêchers, les abricotiers, & les pruniers se rencontrent communément. Quelques personnes cultivent avec grand soin ces deux dernieres especes d'arbres, moins pour en tirer des fruits, que pour leur faire porter des fleurs. Ces fleurs deviennent quelquefois aussi grandes que les roses, & c'est un des plus agréables ornemens des jardins du Japon.

Il croît dans ces Isles deux especes de chênes différens des nôtres. La nécessité réduit le petit peuple à en ramasser les glands, qu'il fait bouillir, & dont il se nourrit, à l'exemple des premiers hommes. Les sapins, les cyprès, les cédres, & les bambous sont des arbres les plus communs.

Plusieurs arbrisseaux sauvages portent des fleurs d'une grande beauté. On en trouve jusque dans les lieux les plus incultes, sans parler des fleurs que les Japonnois cultivent en grand nombre dans leurs jardins. Ces fleurs surpassent beaucoup les nôtres pour l'agrément & pour l'éclat des couleurs : mais communément elles manquent de parfum. Il en est de même de la plûpart de leurs fruits, qui sont fort agréables à l'œil, mais qui n'ont ni qualité ni saveur.

Dans les Provinces Occidentales du Japon, on trouve un arbre de la hauteur de nos Tilleuls, dont la racine, cuite dans l'eau, produit un camphre artificiel, que les Japonnois savent sublimer. Mais ce n'est-là qu'un camphre bâtard, nullement comparable au camphre précieux de Borneo, qui est une gomme naturelle qu'on tire de certains arbres de cette Isle, au moyen des incisions qu'on fait entre l'écorce & le bois. Les plus beaux cabinets du Japon sont faits de la racine de ces camphriers bâtards. Leur bois est rempli de veines agréablement diversifiées : mais on remarque qu'il devient raboteux avec le tems, c'est-à-dire, à mesure que la résine dont il est couvert s'évapore.

De toutes les plantes qui croissent au Japon, celle du Thé est sans contredit la plus recommandable. Je n'ai rien à ajouter ici à ce que j'ai dit dans l'Histoire des Chinois touchant la culture de cette plante. Je remarquerai seulement une chose concernant sa préparation & son usage. Les personnes de qualité, au lieu de le prendre en feuilles & par infusion, le réduisent en poudre très-subtile, & en mettent une pincée dans une tasse remplie d'eau, le remuant & le mêlant avec un petit instrument dentelé destiné à cet usage, jusqu'à ce que la liqueur écume, & prenne la consistance d'une bouillie claire. Le meilleur Thé du Japon croît dans le territoire d'*Udsi*, petite ville située aux environs de Méaco. Tout le Thé qui se boit à la Cour de l'Empereur, est cueilli sur une montagne du même nom que la ville. Un des principaux pourvoyeurs de la Cour a une inspection particuliere sur cette montagne, où il entretient des jardiniers, qui veillent avec une attention extrême à la culture de l'arbrisseau, à la récolte, & à la préparation des feuilles. On a environné cette montagne d'un fossé, pour empêcher les hommes & les ani-

maux d'en approcher. Les arbrisseaux sont plantés en quinconces, qu'on balaye & qu'on nettoye chaque jour. On nettoye avec la même exactitude les arbrisseaux, & l'on prend bien garde qu'il ne reste la moindre ordure sur les feuilles. Les personnes chargées de la récolte des feuilles doivent s'abstenir de manger du poisson salé, & toute autre viande forte, de peur que leur haleine ne flétrisse les feuilles, & ne corrompe leur parfum. Tant que la récolte dure ils doivent se baigner deux ou trois fois le jour : il ne leur est pas permis de toucher les feuilles avec les mains nues, ils doivent les cueillir avec des gants. Ces feuilles, soit qu'elles soient en nature, soit qu'on les ait pulvérisées, se conservent dans de grands pots de terre appellés *Maatsubo*, remarquables pour leur ancienneté & pour leur prix. On ignore quelle est leur origine, & les Japonnois débitent à ce sujet plusieurs fables. Ils prétendent que ces vases se fabriquoient anciennement dans une Isle appellée *Mauri*, dépendante du Japon, & située dans le voisinage de l'Isle Formose. On ajoute que cette Isle, fameuse par ses richesses, & surtout par l'excellence de ses porcelaines, fut au-

trefois abymée dans la Mer, par une juste punition des Dieux irrités de son insolence & de son impiété. Ce qu'il y a de certain, c'est que ces vases se trouvent encore aujourd'hui aux environs de l'Isle de Formose, dans une baye fort basse, où des pêcheurs vont les chercher en plongeant. Cette baye est semée de roches, qu'on apperçoit quand la Mer s'est retirée. Il peut se faire que quelques navires chargés de porcelaines Chinoises ayent anciennement échoué dans cet endroit; & c'est-là peut-être le fondement de toutes les fables qu'on a débitées là-dessus. Les *Maatsubo* sont d'une porcelaine transparente, très-fine, & d'une couleur blanchâtre, qui tire un peu sur le verd. Leur forme approche de celle d'un petit baril, excepté que leur col est fort étroit. Ces vases sont d'un grand prix, & il y en a qui se vendent jusqu'à deux mille pistoles. L'Empereur en a une grande quantité dans son trésor. Lorsqu'on les tire de la Mer, ils sont couverts de coquillages, de coraux, & d'autres substances marines qui s'y attachent. Il est rare qu'on en trouve de parfaitement conservés, & qui soient sans taches, ou même sans ruptures. Mais d'habiles ouvriers savent réparer

tout cela, soit en raclant les vases, soit en bouchant les fentes avec une composition de blanc; ce qu'ils font avec tant d'adresse, que l'œil le plus perçant ne peut découvrir où étoit la rupture. Au reste, ils ont soin de laisser quelques endroits brutes, qui témoignent que ces vases ne sont pas contrefaits.

Je remarquerai par occasion que Kaempfer, qui s'est beaucoup étendu sur les *Maatsubo* Japonnois, n'entre ici dans aucun détail au sujet des autres poteries qui se fabriquent, dit-on, dans ce pays, & qui sont connues en Europe sous le nom de porcelaines du Japon. Son silence pourroit favoriser le sentiment de ceux qui nient l'existence des Porcelaines Japonnoises, si le même Kaempfer n'assuroit ailleurs (*a*), que dans le *Tsikudsen*, Province de Saikokf, on en trouve *plusieurs Manufactures*. J'ai observé dans l'Histoire des Chinois (*b*) ce que le P. Charlevoix pense sur cette question, & c'est ici le lieu de rapporter ses paroles, qui contiennent quelques remarques curieuses. » Un voyageur, *dit-il*, homme d'esprit, & qui » a fait un long séjour à la Chine, m'a- Charlevoix, Hist. du Japon T. I. p. 20

(*a*) Liv. 1, chap. V.
(*b*) Tome I, *page* 251.

» voit assuré qu'il ne se faisoit point de
» porcelaines au Japon, & que celle que
» nous connoissons en Europe sous ce
» nom, & qui est si estimée, se faisoit
» à la Chine par les Japonnois, qui l'y
» venoient acheter. Il est certain qu'ils
» y en achetent beaucoup : mais il ne
» l'est pas moins que celle qui porte le
» nom du Japon se fabrique dans le *Fi-*
» *gen*, la plus grande des neuf Provin-
» ces du *Ximo*. La matiere dont on la
» forme est un argile blanchâtre, qui
» se tire en grande quantité du voisi-
» nage d'*Urisino*, & de *Suwota*, sur
» les montagnes qui n'en sont pas fort
» éloignées, & en quelques autres en-
» droits de cette même Province. Quoi-
» que cette argile soit naturellement
» fort nette, il faut encore la paîtrir &
» la bien laver, avant que de la rendre
» transparente, & l'on assure que ce tra-
» vail est si pénible, qu'il a fondé un
» proverbe qui dit: Que les os humains
» sont un des ingrédiens qui entrent
» dans la porcelaine. Je n'ai pu rien
» apprendre davantage sur la fabrique
» de cette précieuse vaisselle.

ARTICLE IV.

Quadrupedes, Oiseaux, Reptiles, Poissons.

LEs quadrupedes, soit sauvages, soit domestiques, sont peu nombreux au Japon, eu égard à la grandeur & à l'étendue de cet Empire. Le pays est si peuplé & si cultivé, que les animaux sauvages trouvent très-peu de lieux déserts, où ils puissent vivre & multiplier en liberté. Pour ce qui est des espéces domestiques, comme les Japonnois s'abstiennent de la chair, & même du lait des animaux, il n'est pas surprenant qu'on n'éleve qu'un très-petit nombre de quadrupedes, qu'on destine à la culture des terres, ou au tirage des voitures. Les ânes, les mulets, les chameaux & les éléphans sont des espéces absolument inconnues dans ces Isles. Les chevres, les brebis & les porcs sont fort rares. Les chevaux sont plus communs : mais ils sont petits. On s'en sert pour le labourage & pour le charrois, quoiqu'il soit plus ordinaire d'employer les bœufs à ces travaux. On trouve ici des bufles d'une grosseur extraordinaire;

ils ont des bosses sur le dos comme les chameaux ; on les accoutume à porter la charge. Il n'y a point de levriers ni d'épagneuls dans le pays. On y voit une espéce particuliere de chats domestiques d'une grande beauté. Leur poil est blanchâtre, ils ont de grandes taches noires & jaunes, & la queue extrêmement courte : ils ne font point la guerre aux souris. Les singes sont peu communs : ils ont la queue fort courte, le poil brun, la face rouge ; leur humeur est très-douce. Le pays est rempli de rats & de souris. Non-seulement les Japonnois ne les craignent point, mais ils les apprivoisent & s'en amusent, leur apprenant à faire plusieurs tours. On trouve dans les forêts des ours, des sangliers, des loups, des renards, des chiens sauvages, des lievres, & des daims.

Les oiseaux domestiques sont à proportion encore plus rares que les quadrupedes, à cause du peu d'usage qu'en font les Japonnois. En général tout le monde s'abstient ici de la chair des volatiles, quoique quelques Docteurs particuliers permettent d'en manger en certains tems de l'année. Ceux qui suivent ces casuistes, élevent des poules, des canards, &

d'autres oiseaux, & les tueut sans scrupule. Mais on a coutume d'épargner les coqs : les Japonnois ont une grande vénération pour cet animal, à qui ils attribuent un instinct particulier, & presque divin, soit pour mesurer le tems, soit pour annoncer les divers changemens qui arrivent dans l'air.

Le canard appellé *Kinmodsui*, est un oiseau d'une grande beauté. Son plumage est nuancé des plus vives couleurs: le rouge domine autour de son cou & de sa gorge : sa tête est ornée d'une magnifique aigrette : sa queue s'éleve & se courbe un peu. On voit au Japon une espéce de faisans dont le plumage est admirable : leur queue extrêmement longue, & nuée d'or & d'asur, ne le cede point à celle du paon. Les grues sont fort communes ici : on les regarde comme des oiseaux d'un très-heureux augure. Il est défendu de les tuer, & de leur faire aucune violence. Le peuple a une si grande vénération pour cet oiseau, qu'il ne lui donne guère d'autre nom que celui de *Tsurisama* : *Tsuri* signifie Grue, & *Sama* Seigneur. Il y en a deux espéces ; l'une est blanche & l'autre grise. On voit dans les

forêts & dans les champs deux sortes d'oyes sauvages qui ne se mêlent point, & dont chacune ne s'accouple qu'avec les oiseaux de son espéce. Les unes sont d'une blancheur éclatante, excepté aux extrêmités des aîles, où leurs plumes sont noires : les autres sont d'un gris cendré. Elles sont si familieres qu'elles se laissent approcher de tout le monde. Il est défendu sous peine de mort de les tirer, à moins qu'on n'en ait acheté la permission. Elles font beaucoup de degât dans les campagnes, & les paysans sont obligés d'environner leurs champs de filets, pour écarter ces animaux ; mais cela ne les effraye pas toujours & l'on en voit plusieurs qui franchissent ces barrieres.

Les bécassines ne sont point rares dans ce pays : plusieurs se ctes en mangent sans scrupule. Toutes les espéces de pigeons sont sauvages : on n'en éleve point dans les maisons, parce qu'on a éprouvé que leur fiente s'enflamme quelquefois, & qu'elle a causé des incendies. On accorde l'hospitalité aux cicognes : le toit des maisons est leur asile ordinaire : elles se fixent toujours dans la demeure qu'elles ont une fois choisie. On voit ici beaucoup d'éper-

viers & de faucons : les meilleurs viennent des Provinces septentrionales. On ne trouve ni corbeaux ni perroquets. Les rossignols & les allouettes ne sont pas rares. Kaempfer prétend que les allouettes chantent beaucoup mieux en Asie qu'en Europe. Il y a une espéce d'épervier, qu'on appelle *Nisago* ou *Bisago*. Cet oiseau vit sur le bord de la Mer, & probablement fait la guerre aux poissons. Il cache sa proie dans le creux de quelque rocher. Les vivres qu'il y dépose s'y conservent parfaitement, & y acquierent même un tel dégré de bonté, qu'on les préfére aux meilleurs alimens. Les Japonnois sont fort frians de ce manger, qu'ils appellent *Bisagonosusi*, c'est-à-dire, le poisson salé de *Bisago*.

Parmi les reptiles du Japon, il y a un animal fort particulier. Il est connu dans toutes les Indes Orientales sous le nom de fourmi blanche. En effet c'est un petit ver tout blanc, si l'on excepte la tête & le col, qui sont d'un brun foncé, & fort âpres au toucher. Ces insectes vivent en commun comme les fourmis noires : mais ils sont continuellement en guerre avec celles-ci. Leur espéce est très-nuisible : ils percent tout

ce qu'ils rencontrent : ce qui fait que les Japonnois les appellent les *Do Toos*, c'est-à-dire *Perceurs*. S'ils trouvent accès dans un magasin, ils gâtent en peu de tems les plus belles étoffes. Le seul moyen qu'on ait trouvé pour les chasser, c'est de semer du sel sur les planches & dans les armoires des magasins. Ces vers ne peuvent supporter le jour, ni l'impression du grand air. Ils se tapissent sous terre, & ils pratiquent de petites voutes sous lesquelles ils marchent. Kaempfer raconte des choses surprenantes de leur force & de leur agilité. » Lorsque j'étois à Coyland, » *dit-il*, fort des Hollandois sur les cô» tes de Malabare.... j'apperçus *un jour*, » sur ma table des marques de ces vou» tes, qui étoient à peu près de la gros» seur de mon petit doigt, & en re» gardant de plus près je trouvai que » ces animaux avoient fait un trou de » cette même grosseur dans un des pieds » de la table en montant, un autre au » travers de la table, & encore un au » milieu de l'autre pied en descendant, » qui entroit dans le plancher.... Tout » cela se fit dans l'espace de quelques » heures. Quelques-uns, *ajoute Kaemp*» *fer*, attribuent la cause d'une corro-

Kaempfer, traduct. fr.

» ſion ſi prompte & ſi ſurprenante, à
» l'acrimonie de leurs excrémens, mais
» mal-à-propos, comme je m'en ſuis
» convaincu par l'expérience que j'en
» ai faite. Car j'ai trouvé que leur mu-
» ſeau eſt armé de quatre pincettes re-
» courbées & tranchantes, qui ſont,
» à mon avis, des inſtrumens bien plus
» propres à produire un effet ſi prompt,
» que des excrémens, quelque âcres &
» corroſifs qu'ils puiſſent être.

Le *Mille-pieds*, ainſi appellé à cauſe de la multitude de ſes jambes, eſt un autre ver plus dangereux encore, parce qu'il s'attaque aux hommes. Il eſt long de deux ou trois pouces, fort mince, & de couleur brune. Les mille-pieds des Indes ſont très-vénimeux, & leur morſure eſt ordinairement mortelle. Il eſt rare qu'elle produiſe au Japon de ſi funeſtes effets: on en guérit ordinairement en appliquant un peu de ſalive ſur la plaie.

Les ſerpens ne ſont pas fort communs dans ces Iſles. L'eſpéce la plus dangereuſe eſt de ceux qu'on appelle *Fitakutz*. Ils ont le corps verd, la tête platte, & les dents aigues. On prétend que les perſonnes qui en ſont mordues meurent infailliblement dans le jour

même. En calcinant la peau de ce ser-
pent dans un pot de terre fermé her-
métiquement, on en tire une poudre
appellée *Gawatsio*, dont les vertus
sont, dit-on, spécifiques pour la gué-
rison des maladies internes. Les Japon-
nois sont dans la persuasion qu'il suffit
de manger de la chair de serpent,
pour devenir hardi & courageux.

On trouve ici la plûpart des insectes
volans ou rampans que nous connois-
sons en Europe : des abeilles, mais en
petit nombre : des guêpes, des mou-
ches communes, des cousins, des vers
luisans, des mouches cantharides, un
peu plus petites que les nôtres, mais
extrêmement caustiques, & si dange-
reuses qu'on les met au rang des poi-
sons : des sauterelles, des papillons,
des puces, des punaises, &c. L'on y
voit un insecte très-particulier, appellé
Sebi : il est de couleur brune, & il res-
semble fort à ces petites mouches qu'on
voit en Europe voler sur le déclin du
jour. Pendant tout l'hiver il se tient
caché sous terre : il sort au printems,
& se glisse en rampant le long des ar-
bres, s'accrochant aux feuilles & aux
branches avec ses pieds. Peu de tems
après sa peau supérieure se fend & s'ou-

vre, pour donner passage à une mouche qui y étoit renfermée, & dont le volume paroît beaucoup plus gros que le corps de l'insecte qui lui servoit de prison. Lorsque la mouche rompt son étui, déploye ses aîles, & s'envole, elle fait, dit-on, un cri si perçant & si aigu, qu'on l'entend très-distinctement à la distance de plus d'un quart de lieue. Pendant une partie de l'été les bois & les campagnes retentissent des cris de ces animaux, qui commencent à chanter au lever du soleil, & qui se taisent lorsqu'il est au milieu de sa course. Dans le tems de la canicule cet insecte volant disparoît : on prétend qu'il rentre dans la terre, pour y reprendre sa premiere forme de ver, & qu'il reparoît l'année suivante sous la figure d'une mouche.

Les côtes du Japon sont fort poissonneuses, & fournissent abondamment aux besoins de ce peuple, qui s'abstenant de la chair des bestiaux & des volatiles, trouve dans les animaux aquatiques une nourriture beaucoup plus saine. La Mer dont il est environné, lui fournit à proportion plus de ressources que la terre, soit par l'abondance des plantes & des végétables qu'elle produit, soit par la quantité de

poiſſons de toute eſpéce qu'elle renferme dans ſon ſein, ſoit par le nombre infini de coquillages qu'elle jette ſur ſes bords, ou qu'elle dépoſe ſur les rochers. Vers les côtes méridionales de la grande Iſle de Nipon, & autour de pluſieurs autres Iſles, on pêche beaucoup de baleines, de différentes grandeurs, depuis dix juſqu'à quarante & cinquante braſſes. La plus groſſe eſpéce s'appelle *Sebio* : ſa chair eſt très-ſaine, & les habitans de ces côtes, qui ſont extrêmement forts & vigoureux, attribuent à l'uſage de cet aliment la ſanté robuſte dont ils jouiſſent. Il n'eſt point de partie dans cet animal dont on ne tire quelque utilité. Sa peau, ſa chair, & ſes inteſtins ſe mangent, & ſe conſervent dans le ſel. Sa graiſſe fondue fournit de l'huile : on tire de ſes os une ſubſtance cartilagineuſe qui ſe mange : enſuite on les ſeche au ſoleil pour en faire du feu : ſes nerfs & ſes tendons ſervent à faire des cordes : ſes nageoires & ſes mouſtaches, qui ſont une ſubſtance noire, ſolide & pliante, ſervent à une infinité d'uſages. Les Japonnois en font pluſieurs jolis ouvrages, entre autres de petites balances qui ſervent à peſer l'or. Ces Inſulaires prennent les balei-

nes avec le même instrument dont nos pêcheurs se servent, c'est-à-dire, avec le harpon. Ils ont des bateaux fort étroits & fort légers, dont une des extrémités se termine en pointe fort aigue, & que dix hommes font voguer avec une rapidité surprenante. Ces bateaux paroissent à Kaempfer beaucoup plus propres pour cette pêche que les nôtres.

Parmi les autres espéces de poissons, qu'on pêche en quantité dans ces Mers, les plus remarquables sont, 1°. le *Satsifoko:* poisson assez gros, long quelquefois de cinq ou six brasses, armé de deux dents fort grandes, qui s'élevent en ligne droite hors de sa mâchoire. On assure que cet animal est l'ennemi mortel de la baleine, qu'il trouve le moyen de tuer, en se glissant dans sa gueule, & lui mangeant la langue. Les dents du *Satsifoko* sont fort recherchées, & l'on en voit plusieurs suspendues par maniere d'ornement au haut des Temples & des Palais. 2°. Le *Furube:* ce poisson n'est pas fort gros; mais il s'enfle quelquefois si extraordinairement, qu'il paroît rond comme une boule. Quoiqu'on le mette au rang des alimens nuisibles, & même mortels, les Japonnois sont fort friands de sa chair,

qu'ils ont grand soin de laver & de nettoyer, jettant les intestins & la tête, où l'on prétend que réside tout le venin. Mais ces précautions n'empêchent pas que cet aliment ne soit pernicieux à plusieurs personnes : une loi de l'Etat en interdit l'usage aux gens de guerre. Ceux qui sont las de vivre choisissent souvent ce genre de mort. 3°. Le cheval, ou chien marin. Il est de la grosseur d'un enfant, sans écailles ni nageoires. Il a la tête & la gueule fort grandes, les dents aigues & déliées comme celles d'un serpent, le ventre uni & fort large, avec deux espéces de mains plates, cartilagineuses, garnies de doigts, & assez semblables aux mains d'un enfant. 4°. Le *Tai*, ou *Tah*: c'est le poisson le plus estimé des Japonnois. Il est fort rare : dans sa saison il ne se vend jamais au-dessous de deux Cobans: mais en hiver, surtout dans le tems de quelque fête, son prix n'a point de bornes, & Kaempfer assure que tel de ces poissons s'est vendu mille Cobans. Ses écailles sont nuancées des plus belles couleurs, parmi lesquelles le rouge & le blanc dominent, & se mêlent agréablement. Il a beaucoup de ressemblance avec la carpe. 5°. Le *Bora* : c'est une

C'est environ dix pistoles de notre monnoie.

eſpece de brochet, qui a la chair blanche, & fort délicate. On le ſale & on le fume, & il s'en fait un grand débit, non-ſeulement dans le royaume, mais à la Chine & dans d'autres contrées. Le *Bora* ſe pêche principalement aux environs de Nagaſaki & de *Nomo*. C'eſt un poiſſon de paſſage, qui n'habite les côtes que dans le dernier mois de l'hiver. 6°. L'*Ika* : c'eſt le poiſſon que nous appellons *Polype*. Il y en a au Japon de pluſieurs eſpéces ; celui qu'ils nomment *Jako* eſt le plus recherché. Il y a une autre ſorte de polype, qu'ils appellent *Kuragge*, & dont ils font encore grand cas : mais ils ne le mangent que mariné, & préparé de la maniere ſuivante. Ils le font tremper pendant trois jours dans une diſſolution d'alun : enſuite ils lui ôtent ſa peau, le lavent, le nettoyent, & le jettent dans ſa ſaumure, où ils le laiſſent quelque tems. On prétend que ces polypes, ainſi préparés, ont la même couleur, & à peu près le même goût que les nids d'oiſeaux, ſi eſtimés dans tout l'Orient ; & des pêcheurs de la Chine ont aſſuré à Kaempfer, que ces nids n'étoient en effet autre choſe que la chair de cette eſpéce de polype, dure

liberté de s'établir au Japon, le Gouvernement éxigea de ces étrangers qu'ils fissent venir d'Europe, ou des autres parties du monde, certains animaux bizarres, dont on leur montroit la représentation, comme une preuve certaine de leur éxistence.
8°. Les *Jebi*, c'est le nom qu'ils donnent en général aux écrevisses, soit de mer, soit de riviere. Elles sont fort communes au Japon, & l'on en distingue jusqu'à douze especes, auxquelles on a donné différens noms. Celles qu'ils appellent *Kabutogani* sont d'une forme assez particuliere. Elles ont une sorte de dard ou d'épée pointue, longue & dentelée, qui leur sort de la tête : leur dos est rond, & fort lissé. Il y a une espece de cancres d'une grosseur si prodigieuse, que leurs jambes sont aussi fortes que celles d'un homme. On observe que tous les animaux de cette espece qu'on trouve dans les mers du Japon, & dans tout l'Océan des Indes, sont plus remplis & plus charnus dans le tems des nouvelles lunes : expérience d'autant plus remarquable, que le contraire arrive dans les mers d'Occident.

On trouve sur les rivages & sur les rochers quantité d'huitres, de moules, & de coquillages semblables, qu'on ramasse facilement quand la marée est basse. Il y en a d'autres que les pêcheurs vont chercher en plongeant, à moins qu'ils n'aiment mieux y envoyer leurs femmes, plus habiles, dit-on, dans cet exercice que les hommes. Parmi les poissons de cette derniere espece, l'*Awabi* est un des plus remarquables. Sa coquille est univalve, ouverte, & assez profonde. Elle est remplie d'une substance charnue, jaune ou blanche, très-dure, quoiqu'elle n'ait point de fibres. On ne la mange que marinée, ou séchée. L'*Awabi* est un animal défiant & timide : il faut le prendre lorsqu'il nage, & l'enlever promptement, sans lui donner le tems de fuir, & de se cramponner aux rochers, ou au fond de la Mer : car lorsqu'il s'y est tapi, il n'est pas possible de l'en arracher. Ceux qui font cette pêche ont coutume de s'armer de longs couteaux, pour se défendre contre certains poissons voraces, qui attaquent les plongeurs. Souvent on trouve des perles dans la coquille de l'*Awabi* : mais elles sont

jaunâtres, informes, & de nulle valeur. C'eſt une tradition conſtante parmi ce peuple, que leurs premiers peres, gens d'une frugalité & d'une pauvreté extrême, ſe nourriſſoient communément de la chair d'*Awabi* : & c'eſt en mémoire de cette coutume que les Japonnois, lorſqu'ils traitent leurs amis, font toujours ſervir un plat de ce poiſſon. C'eſt auſſi l'uſage, non-ſeulement parmi le peuple, mais entre les gens de qualité, de joindre à tous les préſens qu'ils ſe font, une petite tranche d'*Awabi*. L'*Akoja* eſt un autre poiſſon dont la coquille eſt bivalve, platte, large comme la main : ſa ſurface eſt inégale & raboteuſe : mais ſa ſubſtance concave renferme une belle nacre, & quelquefois on y trouve des perles d'un grand prix. On lit dans quelques anciennes relations, particulierement dans celle de Marc Pol, qu'il ſe trouve dans les mers du Japon quantité de perles rouges : mais les Ecrivains les plus modernes n'en font aucune mention.

CHAPITRE VIII.

Du Gouvernement du Japon.

ARTICLE I.

Du Cubo, *ou Monarque féculier.*

DE la maniere dont le Japon se gouverne aujourd'hui, on y reconnoît, comme je l'ai déja remarqué, deux Monarques, l'un séculier, & l'autre ecclésiastique. Le premier s'appelle *Cubo :* toute la puissance temporelle est dans ses mains ; son autorité est absolue & despotique. Tous les Princes & les Magistrats du royaume lui sont tellement subordonnés, qu'il peut, sans autre motif que sa volonté ou son caprice, les éxiler, confisquer leurs biens, les dépouiller de leurs charges, & les faire mourir. Ce Prince réside à Jedo, au milieu d'une Cour nombreuse, composée des plus grands Seigneurs de l'Empire. Les uns sont immédiatement attachés à sa personne : les autres viennent de tems en tems lui rendre hommage ; une loi inviolable les oblige tous de

passer au moins six mois de l'année à Jedo.

Le *Cubo* a une garde composée d'environ six mille hommes. Outre cela il entretient en tems de paix vingt mille cavaliers, & cent mille fantassins. En tems de guerre chaque Prince, chaque Seigneur particulier, est obligé de se mettre en campagne, & de fournir un certain nombre de soldats à proportion des revenus dont il jouit. Celui qui a dix mille florins de rente doit entretenir vingt fantassins & deux cavaliers. Dans le tems que les Hollandois avoient leur comptoir à Firando, le Prince de ce petit Etat étoit tenu de fournir six cens fantassins, & six vingts cavaliers. Selon le P. Charlevoix, le nombre des soldats que les Princes & les Seigneurs du Royaume fournissent à l'Empereur en tems de guerre, est de trois cens soixante-huit mille fantassins, & de trente-huit mille huit cens hommes de Cavalerie.

Histoire du Japon du P. Charlevoix, T. 1.

Ces troupes sont bien vêtues, & bien armées : les cavaliers ont une carabine très-courte, un javelot, un sabre, & un arc. On prétend qu'ils se servent très-adroitement de toutes ces armes, surtout de la derniere. Les fan-

taſſins n'ont point d'autres armes défenſives que le caſque : pour ce qui eſt des armes offenſives, ils ont chacun deux ſabres, un mouſquet, & une pique. Voici ce que le Pere Charlevoix ajoute touchant la diviſion de ces troupes. Cinq ſoldats ont un homme à leur tête : cinq de ces chefs, qui avec leurs gens font trente hommes, reconnoiſſent eux-mêmes un Officier ſupérieur. Une compagnie de deux cens cinquante hommes a deux chefs principaux. Toutes les compagnies ſont commandées par un Officier Général.

Pour tenir en bride les peuples & les Grands du Royaume, le Cubo a dans toutes les principales villes de fortes citadelles, défendues par des garniſons nombreuſes, dont le commandement eſt confié à des Gouverneurs particuliers. La Cour de Jedo ſe conduit à cet égard par des maximes de politique très-rafinées. Elle entretient dans tous les quartiers du Royaume un grand nombre d'eſpions & d'émiſſaires, qui l'avertiſſent de tout ce qui ſe paſſe. Sous prétexte d'honorer & de favoriſer les Grands de l'Empire, on éxige que tous leurs enfans mâles ſoient élevés à Jedo, ſous les yeux de l'Empereur, qui les

retient à sa Cour comme autant d'ôtages de la fidélité de leurs peres. On a soin d'entretenir une défiance & une jalousie mutuelle parmi les Grands : on ne permet point qu'ils ayent entre eux des liaisons trop étroites, ni qu'ils se visitent trop fréquemment. La Cour souffre impatiemment que plusieurs Seigneurs soient restés en possession de quelques places fortes : ceux qui les possedent ont grand soin de les entretenir : car lorsqu'elles viennent à tomber en ruine, il n'est point permis de les relever. Pour prévenir les séditions que l'oisiveté ou l'indigence pourroient fomenter parmi le peuple, l'Empereur a soin d'occuper aux travaux publics une portion considérable de ses sujets. Cent mille ouvriers, dit Salmon, qu'on a soin de changer & de renouveller, sont journellement employés à la construction des temples, des palais, des chemins, & des autres édifices publics. Quand l'Empereur veut appauvrir un de ses vassaux, dont les richesses lui paroissent suspectes, sous prétexte de lui faire honneur il lui rend visite, & va manger chez lui. Cette faveur est ruineuse pour qui la reçoit, à cause des préparatifs extraordinaires qu'on fait

Kaempfer, L. V.

en ces occasions. On raconte qu'un Seigneur du Japon, maître d'une Principauté qu'on appelle *Kanga*, voulant donner un repas à l'Empereur, fit bâtir exprès un Palais magnifique, à la construction duquel il employa dix mille ouvriers pendant plusieurs mois.

Mais rien n'est plus remarquable que la conduite des *Cubo* envers les *Dairis*, ou monarques ecclésiastiques, sur lesquels ils ont usurpé l'Empire. Il seroit difficile de trouver chez aucun autre peuple l'éxemple d'une pareille politique. La plûpart des usurpateurs dont parle l'histoire, non contens de dépossé-der le légitime Souverain, ont toujours cherché à exterminer sa famille, pour se maintenir sur le Trône, & pour en assurer la jouissance à leurs descendans: les Annales de presque toutes les monarchies nous en fournissent mille éxemples. Les Empereurs modernes du Japon n'ont point eu recours à cette barbare politique; & si l'usurpation les a placés sur le Trône, du moins ils n'ont point souillé leurs mains par d'indignes massacres. *Joritomo* le premier de ces usurpateurs, maître absolu de l'armée & de toutes les forces de l'Empire, n'attenta point aux jours de *Konjei*,

ſon roi légitime : il ne ſongea qu'à ſe maintenir dans ſon emploi de *Seogum*, & à rendre cette dignité héréditaire dans ſa famille. Ses ſucceſſeurs ſe bornerent pendant quatre cens ans aux mêmes prétentions, qui doivent paroître modeſtes, vû le pouvoir exhorbitant dont ils jouiſſoient. *Fidejos*, vingt-neuviéme Général, fit un pas de plus. Il s'affranchit des vains devoirs d'une obéiſſance ſimulée ; il prit le titre de *Grand Seigneur*, & il le remplit dans toute ſon étendue. Mais il n'oſa renverſer l'idole que ſes prédéceſſeurs avoient encenſée : il laiſſa à l'Empereur Ookimats le ſoin des affaires ſpirituelles, le titre de *Mikaddo*, ou d'Empereur ſacré, & quelques autres prérogatives, que les Monarques Eccléſiaſtiques conſervent encore aujourd'hui.

La ſucceſſion des Cubo eſt héréditaire. Leurs principaux revenus conſiſtent dans les domaines particuliers qu'ils poſſedent, & dont Kaempfer évalue le produit à cent quarante-huit *Man* douze cens *Kokf*, ſuivant la maniere de compter des Japonnois. Le *Kokf* & le *Man* ſont deux termes dont ils ſe ſervent pour eſtimer le revenu des terres. Le *Kokf* contient trois cens ſacs de ris ;

le *Man* est censé contenir dix mille *Kokf*. Le *Kokf* vaut année commune, dix-sept florins & dix sols de Hollande : & par conséquent le *Man*, qui contient dix mille *Kokf*, vaut cent soixante & quinze mille florins. Cela posé, le produit des Provinces Impériales étant, selon Kaempfer, de cent quarante-huit *Man* douze cens *Kokf*, on doit l'évaluer, année commune, à la somme de vingt-cinq millions neuf cens vingt & un mille florins de Hollande, c'est-à-dire, à près de cinquante-deux millions de notre monnoye. C'est à quoi Kaempfer semble borner tous les revenus du *Cubo*. Pour ce qui est du revenu total de l'Empire, c'est-à-dire, de toutes les terres du Japon, l'auteur Allemand le fait monter à deux mille trois cens ving huit *Man*, c'est-à-dire, à quatre cens quatorze millions quatre cens dix mille huit cens cinquante florins de Hollande : ce qui fait environ huit cens ving-neuf millions de France.

Caron ne s'éloigne pas beaucoup du calcul de Kaempfer touchant le revenu général de l'Empire : mais il paroît qu'il fait monter beaucoup plus haut les revenus particuliers de l'Empereur. Il prétend en effet que sa dépense monte tous les ans à vingt-huit millions trois

cens quarante-cinq mille *Cockiens* de quatre florins chacun, & il ajoute que ce Prince ne dépense en une année que la sixieme partie de son revenu : d'où M. Caron conclut que le trésor des Empereurs du Japon renferme des richesses inestimables. Mais j'ai peine à croire que ces Princes, qui ne levent d'ailleurs presque aucun impôt sur leurs sujets, soient aussi opulens que l'assure cet Ecrivain, & surtout qu'ils fassent un si mauvais usage de leurs richesses.

ARTICLE II.

Du Dairi, *ou Empereur Ecclésiastique.*

LA famille des *Dairis*, ainsi que je l'ai déja observé, est sans contredit la plus ancienne Maison souveraine qui soit dans l'univers. Elle descend en droite ligne, & de mâle en mâle, de *Sin-mu*, premier Empereur des Japonnois qui commença à regner l'an 660 avant Jesus-Christ. Cette famille, comme je l'ai dit encore, a été en possession du Trône & du souverain Pontificat jusque vers le milieu du douziéme siécle de notre Ere, c'est-à-dire, pendant près de dix-huit cens ans. Elle renonça alors presque volontairement, à l'admi-

niſtration temporelle, pour ſe livrer à la douce oiſiveté du ſacerdoce, & elle partagea l'Empire en pluſieurs gouvernemens, qui devinrent héréditaires. Delà l'origine de la Monarchie laïque, & d'une infinité de Principautés particulieres, qui s'éleverent ſur les ruines de l'ancienne Monarchie, & dont la plûpart ſubſiſtent encore aujourd'hui. Quoique les *Dairis* ſoient fort déchus de leur ancienne puiſſance, ils conſervent encore de grandes prérogatives. Une des plus conſidérables eſt le droit de confirmer & d'inſtaler les Cubo à chaque mutation de regne.

Le peuple a une vénération infinie pour ſes Dairis, & les regarde comme des eſpéces de divinités. Ces Princes n'oublient rien eux-mêmes pour accréditer de plus en plus un préjugé ſi avantageux; & à cet égard, dit Kaempfer, ils font des choſes qui examinées par rapport aux coutumes des autres peuples, ſemblent ridicules & impertinentes. Ils croiroient ſouiller leur ſainteté, s'ils touchoient la terre du bout du pied, & s'ils expoſoient leur perſonne ſacrée au grand air ou au ſoleil. Telle eſt la ſainteté des moindres parties de leur corps, qu'un Dairi ne ſe laiſſe cou-

Kaempfer. Liv. II.

per ni les cheveux, ni la barbe, ni les ongles. On prend le tems de son sommeil pour lui ôter, comme à son insçu, ces superfluités incommodes. Chaque jour on apprête ses viandes dans des vases qui n'ont jamais servi, & sa table est toujours garnie d'une vaisselle neuve très-propre, quoique d'une argille commune. On brise ordinairement ces plats, dès qu'il s'en est servi, de peur qu'ils ne tombent entre les mains des laïques, dont la gorge & la bouche s'enfleroient dit-on, s'ils osoient manger dans ces vases sacrés. Il en est de même des habits du Dairi. On croit que si un laïque les portoit, il seroit puni sur le champ par une enflure douloureuse de tous les membres. Dans les premiers tems le *Mikaddo* étoit obligé de se tenir tous les matins sur son trône durant quelques heures, la Couronne impériale sur la tête, dans une posture immobile, sans oser même tourner les yeux. Le peuple s'imaginoit que c'étoit un moyen infaillible de maintenir l'Empire dans une profonde tranquillité. Si par malheur le Prince faisoit quelque mouvement, ou s'il fixoit trop long-tems ses regards sur quelque Province, on appréhendoit alors que la guerre, la fa-

mine, le feu, ou d'autres calamités ne désolassent le Royaume.

La dignité de Dairi est héréditaire. Dans le cours ordinaire la succession appartient aux aînés. Au défaut des mâles, les filles succédent : il y a même des exemples que des veuves de *Mikaddo* ayent gouverné l'Empire. Lorsqu'il survient quelque contestation au sujet de la couronne, c'est la Cour Ecclésiastique qui en décide. Quelquefois le pere abdique l'Empire, & le résigne successivement à plusieurs de ses enfans, afin que leurs meres ayent le plaisir de les voir assis sur le Trône. Ces changemens se font avec un secret admirable : un *Mikaddo* meurt, ou abdique, sans que le peuple en sçache rien, & la Cour même de Jedo n'en est instruite, qu'après que le successeur est installé.

Depuis la révolution qui a dépouillé le *Dairi* de l'autorité temporelle, il fixe sa résidence à Meaco. Les Cubo lui ont abandonné pour sa subsistance les revenus de cette ville, & du territoire qui en dépend. Outre cela ils lui ont assigné quelques pensions sur leur épargne : mais elles sont pour l'ordinaire assez mal payées. Le Mikaddo ti-

re un avantage plus réel du pouvoir qu'il a de conférer & de vendre les titres d'honneur, non seulement aux particuliers, mais au Cubo même. Cette rare prérogative de la souveraineté, que les Empereurs séculiers lui ont laissée, fait entrer dans ses coffres des sommes considérables. Ces titres peuvent se distinguer en six classes principales. Le titre de la premiere classe est *Dai-seo dai-sin.* Il confére un caractere sacré à la personne qui en est revêtue, & l'on croit qu'au moment de sa mort son ame devient un *Cami*, ou Dieu. C'est pourquoi le *Mikaddo* garde ordinairement cette dignité pour lui-même, & la donne rarement à d'autres: le titre de *Quanbuku* ou de *Quebacondono* appartient aussi à la prémiere classe. C'est le nom que les Dairis donnoient anciennement à leur premier Ministre. Depuis *Fidéjos*, tous les Empereurs séculiers prennent ce titre, ou ils le font prendre à leurs héritiers presomptifs. Les titres de la seconde classe sont *Sa-dai-sin-u-dai-sin*, & *Nai dai-sin*: il n'y a que trois personnes qui en soient revêtues. *Dai-na-gon*, & *Tsu-na-gon* sont des titres qui appartiennent à la troisiéme classe, & qui sont annexés à certaines charges. Les titres des

trois autres classes sont en fort grand nombre : il y en a deux que le Dairi confére plus ordinairement : sçavoir ceux de *Maquandario* , & de *Cami*. La qualité de *Maquandario* revient à celle de *Duc* ou de *Comte :* le titre de *Cami* ressemble à celui de *Chevalier* ou de noble. *Cami* dans la langue du pays signifie aussi Dieu ou Esprit immortel : & il ne faut pas confondre ces deux significations, que les Japonnois distinguent par la différence des caracteres.

La Cour du Dairi est fort nombreuse, quoique ce Prince ne donne à ses Officiers que des apointemens médiocres, & absolument incapables de fournir à leur entretien. Les grands se ruinent à son service, & les petits ne subsistent que du travail de leurs mains : ils font des corbeilles, des nattes, & d'autres ouvrages. Cependant quelques-uns possedent de riches bénéfices, qui leur sont conferés par le Dairi, & c'est sans doute l'appas de ces récompenses qui fixe tant de gens à son service. L'étude des sciences est la principale occupation des courtisans riches. Les uns s'appliquent à la Poësie : les autres composent des livres d'histoire, ou des Romans. Les Dames s'adonnent

à la musique, & il en est peu parmi elles qui ne jouent avec délicatesse de plusieurs instrumens. Les jeunes gens s'exercent aux courses des chevaux, à la danse, à la paume, & à divers genres d'escrime.

La Cour du *Dairi* n'est composée que d'Ecclésiastiques, la plûpart très-pauvres, comme on vient de le dire, mais fort insolens, & si entêtés des prérogatives de leur état, qu'ils regardent avec un souverain mépris tous les laïques. Ces Prêtres s'imaginent descendre en droite ligne de *Tensio-dai-dsin*, chef de la seconde Dynastie de leurs Dieux, au lieu qu'à les entendre, les *Gege* (c'est le nom qu'ils donnent aux laïques) ne descendent que d'*AWased-suno*, pere d'une troisiéme race toute profane, & bien inférieure à l'autre. Tous les courtisans du Dairi, & tous les autres Ecclésiastiques répandus dans le Royaume, prennent le titre fastueux de *Kuge*, qui signifie *Seigneur*. Ils ont un habit particulier qui les distingue des laïques. Ils portent de larges caleçons & une robe fort ample, à queue pendante. Leur bonnet est noir : sa forme est différente suivant la dignité des personnes ; ensorte qu'on reconnoît à

Kaempfer, Liv. II. ch. II.

cette remarque, ainsi qu'à certaines autres distinctions dans l'habillement, de quelle qualité est un Ecclésiastique, & quel poste il occupe à la Cour. Quelques-uns attachent à leur bonnet une bande de crêpe ou de soye noire, qui leur descend jusque sur l'épaule : d'autres portent devant les yeux une piéce semblable, en forme d'éventail. Plusieurs ont sur la poitrine une espéce d'écharpe qui leur tombe de l'épaule. Plus cette écharpe est longue, plus la personne qui la porte est qualifiée : car l'usage des *Kuge* est de ne se baisser en saluant, qu'autant qu'il faut pour que le bout de l'écharpe touche à terre. Les Dames de la Cour du Dairi ont aussi un habit particulier, qui les distingue des femmes laïques.

Le Dairi, suivant la coutume de ses prédecesseurs, épouse ordinairement douze femmes. Il n'y en a qu'une qui porte le titre d'Impératrice, & c'est toujours la mere du Prince ou de la Princesse héréditaire. Ces mariages se célébrent avec une pompe & une magnificence extraordinaire. La fête se renouvelle lorsque l'Impératrice vient à accoucher, & lorsqu'on fait le choix d'une nourrice pour l'héritier présomp-

tif. Celles des femmes du Dairi, qui a le titre d'Impératrice, loge dans le même Palais que son époux; les autres habitent dans des Palais voisins. Elles sont toutes vêtues magnifiquement surtout dans les jours de cérémonie & de représentation. Car la maxime de cette petite Cour est d'en imposer par des dehors de splendeur, de cacher sa pauvreté sous la magnificence, & de suppléer par le faste à la véritable grandeur qui lui manque.

ARTICLE III.

Des Daimio, *ou Princes de l'Empire.*

LE Royaume du Japon renferme quelques Principautés héréditaires, dont les possesseurs s'appellent DAIMIO, c'est-à-dire, *personnes d'un nom éminent.* J'ai parlé ailleurs de l'origine de ces Principautés, qui se formerent pour la plûpart du démembrement de l'Empire Japonnois. Ceux qui les usurperent n'eurent pas de peine à les rendre héréditaires dans leurs familles. Bientôt après, leurs successeurs s'érigerent eux-mêmes en petits Souverains, qu'on appella *Jacata.* Ceux-ci

se désaisirent volontairement d'une légere portion de leur domaine, & l'abandonnerent, sous certaines redevances, à des vassaux, qui furent appellés *Conikus*. Dans la suite les *Conikus* distribuerent eux-mêmes une partie de leurs terres à des Gentilshommes d'un ordre inférieur, appellés *Tono*, qui releverent d'eux aux mêmes conditions que les Jacatas avoient imposées aux Conikus. Il s'ensuivoit de cette subordination, que la chute d'un *Jacata*, ou petit Roi du Japon, entraînoit ordinairement la ruine de tous ses vassaux soit directs, soit indirects, parce que le Prince qui l'avoit dépouillé se croyoit en droit de disposer de toutes les terres de son domaine, dont il faisoit un nouveau partage : &, pour le remarquer en passant, c'est de-là sans doute que vient la barbare coutume qu'ont les Empereurs du Japon, d'envelopper dans la disgrace d'un homme non-seulement ses enfans, mais tous ses esclaves & toutes ses créatures.

Histoire du Japon du P. Charlevoix, T. I, p. 82.

Les Jacatas se maintinrent dans leur indépendance jusqu'au tems de Joritomo, premier *Général* de la couronne, qui vers le milieu du douziéme siécle de l'Ere chrétienne, prit en main les rê-

nes du gouvernement, & rangea à leur devoir tous ces petits Souverains. Taiko-ſama & ſes ſucceſſeurs ont achevé de les détruire : leur nom même s'eſt éteint avec leur puiſſance, & ces Princes n'ont aujourd'hui que le titre de Daimio. Pluſieurs de leurs apanages ont été réunis au Domaine impérial, dont ils avoient été démembrés : les plus conſidérables ont été diviſés en divers diſtricts, qui appartiennent à différens maîtres. Ceux qui les poſſédent ſont dans une dépendance qui approche de l'eſclavage ; leur vie & leur fortune ſont dans les mains de l'Empereur. Du reſte ils tiennent un rang conſidérable dans l'Etat, & pluſieurs d'entr'eux ont des domaines très-étendus. Les Principautés de *Satzuma* & de *Ganga* forment toutes ſeules deux grandes Provinces. Les Daimio rendent la juſtice, & commandent les armes dans toute l'étendue de leur Principauté, & la Cour n'y envoye point d'autres Gouverneurs ; mais ils doivent venir tous les ans à Jedo, pour rendre compte de leur adminiſtration.

ARTICLE IV.

Des Siomio.

LES SIOMIO sont les Seigneurs particuliers de certains districts, moins étendus que les domaines dont nous venons de parler. Ces Seigneuries consistent, comme les nôtres, dans la propriété d'une terre, & dans le droit de Jurisdiction. On en compte six cens quatre dans toute l'étendue de l'Empire. Les propriétaires de ces districts s'appellent *Siomio*, ou *Bien-nommés*. Ces Seigneurs sont d'un rang inférieur à celui des *Daimio :* mais ils exercent dans leurs terres les mêmes fonctions, c'est-à-dire, qu'ils y administrent la justice sous l'autorité de l'Empereur. Les *Daimio* & les *Siomio* sont dans une telle dépendance de la Cour, qu'il ne leur est pas permis de demeurer plus de six mois dans leurs terres : ils sont obligés de passer les six autres mois à Jedo, où l'on retient toute l'année leurs enfans, qu'on éleve sous les yeux de l'Empereur, & qui répondent sur leur tête de la fidélité de leurs parens.

ARTICLE V.

Des Tono-sama, *ou Gouverneurs des Villes Impériales.*

ON appelle Villes impériales les métropoles des cinq Provinces, qui appartiennent en propre à l'Empereur. Ces villes sont Meaco, Jedo, Osacca, Sakai, & Nagasaki. Les Provinces du Domaine impérial sont régies par des Gouverneurs particuliers que le Cubo y envoye. Le peuple les appelle *Tono-sama*, c'est-à-dire, Seigneurs, ou supérieurs. Dans chaque Ville impériale il y a deux Gouverneurs, excepté à Nagasaki, où il y en a trois, à cause de l'importance de cette place, qui étant fréquentée par un grand nombre d'étrangers, attire plus particulierement l'attention du ministére. Dans les villes où il y a deux Gouverneurs, le commandement roule alternativement sur l'un des deux, d'année en année. Celui qui est en exercice n'a point la permission de sortir du lieu de son Gouvernement : l'autre est obligé de faire sa résidence à Jedo, auprès de l'Empereur. Des trois Officiers qui

commandent à Nagaſaki, il y en a deux qui réſident dans la ville, & qui gouvernent alternativement de deux en deux mois, tandis que le troiſiéme eſt à la Cour. Pendant le ſéjour que les Gouverneurs font à Jedo, ils entretiennent une correſpondance étroite avec leurs collégues : ils font part à l'Empereur, où à ſon Conſeil, des plus importantes affaires ; ils rendent compte par écrit de ce qui s'eſt paſſé de plus conſidérable durant leur propre adminiſtration, & ſurtout ils font aſſidûment leur cour aux Miniſtres & aux favoris, dont ils tâchent de gagner la protection par des préſens.

Lorſqu'on nomme quelqu'un pour un Gouvernement, il doit partir auſſitôt, laiſſant ſa femme & ſes enfans à la Cour, pour répondre de ſa fidélité. Pendant tout le tems qu'il eſt en charge, il lui eſt défendu de recevoir aucune femme dans ſon Palais, ſous peine de mort, ou pour le moins de banniſſement perpétuel, avec la ruine inévitable de ſa famille. Telle eſt la peine attachée à la moindre déſobéiſſance.

Les appointemens fixes des ces Gouverneurs ſont aſſez modiques. Le Gouvernement de Nagaſaki, qui eſt le plus conſidérable,

considérable, ne rapporte à chaque *Tono-sama* que sept ou huit mille taels, c'est-à-dire, trente-cinq à quarante mille livres, somme médiocre eu égard aux grandes dépenses qu'ils sont obligés de faire, & à la représentation qu'on éxige d'eux. Mais les profits casuels les dédommagent de la médiocrité de leurs appointemens. Ces profits sont si considérables, à cause des contributions qu'on tire des négocians étrangers, que dans peu d'années ces Gouverneurs amasseroient des trésors immenses, s'ils n'étoient obligés de faire part de leurs richesses à l'Empereur & à ses Ministres: ce qui consume la plus grande partie de leurs émolumens.

Kaempfer, *ubi suprà*.

La Cour des *Tono-sama* est composée d'un grand nombre d'Officiers, dont les plus considérables s'appellent *Joriki*. Ceux-ci doivent être Gentilshommes, & l'on éxige même qu'ils soient d'une ancienne noblesse. C'est l'Empereur qui nomme à cet emploi dans la plûpart des grands Gouvernemens. Les seuls Gouverneurs de Nagasaki ont obtenu l'agrément de choisir eux-mêmes leurs *Joriki*: ce qui fait que ces places sont moins briguées dans cette ville qu'ailleurs. Chaque *Joriki*

doit avoir au moins trois domestiques; l'un pour porter sa pique, l'autre pour garder son épée, & le troisieme pour lui présenter sa pantoufle. Ces Gentilshommes ont beaucoup de peine à subvenir à une telle dépense, n'ayant pour tous appointemens que cinquante pistoles avec la table & l'habillement. Outre ces dix *Joriki*, chaque Gouverneur a trente *Doosju*, ou Ecuyers, deux ou trois *Karoo* ou Majordomes, des *Sosjo* ou Gentilshommes de la chambre, des *Juwisz* ou Commis, des *Tsugosjo* ou valets de chambre, des *Doosen* ou gardes, & un grand nombre de *Kats*, c'est-à-dire de valets de pied. Les *Doosen* sont au nombre de trente: ils ont vingt-cinq pistoles de gages, avec la table, & ils doivent entretenir chacun un valet. Ces différens Officiers composent la maison du Gouverneur. La porte du Palais est toujours gardée par quatre ou cinq *Doosen*, qui se tiennent dans une salle qui est à l'entrée de la cour. Ils sont armés d'une longue épée, d'un cimeterre, & d'un gros bâton. A quatre heures après midi ils ferment la porte du Palais, & n'oüvrent plus à personne, sans un ordre exprès. Il y a une autre

garde dans l'intérieur du Palais, à la porte du premier appartement. C'est-là que se tiennent les *Joriki*, les *Doosju*, les *Soosjo*, & quelquefois même les *Karoo* ou Majordomes. Chacun est assis suivant son rang, les *Joriki* au-dessus des *Doosju*, les *Doosju* au-dessus des *Soosjo*, & les *Karoo* au-dessus de tous les autres. Un des *Joriki* est chargé d'écrire le nom des personnes qui viennent au Palais: tous les soirs on présente cette feuille au Gouverneur.

Les *Tono-sama* ont un pouvoir presque absolu dans leur Gouvernement. L'intendance du commerce, l'administration de la Justice, le commandement militaire, & la direction de toutes les affaires importantes roule sur eux. Mais comme un tel pouvoir ne s'accorderoit nullement avec les maximes d'une Cour aussi soupçonneuse que celle de Jedo, il y a à Nagasaki, & dans les autres villes impériales, un *Daiquen*, ou agent de l'Empereur, chargé d'observer la conduite des Tono-sama: & de peur que le *Daiquen* ne s'entende avec eux, on a soin de faire éclairer sa propre conduite par des espions.

CHAPITRE VI.

Des Magiſtrats municipaux, & de quelques autres Officiers ſubalternes.

LA police des villes impériales appartient eſſentiellement aux *Tono-ſama* : mais comme ils ne peuvent l'éxercer par eux-mêmes dans toute ſon étendue, ils ont ſous leurs ordres divers Officiers, qui les ſoulagent dans cette partie du gouvernement. Les plus conſidérables de ces Officiers ſont les *To-ſii-jori*, c'eſt-à-dire, *Anciens* ou Sénateurs. On les nomme ainſi, parce qu'autrefois on les choiſiſſoit entre les plus vieux citoyens : mais aujourd'hui ces charges ſont ſouvent données à de jeunes gens. L'emploi de ces Magiſtrats revient à celui de Maires ou de Conſuls. Ils ſont au nombre de quatre : mais il n'y en a qu'un en éxercice : le tems de cet éxercice eſt d'une année.

Les *To-ſii-jori* ont des Subdélégués ou Lieutenans, appellés *Dſiojoſi*, c'eſt-à-dire, Officiers perpétuels, parce que leurs emplois ſont à vie. Il y a d'autres Magiſtrats appellés *Nengioſi*, ou Officiers annuels, parce que leurs fonctions

ne durent qu'un an. Ils sont nommés par le Maire en éxercice, & leur principale fonction est de faire tous les jours au Gouverneur un rapport fidéle de ce qui se passe dans la ville, & de porter au Maire les ordres de ce Magistrat. Ils se chargent aussi de présenter au Gouverneur les requêtes & les placets des particuliers. C'est un emploi fort délicat, & qui demande beaucoup de capacité & de prudence. On choisit toujours ces Officiers parmi les plus habiles *Ottona*.

On appelle *Ottona* le principal Officier, ou si l'on veut, le Commissaire de chaque rue : car l'*Ottona* fait toutes les fonctions attachées parmi nous à cette charge. Il veille à la police de sa rue : il a soin que l'on y fasse éxactement la garde pendant la nuit, & que les ordres des Maires & des Gouverneurs soient ponctuellement éxécutés. L'*Ottona* est élû par les notables de la rue : chacun d'eux écrit sur un papier signé & cacheté le nom de la personne à qui il donne son suffrage. On ouvre ces papiers, & on les envoye par les *Nengiosi* au Gouverneur, avec une requête signée des habitans, par laquelle ils le supplient de nommer celui qui a obtenu le plus de suffrages.

Chaque *Ottona* a trois Subdélégués ou Lieutenans, qui l'assistent dans les fonctions de sa charge. On les appelle *Oogumi-oja*, c'est-à-dire, les chefs de la grande Communauté. Outre cela il y a dans chaque rue un Greffier, ou Secrétaire public, appellé *Fisia*. Son emploi est de notifier aux habitans les ordres de l'*Ottona*, d'expedier les passeports & les certificats de vie & de mœurs, de tenir un registre éxact des personnes qui habitent le quartier, des gens qui voyagent ou qui changent de domicile, de ceux qui naissent ou qui meurent; comment, & dans quels sentimens ils sont morts; quelle religion ils professoient, &c. Son journal doit contenir un détail circonstancié de mille autres choses.

Il y a dans toutes les Villes impériales une autre espece d'Officiers, qu'on appelle *Tsioosino-mono*, ou messagers de ville, qui en même tems servent d'archers & de sergens. A Nagasaki cette compagnie est fort considérable: elle est composée d'environ trente familles, qui demeurent dans une même rue, qu'on appelle pour cette raison *Tsioosimatz*, c'est-à-dire, la rue des messagers. Depuis un tems immémorial

ces familles sont en possession de cet emploi : ce sont des gens d'une force & d'une adresse extraordinaire. Quelquefois on les charge des éxécutions publiques, surtout lorsqu'il s'agit de décapiter les coupables. L'emploi de *Tsioosino*, quoique bas & méprisable, suivant nos idées, est regardé au Japon comme un office militaire & noble. C'est pour cela que ces Officiers portent deux cimeterres, comme les Gentilshommes. Cependant par une inconséquence assez bizarre, les Japonnois ont un souverain mépris pour les *Jetta*, ou éxécuteurs ordinaires de la haute-Justice. Le mot *Jetta* signifie proprement Tanneur : ce sont en effet les gens de cette profession qui sont chargés par état d'appliquer les criminels à la torture, de les mettre en croix, de les décapiter, & ainsi des autres supplices. Ces gens demeurent ensemble hors des villes, dans une espece de hameau, bâti sur le grand chemin, non loin de la place destinée aux éxécutions. Ceux qui tiennent des maisons de débauche sont obligés, comme je l'ai remarqué ailleurs, de prêter la main aux *Jetta*, ou du moins d'envoyer leurs domestiques pour les aider.

Pour revenir à la police intérieure de chaque rue, tous ceux qui l'habitent ſont partagés en différentes claſſes appellées *Gonimgubi*, ou compagnies de cinq : non qu'elles ne ſoient compoſées que de cinq hommes, mais parce que chaque compagnie a cinq membres principaux, qui ont une inſpection particuliere ſur les perſonnes compriſes dans cette claſſe. Les propriétaires de cinq maiſons qui ſe touchent, ſont les chefs nés de chaque *Goningumi* : les différens locataires de ces maiſons leur ſont ſubordonnés. Chaque chef eſt abſolu dans ſa maiſon : mais auſſi il répond de la conduite de toutes les perſonnes qui y logent. Chaque compagnie a un ſupérieur, appellé *Kogomi-oja*, lequel a inſpection ſur la conduite de ſes quatre collegues, dont il rend un compte fidéle à l'Ottona.

Les locataires n'ont point de voix dans les élections : les chefs ſeuls des *Goningumi* y ſont appellés : mais auſſi les premiers ſont exempts des taxes & des autres charges auxquelles les propriétaires ſont ſujets, excepté de la garde nocturne qu'ils ſont obligés de faire à leur tour, parce que c'eſt une fonction dont aucun citoyen n'eſt diſ-

pensé. Cette garde est double dans toutes les rues. La premiere est composée de trois bourgeois, obligés, comme je l'ai dit, de la faire personnellement: c'est pourquoi on l'appelle *Dsiisinban*, ou *Guet de corps personnel*. Ils se tiennent dans une barraque, construite au milieu de la rue. Dans certains jours solemnels, ou même dans d'autres tems, lorsque l'*Ottona* le juge nécessaire, on fait cette garde pendant le jour. Hors de ces occasions, elle n'a lieu que pendant la nuit. En cas de tumulte, d'incendie, ou de quelque autre accident, on double le guet, & souvent l'*Ottona* se met lui-même à la tête de cette garde. Elle est si respectée, que c'est un crime capital, & digne de mort, de lui faire résistance, ou de l'insulter. La seconde garde s'appelle *Monban*, ou *ronde de la porte*, parcequ'elle se fait à la porte ou à la barriere de chaque rue. Elle n'est composée que de deux hommes, & sa principale destination est de prévenir les vols, & les accidens du feu. Les bourgeois peuvent se dispenser de la faire eux-mêmes, pourvû qu'ils mettent un homme à leur place. Les deux soldats de garde se tiennent assis chacun à une extrêmité de la rue, dans

une loge bâtie exprès. Ils marchent de tems en tems l'un vers l'autre, & à chaque heure de la nuit, ils frappent avec force deux bâtons de bois, ſoit pour marquer les heures, ſoit pour faire voir qu'ils ne dorment point. Dans quelques villes il y a des guérites élevées ſur le ſommet des maiſons, où ſe tient un homme uniquement prépoſé à veiller aux accidens du feu.

La ville de Nagaſaki, comme plus importante, à cauſe du grand concours des étrangers, eſt auſſi gardée avec plus de ſoin qu'aucune autre ville impériale. Outre le *Dſiiſinban* & le *Monban*, qui ſe font régulierement dans chaque rüe, il y a quatre gardes prépoſées à la ſureté générale de la ville & du havre. La premiere s'appelle *Gobanſio*, ou la grande & principale garde: ſes Officiers ne reçoivent l'ordre que de l'Empereur, & ſont en quelque ſorte indépendans des Tono-ſama. Elle ſe tient à une bonne demi-lieue de la ville ſur deux éminences qui ſont en face l'une de l'autre. Sur chaque éminence il y a environ ſept cens hommes en faction, logés dans des baraques. Du lieu de leur réſidence ils découvrent le port & la rade dans toute ſon éten-

due : il y a toujours près de-là une barque, bien équipée, & prête à les transporter sur le champ dans tous les lieux où leur présence est nécessaire.

La seconde garde se nomme *Funaban*, ou garde des vaisseaux. Elle est composée de dix-huit soldats qui ont inspection sur tous les navires étrangers qui mouillent dans le port. Dès qu'un de ces navires est entré dans la rade, deux bateaux de garde se rangent aux deux côtés du bâtiment, & de deux en deux heures, ils sont relevés par deux autres bateaux. Cela continue tout le tems que ce navire est dans le port, & lorsqu'il leve l'ancre, ces mêmes bateaux l'accompagnent jusqu'à ce qu'il soit en pleine Mer.

Les soldats de la troisiéme garde s'appellent *Mi-okuri-bune*, ou inspecteurs de l'escorte : parce qu'une de leurs principales fonctions est d'escorter les navires étrangers lorsqu'ils sortent du port. Cette garde est encore chargée de donner la chasse aux contrebandiers, & surtout d'empêcher que les Jonques Chinoises, les navires Hollandois, ne déchargent sécretement leurs marchandises autre part qu'à Nagasaki, pour frauder les droits de la douane.

La quatriéme & derniere garde est le *Toniban*, c'est-à-dire, la garde d'observation : son emploi est de reconnoître tous les navires qui paroissent à la hauteur de Nagasaki, & d'observer ce qui se passe dans la demeure des Hollandois & des Chinois. Ces surveillans habitent dans de petites loges, bâties sur le sommet des montagnes qui environnent le port, & dès qu'ils découvrent un navire, ils en donnent avis au Gouverneur. Non loin de la ville de Nagasaki, il y a une autre compagnie d'espions ou d'observateurs, placée sur une haute montagne, nommée *Foaquasan*, où l'on garde toujours une certaine quantité de matieres combustibles, pour les allumer en forme de signal, supposé que l'on découvre une flotte de navires Européens, ou dans le cas de quelque soulevement imprévu. Ces feux ne s'allument que dans les grands dangers : on les découvrent d'une haute montagne de la Province d'*Amakusa*, sur laquelle on fait les mêmes feux qu'on apperçoit de la Province de Figo : & en allumant ainsi successivement d'autres feux sur les diverses montagnes, qui s'étendent le long des côtes méridionales du Japon, la Cour de Jedo est avertie en

peu d'heures de ce qui se passe dans l'extrêmité occidentale de l'Isle de Saikof, où Nagasaki est située : ce qu'elle ne pouvoit apprendre qu'en plusieurs jours par la voie ordinaire des bateaux de diligence, & des couriers.

La police rigoureuse & sévere qui s'observe dans les villes, est souvent fort à charge aux habitans. Sur la moindre allarme, bien ou mal fondée, on barricade les rues, & chacun se trouve emprisonné dans sa maison. Cela arrive non-seulement en cas d'émeute & de sédition, mais lorsqu'on poursuit quelque criminel, ou lorsqu'on fait quelque autre recherche de la part du Gouverneur. Les perquisitions les plus séveres se font à Nagasaki, dans le tems du départ des Jonques Chinoises, & des navires Hollandois. Tous les gardes du port & tous les archers de la ville sont alors en mouvement, pour empêcher que quelque Japonnois ne s'embarque sur ces bâtimens, ou n'achete en fraude quelque marchandise. Quand ces vaisseaux mettent à la voile, on ferme ordinairement les rues, & l'Ottona fait une exacte visite dans les maisons, non-seulement pendant le jour, mais avant dans la nuit, appellant

par leurs noms tous les habitans, qui sont forcés de comparoître. Pendant tout le tems que dure cette recherche, personne n'a la liberté de sortir de son quartier, à moins qu'il n'ait à la main un *Foridula*, ou petit bâton de bois marqué des armes du Maire qui est en charge.

Lorsqu'on se propose de quitter un quartier il y a de grandes formalités à observer. Il faut d'abord présenter à l'Ottona de la rue où l'on veut loger, une requête accompagnée d'un petit présent. Sur cette requête l'Ottona s'informe de la conduite & des mœurs du suppliant : & quand les informations sont favorables, il envoye le *Nitzi-josi*, ou messager de la rue, chez tous les bourgeois, pour demander s'ils veulent avoir le suppliant pour voisin. Si quelqu'un s'oppose à sa réception sur quelque reproche bien fondé, cela suffit pour le faire exclure. S'il obtient le consentement de tous les habitans de la rue, alors l'Ottona le prend sous sa protection, & l'agrége parmi les bourgeois de son quartier. Le suppliant paye sa bienvenue en donnant un repas à la compagnie des cinq dans laquelle il est incorporé : souvent mê-

me il traite toutes les compagnies de la rue.

On ne peut acquérir une maiſon ſans le conſentement unanime de tous les habitans de la rue. Les difficultés augmentent lorſqu'il y a quelque reproche à former contre l'acheteur : où même lorſqu'il n'eſt pas aſſez connu des habitans. En effet, comme tous les bourgeois d'un quartier répondent ſolidairement des déſordres qui s'y commettent, ils ſont perſonnellement intéreſſés à n'admettre dans leur voiſinage que des perſonnes tranquilles, & d'une conduite irréprochable. Quand tous les obſtacles ſont levés, l'acheteur eſt obligé de payer à la communauté de la rue un droit de lods & vente, qui monte à huit pour cent, & qu'on appelle pour cela *Fatſiibun*, ou huitiéme partie. On en diſtribue manuellement, & à répartitions égales, cinq portions aux habitans : les trois autres parts ſont remiſes dans les mains de l'Ottona, à la charge d'être employées pour les frais d'un repas public. Mais il eſt rare que ces repas ſe donnent, & il y a apparence que l'Ottona & ſes Officiers profitent de cet argent,

Quand un Japonnois a deſſein de

S'il s'éleve une querelle dans une rue, soit entre les bourgeois qui y demeurent, soit même entre les personnes qui ne font qu'y passer, les plus proches voisins sont obligés d'empêcher les voies de fait. S'il se commettoit quelque violence, ils en seroient responsables. Si un homme est tué dans une dispute, l'auteur du meurtre est toujours condamné à mort, quand même il prouveroit qu'il n'a pas été l'aggresseur, & qu'il ne pouvoit sauver sa vie qu'en tuant son ennemi. La sévérité des loix ne se borne pas à cette cruelle punition. Les habitans des trois maisons les plus voisines du lieu où s'est commis le meurtre, sont condamnés à n'en point sortir pendant plusieurs mois. La porte & les fenêtres de leurs maisons sont fermées par de fortes barricades : à peine leur donne-t-on le tems de faire les provisions nécessaires pour subsister pendant le tems de cette clôture. Tous les autres habitans de la rue ont part au châtiment : on les condamne pendant plusieurs jours, & souvent pendant quelques mois à de rudes travaux, soit dans les atteliers publics, soit dans la maison des Gouverneurs. Les chefs des *Goningumi*, ou compagnies bourgeoises

Kaempfer, Liv. IV.

du quartier, sont punis avec plus de sévérité encore, à proportion de la négligence qu'ils ont témoignée en cette occasion. La même rigueur s'observe dans toutes les autres affaires criminelles. L'hôte du coupable, ses parens, son maître, le chef de sa compagnie, en un mot tous ses supérieurs partagent son châtiment. Telle est, dit Kaempfer, la constitution rigide & barbare de ce gouvernement, que personne, fût-ce le plus juste & le plus vertueux citoyen, n'est à l'abri d'un honteux supplice, puisqu'on est tous les jours exposé à se voir puni pour les crimes d'autrui.

Un homme qui tire l'épée contre un autre, quand même il n'auroit ni blessé, ni frappé son ennemi, est condamné à mort, si le fait est prouvé. Si un criminel se dérobe à la Justice par la fuite, le chef de sa compagnie est obligé de poursuivre le fugitif, sous peine de répondre personnellement de son évasion.

Nulle faute n'est punie au Japon par des peines pécuniaires. On ne connoît ici que les punitions corporelles, la mort, la prison, le bannissement, la privation des charges Il y a plusieurs manieres de mettre les criminels à la

torture, & de les faire périr. Les supplices les plus ordinaires sont la croix, le feu, & l'amputation de la tête. Quand on veut favoriser un coupable, on permet à son plus proche parent de l'exécuter. Cependant comme on s'imagine ici qu'il y a toujours un peu de honte à mourir de la main d'un autre, la plûpart demandent la permission de se fendre le ventre. Quand un criminel l'a obtenue, il assemble ses parens & ses amis, il se pare de ses plus beaux habits, & pour l'ordinaire il fait un petit discours aux assistans : ensuite montrant un visage, & une contenance assurée, il se fend le ventre, en y faisant une ouverture en croix. Quel que soit le crime qu'il ait commis, ce genre de mort en efface la honte, non-seulement pour sa famille, mais pour le criminel même, dont on ne parle plus que comme d'un homme courageux.

Le dernier mois de chaque année, on fait dans chaque rue le *Fito-aratame*, c'est à-dire, le dénombrement de tous les habitans. Le Nitzi-josi met par écrit tous les noms des particuliers, la date de leur naissance, leur sexe, leur religion, & le métier qu'ils exercent. Dans quelques villes de l'Empire

ce dénombrement eſt ſuivi d'une cérémonie dont les circonſtances ſont très-remarquables. On l'appelle *Jeſumi*, c'eſt-à-dire, *l'action de fouler aux pieds les images*. Des Commiſſaires nommés par le Gouverneur vont de rue en rue, & de maiſon en maiſon, pour forcer les particuliers à marcher ſur l'image du Sauveur crucifié, & ſur celles de la Vierge & des Saints : ce que les Japonnois regardent comme une abjuration éclatante du Chriſtianiſme. Cette coutume s'obſerve principalement à Nagaſaki, & dans les villes du diſtrict d'*Omura* & de *Bungo*, où le Gouvernement ſoupçonne qu'il y a encore des Chrétiens. Les images dont on ſe ſert ont environ un pied de long, & ſont gravées ſur du cuivre jaune. Les Inquiſiteurs ſe tiennent aſſis ſur une natte, dans la ſalle la plus vaſte du logis, au milieu de laquelle on étend ces plaques de cuivre. Alors on fait venir le chef de la famille, ſa femme, ſes enfans, ſes domeſtiques, & tous les locataires de ſa maiſon. Un Officier qui tient une liſte où leurs noms ſont écrits, les appelle l'un après l'autre, & les ſomme de fouler aux pieds les ſaintes Images. Les enfans qui ne peuvent

encore marcher font portés par leurs meres, qui leur font toucher des pieds ces figures.

CHAPITRE IX.

De la langue, des Arts & des Sciences des Japonnois.

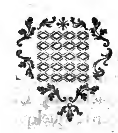
ARTICLE I.

De la Langue Japonnoise.

LA Langue Japonnoife eft, aux jugement de Kaempfer, une Langue originale & primitive, qui ne doit fon exiftence à aucune des Langues qui fe parlent dans l'Orient, quoiqu'elle ait emprunté quelques termes Chinois, & qu'elle ufe pour l'écriture, des caracteres dont on fe fert à la Chine. Autrefois elle avoit fes caracteres particuliers, appellés *Common :* mais les fçavans les ont abandonnés, pour fe fervir des lettres Chinoifes, plus expreffives, & plus commodes. En adoptant ces derniers caracteres, ils y ont ajouté plufieurs accens, quelques particules, & d'autres fignes, qui fervent à lier,

ou à distinguer les mots : & ces marques sont devenues si nécessaires, que lorsqu'on imprime au Japon quelques livres Chinois, à l'usage des personnes qui entendent cette Langue, on est obligé d'y ajouter les accens particuliers dont je parle : sans cela les Japonnois ne pourroient entendre ces livres.

Nos Insulaires écrivent, comme les Chinois, avec un pinceau, posant leurs caracteres l'un sur l'autre, de haut en bas, & commençant de droit à gauche. La prononciation de la Langue Japonnoise est en générale nette, articulée, douce & sonore : en quoi, dit Kaempfer, cet idiome l'emporte beaucoup sur la Langue Chinoise, qui n'est qu'un bruit confus de plusieurs consonnes prononcées d'un ton affecté, avec une espéce de chant très-désagréable pour l'oreille.



ARTICLE II.

Des études des Japonnois : éducation de la jeunesse : leurs connoissances en matiere de Physique, d'Astronomie, de Médecine.

LEs principales études des Japonnois consistent à bien apprendre leur Langue, à bien lire, à former exactement les caracteres, & à bien parler : à s'instruire de l'histoire de leur pays, des mysteres de leur religion, & des principes de la morale. Ils cultivent l'éloquence, la poësie, la peinture, la musique, & plusieurs autres arts. On ne néglige rien pour former & pour orner l'esprit des jeunes gens, & cette éducation est commune aux deux sexes. Les Dames s'appliquent aux sciences avec la même ardeur que les hommes ; & comme elles vivent dans une grande retraite, cela leur donne le moyen de s'instruire d'une infinité de connoissances, & d'employer utilement leur loisir. On traite les enfans avec douceur : on les accoutume dès leurs plus tendres années à se conduire par des principes d'honneur.

Charlevoix, Histoire du Japon, Liv. Prélim.

Il ne paroît pas que les ſciences ſpéculatives ayent été juſqu'ici fort cultivées au Japon, ſi ce n'eſt peut-être la Théologie, dont les Prêtres des différentes ſectes font une étude ſérieuſe, s'appliquant à l'envi à faire valoir leur religion, & s'exerçant entr'eux à des diſputes continuelles. Les Japonnois n'ont qu'une connoiſſance très-ſuperficielle des Mathématiques, de la Métaphyſique, & des autres parties de la Philoſophie, ſi l'on excepte la Morale, dans laquelle ils ſont plus verſés, quoiqu'ils la réduiſent à un très-petit nombre de préceptes. Le P. Almeyda & d'autres Miſſionnaires, ont avancé que ces Inſulaires étoient grands Phyſiciens; mais ce qu'ils diſent là-deſſus n'eſt appuyé d'aucune preuve, & le P. Charlevoix n'eſt nullement de cet avis. Ils connoiſſent fort peu l'état du Ciel: celui de la terre leur étoit ſi peu connu avant l'arrivée des Portugais, qu'ils diviſoient le monde en trois parties, ſçavoir le Japon, la Chine, & le Royaume de Siam. Aujourd'hui ils ſont un peu plus inſtruits à cet égard: ils ont même des Mappemondes, & des Cartes particulieres de leur pays; & quoique ces Cartes ſoient très-informes,

formes, elles n'ont pas laissé d'être de quelques secours à plusieurs de nos Géographes.

Les Japonnois n'ont point de caracteres pour exprimer les nombres de l'Arithmétique. Ils se servent pour calculer d'une machine de bois, traversée de plusieurs baguettes paralléles, dans lesquelles on enfile de petites boules d'ivoire, ou de corail. Ils distinguent, comme nous, douze signes dans le Zodiaque, mais ils leur donnent d'autres noms : 1. la Souris. 2. Le Bœuf. 3. Le Tygre. 4. Le Lievre. 5. Le Dragon. 6. Le Serpent. 7. Le Cheval. 8. Le Mouton. 9. Le Singe. 10. Le Coq. 11. Le Chien. 12. Le Porc. Ils divisent le jour naturel en douze heures, & chaque heure en douze parties. Ils appliquent à chaque heure du jour, & même à chaque portion de cette heure un des noms des douze signes célestes, suivant l'ordre de ces signes. Il est à remarquer que des douze heures dont le jour naturel est composé, il y en a six qui comprennent l'espace qui s'écoule entre le lever & le coucher du soleil, c'est-à-dire, ce qu'on appelle proprement le jour. La nuit, ou l'espace qui s'écoule entre le coucher & le lever

du soleil, se partage de même en six autres portions égales. De-là vient que leurs heures de jour & de nuit different entre elles, suivant la saison de l'année, celles du jour étant plus longues en été que celles de la nuit, & celles de la nuit étant plus longues en hiver que celles du jour. Le commencement de l'année Japonnoise tombe entre le solstice d'hiver & l'équinoxe du printems, dans le tems de la nouvelle lune la plus proche du cinq Février. Leurs mois sont de vingt-huit jours, & se comptent par les lunes : mais comme ce calcul seroit peu éxact, ils le rectifient par le moyen des lunes intercalaires qu'ils ajoutent à leur calendrier : de maniere que de trois en trois ans, & quelquefois de deux en deux, ils ont une année de treize lunes. Les Ecclésiastiques de la cour du Dairi sont chargés de la composition des Almanachs, qui s'impriment toujours à Isje, sur une feuille de papier longue de cinq pieds, mais qui n'a que sept ou huit pouces de largeur. Il y a un de ces Almanachs qu'on nomme *Mannengojomi*, c'est-à-dire, Almanach pour dix mille ans.

Les Japonnois distinguent dans leur Chronologie trois Eres ou époques dif-

férentes. La premiere & la plus usitée commence au regne de Sinmu, fondateur de leur Monarchie. Elle répond à l'année six cens soixante avant J. C. Cette époque s'appelle *Nin-o*, c'est-à-dire, *le grand & puissant Monarque*. La seconde époque, appellée *Nengo*, est une suite de Périodes instituées en divers tems par les Empereurs, & auxquelles on a donné différens noms, tirés de certains évenemens remarquables, dont on a prétendu conserver la mémoire. Cette maniere de compter les années fut, dit-on, introduite sous le trente-sixieme *Mikaddo*, long-tems avant l'éxistence des *Cubo*, ou Monarques séculiers du Japon. Les Dairis, qui seuls ont le droit d'instituer ces Périodes, les ont perpétuées de regne en regne. Communément chaque Mikaddo en introduit une pour le sien. On employe cette époque dans les Almanachs, dans les ordonnances, dans les Lettres, dans les Registres, & quelquefois dans les Livres imprimés : mais alors on ajoute toujours les années du *Nin-o*, surtout dans les Livres d'histoire. La troisieme époque dont se servent les Japonnois consiste en cycles, ou périodes de soixante ans, maniere

de compter qu'ils ont empruntée des Chinois. Chaque année du cycle est désignée par un caractere particulier, qui résulte de la combinaison des douze signes du Zodiaque avec les cinq élémens que les Philosophes Japonnois admettent. Ces élémens sont le bois, le feu, la terre, la mine, & l'eau. Quand les soixante années sont expirées, un nouveau cycle recommence, & passe de même par ces différentes combinaisons. Cette troisieme époque est principalement employée par les Historiens.

Les Japonnois n'ont presque aucune connoissance de l'Anatomie, & il n'y a guère d'apparence qu'ils fassent jamais de grands progrès dans cette science, leurs préjugés de religion ne leur permettant pas de tuer les animaux, ni même de toucher les cadavres humains. En récompense ils s'appliquent beaucoup à la Botanique; & cette partie de la médecine est en si grande recommandation parmi eux, qu'on voit tous les jours les Princes & les plus grands Seigneurs de l'Empire en faire une étude particuliere. Plusieurs d'entre eux ont des jardins uniquement destinés à la culture des simples. L'emplacement que les Chinois occupent aujourd'hui

à Nagasaki, étoit autrefois un jardin de plantes, qui appartenoit à un grand Seigneur, chargé de l'administration des domaines impériaux dans cette Province. Les Japonnois ont un herbier, ou traité de Botanique, assez étendu. On y voit les figures de près de cinq cens plantes ou arbustes qui croissent au Japon, & l'on y explique les propriétés de chacun de ces simples. Kaempfer.

Si l'on en croit M. Salmon, la paralysie, le mal caduc, les rhumatismes, la goutte, l'érésipéle, & la lépre sont des maladies très-communes au Japon: mais Ten Rhyne & Kaempfer n'en font aucune mention. Le nombre des aveugles est fort grand dans ces Isles: la petite vérole y fait de terribles ravages. Les Médecins Japonnois en distinguent trois especes. Ils appellent l'une *Fooso:* c'est celle dont les pustules sont seches, & farineuses; l'autre, *Fasika:* c'est la rougeole; la troisieme se nomme *Kare*, comme qui diroit pustules aqueuses. Ils croient qu'il importe beaucoup pour la guérison de la petite vérole, que le malade soit enveloppé d'un drap rouge. Quand un Prince de la famille impériale est attaqué de cette maladie, non-seulement sa chambre &

ſon lit ſont tendus de rouge, mais tous ceux qui l'approchent doivent avoir des habits de cette couleur. Le mal vénérien n'eſt point inconnu au Japon : on l'appelle *Nambankaſſa*, ou le mal Portugais. L'uſage immodéré du Sacki, qui eſt une bierre très-forte, faite avec le ris, produit une autre eſpece de maladie, particuliere au Japon, & ſi commune dans le pays, qu'entre dix perſonnes adultes, à peine y en a-t-il une qui n'en ait ſenti les atteintes. Cette maladie s'appelle *Senki :* ſon ſiége eſt dans les muſcles & dans les inteſtins du bas ventre, où elle cauſe des tiraillemens & des douleurs inſupportables, principalement dans les aînes, & dans les parties voiſines. Ces douleurs aigues ſont ſouvent ſuiviès de tumeurs & de puſtules qui ſe forment dans les mêmes parties.

Les Japonnois ne connoiſſent point la ſaignée, ni l'uſage des lavemens. Leurs Chirurgiens ne mettent point en œuvre les fers chauds, ni les inſtrumens tranchans de toute eſpece, que nous employons dans nos opérations, & dont l'étalage, dit Kaempfer, eſt auſſi effrayant pour les malades, que choquant pour l'humanité. Ils n'ont proprement

que deux opérations de Chirurgie, dont l'une est l'*Acupuncture*, & l'autre l'application du *Moxa*. Voici ce que l'Historien du Japon nous apprend touchant la nature & la méthode de ces deux opérations.

L'*Acupuncture* consiste à piquer avec une aiguille certaines parties du corps. Les aiguilles destinées à cette opération sont d'or, ou d'argent. On en fait de différentes grandeurs : ordinairement elles sont longues de quatre pouces, fort minces, & elles se terminent en pointe très-aigue. Quoiqu'elles soient fort déliées : elles doivent pourtant avoir un certain dégré de consistance. C'est un métier particulier que de fabriquer ces aiguilles, & de leur donner le dégré de subtilité & de dureté qui leur convient. Elles sont emmanchées dans une petite poignée de fils retors, afin qu'on puisse les manier & les tourner plus facilement. On les enferme dans un instrument creux, fait en forme de marteau, & qui sert en effet pour frapper sur l'aiguille, lorsqu'on veut l'enfoncer. Ce marteau est de corne ; un peu plus long que l'aiguille. L'une de ses extrémités est platte : l'autre est ronde, mais un peu ap-

Kaempfer, *Amænit. exot.*

platie, & l'on y coule ordinairement un morceau de plomb, pour la rendre plus pesante. Quelquefois on passe l'aiguille dans un cylindre de cuivre, plus court d'un pouce que l'aiguille, & gros comme un tuyau de plume. Il sert à guider plus sûrement l'aiguille dans la ponction, & surtout à empêcher qu'elle n'entre trop avant. L'opération se fait de la maniere suivante. Le Chirurgien prend l'aiguille d'une main, du côté de la pointe, & l'approche de la partie du corps qui doit être piquée, & qu'il examine soigneusement, pour voir s'il n'y a point de nerf ou de muscle, qu'il seroit dangereux d'offenser. Ensuite prenant de l'autre main le marteau dont j'ai parlé, il frappe un coup ou deux sur la tête de l'aiguille, seulement pour la faire entrer dans la superficie du corps, & vaincre la résistance de la peau extérieure. Quand l'aiguille a fait son trou, il la tourne avec ses doigts par la tête, pour l'enfoncer plus avant. On la fait entrer ordinairement jusqu'à la profondeur d'un demi-pouce, & quelquefois, mais fort rarement, jusqu'à celle d'un pouce, ou un peu plus. Le Chirurgien tient l'aiguille dans la playe pendant le tems d'une ou deux

respirations : ensuite il la retire, & il presse la partie avec le doigt, comme pour exprimer tout le mal & tout le venin. Les Médecins Japonnois sont persuadés, qu'en appliquant l'aiguille aux parties malades, on pénetre jusqu'au siége même du mal & de la douleur, & que par ce moyen on donne issue aux vapeurs & aux humeurs malignes, cachées dans le corps. L'opération de l'*Acupuncture* s'employe principalement pour la guérison de cette espéce de colique dont j'ai parlé. Dans ce cas les Chirurgiens appliquent l'aiguille sur le ventre, à la région du foye, faisant neuf trous en trois rangs, disposés en parallelogrammes, & laissant un demi-pouce de distance entre chaque trou. Kaempfer assure qu'il a vu des effets surprenans de cette opération, & qu'il a été plusieurs fois témoin que des gens attaqués de la colique *Senki* avoient été guéris sur le champ.

Les Japonnois, prévenus des mêmes idées que les Chinois, croyent que les vents & les autres vapeurs malignes, qui s'engendrent intérieurement, sont la cause générale de toutes les maladies qui affligent le corps humain, particulierement de celles qui sont accompa-

gnées de douleur. Sur ce principe ils font un fréquent usage des caustiques ; qu'ils regardent comme les remedes les plus efficaces pour dissiper & chasser toute sorte de vents & de vapeurs. Cette méthode vient originairement des Arabes, qui l'ont introduite dans les Indes, d'où elle s'est répandue chez les Japonnois, chez les Chinois, & chez les autres peuples situés au-delà du Gange. Parmi les caustiques qui sont en usage chez les Japonnois, celui qu'ils appellent *Moxa* est le plus accrédité, & c'est en quoi consiste cette seconde opération de leur Chirurgie, dont Kaempfer nous a aussi donné la description.

Kaempfer, ubi supra.

Ibid.

Le *Moxa* est un duvet doux, d'un gris cendré, semblable à la filace de lin. Il est composé de feuilles d'armoise pilées, dont on a soin d'arracher les fibres épaisses & les parties cartilagineuses les plus rudes : de cette maniere il ne reste qu'un duvet doux & uni. Cette matiére prend feu aisément : mais elle se consume avec lenteur, sans produire de flamme, & sans causer une brulure cuisante. Il s'en éleve une légere fumée, qui ne déplaît point à l'odorat. Voici la méthode qu'on observe dans

l'application de ce remede. On prend une petite quantité de cette filace, que l'on roule entre les doigts, lui donnant la forme d'un cône d'environ un pouce de hauteur. La base de ce cône doit avoir un peu moins d'un pouce dans sa plus grande largeur. Cette base s'applique sur le corps du malade, à l'endroit qui doit être brulé, & l'on a soin de la détremper d'un peu de salive, afin qu'elle s'attache plus facilement. Ensuite on met le feu à la pointe du cône, qui se consume peu à peu, en faisant une légere brulure à la peau. La douleur n'est pas considérable, & n'approche point des tourmens que causent certains autres caustiques, pratiqués par les Arabes & par les Indiens. Quand le cône est consumé, on en applique un second, s'il est nécessaire, & cela se répéte autant de fois que l'état du malade l'exige. Les personnes qui sont d'un tempérament délicat, ne doivent souffrir que trois caustiques appliqués successivement. On en applique dix, vingt, & même davantage aux personnes d'une constitution vigoureuse. Les Chirurgiens dont le métier est d'administrer le *Moxa*, s'appellent *Tonsaisi* c'est-à-dire, *Titeurs*, parce qu'avant

l'opération ils tâtent le corps, pour examiner la partie où ils doivent appliquer le caustique. Il y a en effet plusieurs précautions à observer, & c'est en quoi l'on fait principalement consister l'habileté de l'opérateur. Le Moxa ne s'applique pas toujours sur la partie malade, ni même sur les parties les plus voisines : souvent les Chirurgiens choisissent d'autres endroits fort éloignés, & qui paroissent n'avoir aucune correspondance avec la partie affligée. Dans les maux d'estomach, ils appliquent le caustique sur les épaules : dans les pleurésies, ils brûlent les vertébres du dos; & dans les maux de dents, le muscle adducteur du pouce, du même côté qu'est la douleur. Aucune partie du corps humain n'est plus livrée à ce caustique que le dos dans toute la longueur de l'épine. Les personnes des deux sexes portent presque toutes des marques de ces cicatrices, tant cette opération est commune au Japon. Leur dos en est tout meurtri. Le patient doit s'asseoir à terre, les jambes croisées, le visage appuyé sur les mains. Cette posture, semblable à celle d'un enfant qui est dans le ventre de sa mere, est estimée la plus propre pour découvrir

la ſituation & les interſtices des nerfs, des tendons, & des muſcles. Il faut éviter avec tout le ſoin poſſible d'appliquer le cauſtique ſur ces dernieres parties,& à plus forte raiſon ſur les veines, & ſur les arteres. Les Chirurgiens ont pluſieurs planches, ou repréſentations imprimées, qui les guident dans l'opération, & qui leur indiquent les parties qui en ſont ſuſceptibles.

Le Moxa s'applique non ſeulement aux malades, mais aux gens en ſanté, & il paſſe pour un excellent préſervatif contre toutes ſortes de maladies. Les enfans, les vieillards, les femmes délicates, les pauvres & les riches, en un mot, toutes les perſonnes ſoigneuſes de leur ſanté ſe font appliquer le feu tous les ſix mois. Quand on le prend comme préſervatif, on en uſe en moindre quantité, c'eſt-à-dire, qu'on ſe contente de brûler deux ou trois méches. Cette coutume eſt tellement établie au Japon, que les criminels condamnés à une priſon perpétuelle, obtiennent deux fois par an la permiſſion d'en ſortir ſous bonne garde, pour ſe faire brûler la peau. Les Hollandois établis à Batavia,& dans les autres contrées des Indes, ont expérimenté plus d'une fois

l'efficacité de ce remede pour laguérison de la goute & des rhumatismes. Ce caustique a la force de diviser & de dissoudre les particules salines & tartareuses, qui se mêlant dans la limphe l'épaississent, & la font croupir autour des jointures & des articles. Il réussit principalement dans les pays chauds, où une transpiration presque continuelle tient les pores plus ouverts, & les muscles plus lâches & plus souples. Mais selon Kaempfer, on n'en devroit pas attendre le même succès dans les pays froids.

ARTICLE IV.

Eloquence, Poësie, Musique, Peinture, Arts méchaniques.

ON assure que les Japonnois ont porté à une haute perfection l'éloquence & la poësie. Leurs orateurs ont un talent particulier pour remuer les cœurs, principalement dans les prédications. Des Missionnaires, dit le P. Charlevoix, qui ont entendu prêcher les Bonzes, *ont avoué que rien n'est plus touchant, plus pathétique, plus dans le vrai gout de l'éloquence ; & qu'il est as-*

Charlevoix, Hist. du Japon, Liv. prélimin.

ſez ordinaire de voir ſondre en larmes tout l'auditoire. Leur poëſie a des graces ſingulieres : ils réuſſiſſent ſurtout dans les Pieces de théatre. Leurs Comédies ſont partagées en actes, comme les nôtres, & chaque acte contient pluſieurs ſcenes. Elles ont un prologue qui renferme l'expoſition du plan. Les décorations ſont pompeuſes, & aſſorties au ſujet : les intermedes conſiſtent dans des balets, ou dans quelque farce bouffonne. Leurs Pieces, ſoit tragiques, ſoit comiques, renferment d'excellentes moralités. Les ſujets de leurs tragédies ſont ordinairement tirés de quelque action héroique de leurs grands hommes, ou de leurs ſaints : le ſtile en eſt majeſtueux, & grand.

La littérature des Japonnois eſt fort abondante dans ces divers genres de compoſition. Kaempfer parle d'un recueil fameux, intitulé *Faku-nin-isju*, c'eſt-à-dire, les vers de cent Poëtes. C'eſt une compilation de Pieces diverſes, compoſées, par cent auteurs qui vivoient à la Cour de l'Empereur Eccléſiaſtique. On trouve dans les Bibliotheques beaucoup d'autres livres, non-ſeulement ſur l'éloquence & ſur la poëſie, mais touchant l'hiſtoire, la mo- *ibid.*

rale, les matieres de religion, la médecine, l'agriculture, & certaines parties de l'histoire naturelle, principalement ce qui concerne les oiseaux, les poissons, les coquillages, les minéraux & d'autres matieres semblables. On remarque qu'aucun auteur Japonnois n'a écrit sur la Jurisprudence, qui se réduit chez ce peuple à un petit nombre de constitutions si claires & si bien digérées, qu'elles n'ont nullement besoin de commentaire.

Les Moines, les Prêtres, & les autres Ministres de la religion sont ceux qui s'appliquent le plus aux sciences. Ils tiennent dans toutes les Provinces des Académies & des Colleges, où l'on envoye quantité de jeunes gens, quoique tout le monde soupçonne que les directeurs de ces écoles abusent la plûpart du tems de l'innocence de leurs disciples. Le nombre de ces Académies est fort considérable : nous voyons dans les lettres de S. François Xavier, que de son tems il y avoit aux environs de Méaco quatre Colleges fameux, dans chacun desquels on comptoit jusqu'à quatre mille écoliers : il y avoit à Bandoue une autre Académie encore plus célébre.

Les Japonnois connoiſſent depuis long-tems la muſique : mais cet art eſt auſſi imparfait chez eux que chez les Chinois. Leur chant eſt meſuré & cadencé : ils ne connoiſſent qu'une partie dans la muſique, ſoit vocale, ſoit inſtrumentale. Ils chantent de la gorge, & d'un ton ſi déſagréable ; que les oreilles des Européens en ſont choquées. Ils ont pluſieurs eſpéces d'inſtrumens, des flûtes, des flageolets, des tambours grands & petits, des orgues, des harpes, des trompettes, des cymbales, des cloches, des baſſins, &c. Leur maniere de danſer différe peu de celle des Européens.

On peut juger de leur goût pour le deſſein par les ouvrages du Japon qui ſe tranſportent en Europe, je veux dire par les cabinets vernis, par les papiers peints, & par les étoffes. Ils réuſſiſſent fort bien dans le coloris : ils peignent paſſablement les fleurs & les animaux : mais ils n'ont qu'une idée imparfaite du deſſein, de la perſpective, & des autres parties ſçavantes de la peinture. Ils peignent toujours ſur le papier, & tel de leurs tableaux, ſi l'on en croit le P. Charlevoix, s'eſt vendu dans le pays juſqu'à quatre mille écus d'or.

Mais cet Hiſtorien avoue lui-même que tous les papiers de ce genre qu'on a juſqu'ici apportés en Europe, ſont des ouvrages médiocres, & ne donnent pas une grande idée du génie pittoreſque des Japonnois.

Ces Inſulaires ont mieux réuſſi dans les arts méchaniques. Ils travaillent avec beaucoup de fineſſe l'or, l'argent, le cuivre, le fer, l'ivoire, & le bois. Leurs ouvrages en vernis ſurpaſſent infiniment tout ce que la Chine produit de plus recherché en ce genre. Leurs belles étoffes l'emportent auſſi ſur celles des Chinois. Ils excellent dans la trempe de l'acier, & leurs ſabres ſont incomparablement meilleurs que les nôtres. Leur méthode d'imprimer différe peu de celle des Chinois, ſur laquelle je me ſuis aſſez étendu dans l'hiſtoire de ce peuple.

CHAPITRE X.

Des Religions du Japon.

IL y a au Japon trois Religions principales. La premiere s'appelle *Sintos*, & conſiſte dans le culte des *Cami*, ou anciens Dieux du pays, qui ſelon

les idées de ce peuple, ont gouverné le Japon pendant plusieurs millions d'années. C'est la Religion la plus ancienne, & la plus orthodoxe. L'autre se nomme *Budsdo*, & consiste dans le culte des Idoles étrangeres. Cette Religion, presque aussi ancienne que le Christianisme, fut introduite au Japon il y a environ dix-sept cens ans. La troisiéme est appellée *Siuto* : c'est un systême plus moderne, fondé sur les seules lumieres de la raison, & qui n'a pour objet que la pratique de la vertu, sans s'embarrasser du culte d'aucune divinité. Je parlerai successivement de ces trois Religions ; & pour ne rien omettre de ce qui concerne cette matiere, je terminerai ce Chapitre par l'histoire abrégée des premiers succès du Christianisme, qui pensa s'établir dans tout le Royaume sur les ruines des trois autres Religions.

ARTICLE I.

De la Religion appellée SINTOS.

L'Idolatrie a eu la même origine chez les Japonnois, que chez les autres peuples. Dans les premiers tems

Kaempfer, L. III. chap. I.

de l'établissement de la nation Japonnoise, quelques hommes s'étant rendus célébres par leurs actions éclatantes, le peuple touché d'admiration, les deïfia, & leur bâtit des temples. De-là cette suite nombreuse de Divinités que les *Sintoïstes* distinguent en plusieurs classes, & qu'ils adorent sous le nom général de *Cami*, c'est-à-dire, d'Esprits immortels. On conserve encore dans quelques Temples, des épées & d'autres armes antiques, dont on prétend que ces *Cami* se servoient pour dompter & pour exterminer les ennemis de l'Empire : ce qui prouve que ces Dieux prétendus n'étoient originairement que des guerriers illustres, dont les actions aussi utiles qu'éclatantes, ont fait chérir & consacrer la mémoire. Les Sintoïstes ont une vénération particuliere pour ces reliques précieuses, & il y en a même qui poussent la superstition jusqu'à croire qu'elles sont animées par l'esprit de ces Dieux immortels à qui elles appartenoient autrefois. J'ai parlé ailleurs des différentes successions de ces Divinités, que les Sintoïstes regardent non-seulement comme les Génies tutélaires de la nation, mais comme ses fondateurs, & ses premiers

Rois. L'Histoire de ces Dieux, qui fait une des principales parties de la Théologie du *Sintos*, eſt remplie d'avantures merveilleuſes, de victoires remportées ſur les Géans, de Dragons vaincus, & de pluſieurs autres événemens extraordinaires.

Il n'appartient qu'aux *Mikaddo*, ou *Dairis*, qui ſont les grands Pontifes des Japonnois, de deïfier & de canoniſer ainſi les hommes célébres. Cela ſe fait de tems en tems en faveur de certains perſonnages, que le Dairi juge dignes de cet honneur, ſoit pour la vie ſainte qu'ils ont menée, ſoit pour les miracles qu'on leur attribue. Dans ce cas il leur confére le titre auguſte de *Cami*, & il permet qu'on leur bâtiſſe des *Mia* : c'eſt le nom que les Sintoïſtes donnent à leurs Temples.

Le Mikaddo eſt le chef & le ſouverain Pontife de la Religion du *Sintos*. Non-ſeulement il a le pouvoir de faire des Dieux, mais il eſt lui-même un objet de culte & d'adoration pour les Sintoïſtes. Comme on ſuppoſe qu'il deſcend en droite ligne des anciens *Cami* de la nation, & qu'il a hérité des vertus & du caractere auguſte de ſes ayeux, on le regarde comme l'ima-

Kaempfer. ibid.

ge vivante de ces mêmes Divinités, & on lui rend à peu près les mêmes hommages qu'aux *Cami* du premier ordre. On croit même que tous les Dieux du pays ont un respect infini pour sa personne, & qu'ils se font un devoir de le visiter une fois l'an. On prétend qu'ils choisissent le dixiéme mois pour cette visite, & qu'ils se tiennent alors auprès de lui, quoique d'une maniere invisible. Durant tout ce dixiéme mois, qu'on appelle *Kaminatsuki*, c'est-à-dire, le mois sans Dieux, il ne se fait aucune solemnité dans les Temples des Sintoïstes, parce qu'on croit que les *Cami* en sont absens, & qu'ils résident à la Cour du Dairi.

Les sectateurs du *Sintos* ne croyent point la transmigration des ames : cependant ils s'abstiennent de tuer & de manger les animaux qui sont utiles aux hommes, persuadés qu'il y auroit de la cruauté & de l'ingratitude à s'en défaire. Ils ont quelque idée de l'immortalité de l'ame, & d'un état futur de bonheur & de malheur. Ils croyent que les ames des justes vont après cette vie dans un lieu fortuné, qu'ils appellent *Takamanosacra*, c'est-à-dire, *les hauts lieux*, *situés sous le Ciel* : en effet ils

placent ce paradis sous le trente-troisiéme Ciel, où ils croyent qu'est la demeure de leurs Dieux. Les méchans ne sont point reçus dans ce lieu de délices, & leurs ames sont condamnées à errer dans les airs, jusqu'à l'entiere expiation de leurs crimes. Cet exil passager est l'unique tourment qu'elles endurent. Kaempfer, *Ibid.*

Les Sintoïstes n'admetent qu'une espéce de Démons, uniquement destinés à animer le Renard, animal qu'ils appellent *Ma*, ou Esprit malin, & qui en effet cause de grands ravages dans le pays. Du reste ils sont peu touchés des biens & des maux de l'autre vie, & il semble que leurs espérances & leurs craintes se bornent aux avantages & aux malheurs de celle-ci. C'est pour cela que parmi cette multitude presque innombrable de Divinités qu'ils admettent, ils n'invoquent guère que celles à qui ils attribuent une intendance particuliere sur l'univers, & qu'ils croyent à portée de les rendre heureux ou malheureux dans ce monde. Une Religion fondée sur de tels principes seroit certainement un frein trop foible pour contenir le peuple, si les sages Législateurs de la nation n'avoient suppléé à la foiblesse de ce joug par des loix d'u-

ne ſévérité extraordinaire.

Les principaux objets de la Religion du *Sintos* peuvent ſe réduire à quatre chefs : 1°. les cérémonies légales : 2°. la célébration des fêtes : 3°. le pélérinage d'Isje : 4°. les ſociétés & confrairies religieuſes.

1. Cérémonies légales.

La plûpart des cérémonies & des obſervances légales concernent la pureté du corps. Cette pureté conſiſte à ne point ſe ſouiller de ſang, à s'abſtenir de manger de la chair, à éviter les corps morts. Ceux qui ont contracté quelque impureté de cette nature, ne peuvent ſans crime entrer dans les temples, viſiter les lieux ſaints, & ſe préſenter devant les Dieux. Si quelqu'un répand ſur ſes habits une goute de ſang, il eſt impur pendant ſept jours. Si, lorſqu'on bâtit un *Mia*, un des ouvriers ſe bleſſe, enſorte que le ſang coule de quelque partie de ſon corps, cela eſt regardé comme un très-grand malheur, & dès-lors il n'eſt plus permis d'employer cet ouvrier à la conſtruction d'aucun édifice ſacré. Si l'on répandoit une goute de ſang dans un des Temples d'Isje, lieu fameux, où Tenſio-dai-ſin, pere de

pere de la nation Japonnoise, est particulierement honoré, il faudroit démolir ce temple, & en construire un autre. Il y a des tems où il est défendu aux femmes d'entrer dans les *Mia*. Quiconque mange de la chair des quadrupedes, excepté le daim, est impur pendant trente jours. Celui qui mange de la chair des oiseaux domestiques ou sauvages, à l'exception des faisans, des grues, & de tous les oiseaux aquatiques, dont la chair est permise, est impur pendant deux heures. Quiconque tue un animal, ou assiste à l'éxécution d'un criminel, ou se trouve auprès d'un mourant, ou entre dans une maison où il y a un corps mort, est impur tout ce jour-là. La mort d'un parent fait contracter une souillure dont l'expiation est plus longue: l'impureté augmente à proportion de la proximité du dégré. Quelques casuistes ajoutent à toutes ces souillures, celle que l'on contracte par l'impureté des autres: ce qui arrive, disent-ils, de deux manieres: par les *Ibid.* yeux qui voient des choses impures, & par les oreilles qui les entendent; à quoi ils ajoutent encore une troisieme espece d'impureté qui vient de la bouche, & qui consiste à dire des choses

malhonnêtes. On représente ces trois sortes d'impuretés par l'emblême de trois singes, assis aux pieds d'une Divinité qu'ils appellent *Dsiijo*, & dont l'un se bouche les yeux avec les pattes de devant, l'autre les oreilles, & le troisieme la bouche. Au reste cet emblême appartient moins à la Religion du *Sintos*, qu'à celle des Budsdoïstes, qui ont un profond respect pour cette Idole monstrueuse, qu'on trouve dans la plûpart de leurs temples. Enfin quelques dévots se persuadent que c'est une impiété de se présenter devant les Dieux, lorsqu'on a l'esprit inquiet & chagrin : car, disent-ils, les prieres des malheureux ne peuvent être qu'un objet désagréable pour des êtres qui jouissent d'une béatitude suprême.

2. *La célébration des* Rebi, *ou fêtes de Religion.*

La célébration des fêtes solemnelles fait le second point essentiel de la Religion du *Sintos*. Ces fêtes s'appellent *Rebi*, ou jours de visite : en effet elles sont principalement destinées à visiter & à complimenter ses amis. On fait à la vérité quelques stations dans les tem-

ples, mais la plus grande partie du jour se passe en visites, en festins, & en réjouissances. Les Japonnois s'imaginent que les plaisirs innocens dont jouissent les hommes, ne peuventqu'être très-agréables à la Divinité, & que la meilleure maniere d'honorer les *Cami*, est de se procurer dans ce monde une partie de la béatitude que ces êtres souverainement heureux goûtent dans le Ciel.

Lorsque les Sintoïstes se proposent de visiter les temples, ils commencent par se baigner dans leur maison : ils prennent leurs plus beaux habits : & ils mettent par dessus un *Camisino*, ou robe de cérémonie : ensuite ils s'acheminent vers le temple, marchant d'un air grave & composé : quand ils sont arrivés, ils se lavent d'abord les mains dans un bassin de pierre, qui est dans la cour de tous les *Mia*. Il faut se rappeller que ces sortes de temples, consacrés au culte des Cami, sont de petites chapelles, où l'on n'entre point, & dont les fenêtres sont grillées. On y arrive par des dégrés qui conduisent à une galerie extérieure, dont le Mia est environné. Ceux qui viennent faire leurs dévotions, s'approchent d'une

fenêtre grillée qui eſt à hauteur d'appui, & d'où l'on découvre tout l'intérieur de la chapelle. Ils ſe placent en face d'un miroir ſuſpendu au milieu du temple; ils fléchiſſent les genoux, ils s'inclinent peu à peu juſqu'à terre: puis ſe relevant, & fixant les yeux ſur le miroir, ils font une courte priere au Dieu du Mia. Ils n'ont point de formulaire ni de rite marqué touchant la maniere d'invoquer & d'honorer les Dieux: chacun expoſe ſes beſoins, & fait ſes dévotions comme il l'entend. Pluſieurs même s'abſtiennent de toute priere, parce qu'ils ſont perſuadés que la divinité du lieu connoît leurs déſirs, leurs beſoins, & leurs penſées, & voit tout ce qui ſe paſſe dans leur ame avec la même facilité qu'eux-mêmes voient leur image dans le miroir du temple. Après cela ils jettent quelques pieces d'argent dans le Mia, au travers de la grille, ou dans un tronc qui eſt à côté. Avant que de ſe retirer, ils ſonnent trois fois une cloche, qui eſt ſuſpendue à la porte du temple.

Les Sintoïſtes ont chaque mois trois fêtes ſolemnelles. La premiere ſe célebre le premier jour du mois. Elle ſe paſſe en viſites & en divertiſſemens: il

est rare qu'on fasse des prieres dans les temples : mais après avoir visité ses amis ou ses protecteurs, & les avoir complimentés sur l'heureux retour de la nouvelle lune, on s'assemble aux environs des Mia, situés presque tous dans des lieux fort agréables, & l'on passe le tems à se promener, ou à fréquenter les cabarets, & les lieux de prostitution, établis en grand nombre dans ces quartiers. Il est remarquable que tous les Japonnois, de quelque secte qu'ils soient, observent cette fête, dont l'origine est fort ancienne. La seconde se célebre le quinzieme du mois, c'est-à-dire, le jour de la pleine lune. Les Dieux ont un peu plus de part à cette solemnité, & leurs temples sont fréquentés par un peuple nombreux. La troisieme fête tombe sur le vingt-huitieme jour, qui est le dernier de la lune & du mois. On la célebre avec beaucoup moins de dévotion que la seconde fête, & ce jour-là les Mia sont assez déserts.

Outre ces trois fêtes particulieres, qui reviennent chaque mois, les Sintoïstes ont cinq grandes fêtes annuelles, qui se célebrent avec beaucoup d'appareil. La premiere s'appelle *Songuatz* : elle arrive le premier jour de l'année.

On ſe rend aux temples en robe de cérémonie, on viſite ſes parens, ſes amis & ſes patrons, on leur fait des préſens, qui conſiſtent dans une boëte où il y a deux ou trois éventails, auxquels on attache un morceau d'*Awabi*, eſpece de coquillage dont j'ai parlé. L'intention des Japonnois, en joignant ce morceau d'Awabi à leurs préſens, eſt de ſe rappeller la frugalité de leurs ancêtres, qui n'avoient, dit-on, d'autre nourriture que la chair de ce coquillage.

On a ſoin de mettre ſon nom ſur la boëte, afin que la perſonne à qui on l'envoye ſache de qui vient le préſent. Cette fête dure pluſieurs jours, & ſouvent même pendant tout le mois. L'abondance & la joie regnent alors par tout, & chacun ſe pare de ſes plus beaux habits. Les artiſans même, & les plus pauvres citoyens endoſſent le *Camiſſino*, & portent à leur côté un cimeterre. La ſeconde fête annuelle ſe nomme *Songuatz-ſomnitz*, & ſe célebre le troiſieme jour du troiſieme mois. Elle ſemble particulierement deſtinée à la récréation des jeunes filles, à qui leurs peres donnent un grand feſtin, où ils invitent leurs plus proches parens & leurs amis. On orne une grande ſalle

de plusieurs poupées qui représentent la Cour du Dairi ; on y joint l'image d'une Idole, appellée *Finakuge*. Devant chaque poupée on dresse une table couverte de viandes, de gâteaux de ris, & de feuilles d'armoise les plus tendres & les plus nouvelles que l'on peut trouver. Les jeunes filles présentent ces mets aux convives, avec une tasse de sacki : si elles sont trop jeunes, leurs peres s'acquittent pour elles de cette civilité. Cette fête est particulierement consacrée à la déesse *Bensaiten*, dont les Japonnois racontent des choses fort extraordinaires. On prétend que par une protection particuliere des Cami, elle accoucha autrefois de cinq cens œufs : un bon vieillard les fit éclore, & il en sortit cinq cens enfans, qui dans leurs premieres années furent nourris de feuilles d'armoise & de ris bouilli. Leur mere fut mise dans la suite au rang des Divinités : on l'invoque comme la Déesse des richesses, & l'on croit qu'accompagnée de ses cinq cens fils, elle habite avec les autres Dieux les demeures heureuses, situées dans le trente-troisieme Ciel. La troisieme fête est appellée *Goguatz-gonitz*, & tombe sur le cinquieme jour du cinquieme mois. Les jeunes

garçons en font les honneurs. La quatrieme nommée *Sissiguatz-nanuka*, se célebre le septieme jour du septieme mois. Cette fête est encore un jour particulier de réjouissance pour les enfans. La cinquieme qu'on appelle *Kunitz*, revient tous les ans, le neuvieme jour du neuvieme mois. Elle est particulierement consacrée aux plaisirs de la table, au jeu, à la danse, & à certains spectacles publics appellés *Matsuri*, dont je parlerai dans un autre article. La joie, la dissolution, & la débauche regnent alors pendant plusieurs jours : chacun s'empresse de traiter ses amis : les étrangers mêmes & les personnes les plus indifférentes sont admises dans ces repas : cette fête ressemble par la licence aux Saturnales & aux Bacchanales des Romains.

Il est remarquable que les cinq fêtes annuelles, dont je viens de parler, tombent toutes sur des jours impairs, qui passoient autrefois pour des jours malheureux. Les grands *Rebi* ont été placés par préférence dans ce tems, soit pour détourner la colere des *Cami*, soit peut-être pour distraire & guérir l'imagination des peuples. Quoique ces fêtes appartiennent proprement à la

religion du *Sintos ;* cependant comme elles consistent moins dans des exercices particuliers de dévotion, que dans des réjouissances & des divertissemens, dont le peuple Japonnois est en général fort avide, il est arrivé avec le tems que toutes les sectes différentes de religion les ont adoptées.

Les Sintoïstes ont encore plusieurs autres fêtes, consacrées aux Dieux de la premiere classe, ou aux Idoles particulieres, qu'on honore dans certains lieux, où l'ont croit avoir reçu des preuves miraculeuses de leur faveur & de leur protection. *Tensio-dai-sin* est regardé comme le plus puissant de tous les Dieux Japonnois, & comme le protecteur & le patron de l'Empire. Le seiziéme jour du neuviéme mois lui est particulierement consacré, & cette fête se célébre dans tout le Royaume avec une pompe & une magnificence extraordinaire. *Suwa* est une autre Divinité fort révérée des Japonnois, sur tout du peuple de Nagasaki, qui l'a adoptée pour son patron. Ce Dieu, qui est censé présider à la chasse, a plusieurs fêtes, dont la plus solemnelle est fixée au neuviéme jour du neuviéme mois. *Tensio*, *Fatzman*, *Mori-saki*, *Simios*,

Sitenno, *Gotsutenno*, *Inari*, *Idsumo*, &c. sont d'autres Idoles, à qui l'on a assigné une place honorable dans le rituel, & dans les temples de la nation. Le peuple invoque particulierement quatre Divinités. 1°. *Jebisu*, frere de *Tensio - daì - sin*, dont il encourut la disgrace, & qui le relégua, dit-on, dans une Isle déserte. On assure que c'étoit un excellent nageur, & qu'il pouvoit vivre deux ou trois jours sous l'eau. C'est pourquoi les pêcheurs & les gens de mer ont une grande dévotion pour lui. On le représente assis sur un rocher, tenant d'une main une ligne, & de l'autre un poisson. 2°. *Daikoku*: il est représenté assis sur une bale de ris, ayant un marteau à la main, & un sac tout auprès. On dit que toutes les fois qu'il frappe de son marteau, il a le pouvoir de se procurer toutes les choses dont il a besoin, du ris, du drap, de l'argent, &c. Le sac qui fait partie de son emblême est destiné à recevoir ces différentes choses. 3°. *Tossitoku*: on le représente debout, vêtu d'une longue robe à manches pendantes, avec une grande barbe, un front prodigieusement large, de grandes oreilles, & un éventail à la main. Les marchands l'invoquent com-

me le Dieu de la prospérité : sa fête se célébre au commencement de l'année. 4° .*Fottei*, autrement appellé *Miroku* : on croit qu'il préside à la santé ; qu'il donne les richesses, & qu'il fait multiplier les familles. On le représente avec un gros ventre.

3. *Le pélerinage d'Isje*.

Ce pélerinage est un des principaux articles de la Religion du Sintos. Il consiste à visiter certains lieux de la Province d'*Isje*, particulierement consacrés à Tensio-dai-sin, qui naquit, dit-on, dans cette contrée. On y voit deux Temples, éloignés l'un de l'autre de douze *Tsio* *, tous deux d'une structure très-pauvre, fort petits, & couverts de chaume. Le premier s'appelle *Geku* : il est desservi par plusieurs Ministres, appellés *Canusi* : il y a aux environs quatre-vingts *Massia*, ou petites chapelles, bâties en l'honneur de plusieurs Dieux subalternes. Dans chaque *Massia* il y a un Canusi, qui s'y tient assis, & qui reçoit les offrandes & les aumônes qu'apportent les pélerins. Le second Temple s'appelle *Naiku* :

* Le *Tsio*, est chez les Japonnois un espace de soixante brasses.

il a aussi un grand nombre de Canusi : mais on ne compte aux environs que quarante *Massia*, chacun desservi par un Canusi.

Les Canusi, & en général tous les Ministres des Temples du Sintos, ne sont point des ecclésiastiques, mais des séculiers, fort inférieurs aux *Kuge*, ou *Monsignori* *, qui composent le véritable clergé du Japon, & qui résident presque tous à la Cour du Dairi. C'est une chose assez particuliere que les Kuge, très-pauvres pour la plûpart, & réduits à exercer les plus vils métiers pour subsister, ayent abandonné aux séculiers la direction des Mia, surtout des Temples d'Isje, dont ils pouvoient tirer de grands avantages, soit à cause des revenus considérables dont la plûpart des Mia sont dôtés, soit à cause des aumônes des pélerins qui y arrivent tous les ans en grand nombre, & qui font de grandes charités aux Canusi. Les Ministres laïcs se distinguent en public par de longues robes à manches pendantes, qu'ils portent par-dessus leurs habits séculiers. Ces robes ressemblent à celles que portent les Ecclésias-

* On a observé plus haut que le mot de *Kuge*, signifie Seigneur.

tiques de la Cour du Dairi : elles sont de différentes couleurs, mais plus ordinairement blanches, ou jaunes. Les Canusi se rasent la barbe; mais ils laissent croître leurs cheveux. Ils portent un bonnet noir, d'une étoffe très-dure, fait en forme de gondole; il avance sur le front, & s'attache par-dessous le menton avec des cordons de soye, d'où pendent des nœuds garnis de franges. Ces cordons sont plus ou moins longs, suivant le rang des personnes. Les supérieurs des Canusi ont les cheveux nattés : ils les relevent, & les enveloppent dans une gaze noire : cette gaze a deux oreilletes, qui descendent plus ou moins sur les joues, selon les dignités & les titres que le Mikaddo a conférés aux Canusi. Ces Ministres de la Religion sont soumis pour les affaires ecclésiastiques à la jurisdiction absolue du Dairi : mais pour ce qui concerne le temporel ils obéissent, ainsi que tous les Ecclésiastiques de l'Empire, aux Juges séculiers.

Pour revenir aux saints lieux d'*Isje*, outre les deux Temples dont j'ai parlé, il y en a un troisiéme bâti sur une éminence, derriere les deux autres. On l'appelle *Fongu*, c'est-à-dire, le vrai

Temple : c'eſt le principal objet de la curioſité & de la dévotion des pélerins. Ce monument n'eſt remarquable que par ſon extrême ſimplicité. Il conſiſte dans une méchante cabane, auſſi étroite que baſſe, dont le toit eſt plat, & couvert de chaume. Elle eſt entourée de près de cent petites chapelles, la plûpart ſi baſſes, que le Canuſi qui deſſert chaque oratoire a beaucoup de peine à s'y tenir debout. Dans le voiſinage du Temple & des chapelles, il y a pluſieurs maiſons habitées par les *Canuſi*, & par d'autres officiers du Temple, & deſtinées à ſervir d'hoſpice aux plus pauvres pélerins. Non loin de-là eſt un gros bourg, rempli d'hôtelleries, où les perſonnes aiſées trouvent des logemens plus commodes.

Le pélerinage d'Isje ſe fait dans tous les tems de l'année ; mais principalement dans les trois premieres lunes, c'eſt-à-dire, dans celles de Mars, d'Avril, & de Mai. Comme c'eſt la ſaiſon la plus agréable & la plus commode pour voyager, le concours des pélerins eſt alors plus grand. Les femmes font ce pélerinage ainſi que les hommes : on prétend que les incommodités ordinaires à leur ſexe ceſſent pendant

le voyage, soit que la fatigue accasionne cette suppression, soit peut-être à cause du soin qu'elles prennent de cacher leur état, qui leur faisant contracter une impureté légale, les exposeroit aux mépris & aux insultes des autres pélerins.

Il est rare que les grands Seigneurs entreprennent ce voyage : la plûpart se contentent d'envoyer à Isje des substituts, à l'exemple du Cubo, qui tous les ans y député une ambassade solemnelle, dans la premiere lune. Mais les gens d'une condition ordinaire croiroient commettre un grand péché s'ils ne faisoient pas tous les ans ce pélérinage. Les uns vont à cheval : quelques autres se font porter en litiere : les plus pauvres vont à pied, & ne subsistent durant le voyage que des aumônes des autres pélerins. Ils portent sur le dos une natte de paille roulée, qui leur sert de lit. Ils ont un bâton à la main, & une écuelle de bois pendue à leur ceinture, dans laquelle ils reçoivent les charités qu'on leur fait. Ils se couvrent la tête d'un grand chapeau de cannes, sur lequel, ainsi que sur l'écuelle qu'ils portent, sont ordinairement écrits leurs noms, le lieu de leur naissance, & l'en-

Hist. du Japon du P. Charlevoix, T. 1. Livre prélim.

droit d'où ils viennent, afin qu'en cas de mort on puisse les reconnoître, & en rendre compte aux Magistrats des villes, & surtout aux personnes qui ont cautionné leur retour. Plusieurs portent une casaque blanche, fort courte & sans manches, qu'ils mettent par-dessus leurs habits, & sur laquelle ils font broder leurs noms par devant & par derriere.

Parmi ce grand nombre de pélerins, de toute âge & de toute condition, il y en a qui se distinguent par des singularités rêmarquables. Plusieurs vont par petites troupes, chantant, & jouant de la guitare pendant tout le chemin. D'autres portent un petit brancard, garni de feuillages, & qui soutient une cloche renversée. Un pélerin de la troupe danse devant le brancard, chantant d'une voix basse & lugubre : un autre marche derriere, & demande l'aumône aux passans. Il y en a qui marchent nuds dans les plus grands froids, n'ayant qu'un peu de paille autour de la ceinture. Ceux-ci vont seuls, courent presque toujours, ne demandent rien aux passans, & vivent très-pauvrement pendant le voyage.

Lorsqu'un pélerin part pour les saints

lieux, il a ſoin de ſuſpendre à la porte de ſon logis une corde garnie de papiers découpés. C'eſt un avertiſſement pour toutes les perſonnes du dehors, de ne point entrer dans ſa maiſon, en cas qu'elles ſoient ſouillées de quelque impureté. Les Japonnois ſont perſuadés que ſi une perſonne ſujette à l'*Ima*, c'eſt-à-dire, à quelque ſouillure, entroit imprudemment dans la maiſon d'un pélerin, il ſeroit ſur le champ tourmenté par des ſonges ſiniſtres, & ſubiroit d'autres accidens fâcheux. Les femmes peuvent accompagner leurs maris : mais elles ne doivent point ſouffrir les approches des hommes : tous les pélerins des deux ſexes ſont condamnés à un célibat auſtere pendant le voyage, & l'on raconte des hiſtoires étranges de pluſieurs perſonnes, qui ayant violé cette loi, ſe ſont trouvées ſi étroitement liées l'une à l'autre, qu'il a fallu des expiations & des exorciſmes pour les ſéparer.

Kaempfer, *ubi ſuprà.*

Ibid.

Lorſque le pélerin eſt arrivé à Isje, il ſe rend d'abord chez un Canuſi, qui le conduit dans les trois Temples, & dans toutes les chapelles qui en dépendent. Le Canuſi le loge dans ſa maiſon pendant tout ſon ſéjour à Isje, à

moins que le pélerin n'aime mieux aller loger dans une des hôtelleries du bourg voisin. Lorsqu'il demeure dans la maison du Canusi, il partage libéralement avec lui une bonne partie des aumônes qu'il a recueillies pendant son voyage.

Le pélerin est obligé de visiter tous les Temples & toutes les chapelles. Avant de commencer ses stations, il doit se baigner & se purifier dans la riviere de *Mijongawa*, qui traverse le village d'Isje. De-là il se rend au Mia de *Geku*, qu'on doit visiter avant tous les autres. Quand il a fait ses dévotions dans ce Temple, il parcourt successivement les quatre-vingts *Massia* qui en dépendent, commençant par la droite, & continuant ainsi ses stations jusqu'à ce qu'il ait visité toutes les chapelles. Ensuite il va au second Temple, appellé *Naiku*, & visite aussi les quarante chapelles qui l'environnent. Enfin il s'achemine vers le troisiéme Temple, qui passe pour le plus saint, & pour le plus auguste. Il est situé sur une éminence voisine des côtes de la Mer. On entre d'abord dans une petite caverne, nommée *Awano-matta*, c'est-à-dire, la côte du Ciel. On prétend que *Ten-*

ſio-dai-ſin, ſe cacha autrefois dans cette grotte, & que pendant le ſéjour qu'il y fit, il priva le ſoleil & tous les aſtres de leur clarté, pour faire voir aux hommes qu'il eſt le maître abſolu de l'univers, l'unique ſource de la lumiere, & le ſouverain de tous les Dieux. Cette caverne eſt quarrée : elle a en tous ſens une natte & demie de largeur, c'eſt-à-dire, neuf pieds. On y voit une eſpéce de tabernacle, qui renferme une Idole aſſiſe ſur une vache: on l'appelle *Dainiz-no-rai*, c'eſt-à-dire, la grande repréſentation du ſoleil.

Quand le pélerin a fini toutes ſes dévotions, il reçoit du *Canuſi* une petite boëte que les Japonnois appellent *Oſavai*, mot qui ſignifie grande purification, ou rémiſſion abſolue de tous les péchés. Cette boëte eſt longue d'un pied, & large d'environ deux pouces : ſa hauteur n'eſt que d'un pouce & demi : ſes parois ſont fort minces. Elle eſt remplie de bâtons fort menus, dans leſquels on roule des papiers découpés. Au-deſſus de la boëte il y a pour étiquette ces mots, *Dai-ſin-gu*, c'eſt à-dire, le Temple du grand Dieu : c'eſt le nom qu'on donne au principal Temple d'Isje. Au revers de la boëte il y a une

autre inſcription, qui contient le nom du Canuſi.

Les pélerins reçoivent cet *Oſavai* avec de grandes démonſtrations de reſpect & de reconnoiſſance. Ils l'attachent à leur chapeau, ſous la partie plus évaſée qui avance ſur le front, afin de le mettre à l'abri des injures de l'air. Lorſqu'ils ſont de retour, ils dépoſent cette précieuſe relique dans une niche particuliere. Quoique les vertus de ces reliquaires ſoient limitées au terme d'une année, les Japonnois ne laiſſent pas après ce terme de les conſerver avec grand ſoin. Quelques-uns placent les vieux *Oſavai* au-deſſus de la porte de leur logis, ſous un petit toit : d'autres les cachent dans des lieux ſecrets, comme dans des troncs d'arbres. Si un pélerin meurt dans le voyage, & qu'on trouve ſur lui un *Oſavai*, on a ſoin de le dépoſer avec reſpect dans un arbre creux. On en uſe de même à l'égard des *Oſavai* perdus, qu'on rencontre ſouvent ſur le chemin d'Iſje. Les Canuſi font débiter par des émiſſaires une grande quantité de ces boëtes, à l'uſage de ceux qui ſont dans l'impuiſſance de viſiter les lieux ſaints. Souvent ils les envoyent en droiture aux gens riches, & ils y

joignent ordinairement un des Almanachs qui s'impriment à Isje.

4. Les Sociétés & les Confrairies Religieuses.

Dans le tems à peu près que les Religions Monaſtiques s'introduiſirent dans le Chriſtianiſme, un certain *Gienno Gioſſa* inſtitua au Japon une ſociété d'Hermites appellés *Jammabos* ou *Jammabus*, qui ſubſiſtent encore aujourd'hui. Ces Religieux font profeſſion de mener une vie ſolitaire, & de renoncer aux plaiſirs & aux commodités paſſageres de ce monde, pour ſe procurer dans l'autre un bonheur plus durable. Ils vivent communément dans les montagnes, d'où leur vient le nom de *Jammabos*, qui ſignifie montagnard. On ignore les particularités de la naiſſance & de la vie de *Gienno*, leur fondateur. Tout ce que l'on ſçait, c'eſt qu'il embraſſa le premier cette vie auſtere, & qu'il paſſa ſes jours dans des endroits déſerts & ſauvages. On aſſure qu'il rendit par-là de grands ſervices à ſon pays, parce que dans ces différentes courſes il découvrit la nature & la qualité de pluſieurs cantons, que perſonne n'avoit connus avant lui. On

ajoute que par ce moyen il fraya aux voyageurs de nouvelles routes, qu'on avoit regardées jusques-là comme impraticables.

Gienno eut un grand nombre de disciples, qui imiterent son genre de vie. Ces Hermites vécurent dans une grande union pendant plusieurs siécles, pratiquant la même régle, sous l'autorité d'un seul chef. Dans la suite des tems le schisme les divisa en plusieurs branches. Il en subsiste aujourd'hui deux principales, dont l'une s'appelle *Tosansa*, & l'autre *Fonsansa*. Chacune d'elle a un Général particulier, qui réside à Meaco.

Les *Tosansaïtes* sont obligés, par leur régle, de monter une fois l'année sur le sommet de *Fikoosan*, montagne très-haute, située dans la Province de *Busen*, & environnée d'un grand nombre de précipices. Tous ceux qui entreprennent ce pélerinage dangereux doivent être exemps de la plus légere souillure : autrement on croit que leur témérité est infailliblement punie, & que la moindre peine qui puisse leur arriver est d'être possedés du Renard, c'est-à-dire, du Diable. L'effet de cette possession est d'être livrés à un esprit de

vertige, qui trouble entierement leur raison. Les Hermites appellés *Fonsansa* doivent aller tous les ans en pélerinage au tombeau de *Gienno-Giessa* leur fondateur, sur une haute montagne, située dans la Province de *Josthino*. Elle est environnée de précipices comme l'autre montagne dont j'ai parlé, & outre cela il y régne un froid excessif. Si quelqu'un osoit entreprendre ce voyage sans s'y être préparé par les purifications requises, il seroit menacé de tomber dans ces précipices, ou d'être attaqué en chemin d'une maladie de langueur, ou d'essuyer quelque autre infortune. On ne se rend digne de ce saint pélerinage que par de grandes mortifications, & surtout par une conscience pure. Les pélerins doivent s'abstenir du commerce de leurs femmes, des viandes défendues, & de toutes les choses qui pourroient leur faire contracter la moindre souillure. Avant de partir ils sont obligés de se baigner & de se purifier dans l'eau froide : tout le tems qu'ils sont en chemin, ils doivent vivre des racines & des plantes qu'ils trouvent sur la montagne. Au retour de ces différens pélerinages, chacun de ces Hermites va trouver son Général, qui moyennant

une certaine rétribution leur confére quelque dignité de l'ordre, ou quelque titre honorable.

On rencontre assez communément dans le voisinage des plus célébres *Mia*, des Moines vagabonds de ces deux Ordres, qui demandent l'aumône avec beaucoup d'importunité. Ils élevent leurs enfans dans ce même genre de vie, & ces petits mendians sont fort incommodes aux voyageurs, qu'ils attendent au pied des montagnes, & qu'ils ne cessent de persécuter, qu'après en avoir obtenu quelque aumône.

Les Jammabos, quoique laïcs, ainsi que les Canusi, prétendent se distinguer des gens du monde par plusieurs singularités. Leur habit est le même que celui des séculiers : mais ils y ajoutent quelques distinctions. Ils ont un cimeterre comme les nobles : mais ce cimeterre est plus court que les sabres ordinaires; son fourreau est fort plat, & ils l'attachent au côté gauche. Ils portent deux bâtons, l'un fort gros, & qui leur sert d'appui, l'autre fort menu, avec une pomme de cuivre, d'où pendent quatre anneaux de même métal, qu'ils secouent pendant leurs prieres, & dont ils tirent un son fort aigu. Une grande

grande coquille recourbée leur pend à la ceinture, & ils s'en servent comme d'une trompette, en adaptant à son embouchure un tuyau particulier. Quand ils voyent arriver des voyageurs, de qui ils croyent pouvoir tirer quelque aumône, ils soufflent dans cet instrument, dont le son ressemble assez à celui des cors dont usent nos pâtres. Ils ont autour du cou une espece de cordon ou d'écharpe, d'où pendent des nœuds flottans, en forme de franges. On connoît à la longueur & à la disposition de ces écharpes, quels sont les titres d'honneur dont le Jammabos a été revêtu par son Général. Ils portent sur le dos un sac, où ils mettent leurs livres, leur argent, & leur linge. Ils tiennent à la main un chapelet, composé de plusieurs grains raboteux sur lesquels ils récitent certaines prieres.

Ces Hermites menoient anciennement une vie très-austere, ne mangeant que des plantes & des racines, s'exposant à de rudes épreuves, & à de continuelles mortifications, se baignant dans l'eau froide au cœur de l'hiver, errant dans les bois & dans les forêts, & pratiquant quantité d'autres austérités. Aujourd'hui leur régle est

fort relâchée : on les accuſe même de s'être écartés de l'ancienne orthodoxie, & d'avoir ajouté au Sintoïſme le culte des Idoles étrangeres, & le vain attirail de pluſieurs ſuperſtitions. Il eſt certain que ces Moines ſont fort adonnés à la divination & à la magie. Ils prétendent qu'en proférant quelques mots myſtérieux, & en traçant certaines figures, ils peuvent commander à tous les Dieux du pays, conjurer & chaſſer les malins eſprits, découvrir les auteurs d'un larcin, prédire l'avenir, expliquer les ſonges, guérir les maladies déſeſpérées, & opérer pluſieurs autres prodiges. Voici comme ils ſe comportent dans la cure des maladies. Ils s'informent d'abord de la conſtitution du malade, & des différens ſymptomes qui accompagnent ſon mal. Quand on leur a donné les inſtructions ſuffiſantes, ils tracent ſur du papier certains caracteres, qui leur paroiſſent convenir au genre de la maladie : ils mettent ce papier ſur un autel, & après certaines cérémonies, ils le partagent en pluſieurr pillules, qu'ils font avaler ſucceſſivement au malade. Quand ils veulent découvrir l'auteur du vol, ou de quelque autre crime, ils ont recours

à deux especes d'épreuves. La premiere consiste dans des conjurations magiques, accompagnées de contorsions, & de paroles. Si ces conjurations ne réussissent point, ils ont recours à l'épreuve du feu : ils font passer les personnes soupçonnées sur un brasier de charbon. Si l'accusé passe dans le feu sans se bruler, il est déclaré innocent. Quelquefois ils ajoutent à cela une troisieme épreuve, qui consiste à faire avaler au coupable une pillule de papier appellée *Goo*. Ce papier est rempli de caracteres magiques, & de représentations d'oiseaux noirs : le Jammabos y met ordinairement son cachet. Le peuple est persuadé que si la personne qui prend cette pillule est coupable, elle est cruellement tourmentée, jusqu'à ce qu'elle confesse son crime. Les Jammabos prétendent avoir plusieurs autres secrets, comme de manier des charbons ardens & des fers rouges, d'éteindre le feu en proférant certaines paroles, de charmer les armes à feu, & les armes blanches, &c. Ces tours de passe-passe s'appellent *Jamassu*, c'est-à-dire, coups de conjuration. Ces conjurations consistent pour la plûpart dans un certain mouvement des doigts ou des mains,

par où les Jammabos prétendent représenter tantôt des crocodiles, des tygres, & d'autres animaux monstrueux, tantôt certaines divinités puissantes; principalement les quatre grands Dieux du trente-troisieme Ciel, qu'ils appellent *Tammonden*, *Tsigokten*, *Sosioten*, & *Kamokten*. Les Jammabos, quoique jaloux de cacher au peuple tous ces mysteres, ne laissent pas de consentir quelquefois à les révéler, moyennant une somme d'argent. Mais avant d'être initié dans ces sciences magiques, il faut subir de rudes épreuves. Le prosélyte doit s'abstenir pendant cinq jours de toute nourriture solide: le sixieme jour il lui est permis de manger un peu de ris ou de légumes. Il doit se laver sept fois le jour dans l'eau froide, & s'incliner sept cens quatre-vingt fois, posant les genoux à terre, s'appuyant ensuite sur ses talons, frappant des mains sur sa tête, & se relevant dans l'intervalle de chaque inclination. Cette derniere épreuve est la plus rude de toutes: un jeune Japonnois, qui avoit eu la curiosité de se faire initier dans ces mysteres, confessa à Kaempfer, qu'après s'être prosterné & relevé trois cens fois, il sentit un tel

épuisement, qu'il fut sur le point de renoncer à l'entreprise : mais la curiosité l'emporta sur le découragement, & d'ailleurs il craignit d'être en butte aux railleries, & peut-être même au ressentiment de ces Moines.

La secte du Sintos compte plusieurs autres sociétés religieuses, composées pour la plûpart de gens oisifs ou nécessiteux, qui à l'ombre de l'autel, & sous le voile d'une austérité apparente, jouissent en effet de toutes les aises de la vie, & se livrent en secret aux plus criminelles débauches. Il y a plusieurs sectes de Religieux mendians des deux sexes. Ce qui me paroît de plus remarquable dans ces divers genres d'institutions, est une société de filles, qui courent le monde deux à deux, & quelquefois au nombre de trois. Leur principal Monastere, & comme le chef-lieu de l'Ordre, est dans la Province d'Isje. On prétend que cette congrégation est composée des plus belles filles du pays, dont plusieurs, dit-on, ont fait leur apprentissage dans des maisons de débauche. Comme elles sont obligées par leur institut de se faire raser la tête, elles portent une toque noire qui cache ce désagrément, & qui les

coeffe à leur avantage. Elles mettent par-deffus un chapeau de paille, qui les garantit des ardeurs du foleil. Ces filles ont un grand foin de leur teint & de leur vifage, qu'elles fardent avec beaucoup de coquetterie. Elles font vétues d'un habit fimple, mais très-propre : leur gorge eft entierement découverte : du refte elles ont un maintien dévot & modefte. Elles fortent tous les jours de leur couvent, & font une courfe de quelques heures dans les chemins les plus fréquentés. Dès qu'elles apperçoivent un riche voyageur, elles approchent de fa litiere en chantant, & fi elles font contentes de fa générofité, elles paffent avec lui quelques heures.

Enfin il y a au Japon des confrairies dévotes d'hommes & de femmes, qui fans renoncer abfolument au monde, comme les Jammabos & les autres Moines, ne laiffent pas de faire profeffion d'une vie pénitente & retirée. Parmi plufieurs fociétés de cette nature, la confrairiè des *Sato* tient un rang confidérable. C'eft une communauté fort ancienne, compofée d'aveugles de tout âge & de toute condition. On les diftingue en deux ordres, dont le premier

& le plus ancien s'appelle *Buſſetz-ſato*, ou les aveugles *Buſſetz*; & l'autre, *Feeki-ſato*, c'eſt-à-dire, les aveugles *Feeki*. Les aveugles *Buſſetz* reconnoiſſent pour leur fondateur *Senmimar*, fils d'un Empereur du Japon. C'étoit un jeune Prince d'une beauté incomparable : une Princeſſe du ſang impérial en devint éperduement amoureuſe : il conçut lui-même un amour très-vif pour la Princeſſe, & ces deux amans jouirent pendant quelques années de tous les plaiſirs que peut donner une paſſion réciproque. Mais la mort ayant enlevé cette Princeſſe, Senmimar fut pénétré des plus vifs regrets. Il verſa des torrens de larmes, & à force d'en verſer il perdit la vûe. Son malheur, & peut-être le déſir d'immortaliſer ſa maîtreſſe, lui fit naître la penſée d'inſtituer une ſociété d'aveugles. Les *Feeki* doivent leur origine aux guerres civiles, qui s'allumerent dans le douzieme ſiecle de l'Ere chrétienne entre les *Feeki* & les *Gendzi*, deux familles puiſſantes, qui ſe diſputoient l'Empire du Japon. Le chef de la famille des Feeki ayant été tué dans cette guerre, après avoir perdu une ſanglante bataille, où ſon armée fut entierement détruite,

Kaempfer, *ibid.*

Kakekigo, Général célebre, attaché au parti des Feeki, tomba entre les mains de *Joritomo*, chef de la faction des Gendzi. Quelque intérêt qu'eût Joritomo de se défaire d'un homme, dont la réputation & le courage devoient lui inspirer de justes allarmes, il ne voulut jamais le faire mourir, & prit même si peu de soin pour s'assurer de son prisonnier, que Kakekigo trouva le moyen de s'évader. Il retomba quelque tems après dans les mains de Joritomo, qui lui pardonna encore, & qui bien loin de lui faire aucune violence, chercha au contraire à l'attirer dans son parti, lui offrant le commandement de ses troupes. Un jour qu'il le pressoit avec plus d'instance qu'à l'ordinaire, le laissant maître de toutes les conditions qu'il voudroit éxiger, Kakekigo lui fit cette généreuse réponse : *J'ai voué mes services à Feeki mon légitime souverain : nul autre que lui n'aura ma foi ni mon amitié. Je t'ai de grandes obligations, j'en conviens : c'est à ta clémence que je dois la vie ; cependant mon malheur est tel que je ne puis te regarder, sans former le dessein secret de venger la mort de mon maître & ma propre honte, en te [illegible]nt la tête. Tout ce que je*

puis faire pour n'être point coupable d'une horrible ingratitude envers toi, c'est de t'offrir ces mêmes yeux qui te veulent tant de mal. En prononçant ces paroles, il s'arracha les yeux, & les présenta à Joritomo. Ce prince étonné d'une action si magnanime, mit en liberté son captif, qui se retira dans la Province de *Feuga*, où il institua une societé d'aveugles, à qui il donna le nom de *Feeki*, par attachement pour ses anciens Maîtres. Cette confrerie s'accrût en très-peu de tems, & l'emporta bientôt sur celle des *Bussetz*, qui a perdu une partie de son lustre, & qui se trouve aujourd'hui réduite à un petit nombre d'Ecclésiastiques, attachés par préférence à cette societé, parce que Senmimar, son instituteur, étoit fils d'un Mikaddo, ou Empereur ecclésiastique. Les Feeki sont tous séculiers: ils portent un habit laïque, qui différe pourtant de l'habit ordinaire des Japonnois. Ils se font raser la tête, ce qui leur est commun avec le Buffetz. On ne les voit point mendier dans les rues, ni dans les temples, comme nos aveugles: leur communauté s'entretient plus honorablement par l'industrie de ses membres, & par des travaux conformes à leur

état. Ils s'occupent à divers métiers: plusieurs s'appliquent à la musique, surtout à jouer du *Biwa*, espéce de violon fort en vogue au Japon. Par ce moyen ils ont accès dans les Palais des Princes & des grands Seigneurs de l'Empire. On les employe aussi dans certaines solemnités, dans les fêtes publiques, dans les Processions, pour les mariages, & pour d'autres cérémonies pareilles. Celui qui est une fois admis dans cette societé, n'a plus la liberté d'en sortir. Leur général réside à Meaco, où il jouit de quatre mille trois cens taëls par an, c'est-à-dire, de plus de vingt mille livres de rente. Les autres membres de cette communauté sont dispersés dans l'Empire. Tout l'Ordre est gouverné par dix anciens, dont le plus vieux a le titre de Général. Ce Conseil a pouvoir de vie & de mort sur tous les particuliers de l'Ordre, avec cette restriction néanmoins, qu'aucun criminel ne peut être exécuté, à moins que la sentence n'ait été confirmée par le Président du Tribunal souverain de Meaco. Le Conseil des dix envoye dans les Provinces des supérieurs particuliers, nommés *Kengio*, dont l'office répond à ce que nos Re-

ligieux d'Europe appellent Provinciaux ou Définiteurs. Il y a dans l'ordre beaucoup d'autres Officiers ſubalternes, diſtingués entre eux par des titres de divers genres. La plûpart de ces titres ſe vendent, & c'eſt en quoi conſiſtent les revenus du Général. Les aveugles qu'on a élevés à quelque grade ſont obligés tous les cinq ans d'en acheter un nouveau. Ces titres coutent depuis vingt taëls juſqu'à ſoixante. Ceux qui négligent, ou qui n'ont pas le moyen d'acheter un grade ſupérieur, perdent celui qu'ils poſſédoient, & deſcendent dans une claſſe inférieure.

ARTICLE II.

De la Religion appellée BUDSDO.

BUdſdo ſignifie dans le ſens littéral *la voye*, c'eſt-à-dire, *la Religion des Idoles étrangeres*. *Buds*, autrement appellée *Xaca* ou *Siaka*, fut l'inſtituteur de cette Religion, qui prit originairement naiſſance dans les Indes, & qui de-là ſe répandit avec une rapidité incroyable dans toutes les autres contrées de l'Orient. Kaempfer conjecture que le *Buds* des Japonnois eſt la même

Kaempfer, L. III. chap. VI.

Divinité que les Chinois adorent sous le nom de *Foë*, & que les Indiens appellent *Budha*. Ces derniers le regardent comme une partie essentielle de leur grand Dieu *Wistnu*, qui suivant le sistême de leur mythologie fit sa neuviéme apparition dans le monde sous le nom de *Budha*, & sous une forme humaine. Voici ce que les Auteurs Japonnois racontent touchant la naissance & la vie de ce grand personnage. Il naquit, dit-on, environ l'an 1200 avant Jesus-Christ, dans le *Magatta*, qui est une Province du pays de *Tensik*. Par le pays de Tensik, qui dans le sens littéral signifie le *pays des Cieux*, les Japonnois entendent en général tous les pays situés au Midi de l'Asie, & habités par des noirs: comme l'Isle de Ceilan, les côtes de Malabar & de Coromandel, la péninsule de Malacca, les Isles de Sumatra & de Java, les Royaumes de Siam, de Pegu, &c. Pour ce qui est de la Province de *Magatta*, dans laquelle on fait naître *Buds*, & dont on prétend que son pere étoit Roi, il est probable qu'il faut entendre par-là le Royaume de Siam, que les Japonnois appellent communément le pays de *Magatta*. *Buds* eut à peine

atteint l'âge de dix-neuf ans, qu'il sortit de son Palais, abandonnant sa femme & son fils, pour embrasser une vie pénitente & solitaire. Il se fit disciple d'un célébre Hermite, nommé *Araria Sennin*, qui s'étoit retiré sur le sommet d'une montagne escarpée ; & sous la direction de ce pieux anachorete, il s'adonna à la contemplation des choses divines. Lorsqu'il étoit en méditation, il se tenoit assis les jambes croisées, les mains sur la poitrine, disposées de maniere que les extrêmités de ses pouces se touchoient. Les Mystiques du Japon prétendent que cette posture est très-propre à élever l'ame aux plus hautes contemplations, & à la concentrer si fort en elle-même, que le corps reste comme immobile, & incapable de tout sentiment. Le fruit que Buds recueillit de ces profondes méditations, fut de pénétrer dans les mysteres les plus secrets & les plus sublimes. Il découvrit *Ibid.* l'existence & la nature du Ciel & de l'Enfer, l'état de nos ames après la mort, leur transmigration, le chemin qui conduit à l'éternelle félicité, & plusieurs autres connoissances merveilleuses, fort au-dessus de la portée de l'entendement humain. Il prêcha aux

hommes cette doctrine céleste, & il s'attacha un grand nombre de disciples, qui firent profession du même genre de vie. *Buds* mourut à l'âge de soixante & dix-neuf ans.

On assure que se sentant proche de sa fin, il fit à ses disciples un aveu fort extraordinaire. Il leur déclara que pendant le cours de ses longues prédications il avoit enveloppé la vérité sous le voile des métaphores, & caché un important mystere, qu'il étoit tems de réveler. *Il n'y a rien*, leur dit-il, *de réel dans le monde, que le néant & le vuide : c'est le premier principe de toutes choses. Ne cherchez rien au-delà, & ne mettez point ailleurs votre confiance.* Siaka, suivant la remarque d'un des plus profonds génies du dernier siécle, étoit un homme fort différent de nos esprits forts. Ceux-ci ne renoncent à l'impieté, & ne cessent de combattre la religion, que lorsque les approches de la mort, & les craintes d'une autre vie leur font changer de langage : au lieu que le Philosophe Japonnois choisit par préférence ce moment critique, pour déclarer son Atheïsme *. On ajoute que sa derniere prédication fut cause que ses disciples diviserent sa loi en

* Baile Dictionnaire crit. Article *Spinosa*, remarque B.

deux parties ; l'une extérieure, l'autre intérieure. La premiere est celle qu'on apprend au peuple, & qu'on prêche publiquement : l'autre ne s'enseigne qu'à un petit nombre de proselytes, & l'on se garde bien d'en faire part au peuple, qui ne manqueroit pas d'en abuser. Cependant si l'on en croit ces docteurs impies, la loi intérieure est la seule qui soit solide & véritable. Elle consiste à établir le *vuide* & le *néant* pour le principe & la fin de toutes choses. Ils prétendent que les élemens, les hommes, & généralement toutes les créatures, sont formés de ce vuide, & y rentrent après un certain tems par la dissolution des parties ; qu'ainsi il n'y a qu'une seule substance dans l'univers, laquelle se diversifie dans les êtres particuliers, & reçoit pour un tems différentes modifications, quoiqu'au fond elle soit toujours la même : à peu près comme l'eau est toujours essentiellement de l'eau, quoiqu'elle prenne la figure de la neige, de la pluye, de la grêle, ou de la glace.

Bibliotequé univ. T. VII. p. 401. & suivant citée par Baile *ubi suprà*.

Il s'éleva parmi les disciples de *Siaka* plusieurs hommes d'un mérite distingué, savants, vertueux, remplis

Kaempfer. *Ibid.* d'enthousiasme, & très-propres par toutes ces qualités à accréditer sa doctrine : de sorte qu'il ne faut pas s'étonner que cette Religion, quoique fort combattue dans ses commencemens, se soit répandue dans toutes les Indes, & jusqu'aux extrêmités de l'Orient.

Les plus illustres disciples de *Buds* furent *Anna*, & *Kasja*. Ils recueillirent ses plus belles maximes, & les principaux articles de sa doctrine, écrits en partie de sa propre main sur des feuilles d'arbre. Ils en composerent un livre, qui sert aujourd'hui comme de Bible à toutes les nations orientales, qui ont adopté sa Religion. On l'appelle *Fokekio*, c'est-à-dire, *le livre des belles fleurs*, ou simplement *Kio*, le Livre, pour marquer son excellence. Les deux complitateurs de cet ouvrage furent mis dans la suite au nombre des principales Divinités du Budsdoïsme. On leur rend autant d'honneur qu'à *Buds*, & ordinairement ils sont placés dans les mêmes temples, & sur les mêmes autels ; l'un à sa droite & l'autre à sa gauche.

Si l'on en croit les Historiens Japonnois, la doctrine de *Buds* fut introduite au Japon environ l'an 60 de Jesus-Christ. On prétend qu'elle fut apportée

dans cet Empire par le même Missionnaire qui l'avoit annoncée aux Chinois. Il obtint la permission de bâtir un Temple, qu'on appelle encore *Fakubasi*, c'est-à-dire, *le Temple du cheval blanc*, en mémoire, dit-on, de ce que le *Kio* fut apporté dans les Indes par un cheval blanc. Il paroît que pendant plusieurs siécles le Budsdoïsme ne fit dans ces Isles que des progrès assez lents: mais l'an de Jesus-Christ 550, il y jetta de profondes racines, & ce culte a si bien prospéré depuis, que c'est aujourd'hui la Religion la plus florissante du Japon. Les Sintoïstes même en ont adopté plusieurs principes, & à cette occasion il s'est élevé parmi eux un grand schisme, qui a divisé leur secte en deux branches. L'une est appellée *Juitz*, & comprend les partisans orthodoxes du Sintoïsme, qui ont persisté avec une constance invariable dans la Religion de leurs peres, sans souffrir la moindre altération dans l'ancien culte. Mais ces orthodoxes sont en petit nombre, & les Canusi, ou Ministres des Temples en composent la plus grande partie. L'autre secte est celle des *Riobus*: ceux-ci ont ajouté à l'ancienne Religion plusieurs pratiques tirées des Re-

Kaempfer, *Ibid.*

ligions étrangeres, & en particulier du Budſdoïſme. Pour excuſer cette variation, ils prétendent que l'ame d'Amida, qui eſt la principale Divinité des Budſdoïſtes, a paſſé dans le corps de Tenſio-dai-ſin, le plus grand des Dieux du *Sintos*. Cette ſeconde ſecte compte un grand nombre de partiſans, même à la Cour du Dairi. Voici les points eſſentiels de la religion de *Budſdo* :

1. Les ames des hommes & des animaux ſont immortelles : elles ſont originairement de la même ſubſtance, & elles ne différent entre elles que ſelon les différens corps qu'elles animent.

2. Les ames des hommes, lorſqu'elles ſont ſéparées du corps, ſont récompenſées ou punies dans l'autre vie, ſuivant leurs bonnes ou mauvaiſes actions.

3. Le ſéjour des bienheureux s'appelle *Gokurakf*, c'eſt-à-dire, le ſéjour des plaiſirs éternels. Ces plaiſirs ont divers degrés : les Dieux jouiſſent d'une gloire & d'une félicité plus parfaite que les hommes : & il y a même entre les premiers quelque diſtinction, ſuivant l'excellence de leur nature. Pour ce qui eſt des hommes, le degré de leur mérite eſt l'unique meſure de leur

récompenſe. Mais telles ſont les délices de ce fortuné ſéjour, que chacun de ſes habitans croit ſon partage le meilleur, & n'envie en aucune maniere la félicité des autres. Amida eſt le chef ſuprême de ces demeures céleſtes : c'eſt lui qui diſpoſe des rangs & des récompenſes, & c'eſt par ſa ſeule médiation que les hommes obtiennent la rémiſſion de leurs péchés, & une place dans le *Gokurakſ*.

4. Le lieu des tourmens ſe nomme *Dſigokſ*. C'eſt-là que les méchans ſont empriſonnés & tourmentés, non pour toujours, mais pendant un certain tems, ſuivant le nombre & la qualité de leurs crimes. *Jemma*, autrement appellé *Jemmao*, eſt le ſouverain juge de ces demeures ténébreuſes. Tous les crimes des réprouvés paroiſſent à ſes yeux dans toute leur horreur, au moyen d'un grand miroir placé devant lui. Ce miroir s'appelle *Sſoſarino-kagami*, c'eſt-à-dire, le miroir de connoiſſance. On croit que les ames malheureuſes peuvent recevoir quelque adouciſſement à leurs peines par les bonnes œuvres de leurs parens & de leurs amis, principalement par leurs prieres & par les offrandes adreſſées au grand & miſéricor-

dieux Amida, qui par sa puissante intercession peut fléchir en certains cas le juge des enfers. Lorsque les ames confinées dans ces prisons malheureuses ont achevé d'expier leurs crimes, elles sont renvoyées dans ce monde, pour y animer, non des corps humains, mais des animaux immondes, dont les inclinations s'accordent le mieux avec les vices dont ces ames pécheresses étoient souillées. Leur transmigration se fait en passant par degrés des plus vils animaux dans d'autres corps d'une nature plus noble, jusqu'à ce qu'on leur permette enfin d'entrer dans des corps humains. C'est alors qu'il est en leur pouvoir de mériter un bonheur sans fin, en menant une vie vertueuse, ou de s'exposer par de nouveaux crimes à retourner dans leur ancienne prison, pour y subir les plus cruels tourmens, & éprouver pendant plusieurs siécles les plus honteuses métamorphoses.

5. Dans la loi de Buds il y a cinq principaux commandemens. Le premier défend de tuer aucune créature vivante : le second défend de voler : le troisiéme interdit l'adultere : le quatriéme défend de mentir : le cinquiéme interdit l'usage des liqueurs fortes.

Ce dernier commandement eſt celui que Buds recommandoit le plus particulierement à ſes diſciples. Dans la ſuite des tems, ces cinq préceptes ont été ſubdiviſés en dix commandemens, puis en cinq cens conſeils, appellés *Go-ſiakkai*, en quoi conſiſte toute la perfection de la loi. Ceux qui aſpirent à une grande réputation de ſainteté dans ce monde, & à un degré plus éminent de félicité dans l'autre, obſervent ces conſeils avec une religieuſe exactitude. Le *Go-ſiakkai* impoſe des devoirs fort gênans, & une mortification preſque continuelle du corps & de l'eſprit.

J'ai dit qu'*Amida* étoit la principale Divinité des Budſdoïſtes. Ils l'adorent ſous différentes formes, toutes myſtérieuſes, & fondées ſur quantité de fables, dont le récit n'a rien d'intéreſſant. Ils invoquent une autre Idole, nommée *Denix*, ou *Cogi*, & l'on voit même dans pluſieurs relations, qu'ils lui donnent le premier rang parmi leurs Dieux, ce qui fait conjecturer à quelques ſçavans que *Denix* pourroit bien être le même qu'*Amida*. On repréſente *Denix* avec trois têtes, un corps, & quarante mains: les trois têtes déſi- Charlevoix, Livre préliminaire.

ſignent le ſoleil, la lune & les élemens: le corps eſt le ſymbole de la matiere premiere, & ces quarante mains repréſentent les qualités céleſtes & élémentaires. Quelques-uns de nos Miſſionnaires ont cru reconnoître dans cette figure allégorique le ſymbole d'un Dieu en trois perſonnes, s'imaginant que les trois têtes déſignoient la Trinité des Perſonnes divines, & que les quarante mains repréſentoient l'univerſalité des opérations.

Les Budſdoïſtes reconnoiſſent encore deux autres Divinités du premier ordre, qu'ils appellent *Canon* & *Giſon*. Le premier, dit-on, étoit fils d'Amida: on lui attribue la création du ſoleil & de la lune. On repréſente l'autre avec une tête de bœuf, dont les cornes ſont noires.

Ibid.

Il regne dans la Religion de *Budſdo* un certain eſprit de pénitence, qui dégénere quelquefois dans un rigoriſme cruel, & dans le fanatiſme le plus outré. On voit tous les jours, un grand nombre de ſectateurs d'Amida, qui au cœur de l'hiver ſe dépouillent tout nuds, & ſe font verſer ſur le corps juſqu'à cent cruches d'eau glacée. D'autres s'engagent par vœux à invoquer

Ibid.

leurs Dieux mille fois par jour, prosternés contre terre, frappant à chaque fois le pavé de leur front. Quelques-uns entreprennent de longs pélerinages, marchant pieds nuds par des chemins fort rudes, ſur des pointes de cailloux, parmi les ronces & les épines, grimpant ſur les rochers & ſur les montagnes, & laiſſant par tout des traces de leur ſang. Certains Bonzes, appellés *Xamabugis*, s'aſſemblent tous les ans dans la ville de *Nara*, qui eſt à huit lieues de Méaco. Grand nombre de dévots ſe rendent au même lieu, & ils partent tous dans un même jour pour un pélerinage d'environ quatre-vingts lieues. Ils marchent ſi lentement, & par des chemins ſi rudes, qu'ils ne font guère qu'une lieue par jour. Ils vont pieds nuds : chacun porte ſa proviſion de ris grillé, & en mange un poignée le matin, & autant le ſoir. Les huit premiers jours on paſſe par des déſerts arides, & incultes. Tout y manque ; il faut même ſe pourvoir d'eau. Souvent ces proviſions ſe corrompent, & pluſieurs pélerins tombent malades. On les abandonne ſans pitié lorſqu'ils ſont hors d'état de ſuivre la caravane, & ces malheureux périſſent faute de ſecours. Au ſortir de

ces déserts on commence à grimper sur des montagnes presque inaccessibles, & l'on prend des guides. Des Bonzes, appellés *Genguis*, se chargent de cet emploi, & conduisent les pélerins pendant huit lieues jusqu'au bourg d'*Ozaba*, où ils les remettent à d'autres nommés Bonzes *Goguis*, lesquels ont la principale direction de ce pélerinage. Ces deux espéces de Bonzes menent une vie extraordinairement pénitente : leur figure a quelque chose de hideux : ils passent pour avoir des entretiens fréquens avec *Siaka*, dont ils se disent les confidens. Le peuple les croit des saints, & en conséquence de cette opinion ils prennent un empire absolu sur les pélerins qui se livrent à leur direction. Ils leur imposent pendant le voyage des loix fort rigoureuses, un silence continuel, un jeûne austere, & une infinité d'autres pénitences. A la moindre contravention ils se saisissent du coupable, le suspendent à un arbre par les mains, sans le lier, & le laissent ainsi sur le bord d'un précipice, jusqu'à ce que les forces lui manquant, il tombe, & roule parmi ces rochers qui le mettent bientôt en piéces. Il faut que les autres pélerins voient ces cruelles exécutions

cutions sans murmurer : la moindre plainte, & le signe le plus léger de compassion, seroit puni du même supplice. Lorsqu'on est à moitié chemin, on arrive dans une plaine, où les *Goguis* font asseoir tous les pélerins, les jambes croisées, les mains en croix, & la tête inclinée sur les genoux. On les tient dans cette posture pendant un jour & une nuit, sans leur permettre de remuer : le moindre mouvement seroit puni de la bastonade. Tout ce tems est destiné à examiner sa conscience, & à se préparer à une confession générale de ses péchés, depuis le dernier pélerinage. Ensuite on continue la marche, & au bout de quelques jours on aperçoit un groupe de montagnes, qui paroissent se toucher, & du centre desquelles s'éleve un rocher escarpé & isolé, qui semble se perdre dans les nues. Sa cime est le terme de ce dévot pélerinage, & c'est-là qu'on fait subir aux pélerins une derniere épreuve, plus rude & plus périlleuse que toutes les autres. Les *Goguis*, par le moyen d'une machine, font sortir du roc une longue barre de fer, qui soutient une grande balance. On met chaque pélerin, l'un après l'autre, dans un des plats de

Ibid.

cette balance, après avoir jetté dans l'autre un contrepoids. Ensuite on pousse la balance en-dehors, de maniere qu'elle est immédiatement suspendue au-dessus d'un affreux précipice qui environne le rocher. Le pénitent doit confesser à haute voix ses péchés, en présence de ses camarades, qui passent tous successivement par la même épreuve. Si les Bonzes s'apperçoivent que quelqu'un s'explique en termes ambigus, & cherche à déguiser ses fautes, ils ôtent le contrepoids, & laissent tomber ce misérable. Quand tous les pélerins ont subi cette épreuve, on les conduit à un temple consacré à *Siaka*, où l'on voit une statue de ce Dieu, environnée de plusieurs autres Idoles plus petites. Après avoir employé vingt-cinq jours, soit à visiter le Temple de *Siaka*, soit en diverses autres stations autour des montagnes, les pélerins prennent congé des *Goguis*, à qui ils donnent chacun la valeur de quatre écus.

Le Budsdoïsme a non-seulement ses pénitens & ses anachoretes, mais des martyrs volontaires, qui se donnent la mort de sang froid, persuadés qu'un tel sacrifice est agréable à leurs Dieux,

Rien n'eſt plus commun, dit le Pere Charlevoix, de qui j'ai emprunté preſque tout cet article, rien n'eſt plus commun que de voir le long des côtes de la mer des barques remplies de fanatiques, qui ſe précipitent dans l'eau une pierre au col, ou qui faiſant un trou à leur barque, ſe laiſſent ſubmerger peu-à-peu, chantant les louanges du Dieu *Canon*, dont le paradis, diſent-ils, eſt au fond de la mer. Ceux qui choiſiſſent ce genre de mort ſont proviſion d'une faux, pour couper les herbes, & écarter les autres obſtacles qu'ils pourroient rencontrer ſur leur paſſage. Un peuple innombrable les ſuit des yeux, & les comble de bénédictions. D'autres s'enferment dans des cavernes qu'ils font murer, où ils ne reſpirent l'air que par un tuyau qu'on y a ménagé. Là ils ſe laiſſent mourir tranquillement de faim, dans l'eſpérance qu'Amida viendra recevoir leur ame au ſortir du corps. Quelques-uns vont ſur ces montagnes terribles qui vomiſſent des flammes, & croyent honorer leurs Dieux en ſe précipitant dans ces abîmes brulans. Dans les fameuſes ſolemnités, où l'on porte en proceſſion le Dieu Amida & d'autres Idoles, il y a

des fanatiques qui se couchent à terre, & qui se font écraser sous les roues des chariots, ou sous les pieds des passans. Ces scenes tragiques se renouvellent tous les jours; & ce qui les rend si fréquentes, c'est la vénération profonde qu'on porte à ces prétendus martyrs, qui après s'être immolés aux Dieux, deviennent eux-mêmes un objet de culte & d'adoration pour le peuple.

Charlevoix, *ibid.*

Les Budsdoïstes ont des fêtes particulieres, dont l'appareil a quelque chose de pompeux. Une des plus remarquables est celle qu'on nomme la *fête de l'homme :* elle tombe sur le quinzieme jour du septieme mois. » Cette fête, *dit le P. Charlevoix*, » commence par une » procession où paroissent d'abord quin- » ze ou vingt chars de triomphe, tirés » chacun par trente ou quarante hom- » mes, & tous remplis de machines » symboliques, placées sur de magnifi- » ques tapis. Des troupes d'enfans ri- » chement vêtus accompagnent les ma- » chines, & jouent de toutes sortes » d'instrumens. Ceux qui ont fait la dé- » pense des chars, ou qui ont inventé » les machines, suivent en bel ordre. » D'autres chars en plus grand nombre » viennent après, ornés de peintures

» exquiſes, avec des repréſentations des
» plus beaux monumens de l'antiquité,
» & environnés de gens armés de tou-
» tes pieces. Ce cortége ſe rend dans le
» temple du Dieu en l'honneur de qui
» la fête ſe célebre : il y demeure juſ-
» qu'au ſoir, & alors il en ſort dans le
» même ordre. L'Idole le ſuit, portée
» ſur un brancard, par des hommes qui
» ſemblent ſuccomber ſous le poids de
» la majeſté divine. La Maîtreſſe du
» Dieu paroît enſuite, portée auſſi ſur
» un brancard : & après quelques tours
» par la ville, ſe rencontre, comme par
» hazard, vis-à-vis d'un troiſieme bran-
» card, où eſt l'Epouſe légitime. Ceux
» qui portent celui-ci ſe mettent alors à
» courir de tous côtés, & tâchent d'ex-
» primer par leur action le chagrin que
» cauſe à la Déeſſe la vûe de ſa rivale.
» Ce chagrin ſe communique bientôt
» à une partie du peuple, qui fond en
» larmes. Tout le monde s'approche
» confuſément des brancards, comme
» ſi chacun vouloit prendre parti entre
» le Dieu, ſon épouſe, & ſa concubine.
» Au bout de quelque tems tous repren-
» nent ſans beaucoup d'ordre le chemin
» du temple, où les Idoles ſont remiſes
» à leurs places, & chacun ſe retire chez
» ſoi.

On célebre à *Sacay*, pendant le ſixieme mois, une autre fête, dont l'appareil n'eſt guère moins particulier. A une heure marquée on voit ſortir de la maiſon des Bonzes une Idole à cheval, le cimeterre à la main, accompagnée de deux Pages, dont l'un porte l'arc & les fleches du Dieu, & l'autre un oiſeau de proye. Enſuite viennent un grand nombre de gens de toute profeſſion, les uns à pied, les autres à cheval : tous s'écrient & répétent à haute voix, *mille ans de plaiſir, mille milliers d'années de joye.* Les Bonzes du Monaſtere d'où la proceſſion eſt partie paroiſſent après, ſuivis d'une nombreuſe nobleſſe qui eſt à cheval. Une troupe de Magiciennes, vétues de blanc, marchent enſuite, chantant des hymnes. Le cortége eſt fermé par un Norimon doré, fort vaſte, porté par vingt hommes, & environné de quantité de gens armés : tous chantent & répétent ce refrein joyeux, *mille ans de plaiſir, mille milliers d'années de joye.* Quoique ce Norimon ſoit vuide, le peuple ſe proſterne dès qu'il l'apperçoit, y jette quantité d'offrandes, & lui rend les mêmes hommages que ſi le Dieu y étoit.

Le P. Charlevoix fait mention d'une troisiéme fête, qui se solemnise dans le deuxiéme mois, & qui semble, dit-il, avoir été instituée, pour décider les armes à la main de la préséance que méritent les Dieux. Une troupe de cavaliers, au sortir de table, & apparemment un peu échauffés des vapeurs du *Sacki*, se rendent à une espéce d'esplanade, bien montés & bien armés, chacun portant sur son dos la figure du Dieu qu'il fait profession d'adorer. Quand ils sont tous arrivés, ils se rangent par escadrons, & se livrent un combat qui n'est point un jeu. L'attaque commence à coups de pierre; les fléches succédent, & ensuite les lances. On finit par se battre à coups de sabre, & le champ de bataille est ordinairement couvert de morts & de blessés. Tous ceux qui ont quelque querelle particuliere à vuider se donnent des rendez-vous ces jours-là, & trouvent le moyen de venger leurs injures personnelles, sous prétexte de combattre pour la cause des Dieux.

La Religion du *Budsdo* a des Ministres de différentes classes, des Moines, des Religieuses, des Prêtres, des espéces d'Evêques, appellés *Tundes*, & un

souverain Pontife, nommé *Siako*, ou comme d'autres prononcent, *Xaco*. On le regarde, dit le P. Charlevoix, comme le successeur & le *Vicaire* du grand *Siaka*. Tout cela, ajoute ce Pere, compose une *hiérarchie qui differe très-peu de celle de l'Eglise Catholique*. Le *Siako* a une jurisdiction absolue sur tous les Ministres de la religion. Il consacre les *Tundes*, ou les Evêques : mais c'est le *Cubo* qui les nomme. Tous les Ordres Monastiques, & toutes les Confrairies particulieres du Budsdoïsme dépendent immédiatement de ce souverain Pontife. C'est à lui de décider en dernier ressort sur toutes les contestations qui s'élevent au sujet des livres de *Siaka*, & ses décisions passent pour infaillibles. C'est lui qui canonise les pieux personnages, & qui décerne un culte aux saints & aux martyrs de sa religion. Sa puissance, continue le P. Charlevoix, s'étend jusque sur l'autre vie. Il abrége le tems du *purgatoire*, & on lui attribue même le pouvoir de tirer les ames de l'enfer, & de les mettre en paradis.

Charlevoix, Liv. prélim. chap. XV.

Ibid.

Les *Tundes*, ou Evêques, tiennent de lui leur consécration, & leurs pouvoirs. Il leur accorde la prérogative

de dispenser dans les cas ordinaires, & d'appliquer aux vivans & aux morts les mérites des lieux & des Saints: pouvoirs qu'ils ne communiquent aux simples Prêtres qu'avec de grandes restrictions. Ces Tundes ont pour la plûpart la direction de quelque riche Monastere de Bonzes, avec lesquels ils vivent en communauté. *Ibid.*

Les Bonzes, ou Moines du *Budsdo*, sont partagés en plusieurs congrégations, toutes soumises au *Siako*, mais ennemies les unes des autres, & divisées entre elles sur plusieurs points de religion. Ces différentes congrégations peuvent se réduire à quatre principales. 1°. Les *Xenxus*: ce sont des Moines, qui sont pour faire leur cour aux grands, ont réduit la Religion à une morale facile, & en ont retranché toutes les maximes génantes. Ils nient l'immortalité de l'ame, le paradis, & l'enfer: ils enseignent que toutes nos espérances doivent se borner aux avantages de la vie présente: en quoi ils prétendent suivre la doctrine intérieure de *Siaka*, qu'ils tâchent d'accommoder à leur morale corrompue. 2°. Les *Xodoxins*: ceux-ci sont plus orthodoxes, & suivent à la lettre les enseignemens de *Siaka*, *Idid.*

tels qu'il les a lui-même exposés dans ses livres : ils rendent un culte particulier à Amida. 3°. Les *Foquexus :* ceux-ci sont zélés adorateurs de *Siaka*. Ils menent une vie pénitente & austere : ils se levent à minuit pour chanter les louanges de leur Dieu, & pour méditer sur quelque point de morale que leur Supérieur leur explique auparavant. 4°. Les *Negores :* c'est moins une Congrégation de Moines, qu'un Ordre militaire, institué sans doute pour défendre la Religion. L'Orient n'a point de soldats mieux disciplinés, ni plus aguerris. Personne n'est reçu parmi eux, qui ne soit Gentilhomme, & leur nombre est très-considérable. Ils font vœu de continence, & ils sont si jaloux de leur réputation sur cet article, qu'il n'est point permis aux femmes d'entrer dans leurs Couvents, ni même dans l'enceinte des lieux où ils sont établis. Ces quatre Congrégations de Bonzes sont les plus nombreuses, & les plus répandues. La plûpart des autres vivent dans les bois, sur les montagnes, & dans d'autres lieux déserts, comme les *Genguis* & les *Goguis*, dont j'ai parlé ailleurs. Il y a une secte particuliere de Druides, qui n'ont

Ibid.

d'autre demeure que le creux des arbres.

Tous les Bonzes font en général profession d'une grande régularité. Ils se rasent la barbe & les cheveux, ils ne se couvrent jamais la tête, ils s'abstiennent de la viande & même de l'usage du poisson qui n'est point salé : ils sont en priere une bonne partie du jour: ils chantent à deux chœurs, comme nos Moines, ils gardent le silence, & paroissent toujours dans un grand recueillement. Quoiqu'ils se dédommagent en secret de cette contrainte, & qu'on les soupçonne même de la plus horrible corruption, on ne peut s'imaginer jusqu'à quel point ils sont honorés & respectés du peuple. Cette vénération est fondée sur la grande opinion qu'on a de leur pouvoir auprès des Dieux. Ils n'oublient rien eux-mêmes pour accréditer de plus en plus ce préjugé, qui est une source intarissable de richesses pour ces Moines. Il n'est point de ruse que leur avarice n'ait mise en œuvre pour enrichir leurs Couvents, qui sont des gouffres où s'abîme la moitié des biens des particuliers. Ils font un débit prodigieux de certaines robes de papier, sur lesquelles ils représentent les

Charlevoix, *Ibid.*

figures de leurs Dieux, ou les mysteres principaux de leur religion. Il n'est presque personne au lit de la mort qui ne veuille être revêtu d'une de ces robes. Le P. Charlevoix ajoute qu'ils distribuent aussi des *pains benis* aux mourans, & qu'ils leur expédient des passeports en forme de lettres de change, payables dans l'autre monde. Peu de Japonnois veulent mourir sans avoir à la main un de ces passeports, qu'on brûle, ou qu'on enterre avec eux. Une des maximes que les Moines inculquent le plus au peuple, c'est que la libéralité envers les Dieux & envers leurs Ministres, est le moyen le plus assuré de gagner le Ciel: en quoi, disent ces imposteurs, la condition des riches est bien meilleure que celle des pauvres, qui n'ont pas le même moyen de racheter leurs péchés; qui sont une race maudite & réprouvée. Les Bonzes prétendent que la même malédiction est portée en général contre toutes les femmes, excepté celles qui sont riches, lesquelles à force d'offrandes & de présens viennent quelquefois à bout de fléchir les Dieux.

Une des principales fonctions des Bonzes est de prêcher dans les Tem-

ples, & d'exhorter le peuple à la pratique de la vertu. Dans certains Temples du *Budſdo* il y a une ſalle particuliere, fort baſſe, mais d'une aſſez grande étendue, où l'on place une chaire, dans la quelle le Prédicateur ſe tient. L'auditoire eſt ordinairement fort rempli, parce que le peuple eſt perſuadé qu'il ſuffit d'aſſiſter à ces ſermons, pour obtenir la rémiſſion de tous ſes péchés. Il y a des Temples, où le même orateur prêche cent jours de ſuite. Le P. de Froez eut la curioſité d'entendre prêcher un de ces Bonzes. L'auditoire étoit ſi nombreux, que Froez ne craint point d'aſſurer qu'il y avoit au moin cinq mille perſonnes dans le Temple. Avant que le ſermon commençât, toute l'aſſemblée ſe mit à genoux, au ſon d'une petite cloche, & demeura une heure entiere en cette poſture, un chapelet à la main, les bras élevés vers le Ciel, répétant ſans ceſſe à haute voix, *Amida, ſauvez-nous.* Quand cette priere fut finie, on ſonna une plus groſſe cloche, & chacun garda un profond ſilence. » Alors, *dit le P.* » *Froez*, je vis paroître un bel homme, » revêtu d'une robe de ſoye traînante, » de couleur de pourpre, doublée de

Lettres du P. de Froez, citées par le P. Charlevoix, T. I. Liv. III.

» blanc. Il s'assit sur un siege fort élevé, » & tellement placé, que tout le mon- » de le pouvoit aisément voir. Il avoit » devant lui une table, & sur cette » table un livre ouvert (c'étoit le *Foke-* » *kio* de Xaca). Il en lut quelques li- » gnes d'un ton grave & d'un air d'au- » torité, le referma, & commença son discours. » Le Missionnaire ajoute que le Bonze s'exprima avec tant de grace, & d'une maniere si pathétique, que tout l'auditoire en fut pénétré. Au reste cette éloquence touchante & persuasive est un talent que la plûpart de ces Prédicateurs possédent dans un degré éminent; & c'est, suivant le P. de Froez, une des principales causes de l'estime & de la vénération universelle dont ils jouissent.

La Religion du *Budsdo* compte aussi plusieurs Congrégations de Bonzesses, ou de filles recluses: appellées *Biconis*. Leurs Monasteres sont ordinairement dans le voisinage de quelque Couvent de Bonzes, qui vivent familiérement avec elles, & qui usent, dit-on, de tous les avantages que leur donne cette familiarité. Mais ces filles ont grand soin de cacher ce commerce, & surtout d'en prévenir les suites humiliantes. On

prétend qu'en cas de grossesse elles ont recours à l'avortement, & qu'elles ont introduit au Japon cette criminelle pratique, qui est aujourd'hui très-commune dans tout le pays. Quelquefois ces Bonzesses habitent dans le même Monastere que les Bonzes, & font l'office dans le même Temple, chantant à deux chœurs, les hommes d'un côté, & les filles de l'autre. Chaque secte de Bonzes a ses *Biconis*. La principale occupation de ces filles est de travailler aux robes de papier que débitent les Moines, & aux chapelets qu'ils portent à leur ceinture. Ces chapelets sont composés de cent quatre-vingts grains, passés dans la longueur d'un fil. Les Budsdoïstes prétendent que toutes les espéces de péchés se réduisent au nombre de ces grains. Les Sintoïstes usent d'un autre chapelet, qui ressemble beaucoup aux nôtres, comme l'on voit par le dessein que Kaempfer en a donné.

Charlevoix, *ibid.*

Ibid.

Voilà ce que j'ai pû recueillir de plus curieux, concernant le *Sintoïsme* & le *Budsdoïsme*, qui sont les deux Religions dominantes du Japon. C'est dommage qu'on ne connoisse tous ces détails que par les relations des Européens, qui en cette matiere sont tou-

jours un peu suspectes. Il est surtout naturel de soupçonner que les Missionnaires Portugais, qui ont eu de grandes contestations avec les Bonzes, ont mêlé quelques exagérations dans le portrait odieux qu'ils font de ces Prêtres Japonnois, & de l'horrible dépravation de leur morale. Peut-être même qu'ils attribuent à tout le corps des Bonzes ce qu'il ne faudroit imputer qu'à quelques particuliers, ou qu'ils mettent sur le compte de la religion dominante plusieurs erreurs grossieres, & des impietés abominables, dont le crime ne retombe que sur certaines sectes plus corrompues. Pour apprécier le récit de ces voyageurs il faudroit avoir étudié la Religion Japonnoise dans ses véritables sources, c'est-à-dire, dans les livres des Philosophes Orientaux. Sans cela on court risque d'aller trop vîte, & de prononcer un jugement prématuré. C'est la réflexion que fait à ce sujet le plus judicieux de nos critiques, & qu'il ne craint point d'appliquer au Jésuite Possevin, qui dans sa *Bibliotheque choisie* impute aux Bonzes plusieurs dogmes abominables, dont le seul récit fait horreur. *Si l'on se hazarde*, dit Bayle .... *de pronon-*

Dictionaire de Bayle, Ar. *Japon*, rem. (F)

cer que la doctrine des Bonzes est ..... telle que Possevin la représente, on peut craindre justement d'aller trop vîte : car enfin il ne faut jamais condamner les gens sur le témoignage de leurs ennemis : il est bon de s'informer s'ils conviennent que l'on ait représenté fidellement leur doctrine. Ce ne seroit pas la représenter fidellement, que de s'arrêter à la lettre de quelque loi, sans prendre garde aux interprétations des Docteurs. On imputeroit par une semblable voie bien des absurdités aux Religions les plus raisonnables ..... Les excès d'impiété, ou même de superstition qu'on reproche justement à quelques Chrétiens, *fourniroient de bons chapitres aux relations qu'un voyageur Japonnois voudroit publier. Ne seroit-il pas injuste, s'il débitoit tout cela comme des articles de la Foi chrétienne ? Encore un coup, je voudrois savoir ce que les Bonzes répondroient à la demande,* Enseignez-vous ce que Possevin vous impute ? *Je ne serois pas fâché non plus de voir l'histoire qu'ils auroient faite de l'établissement du Christianisme dans leurs Isles, & de son extirpation. Et s'ils l'avoient faite après avoir lû* les relations de nos Européens, *elle vaudroit encore mieux la peine d'une confrontation.* Voilà d'excellentes pensées.

ARTICLE III.

De la Religion appellée SIUTO.

SIuto dans le sens littéral signifie la voie, ou la Religion des Philosophes. C'est une secte particuliere de gens, qui font gloire de s'élever au-dessus des préjugés populaires, & de ne se conformer à aucune des religions établies dans le monde. Ils disent que la plus grande perfection, & le souverain bien, consistent dans une vie sage & vertueuse : ils ne reconnoissent que des récompenses & des punitions temporelles : les unes & les autres, disent-ils, sont les suites nécessaires d'une vie vertueuse, ou criminelle. Ils n'admettent point les ridicules chimeres de la Métempsycose : mais ils croyent que nos ames, issues d'un Esprit universel qui anime toute la nature, retournent après leur séparation d'avec le corps dans le sein de ce même esprit, comme les fleuves, après avoir achevé leur cours, se précipitent & se perdent dans le sein des Mers. Ils confondent cet Esprit universel avec l'Etre suprême, lui attribuant les qualités & les perfec-

Kaempfer, *ubi suprà.*

tions qui n'appartiennent qu'à Dieu. Ils ont souvent à la bouche le mot *Tien*, qui signifie le Ciel : c'est en général la seule Divinité qu'ils admettent. Cependant quelques-uns d'entr'eux reconnoissent un être intellectuel & incorporel, gouverneur & directeur de la nature, mais non pas son auteur : car ils prétendent qu'il n'est lui-même qu'une production de la nature, & qu'il fut engendré dans le tems par *In* & *Jo*, qui sont deux puissances fort différentes ; l'une active, l'autre passive ; l'une principe de génération, l'autre principe de corruption. Les *Siutoïstes* croyent le monde éternel : mais ils supposent que les hommes, les animaux, le ciel & tous les élémens sublunaires ont été créés par *In* & *Jo*. Du reste ils n'invoquent point de Divinité : ils n'ont ni Temple ni aucune forme de culte. Tous leurs actes extérieurs de religion se réduisent à quelques cérémonies en mémoire de leurs peres & de leurs parens défunts. Ces cérémonies consistent à offrir sur leur tombeau du ris & des viandes, à brûler des chandelles devant leurs images, à se prosterner en leur présence, & à donner de somptueux repas en leur honneur. Ces Philosophes

regardent le *Suicide*, non-seulement comme une chose très-permise, mais comme un acte héroïque de vertu, surtout lorsqu'on se tue pour éviter une mort honteuse, ou l'esclavage.

On voit assez que les principes du Siutoïsme différent peu de la religion que les Lettrés professent à la Chine. Les partisans de cette premiere secte ont un profond respect pour la mémoire & pour les écrits de Confucius, particulierement pour un de ses livres intitulé *Siudo*, c'est-à-dire, *la voie philosophique*, d'où il semble que le *Siutoïsme* a tiré son nom. Cette secte est assez ancienne au Japon, & elle y comptoit autrefois un grand nombre de partisans, surtout parmi les gens de Cour & les sçavans, c'est-à-dire, parmi les personnes les plus polies & les plus spirituelles. Il y a environ cent cinquante ans que les Siutoïstes furent accusés de favoriser sécretement les Chrétiens, & sous ce prétexte on pensa les envelopper dans l'horrible persécution qui fut suscitée contre ces derniers. Pour sauver leur vie & leur fortune, ils furent obligés de placer chacun dans leurs maisons une Idole du pays. Soit que cette basse soumission, entie-

rement opposée aux principes fondamentaux de leur croyance, leur ait attiré le mépris des Japonnois, soit que la vûe & le culte forcé de ces images les ait insensiblement attirés dans l'idolatrie, il est certain qu'ils ont beaucoup perdu de leur crédit, & que leur nombre est considérablement diminué. Vers le milieu du dernier siécle, le Prince de *Figen* tâcha de faire revivre cette Religion dans ses Etats, où elle étoit presque éteinte. Dans cette vûe il établit une Université fameuse, où il fit enseigner les principes du Siutoïsme. Ses sujets reçurent avidement cette doctrine, & ouvrirent les yeux sur l'impertinence des fables débitées par leurs Prêtres. Le culte des Dieux du pays commença à être négligé, les peuples de Figen fournirent moins abondamment à la subsistance des Prêtres & des Moines qui se virent sur le point de tomber dans une affreuse indigence. Allarmés de ces dangereuses nouveautés, ils en porterent leurs plaintes aux deux Empereurs du Japon, & les aigrirent à un tel point contre le Prince de Figen, que pour se soustraire à une disgrace prochaine, il prit le parti de se dépouiller volontairement de ses Etats,

qu'il résigna à son fils. Ainsi la cabale des Prêtres, ennemis en tout pays du Tolérantisme, auquel ils ne trouvent pas leur compte, fit échouer les desseins du Prince de Figen ; & le Siutoïsme, près de renaître dans cette Province, fut replongé dans l'obscurité & dans l'oubli.

ARTICLE IV.

Du Christianisme.

Kaempfer, Liv. IV.

UN Japonnois, nommé *Angeroo* : âgé d'environ trente-cinq ans, homme riche, & d'extraction noble, fut la principale cause de l'établissement des Portugais au Japon, & de l'introduction du Christianisme dans ce pays. *Angeroo* ayant tué un homme, & craignant d'être poursuivi par la Justice, s'embarqua pour les Indes sur un navire Portugais, se fit batiser à Goa avec deux de ses domestiques, & ensuite retourna au Japon avec trois Jésuites, le P. *Xavier*, le P. *De Torrez*, & le Frere *Jean Fernandez*. Le Japonnois, homme entreprenant & hardi, avoit sollicité lui-même l'envoi de ces Missionnaires, & dans les entretiens fréquens qu'il avoit eus avec

les chefs du Conſeil ſouverain de *Goa*, il leur avoit fait entrevoir de grandes facilités pour l'établiſſement du commerce & du Chriſtianiſme, deux objets que la nation Portugaiſe a toujours prudemment alliés dans toutes ſes entrepriſes, ſoit en Amérique, ſoit dans les Indes orientales. Ces eſpérances étoient d'autant plus fondées, que le Japon étoit alors ouvert à tous les négocians qui vouloient s'y établir, & que toutes les Religions étrangeres y étoient non-ſeulement tolérées, mais accueillies. En effet, ſuivant la remarque judicieuſe de Kaempfer, & comme le P. Charlevoix en convient lui-même *, le génie de cette nation ſpirituelle, curieuſe, inquiéte, étoit de connoître toutes les religions dont elle entendoit parler, d'étudier & de combiner les différens ſyſtêmes ſur l'autre vie, & d'embraſſer celui qui lui agréoit le plus ; ce qui étoit généralement permis à tout le monde.

* Dans le Livre préliminaire de ſon Hiſtoire, Chap. X.

Cependant, malgré les eſpérances dont *Angeroo* avoit flatté les Portugais, Kaempfer aſſure que le P. Xavier & ſes confreres ne firent pas d'abord de grands fruits au Japon, ce que cet Hiſtorien attribue au peu de connoiſſance

qu'ils avoient des mœurs, du génie, & surtout de la langue des habitans. Ils étoient obligés de faire traduire leurs Sermons en Japonnois, ce qui étoit fait par des Interprétes peu habiles; les mots Japonnois étoient exprimés en caractéres Portugais: les Missionnaires lisoient sur le papier ce qu'ils entendoient à peine eux-mêmes, & cette maniere de prêcher, jointe à une prononciation qui ne pouvoit être qu'imparfaite, & même ridicule, ne devoit pas naturellement opérer de grands fruits. Enfin, ajoute Kaempfer, S. Xavier fut si mécontent de l'indocilité des Japonnois, que ne voulant pas faire un séjour inutile dans leur pays, il résolut d'en partir, & de se transporter dans les Indes, où des succès plus éclattans l'appelloient. Il est certain que ce Saint ne resta qu'un peu plus de deux ans au Japon, où il arriva au mois d'Août de l'année 1549, & d'où il partit au mois de Novembre de l'année 1551, pour n'y plus retourner. Les relations des Jésuites, fort contraires au récit de Kaempfer, disent que saint François Xavier soutint au Japon la renommée qu'il avoit acquise dans les Indes: qu'ayant fait une étude sérieuse de la langue

Histoire du Japon, du P. Charlevoix, Liv. I.

gue Japonnoiſe, dont *Angeroo* lui avoit déja donné une teinture, ſoit à Goa, ſoit pendant le trajet, il acquit en peu de tems une connoiſſance ſi parfaite de cette langue, qu'il *la parloit* (ce ſont les termes du P. Charlevoix) *avec une facilité & une élégance où les naturels mêmes du pays parviennent rarement.* On ajoute que Xavier fut bientôt en état, non-ſeulement de prêcher au peuple, mais de paroître à la Cour, & de s'entretenir avec les ſavans : qu'il confondit plus d'une fois les Bonzes dans des diſputes publiques : qu'il prêcha avec un ſuccès prodigieux à *Fucheo*, à *Amanguchi*, & à *Cangoxima* : qu'il reſſuſcita un mort dans cette derniere ville, & qu'il opéra pluſieurs autres prodiges, qui furent ſuivis d'un grand nombre de converſions.

Quoi qu'il en ſoit des ſuccès plus ou moins merveilleux qu'eut cette premiere miſſion, il eſt certain que Xavier & ſes deux confreres, aidés d'Angeroo, qui leur ſervoit de guide, jetterent au Japon les premieres ſemences du Chriſtianiſme. Ces ſemences fructifierent dans la ſuite au centuple, & en moins de trente ans l'Egliſe du Japon compta une prodigieuſe multitude de proſély-

tes, parmi lesquels il y avoit plusieurs Princes, & même quelques *Jacatas*, ou petits Rois du pays. Le peuple surtout, naturellement amoureux des nouveautés, touché d'ailleurs de la morale de l'Evangile, si consolante pour les pauvres, embrassoit cette nouvelle doctrine avec un empressement extraordinaire. Les Jésuites qui l'annonçoient, dit Kaempfer, contribuoient infiniment à l'accréditer, *par leur modestie exemplaire, par une conduite pleine de sagesse & de vertu, par l'assistance désintéressée qu'ils donnoient aux pauvres & aux malades, & par la pompe majestueuse des cérémonies de la Religion, à quoi les Japonnois prenoient un plaisir singulier*. Ce témoignage d'un Ecrivain Protestant est très-flatteur pour ces Peres.

Kaempfer, *ibid.*

Le nombre des Fidéles augmentoit tous les jours, principalement dans l'Isle de Saikokf, où l'Evangile fut d'abord prêché. Les Princes de *Bungo*, d'*Arima*, & d'*Omura*, qui y possédoient des domaines considérables, embrasserent le Christianisme, & envoyerent en 1582 une Ambassade d'obédience à Grégoire XIII, sous la conduite du P. Valegnani, Jésuite. Cette

ambaſſade étoit composée de quatre Seigneurs Japonnois, parens ou alliés des Princes qui les députoient. Le Pere Valegnani les conduiſit en triomphe dans les principales villes de Portugal, d'Eſpagne, & d'Italie, où ils firent leur entrée publique, & dans la plûpart deſquelles ils reçurent tous les honneurs qu'on accorde aux Ambaſſadeurs des Rois.

L'éxemple des Princes de Bungo, d'Arima, & d'Omura fut ſuivi, non-ſeulement de tous leurs ſujets, mais des peuples voiſins, & même des habitans des Provinces les plus éloignées, où l'Evangile ſe répandit avec une rapidité & un ſuccès preſque incroyable. Bientôt les Miſſionnaires furent appellés dans la grande Iſle de Nipon, & arborerent l'étendart de la foi juſque dans Jédo & dans Méaco, les deux capitales de l'Empire. Dans le tems de l'ambaſſade dont je viens de parler, le Chriſtianiſme étoit au plus haut période de ſa grandeur & de ſa proſpérité. *Nobunanga*, vingt-ſeptieme *Seogon*, ou Général, gouvernoit alors le Royaume avec beaucoup d'autorité, & favoriſoit ouvertement les Miſſionnaires, moins par attachement pour leur religion, qu'il fut

toujours fort éloigné d'embrasser, que par inimitié contre les Bonzes, dont la cabale avoit plus d'une fois traversé ses desseins. Les Jésuites avoient un autre protecteur puissant dans la personne de *Vatadono*, premier Ministre de *Nobunanga*, & Viceroi de Méaco. Ainsi tout sembloit concourir au succès de leurs travaux apostoliques, & vû l'heureuse disposition des peuples & du ministere, il y avoit lieu de se promettre que tout le Japon seroit bientôt converti. Mais un coup imprévû renversa toutes ces espérances, & changea en peu de tems la face des affaires. Nobunanga mourut d'une mort violente, & fut remplacé par le célebre Taikosama, qui s'empara d'abord de la régence du Royaume, & ensuite de la souveraine puissance, à l'exclusion des fils de Nobunanga. Ce Prince élevé dans les principes de l'idolatrie, né d'ailleurs avec beaucoup d'esprit & de pénétration, fut allarmé des progrès rapides du Christianisme, qu'il regardoit comme une nouveauté dangereuse, incompatible avec toutes les autres religions du pays, & capable par cette raison de semer le trouble & la division dans son Etat. Cependant il dissimula d'abord

Kaempfer, Liv. IV.

avec les Chrétiens, & il leur accorda même quelques graces, auxquelles la politique eut beaucoup plus de part que la bonne volonté. Ses véritables ſentimens ne tarderent pas à éclater, & dès l'année 1586 il publia un Edit, par lequel il défendit aux Japonnois ſous peine de la vie d'embraſſer *la doctrine des Peres :* c'eſt ainſi qu'on appelloit le Chriſtianiſme. La même année la perſécution commença, & pluſieurs Japonnois furent crucifiés, pour avoir enfreint l'ordonnance de l'Empereur. Les Chrétiens ſoutinrent avec vigueur ces premieres attaques : mais leur réſiſtance ne fit qu'aigrir la ſévérité du Gouvernement, & dans la ſeule année 1590, plus de vingt mille perſonnes furent miſes à mort. Cette premiere perſécution continua preſque ſans relâche juſqu'à la mort de Taikoſama, c'eſt-à-dire, juſqu'à l'année 1598.

Kaempfer aſſure qu'indépandemment des raiſons politiques qui déterminerent cet Empereur à exterminer les Chrétiens, ceux-ci contribuerent eux-mêmes à accélérer leur ruine par leur conduite imprudente & démeſurée. La premiere faute que cet Hiſtorien, d'ail- *Ibid.*

leurs reconnu pour impartial, leur impute, est d'avoir montré un certain esprit de domination & d'intolérance, qui les portoit non-seulement à déclamer en toute occasion contre l'ancien culte du pays, mais à insulter ses sectateurs & ses ministres, à briser les Idoles, & à renverser les temples : ce qui ne pouvoit arriver sans causer des querelles, & des émeutes dangereuses dans les lieux où le Christianisme n'étoit point universellement établi. La seconde imputation que leur fait Kaempfer, tombe moins sur la Chrétienté du Japon en général, que sur les marchands Portugais, & sur les Ministres qui étoient à la tête de cette Chrétienté. Les premiers, dit cet Historien, indisposerent le gouvernement, & même les nouveaux Chrétiens, par leurs usures criantes, par leur mauvaise foi, & par une avidité insatiable, qui faisoit trop voir que ces étrangers n'avoient pas seulement en vûe le salut des ames, mais qu'ils avoient aussi l'œil sur l'argent & sur les terres des prosélytes. Les autres, si l'on en croit l'Ecrivain Protestant, s'éloignerent beaucoup de la simplicité & de la modestie évangélique des premiers Missionnaires.

» Ceux, *dit-il*, qui étoient à la tête
» du Clergé, trouverent au-dessous de
» leur dignité d'aller toujours à pied,
» à l'imitation de Jesus-Christ & de
» ses Apôtres : ils n'étoient pas con-
» tents s'ils ne se faisoient porter dans
» de magnifiques chaises, imitant la
» pompe de la Cour du Pape & des
» Cardinaux à Rome. Non-seulement
» ils se regardoient sur le pied des plus
» grands de l'Empire, mais .... ils
» s'imaginerent qu'un rang supérieur
» leur étoit dû. Il arriva un jour, *conti-
nue Kaempfer*, » qu'un Evêque Por-
» tugais rencontra sur le grand che-
» min un des Conseillers d'Etat qui
» alloit à la Cour. Le superbe Prélat
» ne voulut pas faire arrêter sa chaise
» pour mettre pied à terre, & rendre
» ses respects à ce Grand, comme c'est
» la coutume du pays. Mais sans .....
» lui donner la moindre marque de la
» civilité la plus commune, il ordonna
» à ses gens avec un air fort méprisant
» d'avancer avec la chaise, & de passer
» près de ce Seigneur. Une conduite si
» imprudente, & si contraire à la dou-
» ceur & à l'humilité dont ces Messieurs
» font profession, dans un tems même
» où les Portugais étoient déja déchus

» du crédit qu'ils avoient auparavant,
» ne pouvoit qu'être suivie d'une dan-
» gereuse conséquence, très-préju-
» diciable à l'intérêt de toute la na-
» tion. Ce Conseiller d'Etat, aigri par
» un affront si marqué, conçut de-là
» en avant une haine mortelle contre
» les Portugais ; & dans la chaleur
» de son juste ressentiment, il s'en
» plaignit à l'Empereur, auquel il fit
» un portrait si odieux de l'insolence,
» de l'orgueil, & de la vanité de cette
» nation, qu'il voyoit bien que cela ne
» pouvoit qu'exciter vivement l'indi-
» gnation de l'Empereur.

Kaempfer reproche à certains Missionnaires Européens une autre indiscrétion, qu'il met avec justice au rang des fautes capitales, qui influerent sur la ruine des Chrétiens. Des Religieux de l'Ordre de S. François, ayant été envoyés au Japon par le Gouverneur Espagnol de Manille, avec le titre d'Ambassadeurs, prêcherent publiquement dans les rues de Méaco, & bâtirent une Eglise dans cette ville, non-seulement sans la permission de l'Empereur, mais contre la disposition des dernieres ordonnances, & malgré les sages conseils, & les pressantes solli-

citations des Jesuites. Un mépris si marqué pour les ordres du Prince, dans un pays où la moindre désobéissance est punie de mort, même dans les personnes du premier rang, ne contribua pas peu à envenimer la haine de l'Empereur contre les Chrétiens.

Enfin l'imprudence d'un Pilote Espagnol acheva de tout perdre, & porta à la religion un coup plus préjudiciable que tous ceux dont ses persécuteurs avoient jusqu'alors essayé de l'accabler. Voici comme le P. Charlevoix*raconte ce fait, dont Kaempfer ne parle point. En 1596 un Galion, parti des Philippines pour la nouvelle Espagne, fut surpris d'un coup de vent à la hauteur du port d'*Urando*, dans la Province de *Tosa*. Le *Daimio*, ou Prince du pays, ayant été averti qu'on découvroit un navire étranger, envoya sur le champ un de ses Officiers au Capitaine, pour l'inviter d'entrer dans le port. Le Capitaine Espagnol s'en étant excusé sur divers prétextes, le Daimio fit investir le navire par deux cens petites barques, qui le remorquerent & l'amenerent dans le havre. Toutes ses marchandises furent saisies & confisquées au profit de l'Empereur, qui chargea un de

* Hist. du Japon, Liv. X. §IV.

ſes Miniſtres, nommé *Maxita*, non-ſeulement de s'emparer de tous les effets des Eſpagnols, mais de confiſquer le bâtiment. Comme *Maxita* ſe diſpoſoit à exécuter ſes ordres, le Pilote du Galion s'aviſa d'un expédient fort axtraordinaire pour parer ce coup. Un jour qu'il étoit chez le *Daimio* en préſence du Miniſtre de l'Empereur, il fit tomber la converſation ſur la grande puiſſance du Roi Catholique, croyant par-là intimider les Japonnois. Il leur exagera l'étendue des domaines qui appartenoient à ſon maître, & s'approchant d'une mappemonde qui ſe trouva-là par hazard il leur montra toutes les régions qui obéiſſoient à ce Monarque, ſes Royaumes d'Europe, ce qu'il poſſédoit en Aſie, ſes domaines dans l'Afrique, & ſurtout ſes poſſeſſions immenſes dans l'Amerique. Tous les aſſiſtans parurent étonnés de ce récit, & Maxita ne put s'empêcher de demander au Pilote comment ſon maître avoit fait pour former une ſi vaſte Monarchie. *Rien de plus aiſé à concevoir*, répondit le Pilote : *quand nos Rois veulent faire la conquête d'un pays, ils commencent par y envoyer des Religieux, qui engagent les peuples à embraſ-*

ser notre religion : & lorsque ces Moines ont fait un assez grand nombre de proselytes, on envoye des troupes qui se joignent aux nouveaux Chétiens : par ce moyen on n'a pas beaucoup de peine à venir à bout du reste. Ce discours si extravagant & si déplacé, surtout dans un tems où les Chrétiens n'étoient déja que trop odieux, frappa d'étonnement & d'indignation tous les assistans. Maxita de retour à Jédo ne manqua pas d'en faire part à l'Empereur Taikosama, qui transporté de colere jura d'ôter la vie à tous les Portugais, & d'exterminer entierement la race perfide des Chrétiens.

Jjejas, successeur de Taikosama, ne fut pas plus favorable aux Missionnaires. Ce Prince, après avoir gouverné quelque tems l'Empire en qualité de Régent, trouva le moyen de s'en emparer par une horrible perfidie, ayant ravi la couronne & la vie à *Fidejori* son pupile, fils de Taikosama, qui lui avoit confié en mourant l'éducation de ce jeune Prince, & la régence du Royaume. Les Chrétiens pleurerent amérement *Fidejori*, qui avoit toujours paru favoriser le Christianisme, & qui passoit même pour l'avoir embrassé sécretement. 1598.

Jjejas ne leur pardonna jamais ces sentimens, & surtout les efforts qu'ils firent pour conserver le Trône à ce jeune Prince. Dès qu'il se vit affermi dans son usurpation, il publia deux sanglans Edits, l'un en 1614, l'autre en 1615. Le premier portoit que tout ce qui restoit d'Eglises aux Chrétiens seroit renversé de fond en comble; que tous les Missionnaires Européens seroient conduits à Nagasaki pour y être embarqués, avec défenses, sous peine de mort, de rentrer dans le Royaume; que tous les Japonnois qui n'abjureroient pas la Religion chrétienne seroient brulés vifs. L'Empereur déclaroit dans l'autre Edit, que quiconque seroit convaincu d'avoir donné azile aux Docteurs des Chrétiens, seroit mis à mort, lui & toute sa famille.

Fide-Tadda, qui succéda à Jjejas en 1616, sévit avec la même rigueur contre les Chrétiens, suivant les ordres que son pere lui donna en mourant d'arracher de ses Etats jusqu'à la moindre racine du Christianisme. La persécution devint encore plus violente sous le regne de *Toxogunsama*, à qui Fide-Tadda résigna la Couronne, ou du moins la direction du Royaume.

en 1622. Ce Prince qui joignoit aux passions les plus brutales une férocité barbare, & une haine implacable contres les Chrétiens, inventa contre eux des supplices dont le seul récit fait horreur. De jeunes vierges, & des femmes de la premiere qualité, furent exposées toutes nues dans les places publiques, & prostituées à d'infames bourreaux, qui après avoir assouvi leur brutalité, les jettoient dans des flammes, ou leur tranchoient la tête. D'autres étendus sur des croix, furent tourmentés lentement pendant plusieurs jours, tantôt par des cannes dentelées avec lesquelles on leur scioit les bras & les cuisses, tantôt par des tuyaux remplis de soufre ausquels on mettoit le feu, dont on leur faisoit respirer la vapeur. Quelques-uns furent jettés dans des fosses remplies de viperes & de matieres infectes, ou suspendus par les pieds au-dessus de ces mêmes fosses, dans lesquelles on les descendoit la tête en bas, les mains liées derriere le dos, les reins pris dans deux ais échancrés, qui ôtoient le jour au patient : ce tourment duroit quelquefois neuf ou dix jours de suite. On en plongeoit d'autres dans les sources brulantes du mont Ugen, ou

Histoire du Japon du P. Charlevoix, Liv. XVIII.

dans un goufre voisin rempli d'une matiere sulphureuse, qui leur couvroit en un moment tout le corps d'ulceres. On les retiroit ensuite pour leur proposer d'abjurer le Christianisme ; & s'ils refûsoient d'apostasier, on les replongeoit dans ces abîmes. Souvent ce supplice duroit quinze jours, & lorsque leur corps n'étoit plus qu'une playe, on les abandonnoit sans aucun secours, au milieu des douleurs les plus accablantes.

Plusieurs Chrétiens de tout âge & de toute condition, de fervens Missionnaires de différens Ordres, de jeunes filles, & des enfans même suporterent ces supplices avec un courage auquel on ne peut donner assez d'éloges. Mais ces beaux exemples ne produisirent pas l'heureux fruit qu'ils sembloient promettre, & l'on ne sauroit appliquer aux Martyrs du Japon ce qui s'est dit des premiers heros du Christianisme, que leur sang fut la semence des Chrétiens. La persécution dont je parle produisit un effet tout contraire : elle ruina en peu d'années une moisson cultivée pendant près d'un siécle, & le Christianisme s'éteignit ici dans le sang de ses Martyrs.

Deux démarches aussi criminelles

qu'imprudentes, acheverent la ruine de l'Eglise Japonnoise. Les principaux chefs des Chrétiens, las des violences d'un gouvernement tyrannique, & réduits au plus affreux désespoir, formerent le plan d'une conspiration dangereuse, qui tendoit à causer une révolution générale dans l'Etat. Cette conspiration fut découverte de la maniere suivante. Vers l'année 1636, les Hollandois, alors en guerre avec le Portugal, s'emparerent près du Cap de Bonne Espérance d'un navire appartenant à cette Couronne. Ils trouverent parmi les papiers de l'équipage une lettre écrite au Roi de Portugal, par un Japonnois nommé *Moro*, un des principaux agens des négocians Portugais, & même, si l'on en croit Kaempfer, le *Directeur* de leur commerce. C'étoit un partisan zélé du Christianisme. Les Hollandois établis au Japon depuis quelques années, & qui ne cherchoient qu'à supplanter les Portugais, crurent devoir profiter de cette occasion pour les perdre, & envoyerent cette lettre au Japon, où elle fut remise au Prince de Firando, protecteur du commerce des Hollandois : lequel l'envoya sur le champ au Gouverneur de Nagasaki.

Kaempfer, Tavernier.

Celui-ci, quoique lié d'amitié avec les Portugais, ne put s'empêcher d'instruire la Cour d'une affaire de cette importance. La lettre de Moro fut envoyée à l'Empereur, & voici, suivant Kaempfer, ce qu'elle contenoit : il est importantde rapporter ici les propres paroles de cet Ecrivain. *Elle découvroit tout le complot que les Chrétiens du Japon avoient fait avec les Portugais contre la vie de l'Empereur, & contre l'Etat. On voyoit dans la même lettre qu'il leur manquoit des vaisseaux & des soldats qu'on leur avoit promis de Portugal, les noms des Princes intéressés dans cette conspiration, & pour y mettre le comble, l'attente où ils étoient de la bénédiction du Pape.* L'auteur ajoute que cette découverte fut confirmée par une autre lettre du même *Moro*, adressée aux Directeurs Portugais de Méaco, laquelle fut aussi interceptée. *Moro* fut arrêté & interrogé : il se défendit avec beaucoup d'assurance, & nia tout : mais ayant été convaincu par le caractere & par le cachet des lettres, il fut condamné à être brûlé vif, & l'arrêt fut exécuté. Les Portugais ses complices, furent bannis à perpétuité du Japon, dont l'entrée fut

Kaempfer, Livre IV. c. V. *trad. fr.*

dès-lors fermée pour jamais aux Missionnaires Européens. L'Edit de bannissement fut publié en 1667 : en voici les principaux articles.

Aucun bâtiment Japonnois ne pourra à l'avenir trafiquer dans les pays étrangers, & il ne sera plus permis aux Sujets de l'Empereur de sortir du Japon : celui qui contreviendra à ces ordres sera mis à mort, & le navire sera confisqué avec toutes les marchandises.

Quiconque dénoncera un Prêtre Catholique recevra pour récompense depuis 400 jusqu'à 500 *Schuits* d'argent, & pour chaque Chrétien à proportion.

Kaempfer évalue le *Schuit* d'argent à une livre Sterling.

Tous ceux qui s'intéresseront à la propagation de la Doctrine chrétienne, ou qui porteront le nom infâme des Chrétiens, seront enfermés dans l'*Ombra* ou prison publique.

Toute la race des Portugais avec leurs meres, leurs nourrices, & généralement tout ce qui leur appartient, sera banni & renvoyé à Macao.

Quiconque osera porter au Japon une lettre des pays étrangers, ou retourner dans le Royaume après son bannissement, sera mis à mort avec toute sa famille. Tous ceux qui oseront

demander grace pour lui seront mis à mort, &c.

Tels furent les tristes effets que produisit cette premiere démarche des Chrétiens. J'ai rapporté le fait tel que je l'ai trouvé dans Kaempfer, Ecrivain impartial, & qu'on ne peut soupçonner, sans injustice, d'avoir cherché à médire des Portugais, ou à flatter les Hollandois ses maîtres. Néanmoins plusieurs Historiens Catholiques se sont inscrits en faux contre cette conspiration, qu'ils traitent de fable grossiere, & de calomnie odieuse, inventée par les Hollandois, pour ruiner au Japon le commerce & le crédit des Portugais. Je n'entrerai point dans l'examen des raisons que ces Ecrivains alléguent (1): les bornes étroites que je me suis prescrites, ne me permettant pas de m'arrêter à ces sortes de discussions. Passons à la seconde entreprise, dont tous les Historiens conviennent, & qui n'étant guère moins odieuse dans ses circonstances, rend croyable tout ce qu'on a débité au sujet de la premiere. Les Chrétiens de

(1) On en trouvera le détail dans l'Histoire du P. Charlevoix, Tom. II. p. 406. & suiv.

la Province d'Arima, où la persécution étoit des plus violentes, au lieu d'opposer à ces rigueurs l'esprit de patience & de soumission si recommandé dans l'Evangile, prirent uniquement conseil de leur désespoir, & se révolterent ouvertement contre leur Souverain. Ils s'assemblerent au nombre d'environ quarante mille, & s'emparerent de *Simabara*, place forte, située dans la Province de Figen. L'Empereur fut obligé de la faire investir par une armée de quatre-vingts mille hommes, & eut même recours en cette occasion aux Hollandois, qui lui prêterent leur artillerie pour foudroyer les rebelles. Ceux-ci se défendirent avec beaucoup d'opiniatreté, & firent de si vigoureuses sorties, qu'en peu de tems l'armée des assiégeans se trouva diminuée de plus d'un tiers. Mais les rebelles qui n'avoient pas eu le tems de faire les privisions nécessaires, manquerent bientôt de vivres, & la faim les réduisit aux plus cruelles extrémités. Il fallut songer à se rendre, ou tenter la fortune d'un combat. Les assiégés prirent ce dernier parti, sortirent tumultueusement sur les troupes de l'Empereur, se battirent en désespérés, furent vaincus, & périrent

Histoire du Japon du P. Charlevoix, Lib. XVIII.

tous jusqu'au dernier, après avoir vendu cherement leur vie. Cette révolte, qui arriva en 1638, porta les derniers coups au Christianisme. On doit rapporter l'époque de son extinction totale dans ces Isles, aux dernieres années du regne de Toxogunsama, qui mourut en 1650. Lorsque *Jietznako*, son successeur, monta sur le Trône, il y avoit si peu de Chrétiens au Japon, que si une révolution favorable en eût ouvert de nouveau l'entrée aux Jésuites, ils n'eussent pas été beaucoup plus avancés que quand S. François Xavier y arriva pour prêcher l'Evangile.

Ibid.

Depuis que l'Empire du Japon est fermé aux Portugais, & aux Catholiques Romains, quelques Missionnaires ont essayé en divers tems de s'y introduire, mais presque toujours sans succès, toutes les avenues de ce Royaume étant si bien gardées, qu'il est presque impossible de franchir ces barrieres. Le dernier Prêtre Catholique qui ait pénétré dans ces Isles, est M. *Sidotti*, Ecclésiastique Sicilien, qui en 1709 trouva le moyen de s'y faire débarquer. On n'a jamais bien sçu quelle fut sa destinée.

CHAPITRE XI.

De la maniere de vivre, des mœurs, & des usages remarquables du Japon. Portrait de ses habitans.

ARTICLE I.

Usages dans les repas, dans les visites. Magnificence du Cubo. Cérémonie de son entrevûe avec le Dairi.

L'ALIMENT le plus ordinaire des Japonnois est le ris, qui est ici plus délicat & plus nourrissant, que dans la plûpart des autres contrées de l'Orient. Ils le laissent épaissir au feu, & ils en composent une pâte, qu'ils mangent au lieu de pain. Leurs autres mets sont 1°. le poisson, principalement la chair de baleine, les huitres, & d'autres coquillages. 2°. Toutes sortes de plantes & de racines sauvages, tirées des bois, des marais, des lieux stériles & incultes, & du fond de la mer. Ils les font cuire dans l'eau y mêlant un peu de sel, & ils y ajoutent une sausse qu'ils appellent *Soeju*, & qui n'est autre cho-

ſe qu'une bouillie claire composée de farine de feves, dans laquelle on mêle un peu de *Sacki*. Cette ſauſſe eſt l'aſſaiſonnement le plus commun de leurs alimens. Le vinaigre, le beurre, le ſafran, & nos épiceries ordinaires, n'entrent jamais dans leurs ragouts : cependant ils mettent quelquefois dans leur ſoupe du gingembre pilé, & d'autres ingrédiens. L'huile de noix aſſaiſonne auſſi quelques-uns de leurs ragouts : on la préfére pour cet uſage à l'huile d'olive. 3°. Des gâteaux de différente eſpéce, faits de farine de froment, de feves noires, ou de certaines racines concaſſées. Ils font auſſi avec la farine de froment des pâtes fines, qui ſe coupent par tranches ou par filets, & qui reſſemblent aſſez aux *Macaroni* & aux *Vermicelli* des Italiens. 4°. Enfin leurs tables ſont abondamment pourvûes de ſucreries & de pâtes confites : mais ces pâtes ſont fort dures, peu ſucrées, & beaucoup plus agréables à l'œil qu'au goût. Par principe de religion, ils s'abſtiennent de la chair des quadrupedes & des volatiles, ſi l'on excepte quelques animaux ſauvages, comme le Daim, & un petit nombre d'oiſeaux, dont l'uſage eſt permis à

quelques sectes. Le thé est la boisson ordinaire de leur repas : le *Sacki* est une autre liqueur dont les Japonnois font grand usage : c'est une bierre forte, composée de ris fermenté. Ils ont aussi une boisson, qui se fait avec le jus qu'on exprime des prunes. Cette derniere liqueur est très-agréable, mais d'un usage moins commun que le *Sacki*.

Dans les repas de cérémonie, chaque convive a sa table particuliere. Ces tables sont étroites & fort basses, parce que chacun est assis à terre, sur ses talons. Elles ne se couvrent point de nappes, ni de tapis : mais à chaque service on apporte de nouvelles tables. Elles sont proprement vernissées, & les Japonnois ont grand soin de ne les point gâter. Il n'est point de peuple qui se pique d'une plus grande propreté dans ses repas. Les assiettes & les plats sont communément ornés de fleurs ou de rubans ; on ne sert pas un oiseau, qui n'ait le bec & les pattes dorées, tout le reste est de la même élégance. La musique accompagne ordinairement ces repas : c'est dommage que la gaieté en soit bannie, & qu'il y regne un cérémonial qui doit occuper fort tristement les convives. Ce cérémonial différe peu

Charlevoix; Liv. prélim. Chap. V.

de celui qui ſe pratique à la Chine : cependant on aſſure que les Japonnois s'en acquittent avec aſſez d'aiſance, & que leur politeſſe eſt beaucoup moins gênée que celle des Chinois.

Salmon, *Etat du Japon*, Ch. V. Trad. Italienne.

Au ſortir de table ils s'amuſent à boire le thé, à réciter des chanſons, à ſe propoſer des énigmes, & à d'autres plaiſirs innocens, qui leur tiennent lieu des jeux de hazard, dont l'uſage eſt heureuſement ignoré de ces peuples. Mais d'un autre côté, ſi l'on en croit Salmon, ils ont une coutume bien barbare. L'uſage des Grands eſt d'aſſembler tous leurs domeſtiques après le repas, & d'exiger que l'un d'eux s'offre volontairement à la mort pour l'amour de ſon maître. Auſſi-tôt ces inſenſés diſputent à l'envi à qui obtiendra cet honneur, & il paroît par le récit de Salmon, que leur maître a quelquefois la barbarie d'accepter ce ſacrifice. Au reſte je n'ai trouvé cette particularité ni dans Kaempfer, ni dans le P. Charlevoix, ni dans les autres Mémoires que j'ai eu occaſion de conſulter ; & j'avoue que l'autorité de Salmon ne me paroît pas ſuffiſante pour en garantir la certitude.

Dans les viſites, nos Inſulaires obſervent

ſervent à peu près le même cérémonial que les Chinois. On fait de part & d'autre beaucoup de façons, ſoit pour s'aborder, ſoit pour s'aſſeoir, ſoit pour ſe quitter. La perſonne qui rend la viſite doit être vétue d'une robe de ſatin noir, qui ſe met par-deſſus les autres habits. Les Japonnois ont coutume de ſe faire mutuellement préſent de ces robes, qu'ils s'envoyent avec beaucoup d'appareil. On les porte ſur un baſſin, & c'eſt une des plus inſignes faveurs dont un Grand puiſſe honorer un inférieur. Parmi les préſens qui ſe font au Directeur de la Compagnie Hollandoiſe, dans le tems de ſon ambaſſade à Jedo, il y a toujours pluſieurs de ces robes, que les Conſeillers d'Etat & les autres Miniſtres lui envoyent.

On remarque, comme une choſe aſſez particuliere, que les Japonnois mettent leurs plus beaux habits lorſqu'ils gardent leur maiſon, & qu'ils s'habillent fort modeſtement lorſqu'ils vont par la ville. Quand les Nobles ſortent, ils ſont accompagnés d'une nombreuſe ſuite de valets, dont l'un porte le paraſol, l'autre le chapeau, celui-ci l'éventail, celui-là les pantoufles de ſon maître, & ainſi des autres choſes qui

sont à son usage. Ceux qui sont revêtus de quelque grande charge, se font précéder d'un Officier qui porte la pique devant eux : cette distinction est particulierement annéxée à la Magistrature. Les Princes & les grands Seigneurs de l'Empire ont d'autres prérogatives : leur cortége est toujours très-nombreux, principalement lorsqu'ils voyagent. J'ai remarqué ailleurs que les *Siomio* avoient quelquefois mille ou douze cens valets à leur suite, & que tel Daimio étoit accompagné de plus de vingt mille hommes.

Cela suffit pour faire juger du cortége que doit avoir le *Cubo*, lorsqu'il marche dans la ville, ou qu'il entreprend quelque voyage, soit pour visiter les Provinces de l'Empire, soit pour se rendre à la Cour du Dairi, ce qu'il fait pour l'ordinaire tous les cinq ans. Quelques Ecrivains assurent qu'on travaille une année entiere aux préparatifs de ce dernier voyage. Le chemin est partagé en vingt-huit logemens : l'Empereur en occupe deux tous les jours. Dans chaque logement il trouve de nouveaux équipages, & une nouvelle garde. Toutes ces différentes escortes se rassemblent à Méaco, &

Charlevoix, Livre préliminaire.

composent un corps de troupes si considérable, qu'on est obligé de dresser des tentes dans les rues & dans les places, pour servir de logemens aux soldats. Le Cubo se montre au Dairi dans cet appareil de grandeur, & lui rend extérieurement quelques hommages, plus glorieux en quelque sorte pour le vassal redoutable qui les offre, que pour le Monarque impuissant qui les reçoit. Conrad *Krammer*, envoyé au Japon en 1626, avec le caractere d'Ambassadeur des Hollandois, fut témoin de l'entrée que l'Empereur *Toxogunsama* fit à Méaco, dans une occasion pareille, & nous en a donné une description fort étendue, dont je dois rapporter quelques particularités. Le jour le plus brillant de cette fête fut le quinzieme d'Octobre, jour destiné à l'entrevûe du Cubo & du Dairi. Il paroît par le récit de Krammer, que ce fut dans le Palais du Cubo que se fit cette entrevûe, & que pour rendre la cérémonie plus pompeuse, les deux Princes unirent leurs cortéges, & traverserent ensemble la ville de Méaco. Toutes les rues où ils devoient passer, furent semées de sable blanc, & de poudre de talc, ce qui formoit un chemin uni &

Krammer, cité par Charlevoix, Liv. XVII.

argenté. On avoit dressé le long des maisons des balustrades, qui étoient bordées d'un double rang de soldats, vétus d'une robe blanche & la tête couverte d'un petit bonnet vernissé. Ils avoient chacun deux sabres au côté, & à la main une pique très-courte, que Krammer, dans sa relation, appèlle *Nanganet*.

La fête commença avant le jour: d'abord on vit défiler les domestiques des deux Souverains: ceux du Dairi portoient les présens de leur maître pour le Cubo dans de grandes caisses vernissées, sur lesquelles étoient les armes de ce Prince: quelques compagnies de soldats leur faisoient escorte.

Après cela venoient environ cent Norimons, de différente forme, les uns de bois blanc, les autres bruns, tous très-propres, & ornés pour la plûpart d'impériales de cuivre, chargées de festons & d'autres embellissemens. Les Dames & les Gentils-hommes de la Cour du Dairi occupoient ces Norimons, qui étoient chacun portés par quatre hommes, vétus de blanc. Devant chaque chaise il y avoit un domestique qui soutenoit un grand parasol de soye, dont le fond étoit broché d'or.

Vingt-quatre Gentils-hommes à cheval marchoient ensuite, ayant sur la tête de petits bonnets bruns, faits en forme de coquille, & garnis d'une plume noire. Les manches de leurs robes étoient fort longues; ils avoient des bottines de cuir vernissé & doré; leurs hauts-de-chausses, faits de satin de plusieurs couleurs, étoient bordés de galons d'or & d'argent. Ils avoient à leur côté des sabres de vermeil doré, & à la ceinture des carquois remplis de fleches. Les deux bouts de leurs écharpes flottoient sur la croupe de leurs chevaux, qui étoient petits, mais pleins d'ardeur. Les selles étoient brodées magnifiquement; des peaux de tigre composoient les housses; le reste étoit couvert d'un caparaçon de soye rouge, qui tomboit au-dessous des sangles. Chaque cheval avoit entre les oreilles deux petites cornes dorées; leurs crinieres étoient tressées de fils d'or & d'argent. Au lieu de fers, on leur avoit mis au pied une espece de chaussure de soye rouge. Deux hommes tenoient d'une main la bride de chaque cheval, & de l'autre un parasol de drap cramoisi, bordé d'une belle frange. Chaque cavalier étoit suivi de huit valets, tous

vétus de blanc, qui avoient chacun deux ſabres à leur côté.

Enſuite paroiſſoient trois magnifiques caroſſes, à chacun deſquels étoient attelés deux grands taureaux noirs, couverts d'un caparaçon de ſoye cramoïſie : chaque taureau étoit guidé par quatre hommes. Ces caroſſes étoïent ornés de dorures, appliquées ſur un fond brun. On y voyoit trois portieres, une de chaque côté, & une troiſieme derriere, qui étoit celle par où l'on entroit ordinairement. Elle étoit flanquée de deux petites vedettes. Les cercles des roues étoient d'or, les rayons d'or émaillé, le haut de l'impérial rond, le reſte quarré, avec des lames d'or aux quatre angles ; le fond étoit d'un beau vernis noir ; on y avoit peint les armes du Dairi en or. Ces caroſſes, dans chacun deſquels on voyoit une des femmes du Dairi, étoient eſcortés d'un grand nombre d'eſtafiers. On portoit derriere un marchepied couvert de lames d'or, pour aider à monter & à deſcendre. Sur ce marchepied étoient les pantoufles verniſſées de la Sultane qui occupoit le caroſſe. Krammer aſſure que chacun de ces ſuperbes équipages coûtoit plus de trois cens ſoixante mille livres.

Ils étoient suivis de vingt-trois Norimons de bois blanc, revêtus de lames de cuivre, & remplis de Sultanes, ou de femmes attachées à leur service. Chaque Norimon étoit porté par quatre hommes, & escorté de deux valets, qui soutenoient un grand parasol.

Après ces Norimons on voyoit soixante-huit Gentils-hommes, tous à cheval, marchant deux à deux, & accompagnés d'un grand nombre d'estafiers. Ensuite paroissoit une troupe de Seigneurs de la premiere qualité, qui portoient les présens que le Dairi destinoit au Cubo. C'étoient deux grands sabres dont la poignée étoit enrichie de diamans : une horloge d'un beau travail : deux grands chandeliers d'or : deux colonnes d'ébéne : trois bureaux de même matiere, incrustés d'ivoire & de nacre, & dont les compartimens étoient remplis de livres curieux : deux grands plats d'or, &c.

On voyoit arriver ensuite deux carosses, qui surpassoient encore en magnificence les superbes équipages dont j'ai parlé. Dans l'un étoit le vieux *Fide-Tadda*, pere du Cubo *Toxagunsama*, auquel il avoit résigné la Couronne : le Cubo étoit dans l'autre. Ces ca-

rosses étoient précédés de deux cens soixante Gentils-hommes, des premieres maisons de l'Empire, marchant deux à deux. Ils étoient suivis des freres de l'Empereur, & de cent soixante-quatre, tant Rois que Princes tributaires de l'Empire, chacun ayant un cortége proportionné à son rang. Les freres de l'Empereur marchoient un à un, & les autres Princes deux à deux, les plus qualifiés ayant la gauche, qu'on regarde au Japon comme la place d'honneur. Quatre cens soldats, bien vétus, fermoient le cortége du Cubo.

Ensuite paroissoit une longue file de carosses, de Norimons, & de voitures de toute espece, escortées d'un grand nombre de Gentils-hommes, & de gens à pied & à cheval. Ce qu'il y avoit de plus remarquable dans ces derniers équipages, c'étoit une trentaine de Norimons, d'ivoire ou d'ébéne, chargés d'ornemens, & environnés de parasols très-riches. Ils étoient suivis d'un grand nombre de musiciens, qui remplissoient l'air du bruit confus de leurs voix & de leurs instrumens.

Enfin le Norimon du Dairi paroissoit. Il étoit porté par cinquante Gentils-hommes, précédés de quarante gardes.

Plusieurs figures en relief, sculptées par les plus habiles maîtres, ornoient le corps de la chaise : il y avoit dans les angles un rang d'agraphes d'or : le fond représentoit un ciel d'azur, où l'on voyoit en or le soleil & les étoiles : l'impérial étoit surmontée d'un cocq d'or massif, qui déployoit les aîles : comme pour prendre son vol.

Ce long & magnifique cortége fut une journée entiere à défiler dans la ville, & ne put arriver au Palais du Cubo avant la nuit. On imagine assez quelle affluence de gens la nouveauté de ce spectacle attira dans Méaco : mais la fête se termina d'une maniere tragique. Quand le cortége fut passé, chacun sortant avec précipitation des maisons, qui étoient pleines de monde les rues furent en un moment inondées d'une telle multitude de gens, qu'il y en eut plusieurs d'étouffés & d'écrasés dans la foule. La nuit qui survint augmenta la confusion & le tumulte : quelques personnes, pour se faire jour, mirent le sabre à la main, & frapperent sans distinction sur tout ce qui se rencontroit. Des brigands, profitant de ce désordre, insulterent les Norimons de plusieurs Seigneurs & de plusieurs

Dames, massacrerent les porteurs, pillerent les équipages, & commirent une infinité de violences. Quelques personnes chercherent inutilement pendant plusieurs jours leurs femmes & leurs filles, & l'on soupçonna qu'elles avoient été enlevées par des Gentilshommes qu'on avoit vû courir presque nuds pendant la nuit.

Le Dairi resta trois jours dans le Palais de Toxogunsama, où il fut servi par le Monarque, par ses freres, & par le vieux Cubo son pere. Ces Princes, dit Krammer, prenoient eux-mêmes le soin de préparer ses alimens. Les premiers Ministres du Cubo servoient à table les trois principales femmes du Dairi. Dans cette occasion Toxogunsama fit à l'Empereur Ecclésiastique de magnifiques présens, qui consistoient en trois mille lingots d'argent, deux sabres d'un beau travail, dont les fourreaux étoient d'or massif; deux cens robes, trois cens pieces de satin, douze mille livres de soye, une piece de calembac, cinq grands pots d'argent remplis de musc, & dix beaux chevaux avec leurs housses, qui étoient brodées superbement.

ARTICLE II.

Habillement des hommes & des femmes.

L'Habillement Japonnois differe peu de celui des Chinois : il consiste dans une robe flottante, plus ou moins longue, selon la condition des personnes : sous ce premier habit on met une ou plusieurs vestes, & pardessus le tout une ceinture large, qui embrasse la poitrine, & à laquelle on attache un sabre & un poignard. Les Gentils-hommes portent ces robes fort amples, avec de grandes manches, & une queue traînante : leur veste descend aussi jusqu'à terre, quoiqu'elle soit moins longue. Des-hauts-de-chausses qui tombent plus bas que le genou, des bottines courtes, & des pantoufles vernissées, forment le reste de l'habillement desGentils-hommes. Tous portent des éventails, qu'ils attachent à leur ceinture. Les gens du peuple ont une robe qui ne descend que jusqu'au genou, & dont les manches ne passent point le coude. Dans l'hiver ils mettent des bottines, &des sandales de cuir, de jonc, ou de bois : dans les autres tems ils ont les jambes & les

pieds nuds. Ils attachent leur habit avec une ceinture qui embrasse les reins. Les artisans, les portefaix, & les autres gens de travail, ont coutume, lorsqu'ils sont en action, de rabattre & de laisser tomber sur la ceinture leur habit, de peur qu'il ne s'imbibe de sueur, ne faisant aucune façon de se découvrir ainsi les épaules, le dos, & la moitié du corps jusqu'aux reins. Ce spectacle est d'autant plus choquant pour les étrangers, que les Japonnois, ainsi que je l'ai observé ailleurs, ont communément le dos couvert de cicatrices & de brûlures, causées par l'application du *Moxa*.

Nos Insulaires ne portent point de chapeaux, si ce n'est en voyage, ou à la guerre. En voyage ils ont un chapeau de paille ou de jonc, qui les défend du soleil & de la pluye: à la guerre ils portent des bonnets minces, peu profonds, d'une matiere dure, & proprement vernissés. Les Gentils-hommes se rasent le haut du front, & laissent croître le reste de leurs cheveux. Les gens du peuple les laissent croître par devant, & se rasent le derriere de la tête, conservant néanmoins une touffe de cheveux, à la maniere des Chinois.

M. Salmon assure que les Japonnois ne portent point de barbe, & qu'ils se l'arrachent avec des pinces, à mesure qu'elle croît.

Les Dames sont à peu près habillées comme les hommes : elles portent une robe flottante, dont la queue est fort longue. Elles ont sous cette robe quantité de vestes, & comme c'est par leur nombre qu'on juge de la qualité des personnes, on prétend que les femmes de la plus haute condition en portent quelquefois jusqu'à cent. Au reste ces tuniques sont d'une étoffe si déliée, qu'il en faut un grand nombre pour faire un volume considérable. Leur ceinture est large, & semée de fleurs & de figures, artistement travaillées. Les filles lient cette ceinture par derriere, & les femmes mariées les attachent par devant. Charlevoix, Livre prélim.

Toutes les Dames sont coeffées en cheveux, mais différemment, selon leur condition. Les femmes du peuple relevent leur cheveux sur le haut de la tête, & les attachent avec une aiguille. Les femmes de qualité les nouent par derriere, & les laissent tomber en forme de touffe pendante. Au côté gauche de la tête, un peu audessus de l'o-

reille, elles ont un poinçon qui avance considérablement sur le visage, & à l'extrêmité duquel pend une perle, ou un diamant. Outre cela elles ont à chaque oreille une boucle de perles.

Les Dames Japonnoises vivent dans une grande retraite : il est rare qu'elles reçoivent la visite des hommes, & alors elles se couvrent toujours d'un voile, qui leur cache le visage, & quelquefois même tout le corps. Elles sortent peu, & pour l'ordinaire elles sont portées dans les Norimons, ainsi que toutes les femmes de leur suite. Si elles vont à pied, ce qui est très-rare, elles sont escortées d'un grand nombre de
Ibid. femmes. L'une porte les mules de sa maîtresse, l'autre des mouchoirs, quelques-unes des confitures de toute espece, d'autres des parasols & des éventails.

ARTICLE III.

Des Mariages.

LA coutume des Japonnois est de ne point exiger de dot de leurs femmes, & même de payer une somme d'argent au pere & à la mere de la mariée. C'est la jeune épouse qui donne

elle-même cette somme à ses parens, en reconnoissance de la peine qu'ils ont prise de l'élever. Ainsi plus un pere a de filles, plus il s'estime riche, principalement si elles sont jolies, car celles-ci sont toujours plus cheres que les autres. Telle est la complexion voluptueuse de ce peuple, qu'on est obligé de marier les filles à l'âge de douze ou treize ans, & quelquefois plutôt.

Les loix du Japon permettent d'avoir autant de femmes qu'on veut : cependant, si l'on en croit Montant, il n'y en a qu'une qui ait le rang d'épouse, & le droit de manger avec le mari. Les autres ne sont proprement que des concubines, & même des esclaves destinées à servir l'épouse légitime : leurs enfans ne partagent qu'une très-lègere portion de l'héritage paternel. L'Ecrivain que je viens de citer est presque le seul qui soit entré dans quelque détail, au sujet des cérémonies qui se pratiquent dans les mariages Japonnois, & quoique cet Auteur n'ait pas la réputation d'être fort exact, néanmoins, faute de meilleurs Mémoires, j'ai cru devoir rapporter ce qu'il nous apprend de plus curieux sur cet article.

Montan, cité par Charlevoix, Liv. prélimin.

On va prendre de grand matin les mariés, qu'on met chacun dans une voiture séparée, que traînent des bœufs ou des chevaux. On les conduit hors de la ville, au son de plusieurs instrumens, vers une coline où doit se passer la cérémonie. Ils y arrivent par des chemins différens. Le carosse du marié est suivi de plusieurs chariots, chargés des hardes, des meubles, & du trousseau de la mariée. Quand celle-ci est arrivée au pied de la colline, elle descend de sa voiture : le marié en fait autant, & ils montent chacun de leur côté sur la montagne, par deux chemins différens, bornés à droit & à gauche par une barriere. Leurs parens, les musiciens, & les autres spectateurs les suivent, mais par un autre chemin. Quand on est arrivé au haut de la colline, les parens se rangent derriere la mariée, & les joueurs d'instrumens derriere le marié. Les premiers sont deux à deux, sous un parasol que tiennent leurs valets : les musiciens se placent pêle-mêle de l'autre côté, les uns assis, & jouant de plusieurs instrumens : les autres debout, & frappant avec des bâtons sur des boules de cuivre, suspendues à des chaines,

qu'on attache en travers à deux piéces de bois : quelquefois ils dansent au fon de ces mêmes instrumens.

La cérémonie du mariage se fait dans une tente dressée au haut de la colline. Sa forme est octogone, & elle est surmontée de pyramides, qui en font le couronnement. Le dehors est couvert de papier huilé : le dedans est tapissé d'une riche étoffe. Au milieu de la tente est un autel, bien paré, sur lequel on voit une Idole, d'une figure monstrueuse, qui représente le Dieu du mariage. Il a la tête d'un chien, pour marquer, dit Montan, que la fidélité & la vigilance sont également nécessaires dans le mariage : ses bras sont ouverts, & il tient dans ses mains un fil de léton, symbole de l'union conjugal. Devant l'autel il y a un Prêtre : à ses côtés sont les mariés, l'épouse à droit, & l'époux à gauche ; chacun d'eux tient à la main une torche. Pendant que le Prêtre récite confusément quelques prieres, la mariée allume sa torche à une lampe, & ensuite le marié allume la sienne au flambeau de sa femme. Alors tous les assistans jettent un grand cri, & souhaitent aux mariés toutes sortes de pros-

pérités : à quoi le Prêtre, dit Montan, *ajoute sa bénédiction.*

Pendant que ces cérémonies se font au haut de la colline, une partie des gens de la nôce, qui sont restés au bas, s'occupent de leur côté à diverses cérémonies, consacrées par l'usage. Les uns jettent au feu les poupées, & les autres babioles qui servoient autrefois d'amusemens à la jeune mariée : d'autres prennent dans leurs mains, & placent en mille postures différentes, un rouet & une quenouille, instrumens plus utiles, qui doivent succéder à ces premiers amusemens. *Pour conclusion*, dit Montan, *les Prêtres tuent aux pieds de la colline deux bœufs de Siam, & quelques moutons.* Cette derniere circonstance me paroît absolument fabuleuse, & seroit seule capable de faire douter de tout ce récit. Kaempfer, qui nous a décrit avec tant d'exactitude tout ce qui concerne la Religion des Japonnois, ne fait non-seulement aucune mention de ces sortes de sacrifices, mais assure positivement que ces peuples, imbus des principes de la Métempsycose, se font un scrupule de verser le sang des animaux, surtout de ceux qui sont utiles aux hommes.

Après ces cérémonies on ramene la mariée, & on la conduit au logis du mari, parmi les acclamations du peuple. De jeunes gens, couverts de guirlandes, plantent des drapeaux sur la terrasse, & sur le faîte de la maison, & sement des fleurs dans tous les appartemens. Cette fête dure ordinairement huit jours.

Article IV.

Du Deuil & des Funérailles.

Le deuil se porte en blanc au Japon, ainsi qu'à la Chine. Il dure deux années, & pendant ce tems on doit s'abstenir de toute sorte de plaisirs. L'appareil en est très-lugubre : une robe de grosse toile, toute unie, & sans doublure, se met par-dessus les autres vêtemens : on l'attache avec une ceinture grossiere & fort large, qui fait ordinairement deux tours. Cet habillement est le même pour les hommes & pour les femmes. Les uns & les autres portent aussi une coëffure de deuil, qui consiste dans un bandeau de toile, d'où pend par derriere une longue bande de même étoffe, en façon de crêpe.

On assure que les funérailles se font par tout l'Empire d'une maniere assez uniforme, malgré la diversité des Religions : voici ce qui se pratique pour les Grands à Meaco, où il est probable, dit ce Pere, que la présence du Dairi a fait retenir le plus ancien usage. Le convoi marche dans l'ordre suivant.

On voit d'abord paroître un long cortége de femmes, parentes ou amies du défunt : elles sont vêtues de blanc : un voile leur couvre la tête. La plûpart se font porter dans des Norimons : elles sont accompagnées d'un grand nombre de femmes & d'esclaves attachées à leur service.

A la suite de ce premier cortége, marchent les personnes les plus qualifiées entre les autres amis du défunt : tous sont vêtus de leurs plus beaux habits.

Ensuite, mais après un assez grand intervalle, on voit arriver une troupe nombreuse de Bonzes, précédés par leur Supérieur, qui est porté dans une chaise. Ces Moines, qui sont quelquefois au nombre de deux cens, ont une espéce de surplis, par-dessus lequel ils mettent un grand manteau noir, dont la queue traîne à terre : mais leur

chef eſt habillé d'une étoffe à fleurs d'or. Un des Bonzes frappe ſans ceſſe ſur un baſſin, fait en forme de timbale, tandis que les autres Moines chantent les louanges du Dieu Amida. Entre le Norimond du Supérieur, & le long cortége de Bonzes qui le ſuit, il y a un homme vêtu d'un habit gris, qui porte une grande torche de pin.

Après cela on voit pluſieurs hommes qui portent chacun au bout d'une longue pique une corbeille de carton, remplie de fleurs. En ſecouant leurs piques ils font tomber ces fleurs, en forme de pluye, pour marquer, dit Salmon, que l'ame du défunt eſt dans le Ciel : en effet, toutes les fois que ces hommes remuent leurs corbeilles, & en font tomber des fleurs, tous les ſpectateurs pouſſent des cris d'allégreſſes, & diſent à haute voix, que le défunt a été reçu dans le ſéjour des Bienheureux.

Derriere ces hommes, mais à quelque diſtance, marchent huit jeunes Bonzes, portant ſous leurs bras de longues baguettes renverſées, dont le bout inférieur eſt orné d'une banderolle, ſur laquelle eſt écrit le nom de la principale Divinité qu'adoroit le

défunt. Ils sont immédiatement suivis de dix autres Bonzes, qui portent chacun au bout d'un grand bâton une lanterne de toile fine, où l'on voit aussi le nom du même Dieu : à la tête de ces dix Bonzes il y en a deux vêtus d'une robe grise, qui, au lieu de lanternes, portent chacun une torche, qui n'est point allumée. Ensuite on voit paroître une troupe de gens, vêtus d'un habit gris, beaucoup plus court que celui des Bonzes, & portant de petits chapeaux de formes triangulaire, noués sous le menton. Ces chapeaux sont d'un cuir noir, presque aussi luisant que l'acier le plus poli. Le nom du Dieu est encore marqué dessus en gros caracteres, de même que sur une banniere de toile fine, qu'un homme porte à la suite de ces derniers.

Enfin le corps paroît, porté par quatre hommes, dans un riche Norimond. Le mort y est assis sur ses talons, le visage découvert & les mains jointes, ou croisées sur la poitrine, dans l'attitude d'un homme qui prie. Il a par-dessus ses habits une de ces robes de papier, dans laquelle tous les dévots veulent mourir. Les principaux objets de leur Religion sont représen-

tés sur ces robes, & d'ailleurs on y trace des caractères mystérieux, qui servent, dit-on, de passeport pour le Ciel.

Les enfans du mort, s'il en a, environnent le Norimon funébre, vêtus de leurs plus beaux habits, comme dans un jour de fête : le plus jeune porte une torche allumée. Le lieu où l'on dépose le corps est un champ, fermé de murailles, qui sont tendues de noir, couleur qui n'a rien de lugubre chez les Japonnois. Au milieu du champ on a creusé une fosse, du fond de laquelle s'éleve un bûcher entre deux tables, l'une remplie de toute sorte de rafraîchissemens; l'autre couverte d'un brasier.

Quand le convoi est entré dans le champ, les Bonzes mettent le corps & le Norimon sur le bucher. Leur Chef s'approche, & prenant la torche que tient un des fils du mort, il fait trois fois le tour du bucher, en remuant circulairement son flambeau; puis ayant récité quelque priere, il rend la torche à celui de qui il l'a reçue, & celui-ci la jette au milieu du bucher. Alors les autres Bonzes allument leurs torches, & mettent le feu en plusieurs en-

Salmon, Etat du Japon.

droits du bucher, où l'on verse de l'huile, & d'autres matieres combustibles, avec quelques parfums. Quand le corps est consumé, les parens du mort s'approchent de la table où est le brasier, y répandent des parfums, & s'inclinent profondément pour adorer le mort, dont ils croyent que l'ame s'est envolée dans le Paradis. Après cette derniere cérémonie tout le monde se retire.

Le lendemain les parens & les amis du mort se rendent au même lieu : ils recueillent les cendres, & les enferment dans une urne dorée, qu'ils couvrent d'un voile fort riche, & qu'ils déposent dans l'endroit même, où ils la laissent sept jours, pendant lesquels les Bonzes vont prier assidûment autour de l'urne. Quand les sept jours sont expirés, la famille vient enlever l'urne, qu'elle conserve précieusement. On la place ordinairement sur un piédestal de pierre, où l'on marque le nom du défunt, & le nom du Dieu dont il avoit embrassé la religion. Au bout de sept mois on rend au mort de nouveaux honneurs, en observant une partie des cérémonies dont je viens de parler : on en fait autant au bout de sept années : il y a même des

me des dévots, ſi l'on en croit Salmon, qui s'acquittent de ce pieux devoir tous les ſept jours. Cela ſe fait, au moins dans certaines ſectes, avec un bruit incroyable, & un ſon confus de cloches, de baſſins, de tambours, & de pluſieurs autres inſtrumens : à quoi ſe mêlent les cris des femmes & des hommes, principalement des Bonzes, qu'on fait venir ces jours-là, & qui chantent à haute voix leur *Namanda*, ou priere des morts. L'Empereur célebre lui-même éxactement l'anniverſaire de ſon pere ; & ce jour-là il donne la liberté à pluſieurs criminels.

Au reſte la coutume de bruler les corps, n'eſt point généralement établie au Japon ; on ſe contente ſouvent de les inhumer, & les pauvres n'en uſent point autrement dans les funérailles de leurs proches.

Dans quelques ſectes on eſt perſuadé, que les ames voyagent un certain nombre d'années dans les airs, avant que d'arriver au ſéjour bienheureux des immortels : & l'on ſuppoſe que pendant le voyage, elles reviennent une fois tous les ans dans leur famille. Cette opinion a donné lieu Charlevoix, *ubi ſuprà.*

à une fête qui se célebre le treizieme jour de la septieme lune, & qui est uniquement consacrée à la réception de ces prétendus revenans. Ce jour-là toutes les maisons sont ornées avec le même appareil, que si l'on attendoit la visite d'une personne du premier rang. La veille, chaque famille sort de la ville ou du hameau qu'elle habite, pour aller au-devant des esprits dont elle attend le retour. Les campagnes sont éclairées d'une infinité de flambeaux, pour empêcher que ces ames ne s'égarent, & ne s'éloignent du lieu où elles doivent toutes s'assembler. Quand on présume qu'elles sont arrivées, on leur fait de grands complimens, on les invite à se reposer, on leur présente des rafraîchissemens, & l'on continue pendant une heure cette espece d'entretien. Après cela une partie des parens prend congé d'elles, pour aller préparer toutes choses dans la maison. Les autres s'entretiennent encore quelque tems avec les ames, & finissent par les inviter de venir avec eux. Alors ils reprennent le chemin de leur logis. Ces jours-là toutes les rues sont éclairées d'une infinité de lumieres. Il y a dans

chaque maison plusieurs tables magnifiquement servies : les morts ont leurs couverts comme les vivans, & l'on ne doute pas que leurs ames, qu'on croit formées de particules de matiere très-déliées, ne sucent la plus pure substance des mêts qu'on leur présente. Après le repas, chacun va rendre visité aux ames de ses amis & de ses voisins, & la nuit se passe ainsi à courir toute la ville. La fête continue le lendemain jusqu'au soir, & dure même quelquefois plus long-tems. Alors on reconduit les ames avec beaucoup de cérémonie hors de la ville, jusqu'au lieu où l'on s'étoit rendu la veille pour les recevoir : & de peur que quelques-unes ne s'arrêtent dans les maisons, & n'importunent les vivans par de fâcheuses apparitions, on jette quantité de pierres sur les toits, & l'on visite avec soin tous les appartemens, en frappant dans tous les coins avec des bâtons, pour mieux donner la chasse à ces ames vagabondes. *Ibid.*



ARTICLE V.

Des Fêtes, des Spectacles, & particulierement du MATSURI.

LA Comédie, les chants de Théatre, les danses, & les autres spectacles de ce genre, sont des plaisirs dont la nation Japonnoise est fort avide. Loin que la Religion du pays les condamne, elle les autorise, & elle les consacre : de maniere que ces divertissemens font souvent partie des fêtes & des solemnités les plus augustes.

Parmi ces fêtes de toute espece, dont j'ai parlé ailleurs, il y en a une très-remarquable, dont j'ai crû devoir placer ici la description. On l'appelle *Matsuri*, c'est-à-dire, la fête des Bannieres, & on la célebre tous les ans en l'honneur du Dieu que chaque ville a choisi pour son patron. Ces spectacles consistent en représentations dramatiques, mêlées de chants & de danses, qui s'éxécutent dans une place publique, qu'on orne avec soin. Chaque quartier fournit ses décorations, ses machines, sa musique & ses pieces. Les acteurs sont de jeunes garçons d'une

figure avantageuse, & de jeunes filles, qu'on tire ordinairement des lieux de débauche.

Kaempfer, qui pendant son séjour au Japon, vit représenter un de ces *Matsuri*, nous en a laissé une description fort ample, dont je ne puis me dispenser de rapporter quelques traits. Ce *Matsuri* se célébra à Nagasaki, en l'honneur du Dieu *Suwa*, ancien patron de cette ville. La fête commença de grand matin, par une procession générale de tous les habitans, qui traversa les principales rues, & qui se rendit au Temple de *Suwa*. Le clergé précédoit le peuple. A la tête de la procession on voyoit deux chevaux fort maigres, suivis de quelques personnes, qui portoient plusieurs bannieres antiques, une paire de souliers d'une grandeur extraordinaire, une lance courte & large, un grand panache de papier blanc, & d'autres marques d'honneur & d'autorité qui étoient en usage dans les premiers tems de la Monarchie, & dont on trouve encore quelques traces à la Cour du Dairi.

Kaempfer, Liv. IV.

La procession s'arrêta quelque tems dans la cour du Temple de *Suwa*, & se rendit ensuite dans une grande place, destinée à servir de théatre à des

représentations de divers genre. On avoit construit au fond de cette place un Temple, d'une architecture très-pauvre, dont le toit étoit formé par des branches d'arbres, couvertes de chaume.

L'ordonnateur de la fête avoit prétendu retracer au naturel l'image de l'ancienne pauvreté des Japonnois. Ce Temple étoit flanqué de deux bâtimens aussi simples, & l'on avoit planté deux sapins devant sa façade. Les trois autres côtés de la place étoient disposés en loges, pour la commodité des spectateurs. Voici le détail des scenes & des machines qui parurent successivement.

Dans la premiere scene on vit arriver huit jeunes filles habillées diversement. Elles portoient de grands chapeaux, comme pour se défendre des ardeurs du soleil; elles avoient à la main un éventail & des fleurs. Elles danserent tour à tour, & de tems en tems elles furent relevées par deux vieilles femmes, qui parurent sous un habillement particulier.

La seconde scene représentoit un jardin, divisé en deux parterres émaillés de fleurs: au milieu étoit une ca-

bane rustique, d'où sortirent à la fois huit jeunes filles habillées de blanc & de rouge. Elles tenoient dans leurs mains un éventail, un pannier de fleurs, & d'autres instrumens. Quand elles eurent figuré ensemble, elles furent remplacées par une autre fille qui dansa seule.

Dans la troisieme scene on vit paroître huit chars, auxquels étoient attelés des bœufs de carton, de grandeur naturelle. Ces chars étoient traînés par de jeunes garçons habillés galamment: on y voyoit divers objets représentés au naturel: des arbres de différente espece, une montagne couverte de verdure, une épaisse forêt, au milieu de laquelle étoit un tigre endormi, une grande baleine à demi-cachée dans les eaux, & plusieurs autres figures. A la suite de ces chars, parut une montagne, au sommet de laquelle étoit un jeune homme, couché sous un abricotier qui étoit en fleurs: cette montagne étoit traînée par de jeunes garçons.

La quatrieme scene représentoit plusieurs compartimens de fleurs, qui environnoient un grand arbre. Une troupe d'acteurs dansa entre ces compartimens, & fut bientôt relevée par une au-

tre bande de danseurs, auxquels succéda un paysan, qui dansa seul.

La cinquieme machine offrit d'abord une montagne, que des hommes portoient sur leurs épaules, puis une fontaine environnée d'arbres, ensuite un grand tonneau, enfin une maison. Deux géans masqués avec des têtes prodigieusement grosses, représentant certaines Divinités des Indes, commencerent une danse : on vit arriver un troisieme géant d'une taille encore plus grande, qui sortit de la montagne, armé d'une large épée. Il fut suivi de sept Chinois, qui s'élancerent de la même montagne, & qui figurerent avec ces colosses. Quand cette danse fut finie, le plus grand de ces géans mit en pieces le tonneau, d'où sortit un jeune garçon, qui récita avec beaucoup de grace un joli discours. Ensuite il dansa seul avec le géant : cependant trois singes, grands comme nature, s'élancerent du milieu de la fontaine, & danserent dans le bosquet qui l'environnoit, imitant les pas du géant, & du jeune garçon.

La sixieme scene représenta pour premier objet un arc de triomphe à la Chinoise : puis une maison de campagne, & un jardin. Dix jeunes gens fi-

gurerent sur cette machine. Un bouffon se mêla parmi eux, & débita quelques plaisanteries, qui divertirent le peuple. Deux hommes, habillés en étrangers, sortirent du jardin, & terminerent la scene par une danse.

La septiéme marchine fit voir une montagne, couverte de bambous, de sapins, & de plusieurs autres arbres de différente espéce, qui étoient en fleurs. Cette machine traversa la place: on voyoit à sa suite une troupe nombreuse de gens, magnifiquement habillés: après cela parurent successivement deux bandes de danseurs, vêtus diversement: ceux de la premiere bande frappoient sur une cloche: les autres avoient des pots de fleurs sur la tête.

La huitéme scene représentoit au naturel le train pompeux d'un *Daimio* qui voyage.

Dans la neuviéme on vit une grotte de verdure, qui s'avança jusqu'au milieu de la place. Dix jeunes gens, vêtus de noir, parurent autour de cette grotte. Ils danserent d'abord ayant des fleurs dans leurs mains: ils prirent ensuite des épées, des fléches & des piques. Des bouffons les relevoient par intervalle,

enfin des valets, portant des coffres sur leurs épaules, se mêlerent avec eux, & fermerent la scene.

La dixiéme machine fit voir un grand théatre, dans le voisinage d'une colline, couverte de verdure. Un jeune homme armé de pied en cap, & habillé de noir & de jaune, parut sur la scene & déclama un monologue, qui dura une demi-heure : tandis qu'il parloit, huit acteurs danserent successivement chacun une entrée, & figurerent ensuite deux à deux.

L'onziéme scene représentoit un échafaut, sur lequel on vit paroître un jeune sauteur, fort leste, qui fit plusieurs tours surprenans.

Enfin la douziéme scene comprenoit six machines, toutes d'une grandeur énorme, mais d'une matiere si mince, qu'un seul homme portoit sur son dos chaque représentation. Outre ce fardeau chacun des porteurs avoit sur la poitrine un vaste tambour, sur lequel plusieurs hommes frappoient avec des cloches. Tous dansoient en traversant la place : mais les porteurs s'arrêtoient de tems en tems pour reprendre haleine. Ces diverses machines représentoient un puits, avec tous les instrumens nécessaires

pour éteindre le feu; une grande cloche, & sa charpente; une montagne couverte de neige, ayant la forme d'une tête de dragon, avec une aigle au sommet; un canon & son affut; une baleine dans un bassin; des coquillages & des fruits de toute espéce; un grand nombre de coffres emballés à la maniere du pays. Plusieurs de ces choses nous paroîtront communes & triviales; mais il est probable qu'elles intéressoient la curiosité des Japonnois, par le raport qu'elles avoient avec l'histoire & les traditions religieuses du pays.

ARTICLE VI.

Loix & coutumes remarquables.

IL y a peu de loix au Japon, & la justice, soit civile, soit criminelle, est dégagée de cette multitude d'Ordonnances dont nos Législateurs ont embarrassé leurs Codes. La plûpart des procès se jugent ici à l'amiable, par des arbitres choisis de part & d'autre. Si l'on a recours au Magistrat, il décide sans délai; & l'on n'appelle point de ses jugemens, si ce n'est dans certains cas privilégiés, où l'on peut recourir au Tri-

bunal du Gouverneur, ou au Conseil d'Etat. Les loix sont séveres, & la plus légere transgression est toujours suivie de châtimens corporels, & quelquefois de peines capitales. L'homicide involontaire, & même forcé, la contrebande, & l'infraction de certains Réglemens de pure police, sont punis de la roue, ou du feu. Dans les crimes qui intéressent à un certain point la tranquillité de l'Etat, ou la Majesté du Prince, tous les parens du coupable sont enveloppés dans sa ruine. L'Histoire du Japon fournit mille exemples de cette excessive sévérité: Kaempfer en raconte un trait mémorable. L'an 1676, un *Daiquan*, ou Administrateur du Domaine Impérial de Nagasaki, nommé *Sié-Tsugu-Feso*, fut convaincu d'avoir amassé des cimeterres & d'autres armes, qu'il se proposoit de faire passer sécretement en Corée. Cela suffit pour perdre le *Daiquan*, & toute sa famille, qui étoit une des plus considérables du pays. Le coupable fut condamné, avec tous ses complices, à être crucifié; son fils unique, agé de sept ans, fut décapité à ses yeux; tous ses parens furent dépouillés de leurs biens, & bannis à perpétuité du Territoire de Nagasaki. On rasa sa maison;

le comptoir qu'occupent aujourd'hui les Chinois hors de la Ville, faisoit partie des Domaines qui appartenoient anciennement à ce Daiquan.

Quand les preuves qui résultent du Procès ne suffisent pas pour condamner un criminel, on a recours à divers genres de tortures, dont un des plus cruels est celui-ci. On fait avaler au coupable une grande quantité d'eau, qu'on lui verse dans la bouche avec un entonnoir. Quand son corps est extraordinairement enflé, on l'étend par terre, & les bourreaux lui foulent le ventre avec leurs pieds : s'il persiste à nier le crime dont on l'accuse, on lui serre le corps avec des bandes de toile, depuis le col jusqu'aux pieds, & dans cet état on l'expose aux ardeurs du soleil, ou à la rigueur du froid, le dos étendu sur des cailloux. Si ce supplice n'est pas capable de lui arracher la confession de son crime, il n'est pas absous pour cela : on le retient en prison, ou on le relegue dans quelque Isle déserte.

Salmon, *Etat du Japon.*

Si un coupable meurt en prison, soit naturellement, soit qu'il se donne lui-même la mort, ce qui arrive très-communément au Japon, son corps n'est pas pour cela exempt du supplice On

Ibid.

instruit le procès, comme si l'accusé vivoit encore, & l'on conserve son cadavre dans le sel, jusqu'au jour de la Sentence, où on lui fait subir le même supplice que s'il étoit vivant.

Les peres ont droit de vie & de mort sur leurs enfans : ils peuvent les vendre, les prostituer dans les lieux publics, les étouffer dans leur enfance.

Quelques peres mettent leurs fils & leurs filles en service pour un certain nombre d'années, moyennant une somme d'argent une fois payée. Montan assure que les personnes du sexe doivent passer tout le tems de cet esclavage dans un austère célibat, sous peine de la vie. Cette Loi est d'autant plus remarquable, qu'elles entrent indifféremment au service des hommes & des femmes. Celles qui peuvent parvenir à servir dans la maison de l'Empereur, ou de quelque Prince, sont assurées de faire fortune, & il n'y a personne qui ne tienne à honneur de les prendre pour femmes : outre que leurs Maîtres se chargent ordinairement du soin de les établir.

Les Japonnois, si l'on en croit Salmon, lavent leurs enfans dans l'eau froide dès qu'ils sont nés, & ne les em-

maillottent jamais. Ils leur arrachent les cheveux du front à mesure qu'ils croissent, & leur tiennent chauve cette partie de la tête. Ils les élevent avec soin, & avec douceur : ils ne les battent point, ils compatissent à la foiblesse de cet âge. Ils les envoyent tard au Collége, & ils se chargent de cultiver eux-mêmes leurs premieres années, qu'ils ne croyent pas propres à des études sérieuses. Du reste ils les accoutument de bonne heure à une vie dure, & aux exercices violens. Pour élever leur courage ils leur mettent toujours devant les yeux de grands exemples, & ils ne cessent de les entretenir des vertus & des actions éclatantes des héros & des dieux de la nation. Au sortir du Collége on leur donne des armes, & on leur apprend à s'en servir. Le jour qu'on met à leur côté un cimeterre & un poignard, est un époque mémorable, & une fête pour toute sa famille. *Ibid.*

Le mariage lie la femme à un seul homme, à qui elle doit une fidélité inviolable : si elle est surprise en adultère, on la condamne à mort : souvent même une légère imprudence lui coute la vie. Pour ce qui est des hommes ils ont chez eux autant de concubines qu'ils veu-

lent; & s'ils ne se contentent pas de celles qu'ils tiennent enfermées dans leur Sérail, ils peuvent chercher ailleurs de quoi se satisfaire, pourvû qu'ils n'ayent commerce qu'avec des femmes libres. Le divorce est permis, mais il faut que les deux parties y consentent. Il est rare que les femmes fassent les premieres démarches pour la séparation. Elles sont en général vertueuses & fidelles: ce qu'elles doivent en partie à la bonne éducation qu'elles ont reçue chez leurs parens, & en partie à la contrainte & à la captivité où on les tient chez leurs maris. Cette contrainte n'empêche point qu'elles ne les aiment tendrement: on a vû plusieurs femmes pousser la fidélité jusqu'à se laisser mourir de faim après le trépas de leurs époux. Les Histoires du Japon sont remplies de ces grands exemples. Le P. Charlevoix assure que la fidélité des domestiques n'est pas inférieure à celle des femmes. Si l'on en croit cet Historien, il ne meurt pas un homme de condition, qu'un certain nombre de ses serviteurs ne s'ouvre le ventre: il y en a même qui en entrant au service, ou à l'occasion de quelque faveur signalée, s'engagent par vœux à suivre leur Maître



au tombeau. Les Maîtres n'ont pas le droit de faire mourir leurs domestiques : mais s'ils les tuent dans un premier mouvement de colere, ils sont absous, pourvû qu'ils prouvent que leur colere étoit légitime.

Les Japonnois s'allient sans scrupule avec leurs plus proches parens, excepté ceux qui le sont au premier dégré. Ceux qui n'ont point de postérité adoptent communément quelque enfant de leurs proches ou de leurs amis. Quand l'aîné de la famille est parvenu à l'âge de maturité, les peres ont coutume de lui remettre leur bien, ne s'en réservant qu'une légere portion, pour leur subsistance & pour l'entretien de leurs autres enfans, qui par-là se trouvent réduits à une succession très-modique. Les filles n'ont point de part à cette succession : on les marie sans dot : elles n'emportent rien de la maison paternelle : heureuses si leurs parens n'exigent pas d'elles une somme d'argent, en récompense de la peine qu'ils ont prise de les nourrir & de les élever. Car ce qui, dans nos mœurs, passe pour un devoir essentiel des peres & des meres, n'est regardé au Japon que comme une faveur gratuite ; l'usage du Pays per-

mettant de noyer & d'étouffer les enfans, lorsqu'on n'a pas le moyen ou la volonté de les nourrir.

Les Japonnois changent plusieurs fois de nom dans leur vie. Ils en ont un dans l'enfance ; au sortir de l'adolescence ils en reçoivent un autre ; dans la vieillesse, ils en prennent un troisiéme. S'ils changent de condition, s'ils obtiennent quelque dignité dans l'Etat, ils changent encore de nom. Ces mutations jettent souvent de la confusion dans leur Histoire, & doivent causer quelque embarras dans la société.

Il y a au Japon une différence d'états & de conditions, plus sensible & plus marquée que dans aucun autre Pays de l'Orient. La Noblesse tient le premier rang : on peut la partager en trois classes. 1°. Les *Daimio*, & les *Siomio* : ce sont les premiers Nobles, & les personnages les plus distingués du Pays : ils font une grande figure, & ils possédent la plus grande partie des terres du Royaume, les uns à titre de Principautés, les autres à titres de Seigneuries. 2°. Les Ministres d'Etat, les Gouverneurs des Provinces & des Villes, les Administrateurs du Domaine impérial, & généralement tous les



Magiſtrats du Royaume. J'ai parlé ailleurs de l'importance de leurs fonctions : & de l'autorité preſque abſolue dont ils jouiſſent dans leurs départemens. 3°. Les ſimples gentilshommes : les uns s'attachent au ſervice des Princes & des Gouverneurs : les autres ont des emplois ſubalternes dans la Maiſon de l'Empereur ; la plûpart ſervent dans les armées.

Les Eccléſiaſtiques ſont une claſſe à part, qui s'eſtime ſupérieure à toutes les autres : mais comme ils ſont pauvres, & qu'ils n'ont aucune part au Gouvernement, ils rampent dans l'obſcurité & dans la baſſeſſe, obligés pour la plûpart de s'occuper aux plus vils métiers, pour avoir de quoi vivre. Le *Dairi*, leur chef, eſt à proportion auſſi pauvre qu'eux : ſa Cour, dit Kaempfer, n'eſt remarquable que par *la ſplendide indigence qui y régne*.

Le reſte des citoyens peut ſe diviſer en trois claſſes. Premierement les Marchands : il y en a de fort riches, mais leur profeſſion eſt mépriſée, & c'eſt par une ſuite de ce préjugé que les Hollandois, & les autres Marchands étrangers ſont en général peu eſtimés des Japonnois. Les Portugais eux-mêmes ne pû-

rent s'exempter de la Loi commune; malgré l'avantage que leur donnoient leurs richesses, & un certain air de dignité, naturel à cette nation. Les Japonnois eurent toujours pour eux un mépris secret. Plus ces Etrangers s'efforçoient de se faire valoir, plus les Nobles étoient choqués de leurs manieres, ne pouvant concevoir que de simples Marchands eussent tant d'orgueil. Les Artisans composent la seconde classe, & les Laboureurs la troisiéme. Ces derniers sont très-misérables, & peuvent passer pour les esclaves des Nobles. On doit comprendre dans la même classe les Soldats, qui ne sont aussi pour la plûpart que des serfs obligés de suivre leur Seigneur à la guerre, & de s'enrôler sous ses drapeaux toutes les fois qu'il leur ordonne de marcher. Ces Seigneurs ont droit de vie & de mort sur tous leurs vassaux.

ARTICLE VII.

Portrait des Japonnois.

LES Japonnois sont en général fort laids : ils ont le teint olivâtre, les yeux petits & enfoncés, les sourcils

épais, le nez écrasé, la tête grosse, les jambes courtes, & la taille au-dessous de la moyenne. Mais tout cela différe du plus ou moins selon les Provinces, & même selon la condition des personnes. On remarque, par exemple, que les habitans de quelques contrées de Saikokf, parculiérement ceux de Fisen, quoique d'une taille médiocre, sont bien faits, & ont la physionomie assez agréable. Le menu peuple de Nipon est très-difforme; mais la plûpart des gens de qualité, & les descendans des plus anciennes familles, ont l'air noble, la taille avantageuse, & quelque agrément dans le visage. Pour ce qui est des femmes, tout le monde convient qu'elles sont en réputation de beauté. Kaempfer ne craint point d'avancer que celles de la Province de Fisen sont les plus belles personnes de l'Asie.

Quant aux mœurs, & au caractère d'esprit de ce peuple, toutes les relations nous apprennent qu'il a le naturel excellent, le cœur noble, généreux, bienfaisant; l'esprit doux, les mœurs faciles, & sociables: sobre, frugal, économe dans le particulier, mais magnifique & prodigue dans les

occasions d'éclat. Le Japonnois est fier, intrépide, ennemi de toute bassesse, chatouilleux sur le point d'honneur, supportant avec courage les disgraces, méprisant la mort, qu'il se donne pour le plus léger sujet : le Pere Charlevoix dit que *c'est l'Anglois de l'Asie.* La bonne foi, la franchise, & le désintéressement sont des vertus communes chez ce peuple. Il est spirituel, curieux, ami des Arts & des Sciences, quoiqu'il ne les connoisse que très-superficiellement : il aime sa patrie, il chérit ses Rois, il respecte ses Magistrats, il est fort attaché à sa Religion. Du reste ces Insulaires sont inquiets, remuans, & d'une inconstance que rien n'est capable de fixer. Ce peuple est d'une superstition outrée : il a une confiance aveugle dans ses Prêtres, & sa dévotion imbécille lui tourne l'esprit. Il est vindicatif à l'excès : cette passion le fait sortir de son caractère, & le rend sombre, défiant, fourbe, & cruel. L'incontinence est extrême dans ces Isles, & les Loix ne mettent aucun frein à la débauche. Le pays est rempli de maisons de prostitution : une licence effrénée regne dans toutes les conditions de l'Etat : on chercheroit envain dans

l'Asie un peuple plus voluptueux. L'usage trop facile des femmes inspire aux Japonnois un autre penchant, justement abhorré dans nos climats, où les loix de la continence sont bien plus sévères. Ces peuples sont forts enclins à la sodomie, & telle est la corruption de leurs mœurs, qu'ils ne la regardent pas comme un vice (1). Salmon état du monde, tom. 1. p. 91. trad. Ital.

(1) Possevin assure que les Loix du Japon permettent aux Bonzes ce crime abominable. *In Bonziis omnem cum fœminis concubitum, ut rem fœdam, turpem & detestabilem, damnant : at usum puerorum permittunt, imò in eisdem Bonziis coitum cum pueris approbant, ut rem honestam & sanctam.* Possevin. Biblioth. Select. Tom. 1. Lib. X. Cap. VI.

CHAPITRE XII.

Etat ancien & moderne du Commerce des Etrangers au Japon.

ARTICLE I.

Commerce des Portugais.

L'HONNEUR de la découverte du Japon appartient aux Portugais. En 1542, trois marchands de cette

nation, Antoine *Da Mota*, François *Zeimoto*, & Antoine *Peixota*, furent jettés par la tempête sur les côtes de l'Isle de Saikokf, étant à bord d'une Jonque, qui alloit de Siam à la Chine. Après avoir essuyé bien des périls, ils se réfugierent à la fin dans un Port du Royaume de Bungo, & par-là ils eurent occasion de connoître ce grand Empire, où aucun Européen n'avoit peut-être pénétré avant eux.

La nouvelle de cette découverte étant parvenue à Goa, capitale de l'Empire Portugais dans les Indes, les négocians de cette Ville résolurent d'étendre leur commerce de ce côté là; & dès-lors ils envoyerent tous les ans au Japon un navire chargé de marchandises des Indes. Sur ces entrefaites un Japonnois nommé *Angeroo*, le même dont j'ai parlé ci-dessus, s'étant réfugié à Goa, où il reçut le Baptême, donna aux Portugais des notions plus particulieres du Japon, & leur fit entrevoir qu'ils feroient des profits immenses dans son pays, s'ils vouloient y porter des marchandises d'Europe. En conséquence de ces ouvertures, les Portugais résolurent d'établir un comptoir au Japon. En même tems, soit par zéle

zele pour la propagation de l'Evangile, soit peut être dans la vûe intéressée de préparer la voie à leurs Négocians, ils firent partir pour le Japon trois Missionnaires, à la tête desquels étoit le P. Xavier, déja illustre par ses talens Apostoliques.

L'Empire du Japon étoit gouverné alors, comme aujourd'hui, par les *Cubo*, ou Monarques séculiers : mais leur autorité n'étoit pas aussi despotique qu'elle l'a été depuis. Les *Jaccata*, ou petits Rois du Pays, n'étoient point assujettis à des Loix austeres & gênantes vis-à-vis des Etrangers : tous les ports du Japon étoient ouverts aux Nations commerçantes, & chaque Prince cherchoit à les attirer dans ses Ports. Ce fut dans ces heureuses circonstances que les Portugais arriverent au Japon, dans le dessein d'y établir un comptoir. Ils mouillerent d'abord dans l'Isle de Saikokf, suivant la route qu'avoient tenue leurs premiers Navires, & ils reçurent mille caresses des différens Princes de l'Isle, qui s'empresserent à l'envi de leur procurer des établissemens. Les Portugais bâtirent dabord plusieurs habitations vers l'extrémitéOccidentale de Saikokf, aux en-

virons de Nagaſaki : puis ils s'établirent à Nagaſaki même, qui n'étoit alors qu'un gros bourg, ſoumis au Prince d'*Omura*. Ce Prince leur céda en propre ce Village, dont ils firent le principal entrepôt de leur commerce, & qui dans leurs mains devint bien-tôt une grande Ville. Ce fut alors que les Portugais travaillerent ſérieuſement à l'éxécution des grands projets qu'ils avoient conçus, ſoit pour la propagation de l'Evangile, ſoit pour l'accroiſſement de leur commerce. Ils parurent toujours s'occuper également de ces deux objets, & d'abord ils réuſſirent dans l'un & dans l'autre avec un bonheur qui paſſa leurs eſpérances. Je ne répéterai point ce que j'ai dit touchant les progrès extraordinaires & preſque incroyables que fit le Chriſtianiſme dans ce Pays. Le commerce y eut à proportion les mêmes ſuccès, & les Portugais firent en peu de tems des profits immenſes. Outre les marchandiſes des Indes, qu'ils tiroient de Goa, ils avoient un autre comptoir plus proche à Macao, Ville de la Chine, dont ils s'étoient mis en poſſeſſion, & qui leur ſervoit d'entrepôt pour les marchandiſes d'Europe. Ces marchandiſes conſiſtoient la

plûpart du tems en bagatelles, que les Japonnois achetoient avec empressement, n'en connoissant pas le prix, & qu'ils payoient aussi cher qu'on vouloit. L'or du Pays étoit échangé avec ces bagatelles, & les Portugais emportoient chaque année plus de trois cens tonnes de ce précieux métal. Toutes ces richesses s'envoyoient à Maçao, d'où elles étoient transportées en Portugal. Les marchands Européens épousoient les plus riches héritieres du Japon, & s'allioient autant qu'ils pouvoient avec des familles puissantes & accréditées. Kaempfer, Liv. IV.

Il seroit inutile d'entrer à ce sujet dans de plus grandes particularités; il suffit de remarquer que les Portugais, dans les dernieres années qu'ils allerent au Japon, c'est-à-dire, dans le plus grand déclin de leurs affaires, ne laisserent pas de transporter encore de Nagasaki à Macao des sommes très-considérables : sçavoir, en 1636, 2350 Caisses d'argent, ou 2... 350... 000 Taels, c'est-à-dire, onze millions deux cens cinquante mille livres de notre monnoye; en 1637, ils tirerent jusqu'à la concurrence de 2.. 142.. 365 Taels : & en 1638, qui fut la derniere année de leur commerce, ils emporte- Kaempfer, *ibid.*

rent, seulement avec deux galiottes de marchandises, la valeur de 1..259..023 Taels : ce qui doit faire juger des trésors immenses qu'ils tirerent du Japon pendant près d'un siecle, surtout dans les quarante premieres années, où ils avoient la liberté, non-seulement de porter leurs marchandises dans toutes les provinces du Royaume, mais de les taxer à un prix arbitraire.

Tels furent les commencemens & les progrès du commerce des Portugais au Japon. Sa décadence commença avec celle du Christianisme, & l'on doit en rapporter l'origine aux premieres années du regne de *Taikosama*. Ce Prince ayant publié en 1586 un Edit sanglant contre les Chrétiens, les premiers effets de la persécution se firent sentir dans la Province d'Omura, & le contrecoup en retomba sur le commerce des Portugais, établis à Nagasaki, ancienne dépendance de cette Principauté. Taikosama fit un crime au Prince d'Omura d'avoir embrassé le Christianisme, & surtout d'avoir livré à des Etrangers une Place de cette importance. Pour le punir de cette double infidélité, il confisqua le Domaine de Nagasaki, nomma des administrateurs

pour rendre en son nom la Justice dans cette Ville, & soumit les Portugais à l'autorité de ces nouveaux Gouverneurs. La persécution s'échauffant de plus en plus, on défendit aux marchands Portugais d'embarquer à l'avenir aucuns Missionnaires sur les navires qui venoient de Macao ou de Goa; & comme on s'apperçut qu'ils contrevenoient à ces ordres, on résolut de visiter leurs vaisseaux : inquisition fâcheuse, qui commença sous le régne d'Jjejas, & qui dans la suite donna lieu à plusieurs vexations. L'arrivée des Hollandois au Japon, & la permission qu'ils obtinrent en 1611, d'établir un comptoir à Firando, porta une nouvelle atteinte au trafic des Portugais, dont les profits diminuoient tous les jours sensiblement. Les Hollandois, qui étoient en guerre avec le Roi d'Espagne, maître alors des Etats du Portugal, se croyant en droit de tout entreprendre contre les Portugais, donnoient la chasse à leurs Vaisseaux, & les insultoient jusque dans la rade de Nagasaki. Non contens de leur faire une guerre ouverte, ils chercherent à leur nuire par des menées secrettes, & ils employerent toute sorte d'artifices pour

les rendre odieux & suspects à la Cour du Japon. Outre les imputations atroces dont ils tâcherent de noircir les Marchands Portugais, ils semerent les bruits les plus injurieux contre les Missionnaires, qu'ils peignirent comme autant de suppôts & d'émissaires perfides de l'Espagne, qui se servoient du voile de la Religion pour couvrir les plus funestes complots. Kaempfer prétend que les Hollandois ne firent en cette occasion qu'user de représailles envers les Portugais, qui avoient peint eux-mêmes des plus noires couleurs les Sujets de Hollande, les qualifiant de rebelles, de pirates, & les représentant comme le peuple le plus méprisable qui fût dans l'Univers.

Kaempfer, Liv. IV.

L'effet de ces accusations réciproques fut d'inspirer aux Japonnois une égale défiance des deux Nations, principalement des Portugais, que l'on craignoit davantage, parce qu'on les croyoit plus puissans, & qu'ils avoient d'ailleurs plus de liaisons & plus d'habitudes dans le Pays. Ces soupçons furent portés si loin, qu'en 1635 le gouvernement fit construire dans le Havre de Nagasaki, tout proche de la Ville, une espéce de Fort, environné d'eau,

dans lequel on éleva à la hâte quelques maisons de bois. Cette Isle fut appellée *Desima*, & on l'assigna pour domicile aux Portugais, qu'on enferma dans cette prison. Deux ans après, en conséquence, soit de la conspiration de *Moro*, dans laquelle on les accusa d'avoir trempé, soit de la révolte des Chrétiens d'Arima, qu'on crut aussi qu'ils avoient fomentée, ils furent bannis à perpétuité du Japon, par l'Edit solemnel dont j'ai parlé. Cependant, malgré la publication de cet Edit, les Portugais trouverent le moyen de se maintenir encore deux ans dans le pays. La principal cause de cette tolérance vint de ce qu'on ne vouloit pas se priver de certaines marchandises dont le Royaume avoit besoin, & qu'on n'avoit pû se procurer jusqu'alors que par le canal de ces étrangers. Mais la Compagnie Hollandoise, établie à Firando, s'étant engagée à fournir au pays ces mêmes marchandises, la Cour n'eut plus aucun ménagement pour les Portugais. On les declara de nouveau ennemis de l'Empire, on les força de s'embarquer pour Macao avec tous leurs effets, & avant la fin de l'année 1639 le pays fut entierement purgé de ces Etrangers, à qui l'on défendit,

ſous peine de la vie, de remettre jamais les pieds au Japon. Nonobbſtant cette défenſe, les Directeurs du Commerce de Macao envoyerent l'année ſuivante au *Cubo* une ambaſſade ſolemnelle, pour tâcher de fléchir ce Prince, & d'obtenir la révocation de l'Edit de banniſſement. La députation étoit compoſée de ſoixante-treize perſonnes. Mais à peine le vaiſſeau qui les portoit eut-il paru dans la rade de Nagaſaki, qu'il fut inveſti de toutes parts de pluſieurs barques remplies de ſoldats. Les ambaſſadeurs furent chargés de fers, ainſi que tous les gens de leur ſuite, & leur navire fut confiſqué. Ils eurent beau alléguer leur titre d'ambaſſadeurs, & réclamer le droit des gens, l'Empereur les traita comme des criminels qui avoient rompu leur ban, & les condamna à être décapités. Ces malheureux furent conduits au lieu du ſupplice, ayant chacun un bourreau à leur côté, ſuivant la coutume du pays, & au ſignal donné, toutes ces têtes furent abbatues dans un ſeul moment. L'Empereur ne fit grace qu'à douze domeſtiques, qui furent embarqués ſur un mauvais navire, avec ordre de retourner à Macao, & de dire au Gouverneur,

que si le Roi de Portugal, si le Dieu même des Chrétiens, osoient mettre les pieds dans le Royaume, on leur feroit le même traitement.

ARTICLE II.

Commerce des Hollandois.

UN hasard amena pour la premiere fois les Hollandois au Japon, comme un autre hasard y avoit conduït les Portugais. Un navire parti de Hollande en 1598, & faisant voile vers les Indes, fut jetté par la tempête sur la côte orientale de Nipon, assez près de Jedo. Le navire, suivant les loix barbares récemment établies sous le regne soupçonneux de Taikosama, fut confisqué au profit de l'Empereur, & les passagers furent mis dans les fers. Quelque tems après on leur rendit la liberté, & on leur permit même de vendre leur cargaison. Mais le prix en fut fixé, & cette taxation leur fut si peu avantageuse, qu'ils perdirent trois pour cent sur la valeur intrinséque de leurs marchandises. Ils se consolerent toutefois de cette perte par les espérances qu'ils conçurent de la réparer. En effet ils se proposerent de revenir dans le

Charlevoix Liv. VII.

Pays, & ils furent assez heureux pour obtenir la liberté d'y commercer. Sur ces assurances le Capitaine du navire Hollandois mit à la voile pour les Indes; mais quelques gens de son équipage resterent au Japon, entre autres le pilote Guillaume Adams, Anglois de naissance, homme d'esprit & de bon jugement, qui s'introduisit à la Cour d'*Jjejas*, & qui devint, dit-on le favori de ce puissant Monarque.

Les Hollandois établis dans les Indes, où leur puissance étoit encore trés-foible, apprirent avec beaucoup de joie les heureuses dispositions où leurs compatriotes avoient trouvé les Japonnois. Ces Républicains, qui depuis long-tems regardoient d'un œil jaloux les grandes richesses que le commerce du Japon procuroit aux Portugais, résolurent aussi de tenter fortune de ce côté-là. En 1609 ils équiperent deux petits bâtimens, qui eurent ordre de faire voile vers les Isles Japonnoises, & qui mouillerent le premier Juillet dans le port de Firando. Celui qui les commandoit envoya à la Cour deux de ses Commis, chargés de riches présens pour le Cubo *Jjejas*. Les Hollandois ne pouvoient arriver au Japon dans des

circonstances plus favorables pour leurs desseins. Le gouvernement, & la plus grande partie de la nation, étoient alors fort indisposés contre les Portugais, qui s'étoient rendu odieux par leur avarice, par leur infidélité dans le commerce, par des maniéres impérieuses & hautaines, & surtout par les troubles que leur religion avoit excités dans l'Etat. L'Empereur Jjejas les haïssoit personnellement pour des raisons dont j'ai parlé ailleurs, & vouloit, si l'on en croit Kaempfer, s'en débarrasser, & les faire sortir du pays. Ce Prince dans la vûe de les chagriner, fit un accueil très-favorable aux députés des deux navires, & permit aux Hollandois de s'établir à Firando, où ils bâtirent un comptoir dans un petite Isle du port, qui communiquoit à la Ville par un pont.

Kaempfer, Liv. IV. Chap. VI.

Les Portugais firent dans les commencemens toute sorte de tentatives pour traverser l'établissement des Hollandois, & se servirent en cette occasion du crédit qu'ils avoient encore auprès de quelques Ministres ; mais leurs intrigues furent inutiles, & ne purent empêcher que l'Empereur n'accordât aux Hollandois des Lettres Pa-

tentes, scellées du grand sceau Impérial en vertu desquelles il leur fut permis de commercer dans toute l'étendue de l'Empire. Ces lettres furent expédiées en 1611, & elles étoient écrites en certains caractères, qu'on n'emploie au Japon, que pour les personnes que l'on veut extrêmement favoriser : ce qui donne une sorte d'extension aux graces qu'on leur accorde. Après la mort d'Jjejas, les Hollandois par une précaution mal-entendue, solliciterent le renouvellement des mêmes Priviléges. Cette démarche étoit d'autant plus imprudente, que les Empereurs Japonnois ont coutume d'observer avec une fidélité inviolable tous les engagemens contractés par leurs prédécesseurs. On accorda aux Hollandois de nouvelles Lettres Patentes, conçues à peu près dans les mêmes termes que les premieres ; mais écrites en caractères beaucoup moins favorables.

Le Commerce des Hollandois, établi au Japon depuis plus de 140 ans, a éprouvé diverses révolutions, & peut être considéré sous quatre périodes. Le tems de sa plus grande prospérité doit se prendre depuis l'an 1611, jusqu'à l'an 1646. C'est-là le premier période,

& comme l'âge d'or de ce Commerce. Les Hollandois, qui résidoient alors à Firando, avoient la liberté de transporter & de vendre leurs marchandises dans toute l'étendue de l'Empire, sans aucune réserve, & sans qu'on cherchât à limiter leurs profits. Ils débitoient leurs soyes & leurs autres marchandises à un prix fort avantageux, & ils transportoient chaque année cinquante à soixante tonnes d'or, c'est-à-dire, dix ou douze millions.

Le second période commence à l'année 1641. Ce fut alors que les Hollandois reçurent ordre d'abandonner leur ancien comptoir de Firando, & de se transporter à Nagasaki. Trois ans auparavant il leur étoit arrivé une fâcheuse affaire, qui fit dès-lors augurer que le gouvernement ne les laisseroit pas longtems à Firando. La Compagnie Hollandoise, se trouvant trop à l'étroit dans le comptoir qu'on lui avoit permis de bâtir dans cette Ville, jugea à propos de l'augmenter de plusieurs édifices, entr'autres d'un bâtiment de pierre de taille, plus exhaussé que les maisons ordinaires du pays, & sur le frontispice duquel les Hollandois marquerent imprudemment l'année courante de l'Ere

Chrétienne. Il n'en fallut pas davantage pour exciter la défiance & l'indignation du Miniſtere. On envoya ſur le champ à Firando une troupe de ſoldats, pour démolir l'édifice. Kaempfer aſſure que l'Officier qui les commandoit avoit ordre de faire paſſer au fil de l'épée tous les Hollandois, ſuppoſé qu'ils fiſſent la moindre réſiſtance. Ceux-ci obéirent, non-ſeulement ſans donner aucun ſigne de mécontentement; mais avec une ſatisfaction apparente. Ces marques de ſoumiſſion ne furent pas capables de calmer les inquiétudes de la Cour; & vers l'année 1640 les Hollandois ſe virent relégués à Nagaſaki, dans la même demeure qui avoit ſervi de priſon aux Portugais.

Kaempfer, *Ibid.*

Ce lieu que les Japonnois appellent *Deſima*, c'eſt-à-dire, *l'Iſle avancée*, conſiſte dans une Iſle artificielle, élevée dans le port de Nagaſaki, & qui communique à la Ville par un pont. Elle a la forme d'un éventail. Ses fondemens ſont de pierre, & ont environ deux toiſes de profondeur : le ſol de l'Iſle s'éleve de trois à quatre pieds audeſſus de la pleine marée. Elle eſt environnée d'une paliſade de planches, couvertes d'un petit toit, & au-deſſus deſquelles

on a planté un double rang de piquets, ſemblables à ceux que nous appellons chevaux de friſe. La largeur de cette Iſle eſt ſuivant Kaempfer, de 82 pas communs, & ſa plus grande longueur de 236 : d'autres Ecrivains la font un peu plus grande. Une rue aſſez large la coupe dans toute ſa longueur : des deux côtés il y a des maiſons. Le terrain de l'Iſle appartient en propre à certaines familles de Nagaſaki, qui en tirent annuellement un loyer conſidérable, que Kaempfer fait monter à 5580 taëls, & qui excéde, ſelon lui, la valeur intrinſeque de ces maiſons.

Les Hollandois ne furent pas plutôt enfermés dans cette triſte demeure, qu'on les priva de toutes les franchiſes & de tous les priviléges dont ils avoient joui juſque-là. Ils furent environnés de gardes & d'eſpions, & dès-lors ils ne purent avoir aucune communication avec les Japonnois. Si on leur accorda quelques gens du pays pour les ſervir, on obligea ces derniers par des ſermens horribles, ſignés de leur propre ſang, à n'avoir aucune familiarité avec les Hollandois, & ſurtout à ne leur donner aucune connoiſſance des affaires du pays. En même tems on s'aſſura de tous

leurs navires, qu'on désarma à mesure qu'ils arrivoient dans le port, & dont on transporta à terre la poudre à canon, les fusils, les épées, l'artillerie, & même le gouvernail. Aucun passager n'eut la permission de mettre pied à terre, sans un passeport des Gouverneurs de Nagasaki.

Malgré cette révolution fatale, les Hollandois, seuls maîtres du commerce depuis l'expulsion des Portugais, ne laisserent pas d'envoyer au Japon le même nombre de navires, & firent à peu près les mêmes profits sur leur cargaison. Kaempfer remarque même que l'année 1641, qui fut celle de leur emprisonnement à Desima, fut une des plus lucratives pour eux : puisqu'ils emporterent du pays la valeur de quatre-vingt tonnes d'or, c'est-à-dire, environ seize millions. Quelques tems après ils demanderent au Gouvernement la permission d'échanger contre du cuivre une partie de l'argent qui provenoit de leurs marchandises, échange qu'ils avoient fait anciennement avec beaucoup d'avantage, mais que la Cour leur avoit interdit en 1637, ayant défendu sous des peines très-sévéres de transporter le cuivre hors du Royaume. Non-

 Ibid.

seulement l'Empereur leur accorda cette permission, mais il exigea qu'ils convertissent en cuivre tout leur argent : à quoi ils obéirent de fort bon cœur : car lorsqu'ils trafiquoient l'argent du Japon, ils ne gagnoient que quatre pour cent sur ce métal; au lieu que le cuivre leur rendoit un profit de 90 à 95 pour cent, surtout à Suratte, où ils en envoyoient environ six mille caisses chaque année.

L'année 1672, si fatale aux affaires des Hollandois en Europe, ne fut guère moins funeste en Asie à leur commerce, qu'elle amena à son troisiéme période. Cette disgrace fut occasionnée par une cause assez légere. En 1666, les Gouverneurs de Nagasaki, à qui il appartient de dresser l'état des présens qui doivent être faits par les Hollandois à l'Empereur, confondirent imprudemment parmi ces dons une lampe d'argent, que le premier Ministre *Inaba-Mino* avoit fait venir d'Europe par le canal des Hollandois. Ce Ministre, qui avoit prétendu faire lui-même sa cour par ce présent, fut indigné de le voir confondu parmi ceux que les Hollandois offrirent cette année à l'Empereur, & conçut une haine

mortelle contre ces Etrangers, à qui il imputa cette offenſe, quoiqu'ils n'y euſſent aucune part. Il diſſimula pendant quelques années ſon reſſentiment, ſuivant le génie cruel & artificieux de ſa nation; mais en 1672 ayant obtenu le Gouvernement de Nagaſaki pour un de ſes plus proches parens, il profita de cette occaſion pour ſe venger des Hollandois. Le nouveau Gouverneur, à l'inſtigation d'Inaba-Mino, demanda des montres & des échantillons de toutes les marchandiſes qui devoient ſe mettre en vente cette année, dans le deſſein, diſoit-il, de les faire eſtimer par des experts. Mais ayant aſſemblé dans ſon Palais tous les Négocians de la Ville, de concert avec eux, il taxa le prix de ces différentes marchandiſes, fort au-deſſous de ce que les Hollandois avoient coutume d'en exiger, & il fit dire à ces derniers qu'ils euſſent à ſe conformer à cette taxation dans la premiere vente, à moins qu'ils n'aimaſſent mieux renvoyer leur cargaiſon à Batavia, ou en Europe. Ce procédé violent affligea ſenſiblement les Hollandois, *& ôta l'or*, dit Kaempfer, *de deſſus les pilules amères qu'on leur faiſoit avaler* depuis leur expulſion

de Firando. Ils aimerent mieux, comme Inaba-Mino l'avoit bien prévû, se défaire de leurs marchandises avec un léger avantage, que de les remporter avec perte. Ces vexations augmenterent encore dans la suite, & d'année en année les Gouverneurs de Nagasaki taxerent à un prix plus bas les marchandises des Hollandois. Ceux-ci voyant que leur condition empiroit de jour en jour, & craignant la ruine entiere de leur commerce, résolurent de faire un dernier effort pour prévenir cette disgrace. Ils adresserent à l'Empereur *Daijojin* une Requête, dans laquelle ils se plaignirent amérement des atteintes portées aux priviléges que ses prédécesseurs avoient accordés à leur nation. Les Hollandois furent obligés de faire présenter ce placet par les Gouverneurs de Nagasaki, leurs ennemis mortels (aucune Requête venant de la part des Etrangers ne pouvant arriver jusqu'à l'Empereur que par le canal de ces Ministres.) Le crédit des Gouverneurs, & les intrigues secrettes d'Inaba-Mino, empêcherent pendant trois ans que l'Empereur ne rendît justice aux Hollandois. Enfin il s'expliqua d'une maniere favorable, & il ordonna qu'en

confidération des priviléges accordés à leur nation par ses prédécesseurs, leur commerce feroit rétabli fur l'ancien pied.

Les Gouverneurs de Nagasaki n'oublierent rien pour faire révoquer ce nouvel ordre, qui portoit une atteinte sensible à leur autorité, & qui les privoit des profits immenses qu'ils retiroient de la taxation des marchandises. D'un autre coté Inaba-Mino ne s'endormit point en cette occasion, & quoique la mort de l'Empereur Daijojin lui eût fait perdre tous ses emplois ; il ne laissa pas de solliciter vivement la limitation de ces priviléges, non par lui-même, mais par l'entremise de *Kangosama* son gendre, un des principaux Ministres de *Tsinajos*, lequel venoit de monter sur le Trône. En même tems il persuada à *Gensegemon* son neveu, Gouverneur de Nagasaki, de se joindre à ses Collégues pour représenter à l'Empereur combien il étoit préjudiciable à l'Etat de laisser jouir les Hollandois des priviléges sans bornes dont son prédécesseur leur avoit accordé le renouvellement. Sur cela les Gouverneurs de Nagasaki présenterent à la Cour un Mémoire, d'autant plus arti-

ficieux qu'il étoit conçu en termes modérés, & qu'il sembloit dicté par la justice, & par l'amour du bien public. Il contenoit en substance, que le feu Empereur ayant permis aux Hollandois de taxer & de vendre eux-mêmes leurs marchandises, on ne devoit en aucune maniere porter atteinte à ce Privilége : qu'au contraire il étoit de la justice & de la bonne foi de le laisser subsister dans toute sa force : qu'ainsi il ne falloit point songer à taxer les marchandises des Hollandois, ni les empêcher de les débiter à leur gré : mais que d'un autre côté il étoit contre toute sorte de politique de souffrir que ces Etrangers, sous prétexte de certains droits abusifs, emportassent toutes les richesses du Royaume, & fissent annuellement des profits immenses : que l'intérêt public demandoit qu'on mit quelques bornes à leur commerce, & aux émolumens qu'ils en retiroient : qu'il falloit limiter leur vente à la somme de trois cens mille Taëls * & ordonner que le surplus de leurs marchandises seroit mis en dépôt dans leurs magasins, jusqu'à la vente de l'année suivante. Ce projet, concerté avec adresse, & appuyé du crédit de plusieurs Ministres, fut approuvé

* Un million cinq cens mille liv.

tout d'une voix dans le Conseil de l'Empereur, & ce Prince en sçut si bon gré aux Gouverneurs de Nagasaki, qu'il leur conféra peu de tems après le titre honorable de *Cami*, ou de Chevaliers.

L'arrangement fut tenu secret jusqu'à l'arrivée des vaisseaux Hollandois, qui entrerent dans le Port de Nagasaki vers le commencement de l'Automne de l'année 1685. Ces Républicains, fiers de la restitution de leurs Priviléges, & n'ayant aucune connoissance du nouveau réglement qui les limitoit, ne furent pas peu surpris, lorsque quelques jours avant le *Combang* * les Gouverneurs de Nagasaki leur signifierent, que leur commerce de cette année & de celles qui suivroient étoit réduit à la somme de trois cens mille Taëls, au-delà de laquelle il leur étoit défendu de vendre aucune marchandise. Ce réglement fut plus fatal aux Hollandois que l'ancienne taxation de leur commerce, car il leur étoit beaucoup plus avantageux de se défaire d'un grand nombre de marchandises avec un profit médiocre, que d'une petite cargaison avec un profit plus grand. Ce fut là le quatriéme & le plus bas période de leur commerce, qu'ils conti-

* La Vente.

Ibid.

nuent depuis environ soixante-dix ans sur le même pied.

Les principales marchandises qu'ils portent au Japon sont des soyes de la Chine, du Tonquin, de Bengale, & de Perse : des étoffes de laine, de soye, & de coton, tirées de Bengale, des côtes de Coromandel, & de plusieurs autres lieux des Indes : des draps d'Europe, des serges communes, & d'autres étoffes : des bois de teinture, des peaux de bufle ou de cerf, des cuirs ordinaires, du poivre, du sucre, des noix muscades & d'autres épices : du camfre de Borneo & de Sumatra, du mercure, du cinabre, du safran, de l'alun, du plomb, du salpêtre, qu'ils tirent en partie de Bengale & en partie de Siam : du corail, de l'ambre, du *catehu*, appelé ordinairement *terra Japonica*, du storax liquide, & de l'antimoine, des miroirs, des lunettes d'Europe, &c. De toutes les marchandises qu'on porte au Japon, la soye écrue est celle dont il se fait un plus grand débit : mais ce commerce est peu lucratif. Les toiles de toute espéce procurent un gain plus assuré. Les marchandises les plus utiles sont le bois de Bresil, les cuirs, le sucre, le catéchu, le storax liquide, le camfre de

Borneo, & les miroirs d'Europe. Dans le tems que le commerce des Hollandois étoit à son plus haut période, ils envoyoient au moins chaque année sept navires au Japon : aujourd'hui ils n'en envoyent que trois ou quatre, dont ils ont beaucoup de peine à vendre la cargaison. Ce qu'ils ne peuvent débiter se garde dans leurs magasins, pour la vente d'une autre année.

Les marchandises de la Compagnie payent à la Ville de Nagasaki, un droit de quinze pour cent appellé *Koosen*, ou *Koosen-gin*, c'est-à-dire, dédommagement, ou récompense d'argent. En effet, cette rétribution se partage entre les bourgeois de la Ville, pour les dédommager de l'embarras & des incommodités que leur cause le commerce étranger. C'est une douceur qu'il étoit bien juste d'accorder aux habitans de Nagasaki, à qui ce commerce est fort onéreux à plusieurs égards, à cause des corvées rigoureuses, & des fonctions personnelles auxquelles on les assujetit à cette occasion. D'ailleurs le territoire de Nagasaki est si stérile, que ses habitans ne pourroient subsister sans cette ressource. On prétend que la distribution du Coosen vaut à chaque

à chaque particulier depuis trois jufqu'à quinze taëls: car cette répartition eft inégale, & chacun eft récompenfé à raifon des fonctions perfonnelles, plus ou moins pénibles, qu'on exige de lui.

Les navires de Hollande arrivent communément à Nagafaki dans le mois de Septembre, vers la fin de la mouçon du Sud-Oueft, qui eft la feule propre à ce voyage. Dès que les gardes, chargés de l'infpection du port, découvrent un de ces Vaiffeaux, ils en donnent avis aux Gouverneurs de Nagafaki. Ceux-ci enjoignent fur le champ au Directeur de la Compagnie Hollandoife d'envoyer trois hommes de fon comptoir au-devant du navire, à deux bonnes lieues du port, foit pour donner au Capitaine les inftructions néceffaires pour fa conduite & pour celle de fes gens pendant leur féjour à Defima, foit pour demander la lifte des marchandifes & des paffagers, avec toutes les lettres qui font à bord. Ces lettres font portées aux Gouverneurs de la Ville, qui les font examiner par des interprétes: enfuite on les remet au Directeur de la Compagnie. Lorfque le vaiffeau eft entré dans le port, on le défarme: deux bateaux de garde fe rangent à fes côtés:

& ne le quittent plus, jusqu'à ce qu'il mette à la voile pour s'en retourner. Le lendemain de son arrivée, des Commissaires, envoyés par les Gouverneurs, viennent à bord, accompagnés d'une escorte de soldats, & font une revûe exacte de toutes les personnes qui sont dans le navire, suivant la liste qui a été présentée aux Gouverneurs sur laquelle on a mis le nom de chaque passager, son âge, sa naissance, le lieu de sa patrie, & son emploi. On fait plusieurs recherches au sujet de ceux qui sont morts pendant le voyage, & l'on s'informe exactement de la date de leur mort, & du genre de leur maladie. Kaempfer assure que de son tems cette recherche s'étendoit jusque sur les animaux qui étoient morts dans le trajet, & que la perte d'un singe ou d'un perroquet occasionnoit quelquefois de longues perquisitions. Ensuite on lit aux passagers les réglemens & les statuts de police, ausquels ils doivent se conformer pendant leur séjour à Desima. Ces ordonnances sont affichées dans le navire, & dans plusieurs quartiers de l'Isle.

Quand les Commissaires ont fait cette visite, ils réglent le tems & la

maniere de décharger les marchandises. Elles ne peuvent être transportées que par des portefaix du pays. On les porte à Desima, où elles entrent par deux portes situées à l'extrêmité septentrionale de l'Isle, & appellées *les portes de l'eau*, parce qu'elles regardent la mer. A mesure qu'on apporte ces marchandises, elles sont visitées par des Commissaires, qui les comparent avec l'état qu'on leur a donné, & qui font ouvrir quelques bales de chaque espece, pour s'assurer de la fidélité de cet état. Ensuite on les enferme dans les magasins de la Compagnie, dont les Commissaires ont la clef, & ces Officiers ont coutume d'appliquer leur sceau sur la porte. Les coffres qui appartiennent aux particuliers sont aussi ouverts, & visités. Si le propriétaire ne se présente pas d'abord avec la clef, on les met en piéces à coups de hache. On fouille tous les passagers, pour voir s'ils ne cachent pas sous leurs habits quelques marchandises, comme de l'ambre & du corail, ou s'ils n'ont pas des chapelets, des livres de prieres, & quelques médailles empreintes d'une croix, ou de la figure d'un Saint. Si l'on trouvoit sur eux quelque chose de ce der-

nier genre, on en feroit un crime ca-capital aux Hollandois, & la mort seule des coupables pourroit expier un pareil forfait.

Lorsque la nuit est venue, les Commissaires chargés de la visite se retirent à Nagasaki; mais avant leur départ ils font fermer *les portes de l'eau*, & ils apposent même leur sceau sur la demeure des Hollandois, qu'ils enferment dans leurs maisons, après les avoir comptés un à un. Tous les matins ils font les mêmes recherches, pour voir si personne ne s'est échappé. Dans le tems que Kaempfer étoit au Japon, il arriva qu'un matelot tomba dans la mer pendant la nuit, & se noya, sans que personne s'en apperçût. Le lendemain, lorsqu'on fit la visite, ce matelot ne s'étant point trouvé, l'allarme se mit parmi les gardes du port, qui craignirent que ce ne fût un Prêtre Catholique qu'on eût sécretement débarqué dans le pays, & que l'Empereur n'imputât son évasion à leur négligence. Telle étoit leur consternation qu'on les voyoit courir çà & là comme des insensés, poussant des cris horribles, s'arrachant les cheveux, & faisant des contorsions effroyables. Plusieurs d'entre eux

étoient sur le point de s'ouvrir le ventre, pour prévenir un châtiment honteux qu'ils croyoient inévitable. Mais des pêcheurs prirent dans leurs filets le corps de ce matelot*, & cet accident n'eut point d'autres suites.

Quand toute la cargaison des navires a été transportée dans les magasins, les marchandises y restent en dépôt, jusqu'à ce qu'il plaise aux Gouverneurs d'assigner le tems du *Combang*, ou de la vente. Lorsque ce tems est réglé, on affiche, quelques jours auparavant, aux portes de Desima une liste de toutes les marchandises qui doivent se vendre. Cependant les Gouverneurs de Nagasaki font sçavoir aux Ottona, ou Commissaires des rues, & ceux-ci notifient à tous les Marchands de ces quartiers, quels sont les droits que l'Empereur se propose de mettre sur les différentes marchandises, afin que chaque Négociant puisse s'arranger là-dessus. C'est un moyen indirect que les Gouverneurs de Nagasaki ont imaginé, pour taxer les marchandises étrangeres, & pour limiter les profits des Hollandois. La vente se fait en présence des deux Subdélégués des Gouverneurs, & de quelques autres Officiers, qui ont une

inſpection particuliere ſur le fort de Deſima. Quand ces Commiſſaires ſont aſſemblés, le Directeur de la Compagnie Hollandoiſe fait expoſer les échantillons des diverſes marchandiſes qu'on doit mettre en vente. L'endroit où elle ſe fait eſt un bâtiment particulier, aſſez propre, que la Compagnie a fait conſtruire. Cet édifice eſt diviſé en pluſieurs compartimens, deſtinés à divers uſages. En ôtant les volets du côté de la rue, la ſalle du Combang paroît ouverte dans toute ſon étendue, de maniere que les paſſans peuvent voir toutes les marchandiſes qu'on y étale. On n'expoſe qu'une ſorte de marchandiſe à la fois. Ceux qui ſe préſentent pour l'acheter, donnent un, ou pluſieurs billets, ſignés de noms ſuppoſés, ſur leſquels ils font différentes offres, pour voir comment ira la vente, & pour s'en tenir au plus bas prix qu'ils pourront. Lorſqu'ils ont livré leurs billets, les Directeurs Hollandois les ouvrent d'abord, & ſéparent les hauts prix des prix médiocres. Enſuite ils les remettent à un interpréte, qui les lit l'un après l'autre: commençant par les plus hautes encheres. L'interpréte demande par trois fois quel eſt l'offrant ou l'ache-

teur, & si personne ne répond, il met le billet à part, & prend le suivant. Il continue de la sorte, lisant les billets dont l'enchere est moins forte, jusqu'à ce qu'il se présente quelqu'un qui les réclame. Dans ce cas on lui fait signer son véritable nom au bas du billet, & le lendemain on lui livre les marchandises. Quand une espece de marchandises est vendue, on passe aux autres, qui s'achetent avec les mêmes formalités.

La Compagnie Hollandoise, qui fait un grand Commerce dans les Indes Orientales, entretient au Japon un Directeur particulier. C'est une place importante & très-lucrative. Mais ce directeur n'est en charge qu'une année, & après ce terme il est obligé de retourner à Batavia, sur le même vaisseau qui amene son successeur. Une des principales fonctions de cet Officier est d'aller tous les ans à Jedo, avec une nombreuse suite, pour saluer l'Empereur, & lui offrir les présens accoutumés. Ces présens, qui s'offrent régulierement chaque année, & dont la valeur & la qualité sont fixées par des Commissaires de l'Empereur, different peu d'un tribut effectif. L'Ambassade même, si

l'on en croit Kaempfer, eſt regardée au Japon comme un hommage rendu à l'Empereur au nom de la République des Hollandois, & comme un aveu authentique de leur dépendance. C'eſt pour cela que le peuple ne donne guère d'autre nom aux Hollandois, qui réſident à Nagaſaki, que celui de *Fitoziz*, c'eſt-à-dire, d'ôtages. Quand le directeur & les autres députés ſont arrivés à Jedo, & que le jour de l'audience eſt fixé, ils ſe rendent dans l'ordre ſuivant au Palais de l'Empereur. Le Directeur eſt porté dans un ſuperbe Norimon; les autres, au nombre de quatre ou cinq, ſont montés ſur des chevaux, que leurs valets menent par la bride; ils précédent le Norimon, marchant un à un. Le Directeur & ſes collegues ſont couverts d'une robe de ſoye noire, qui eſt un habit deſtiné pour ces ſortes de cérémonies. Le premier interpréte ſuit la chaiſe du Directeur : il eſt à cheval. Enſuite paroît un nombreux cortége de domeſtiques, qui vont à pied, & qui marchent à quelque diſtance de la premiere troupe.

C'eſt dans cet ordre que les Hollandois arrivent à la porte du Palais Impérial. Ce Palais, ainſi que je l'ai dit

ailleurs, consiste en trois châteaux, qui ont chacun une clôture particuliere. Pour pénétrer dans l'intérieur du premier château, il faut traverser un grand pont, bordé d'une balustrade fort ornée. Au sortir du pont on traverse deux portes fortifiées, entre lesquelles on trouve un petit corps de garde; ensuite on arrive à une grande place, où l'on rencontre une garde plus nombreuse. De-là on entre dans le second château, qui est construit à peu près comme le premier, excepté que les fortifications qui en font la clôture, les portes, le pont, & les Palais qu'on y voit, sont d'une architecture plus remarquable. Le Directeur Hollandois laisse-là son Norimon, & tous les gens de sa suite sont obligés de mettre pied à terre, pour se rendre au *fonmats*, ou troisiéme château, qui est le lieu où l'Empereur habite. On y arrive par un grand pont de pierre, & après avoir traversé quelques bastions bien fortifiés, on entre dans une rue étroite & tortueuse, flanquée de deux murailles d'une hauteur extraordinaire. Au bout de cette rue on rencontre une garde, composée de cent soldats, rangés en bon ordre dans une salle très-vaste. Les Ambassadeurs

s'arrêtent dans ce lieu, jusqu'à ce que l'ordre vienne de les introduire dans l'intérieur du Palais, dont la principale porte est fort près de ce corps de garde. En attendant, on leur présente du Thé, & des pipes. Enfin lorsque l'ordre est venu, on conduit les Députés à l'apartement de l'Empereur, qui leur donne audience dans une salle, dont la disposition est assez particuliere. C'est une Chambre fort vaste & fort exhaussée, ornée de piliers dorés & de riches lambris; mais fort obscure, surtout les jours d'audience, à cause du grand nombre de paravens qu'on y pose. Le plancher est couvert de cent nattes, enrichies de belles bordures, & toutes de la même grandeur. Cette salle est percée d'un côté, sur une petite cour, dont elle reçoit la lumiere : du côté opposé elle communique à deux cabinets, qui ne tirent du jour que de cette salle. Le premier est assez grand, & c'est-là que les Ministres d'État ont coutume de donner leurs audiences. L'autre est plus petit, plus enfoncé, & son parquet est plus élevé. C'est dans ce dernier cabinet que l'Empereur se tient dans les audiences solemnelles. Il est assis sur de magnifiques tapis, les jambes croisées, & pla-

cé de maniere qu'il n'eſt pas aiſé de le voir. Les Conſeillers d'Etat, les Princes, & les autres Seigneurs de l'Empire forment une double haie dans la grande ſalle, dont les avenues ſont auſſi bordées d'un grand nombre d'Officiers & de Gentils-hommes. Lorſque l'Empereur eſt arrivé dans le cabinet d'audience, les Officiers chargés d'introduire le Directeur Hollandois, s'écrient à haute voix, *Hollanda Capitain :* à ce ſignal on fait approcher le Directeur vers le cabinet, ſans permettre aux autres députés d'avancer. L'Ambaſſadeur doit faire alors les inclinations & les révérences preſcrites. Elles conſiſtent à ſe mettre à genoux, à courber le front juſqu'à terre, à ſe trainer avec les mains & avec les pieds, & enſuite à retourner à reculons de la même maniere, ſans tourner le dos à l'Empereur, & ſans proférer un ſeul mot. Cette cérémonie ne differe en rien, de ce qui ſe pratique par les vaiſſeaux de l'Empire, lorſqu'ils viennent tous les ans ſe proſterner aux pieds de leur Monarque, pour reconnoître ſa ſouveraineté, & pour lui rendre hommage.

Kaempfer, de qui j'emprunte tous ces détails, rapporte d'autres particu-

larités curieuses d'une audience à laquelle il assista, & où il convient, avec sa bonne foi ordinaire, que ses camarades, & lui, firent un personnage fort ridicule. L'Empereur reçut les Hollandois dans une salle divisée en plusieurs compartimens, dont les uns avoient quinze nattes, & les autres dix-huit : ces nattes étoient doubles ou simples, selon la qualité des personnes qui y étoient assises. Plusieurs de ces compartimens étoient ouverts : d'autres étoient fermés par des jalousies. Le milieu de la salle étoit nud, c'est-à-dire, qu'on n'y voyoit point de paravens, ni de nattes. C'est-là qu'on plaça les Hollandois, qui eurent ordre de s'asseoir. A leur droite étoient l'Empereur & l'Impératrice, cachés derriere des jalousies. Les Princes du Sang, & les Dames de la Cour de l'Impératrice étoient derriere d'autres jalousies, en face des Hollandois. *C'est de cette maniere*, dit Kaempfer, *qu'on avoit disposé le Théatre où nous devions jouer notre rôle.* Après les premiers complimens, *l'Acte qui suivit se changea en une farce.* On fit mille questions bizarres aux Hollandois : l'Empereur voulut d'abord sçavoir le nom & l'âge de chacun d'eux,

& leur ordonna de l'écrire ſur un papier, qui lui fut remis par ſon premier Miniſtre au travers de la jalouſie. On demanda enſuite au Chef de l'ambaſſade, quelle étoit la diſtance de Hollande à Batavia, & de Nagaſaki à Batavia? Qui des deux avoit le plus de pouvoir, ou le Directeur Général de la Compagnie des Indes Orientales, ou le Prince de Hollande? Le Docteur Kaempfer fut interrogé à ſon tour : on lui demanda quelles étoient les maladies extérieures ou intérieures les plus difficiles à guérir? Quelle étoit ſa méthode dans la cure des ulcéres & des apoſtumes? Si les Médecins d'Europe n'avoient point trouvé quelque reméde pour rendre les hommes immortels, ſecret que les Médecins de la Chine cherchoient depuis pluſieurs ſiécles? Quand nous eumes ſatisfait à ces queſtions, pourſuit Kaempfer, l'Empereur nous fit faire un exercice fort plaiſant. *Il nous commanda d'ôter nos capes ou nos manteaux, qui étoient nos habits de cérémonie : de nous tenir debout, de ſorte qu'il pût nous bien conſidérer : de marcher, de nous arrêter, de nous complimenter l'un l'autre, de ſauter, de faire l'ivrogne, d'écorcher le langage Japon-*

Kaempfer, Liv. V. chap. VII. trad. Françoiſe.

nois, de lire en Hollandois, de peindre, de chanter, de mettre & d'ôter nos manteaux. Tandis que nous exécutions les ordres de l'Empereur de notre mieux, je joignis à ma danse une chanson amoureuse en Allemand. Ce fut de cette maniere, & avec je ne sçai combien d'autres singeries, que nous eumes la patience de divertir l'Empereur & toute sa Cour.

Le lecteur sera sans doute surpris que des gens revêtus du caractere d'Ambassadeurs ayent pû se plier à ces indignes complaisances; mais c'est par ces manieres humbles & soumises que les Hollandois ont toujours cherché à mériter la confiance & l'amitié du peuple Japonnois, quoique cette conduite n'ait servi dans le fond qu'à les rendre méprisables, & n'ait pû jusqu'ici les garantir des traitemens injurieux & tyrannique qu'on leur fait essuyer dans ce pays. Il est certain qu'ils sont traités des Japonnois avec une hauteur & une dureté insupportable : on les observe comme des espions & des traîtres : on les enferme dans une maison de force, & on les garde avec la même précaution que des bêtes féroces. Les Hollandois supportent cette captivité avec

un flegme admirable : l'avarice leur fait digérer tous ces indignes traitemens. Ecoutons ce que dit encore à ce sujet le Docteur Kaempfer, qui étoit attaché au service de leur Compagnie des Indes, en qualité de Médecin, & qui certainement n'a point cherché à médire de leur nation. *L'avarice des Hollandois*, dit ce bon Allemand, *& l'attrait de l'or du Japon, a eu tant de pouvoir sur eux, que plûtôt que d'abandonner un Commerce si lucratif, ils ont souffert volontairement une prison presque perpétuelle ; car c'est la pure vérité que l'on peut nommer ainsi notre demeure à Desima. Ils ont bien voulu essuyer pour cela une infinité de duretés de la part d'une nation étrangere & payenne, se relâcher dans la célébration du service divin les Dimanches & les Fêtes solemnelles : s'abstenir de faire des Prieres, & de chanter des Pseaumes en public, éviter le signe de la Croix, & le nom de Jesus-Christ, en présence des naturels du Pays, & en général toutes les marques du Christianisme : enfin endurer patiemment & bassement le procédé injurieux de ces orgueilleux infidéles, qui est la chose du monde la plus choquante pour une ame bien née.*

Kaempfer, Livre IV. Chap. VI. trad. Françoise.

Quelques Ecrivains Catholiques ont ajouté à ces reproches, qui ne ſont que trop fondés, pluſieurs imputations encore plus odieuſes, mais deſtituées de preuves. Les uns ont débité que les Hollandois, pour ſe maintenir au Japon, ne rougiſſent point de fouler aux pieds les ſaintes Images du Sauveur & de la Vierge. D'autres Ecrivains, même Proteſtans, * ont publié que dans le tems que la perſécution étoit ſi animée au Japon, les Hollandois ayant été interrogés, comme les autres, s'ils étoient Chrétiens, répondirent *que non, mais qu'ils étoient Hollandois*. Kaempfer ne fait aucune mention du premier de ces reproches, & le P. Charlevoix lui-même n'en parle point, ce qui ſuffit pour faire tomber l'accuſation. Pour ce qui eſt de l'autre imputation, l'Hiſtorien Allemand aſſure qu'elle eſt abſolument calomnieuſe. Ce qui a donné lieu à ce faux bruit, dit-il, c'eſt la réponſe d'un certain Hollandois, nommé Michel *Sandwort*, qui s'étoit établi à Nagaſaki, avec un de ſes compatriotes, hors du diſtrict de l'habitation Hollan-

* Voyez la Relation de Rayer Gysbert, inſérée au Tome II. des *Voyages curieux* de Thévenot.

doiſe. Comme cet homme fut interrogé par un des Inquiſiteurs s'il étoit Chrétien, il répondit, pour ſauver ſa vie, & celle de ſon camarade, *quoi, Chrétiens, Chrétiens, nous ſommes Hollandois* !

ARTICLE III.

Commerce des Chinois.

LEs Chinois entretiennent depuis un tems preſque immémorial une ſorte de communication & de correſpondance avec les Japonnois ; mais il n'y a guère qu'un ſiécle qu'ils font avec ces Inſulaires un Commerce d'une certaine étendue. Avant ce tems ils n'équippoient pour le Japon qu'un petit nombre de Jonques, ſur leſquelles ils chargeoient quelques marchandiſes. Il falloit même, pour l'ordinaire, faire en ſecret ces armemens : car la maxime des anciens Empereurs Chinois étoit d'interdire à leurs Sujets toute eſpéce de Commerce avec l'Etranger. Le dernier Conquérant Tartare, qui ſoumit la Chine en 1644, ouvrit les Ports de l'Empire aux Vaiſſeaux étrangers, & permit aux Navires Chinois de com- Kaempfer, Liv. IV.

mercer au dehors. Depuis ce tems les Chinois ont étendu leur Commerce dans plusieurs contrées de l'Orient, particulierement dans le Japon, où ils avoient de plus anciennes habitudes.

Dans les premiers tems les Chinois fréquentoient principalement le Port d'Osacca. Mais les Portugais ayant établi un comptoir célébre à Nagasaki, & cette derniere Ville étant devenue le centre d'un trafic florissant, les Marchands de la Chine y aborderent par préférence. Dans la suite ils furent obligés d'y fixer leur Commerce, en conséquence d'un ordre qui ferma aux Etrangers toutes les Villes de l'Empire, à l'exception du Port de Nagasaki. Du reste ils eurent pendant un tems la liberté d'y porter toutes sortes de marchandises, & d'y aborder avec autant de Jonques qu'ils vouloient. Ils obtinrent même le libre exercice de leur Religion, & on leur permit de bâtir trois Temples à Nagasaki. Mais bientôt après les Chinois devinrent suspects à la Cour de Jedo, & leur Commerce ne tarda pas à s'en ressentir. Le Ministere fut instruit que les Jésuites, qu'on avoit bannis du Japon avec les autres Missionnaires, & qu'on regardoit comme les

ennemis déclarés de l'Empire, avoient trouvé un asyle à la Cour de *Cang-hi*, Empereur des Chinois, qui les protégeoit ouvertement, & leur avoit permis de prêcher le Christianisme dans ses Etats. Un autre événement réveilla l'attention & les défiances du Gouvernement. On trouva sur les Jonques qui venoient de la Chine, quelques Livres qui concernoient la Religion Chrétienne. Ces Livres, composés vraisemblablement par les Jésuites, étoient imprimés en caracteres Chinois, & on les avoit mêlés avec d'autres Livres écrits dans la même langue, à la faveur desquels on comptoit les faire entrer dans le Royaume. Tout cela donna à penser à une Nation naturellement inquiéte & soupçonneuse. On craignit que les Jésuites, réfugiés à la Chine, ne se servissent des Marchands de cet Empire, pour tenter le rétablissement du Christianisme, qui avoit causé de si étranges révolutions dans le Japon. Ces allarmes paroissoient d'autant plus fondées, qu'il arrivoit tous les ans dans le Port de Nagasaki environ deux cens Jonques de la Chine, qui avoient chacune au moins cinquante hommes d'équipage, en sorte

que cette Ville étoit presque en tout tems remplie d'un grand nombre de Chinois. Ces considérations porterent l'Empereur à observer de plus près la conduite des marchands de la Chine, & à renfermer leur Commerce dans des bornes plus étroites. En 1685, lorsque la vente des Hollandois fut réduite à la somme de trois cens mille Taëls, le Gouvernement limita aussi le trafic des Chinois à pareille somme, au-delà de quoi il leur fut défendu de vendre aucune marchandise. En même tems on ordonna que les Chinois n'ameneroient au Japon que soixante-dix Jonques chaque année, & que chaque Jonque porteroit au plus trente hommes d'équipage. Trois ans après on leur interdit toute communication dans l'intérieur du Pays, & au lieu de la liberté dont ils avoient joui jusqu'alors d'habiter & de commercer dans tous les quartiers de Nagasaki, on leur assigna, comme aux Hollandois, une demeure particuliere, à l'extrémité méridionale de la Ville, sur une petite éminence hors des murs, & voisine du rivage. On y bâtit exprès plusieurs rangs de cabanes, & ce lieu fut environné d'une palissade, défendue par un fossé, & par des portes fortifiées,



où l'on mit de bons corps de garde. On fit payer aux Chinois le loyer de cette prison, sur le pied de seize cens Taëls chaque année.

Les Chinois n'habitent cette demeure que dans le tems de leur vente, n'ayant point d'Agens, ni de Directeurs de leur Commerce, résidens au Japon. Quand la vente est finie, ils se rembarquent tous sur leurs Jonques, & le comptoir reste vuide. Ils ont trois ventes réglées dans l'année : l'une au printems, pour les marchandises de vingt Jonques; l'autre en Eté, pour la cargaison de trente, & la troisiéme en Automne, pour la cargaison de vingt. Toutes les Jonques surnuméraires, ou celles qui arrivent après le tems de la vente, sont obligées de s'en retourner, sans avoir la permission de décharger leurs marchandises, & de les déposer dans des magasins.

Les principales cargaisons des Jonques Chinoises sont des soyes écrues ou filées de la Chine & du Tonquin; toute sorte d'étoffes de laine, & de soye, & de coton; du sucre, des pierres de calamine pour l'alliage du cuivre; la térébenthine, la gomme, la myrre, des bois de senteur, du cam-

fre, du genſing, & d'autres drogues aromatiques ou médicinales. Les Chinois font auſſi un aſſez grand commerce de Livres de toute eſpéce, principalement de morale, & d'autres matieres Philoſophiques. Mais avant que ces Livres ſoient expoſés en vente, ils ſont examinés avec la plus ſévere exactitude par des Cenſeurs publics, dont le principal devoir eſt d'empêcher que parmi les Livres étrangers il ne ſe gliſſe aucun ouvrage, qui traite des matieres du Chriſtianiſme.

Les formalités qui s'obſervent dans la vente des Marchandiſes qu'apportent les Chinois, ſont à peu près les mêmes que celles qui ſe pratiquent dans la vente des Hollandois. Mais au lieu que ceux-ci ne payent qu'un droit de quinze pour cent, les marchandiſes des Chinois ſont taxées à ſoixante. Ce droit ſe paye par l'acheteur, & les profits qui en réſultent font partie du *Kooſen*, ou de cette diſtribution d'argent, qui ſe fait tous les ans aux Bourgeois de Nagaſaki. Les Chinois ne peuvent emporter du Royaume aucune eſpéce monnoyée : & on les oblige de convertir en cuivre, ou en d'autres marchandiſes du pays, tout le produit de leur vente.

Comme les Négocians Chinois, depuis la réduction de leur commerce, sont la plûpart du tems obligés de s'en retourner avec une partie de leurs marchandises, qu'ils n'ont pû débiter, il arrive souvent que leurs Jonques sont suivies par des barques Japonnoises, dont les propriétaires font la contrebande, & achetent en fraude, & à bas prix, ce reste de marchandises. Mais quand ils sont surpris par les bateaux d'observation, ou par les Gardes-côtes, ils sont livrés à la Justice, & condamnés au supplice de la Croix : telle est la peine attachée à la plus légere contrebande. Le Gouvernement est si infléxible sur cet article, que dans l'espace de six ou sept années, on a compté jusqu'à trois cens personnes exécutées à mort, pour avoir contrevenu à ce réglement.



ARTICLE IV.

Tentatives que les Anglois & les François ont faites pour s'établir au Japon, & quel en a été le succès.

Charlevoix, Lib. XII.

EN 1613, deux ans après l'établissement des Hollandois à Firando, un vaisseau Anglois, revenant des Moluques, prit terre au Japon, & jetta l'ancre dans le Port de Firando. Le Capitaine qui le commandoit, nommé Guillaume *Saris*, fut accueilli favorablement du Prince du Pays, & trouva même de la protection à la Cour du Cubo Jjejas, par l'entremise d'un certain Guillaume Adams, son compatriote, dont j'ai parlé plus haut. Cet homme qui avoit servi de Pilote au premier navire Hollandois qui aborda au Japon, s'étoit établi dans le Pays, hors de la dépendance des Hollandois, & avoit trouvé le moyen de s'introduire à la Cour d'Jjejas, dont il possédoit les bonnes graces. Le Chevalier Saris, appuyé du crédit d'Adams, sollicita & obtint la permission d'établir un comptoir à Firando, avec une liberté entiere pour les Sujets de la Grande-Breta-

gne

gne, de trafiquer dans tous les ports du Japon. Après avoir séjourné quelque tems à *Surunga*, où la Cour résidoit alors, il retourna à Firando, & s'embarqua ensuite pour l'Angleterre, avec des lettres du Cubo, pleines de civilités pour sa Majesté Britannique, & une copie en caracteres Chinois des Priviléges qu'il avoit obtenus pour sa Nation. Il laissa au Japon le Chevalier Richard Cock, qu'il chargea de la direction du Commerce, & du soin de la correspondance.

On ne sçait quel fut le succès de ce premier établissement, ni ce qui détermina les Anglois à y renoncer au bout de quelques années. Il est probable que les guerres civiles dont la Grande-Bretagne fut déchirée jusque vers le milieu du dernier siécle, empêcherent les Anglois de suivre ce premier projet, & leur firent négliger le commerce du Japon, malgré les grands avantages qu'ils avoient lieu de s'en promettre. Ce qu'il y a de certain c'est qu'en 1624 ils n'avoient plus de comptoir dans ces Isles, & qu'ils ne songerent à y rentrer qu'en 1673. Ce fut alors qu'un de leurs navires, nommé le *Retour*, fit voile vers le Japon, & parut le vingtiéme

Charlevoix, Livre XX.

jour de Juin à l'entrée du port de Nagasaki. Sur le champ on détacha de la Ville plusieurs bateaux, pour aller reconnoître le bâtiment, & bien-tôt après un des Gouverneurs de Nagasaki s'y transporta, accompagné, d'un Secrétaire, & de cinq interpretes, dont l'un parloit Portugais, & les quatre autres, Hollandois. On demanda au Capitaine de quel pays il étoit, & d'où venoit son vaisseau. Le Capitaine répondit que ses gens & lui étoient nés en Angleterre, & qu'ils venoient de Bantan. Il ajouta que le Roi de la Grande-Bretagne l'avoit député auprès de l'Empereur du Japon, & l'avoit chargé de solliciter le rétablissement du Commerce que les Anglois avoient fait cinquante ans auparavant dans le pays, sous les auspices de l'Empereur Jjejas, & en vertu des Priviléges que ce puissant Monarque avoit accordés à leur nation. En même tems il remit au Gouverneur une copie de ces Priviléges avec deux lettres pour l'Empereur, l'une de sa Majesté Britannique, & l'autre de la Compagnie des Indes Orientales. Le Gouverneur lut le premier écrit avec beaucoup d'attention: puis il demanda l'original scellé du

ſceau de l'Empereur : le Capitaine répondit que quelques années auparavant les Anglois, en quittant Firando, avoient remis cet acte au Conſeil Impérial.

Le Gouverneur demanda enſuite au Capitaine, quelle Religion profeſſoient les Anglois; ſi la Grande-Bretagne étoit en paix avec le Portugal & l'Eſpagne; s'il étoit vrai que le Roi Charle eût épouſé la fille du Roi de Portugal, & combien il en avoit d'enfans. Il eſt évident que cette derniere demande avoit été malignement ſuggérée par les Hollandois, qui cherchant à exclure du Japon ces nouveaux concurrens, n'avoient pas manqué d'inſtruire le Gouverneur de l'alliance que le Roi d'Angleterre avoit contractée avec le Portugal. Le Capitaine répondit que les Anglois étoient Chrétiens, non comme les Portugais & les Eſpagnols, mais à la maniere des Hollandois : que la Grande-Bretagne étoit en paix avec toutes les nations : qu'il étoit vrai que le Roi Charle avoit épouſé une Princeſſe de Portugal, mais qu'une telle alliance ne devoit point leur faire ombrage, parce que les Monarques d'Europe prennent tous les jours des

femmes chez des Princes avec lesquels ils n'ont d'ailleurs que de foibles liaisons. Le Capitaine dit ensuite qu'il étoit chargé de plusieurs présens pour l'Empereur: ce que le Gouverneur parut écouter avec plaisir; après quoi il se retira.

Le fruit de cette premiere entrevue fut que les Anglois obtinrent la permission de jetter l'ancre dans le port, mais à condition qu'ils ne feroient aucune décharge d'artillerie, & qu'ils livreroient même tous les canons, & toutes les munitions de guerre qui étoient dans leur navire: à quoi le Capitaine consentit sans aucune peine. En même tems une partie des bateaux qui avoient escorté le Gouverneur, reçurent ordre de se ranger autour du bâtiment, à une petite portée de canon; ensuite on prit les noms de tous les Anglois qui étoient à bord, & chacun d'eux fut examiné & interrogé en particulier. On dressa aussi un état de toutes les marchandises dont le navire étoit chargé: on enleva la poudre, le plomb, l'artillerie, & jusqu'aux armes des passagers, sans excepter quelques fusils à double canon, qui faisoient partie des présens qu'on avoit destinés pour le Cubo.

Les Anglois séjournerent pendant plus d'un mois dans le port de Nagasaki, attendant les ordres de l'Empereur, qu'on avoit informé de leur arrivée, & qui seul pouvoit décider de leur sort. Pendant ce tems le Gouverneur de Nagasaki, & d'autres Emissaires de la Cour se rendirent plusieurs fois à bord du bâtiment, & fatiguerent étrangement le Capitaine & les passagers, par les demandes importunes & captieuses qu'ils leur firent. Enfin le vingt-huitiéme de Juillet la réponse de l'Empereur arriva, & les Gouverneurs de Nagasaki firent notifier aux Anglois, que sa Majesté Impériale ne vouloit point permettre le commerce aux Sujets d'un Prince qui avoit épousé la fille du Roi de Portugal, le plus grand ennemi de la nation Japonnoise; qu'ainsi ils se disposassent à partir au premier jour. Le Capitaine du Vaisseau ayant représenté aux Gouverneurs qu'il lui étoit impossible de mettre à la voile avant la chûte des vents alisés, qui souffloient alors, on lui accorda quelque délai. Cette espece de condescendance l'enhardit à demander qu'il lui fût au moins permis de vendre sa cargaison, pour se dédommager des frais de son arme-

ment, & des dépenses extraordinaires qu'il avoit faites pendant deux ans de voyage. Mais aucun des Gouverneurs n'osa prendre la chose sur lui, ni même se charger de la proposer à la Cour. Toute la grace que le Capitaine obtint des Gouverneurs, fut qu'ils consentirent que les Anglois payassent en marchandises les provisions dont ils eurent besoin pendant le séjour qu'ils firent dans le havre, où les vents alisés les retinrent encore quarante-cinq jours. Enfin le tems étant devenu favorable, le Capitaine reçut ordre de mettre à la voile. On restitua au navire toutes les armes, & toutes les munitions qu'on en avoit transportées, à l'exception de la poudre qui ne lui fut rendue qu'après qu'il eut levé l'ancre, & qu'il fut sorti du port. Le Capitaine demanda en partant, si après la mort de la Princesse de Portugal, épouse du Roi Charle, les navires de sa nation pouvoient espérer d'être mieux reçus à Nagasaki : à quoi les Gouverneurs répondirent qu'ils ne conseilloient point aux Anglois de faire jamais une pareille tentative, *les ordres de l'Empereur*, (ce sont les termes dont ils se servirent) *étant comme la sueur, qui ne rentre plus dans*

le corps, lorsqu'elle en est sortie. C'est ainsi qu'échoua le projet d'établissement qu'avoient conçu les Anglois.

Quelques années avant cette tentative, M. Colbert forma aussi le projet d'étendre jusqu'au Japon le Commerce naissant de notre compagnie des Indes, dont il fut le créateur. Ce grand ministre chargea de l'exécution de cette entreprise le sieur Caron, autrefois Directeur de la Compagnie Hollandoise au Japon, & qui s'étant brouillé avec la Hollande, s'étoit donné à la France. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit & qui avoit une parfaite connoissance de la langue, des mœurs, & du génie des Japonnois; mais fier, inquiet, & d'une humeur aussi impérieuse que difficile. Kaempfer assure que dans le tems que les Hollandois le chargerent de la direction de leur comptoir au Japon, il nuisit beaucoup aux affaires de la Compagnie, & qu'il pensa ruiner leur commerce. M. Colbert le fit partir en 1666 pour les Indes, avec ordre de mouiller au Japon, & de solliciter auprès du Gouvernement la permission de s'y établir, & d'y commercer. Il lui remit entre les mains une lettre du Roi pour l'Empereur du Japon, avec

Charlevoix, *ubi su. tà.*

Voyages au Nord. Voyages du Chevalier Chardin.

une ample instruction, dont un des principaux articles portoit, que le sieur Caron eût grand soin de bien représenter au Cubo, qu'encore que le Roi de France professât la Religion des Portugais, toutefois il y avoit grand nombre de ses Sujets qui suivoient celle de Hollande; & que ceux-ci seroient envoyés au Japon par préférence aux autres, si sa Majesté Japonnoise l'exigeoit. M. Colbert dont les lumières s'étendoient fort loin, avoit sagement prevû que la Religion Catholique seroit un obstacle insurmontable à l'entreprise qu'il méditoit, & c'est pour obvier à cet inconvénient qu'il avoit inséré dans son instructionl'article dont je viens de parler. Au reste, le voyage de Caron ne produisit à la France aucun des avantages que le Ministre s'en étoit promis. Caron après avoir erré inutilement dans la mer des Indes, fut obligé de revenir en Europe, & périt malheureusement dans ce dernier trajet.

CHAPITRE XIII.

S'il est avantageux à l'Empire du Japon d'être fermé de toutes parts, & de n'avoir aucune espéce de communication avec l'étranger.

LES réflexions qui font la matiere de ce Chapitre, m'ont paru dignes de la curiosité des lecteurs. Elles sont tirées d'une dissertation dont Kaempfer est l'auteur, & par laquelle il termine son Histoire du Japon. J'ose répondre qu'on en verra ici l'extrait avec plaisir.

I.

Il paroît assez étrange que les Japonnois, cantonnés dans un petit coin de notre Globe, aient renoncé volontairement à toute espece de commerce avec les Nations qui les environnent. C'est rompre en quelque sorte les nœuds de la société, & de la communication mutuelle, qui doit être entre tous les hommes. N'est-il pas dans l'ordre que des créatures formées de la même substance, & destinées à ha-

biter le même Globe, s'accoutument à vivre ensemble, & à commercer les unes avec les autres? Ajoutez que tous les pays ne produisent pas les mêmes choses: ce qui manque à l'un se trouve dans l'autre, d'où il résulte que les hommes ont des besoins réciproques, & doivent s'aider mutuellement.

En supposant ces principes, que doit-on penser de la conduite des Japonnois? Fermer leur empire à tous les peuples de la terre; repousser avec violence tous les voyageurs qui s'y présentent: condamner à une prison perpétuelle ceux-mêmes que la tempête fait échouer sur les côtes; imposer aux naturels du pays la loi gênante de n'en point sortir, en menaçant les transfuges du supplice horrible de la croix; n'est-ce pas transgresser les loix sacrées de la nature, & renverser l'ordre infiniment sage que l'Etre suprême a établi dans le monde?

Ces raisonnemens que j'ai entendu faire à plusieurs de nos spéculatifs, ont, je l'avoue, quelque apparence de solidité: mais il s'en faut beaucoup que je les trouve sans réplique, & j'espere les combattre par des raisons infiniment plus fortes.

Si nous jettons un coup d'œil sur la surface de notre Globe, nous trouverons que ses différentes parties sont séparées l'une de l'autre par des rivieres, des mers, & des chaînes de montagnes; & nous conclurons de-là qu'il est propre à être habité, non par une seule société, mais par plusieurs. Nous observerons aussi des différences remarquables dans les climats: c'est une raison de plus pour fixer chaque peuple dans le pays où il se trouve bien. Dieu n'a-t-il pas lui-même autorisé la dispersion des peuples, dans le tems de la confusion des langues à Babylone, lorsque les hommes ne formoient encore qu'une seule société? N'a-t-il pas voulu que leur communication intime & mutuelle fût rompue, & que désormais les différens pays fussent habités par différens Peuples?

Il y a plus. Telle est la dépravation de notre nature, que dès que les hommes s'assemblent en corps, & forment des sociétés, ils sont en proie aux guerres étrangeres, ou aux divisions intestines. Plus ces sociétés sont nombreuses, plus on y voit éclore de révolutions.

Que la condition des mortels seroit

heureuse, si la nature avoit répandu également ses faveurs sur toutes les portions de notre Globe, & leur avoit accordé tous les besoins de la vie; de maniere que les habitans de chaque contrée, pleinement satisfaits de leur état, n'eussent respectivement aucunes prétentions les uns sur les autres! L'ambition & l'avarice seroient inconnues aux hommes: chaque société jouiroit d'une paix profonde. Tous les peuples du monde vivroient à la maniere des Japonnois, qui renfermés dans les limites de leur Empire, jouissent d'un bonheur tranquille, & ne sont nullement tentés de commercer avec les autres hommes, parce qu'il trouvent assez de ressources dans leur propre pays.

En effet, qu'est-ce qui porte les Nations à se lier entr'elles, & à se rechercher mutuellement? Leur foiblesse réciproque, leur paresse, leur indigence, l'envie de se procurer ou des Arts, ou de bonnes Loix, ou un Commerce utile: voilà les principaux motifs des alliances & des sociétés humaines. Car s'il se trouvoit un peuple assez puissant & assez courageux pour être à l'abri des insultes de l'ennemi,

aſſez laborieux ou aſſez riche pour ſe paſſer de ſes voiſins ; ſi ce peuple excelloit dans les Arts, s'il avoit de bonnes Loix, s'il habitoit un Pays de difficile accès, je doute fort qu'il fût tenté de former des liaiſons avec un autre peuple, & je n'imagine pas même qu'une telle ſociété lui fût avantageuſe. Or tel eſt le cas où ſe trouvent les Japonnois, & nul autre peuple connu n'eſt à cet égard dans une poſition plus avantageuſe. C'eſt ce que je me propoſe de faire voir en peu de mots.

II.

Le Japon eſt un amas de pluſieurs Iſles, coupées par des anſes, des détroits, & des golphes. La nature l'a entouré d'une Mer orageuſe, qui le rend preſque inacceſſible. Tous les Vaiſſeaux qui viennent des parties méridionales de la terre, ont à lutter contre les vents contraires pendant la plus grande partie de l'année : il n'y a qu'une ſaiſon très-courte qui ſoit favorable à cette navigation. Les Côtes du Pays ſont eſcarpées, & la Mer qui les baigne eſt ſemée d'écueils, de bas fonds, &

Situation du Japon.

Il eſt inacceſſible.

de bancs de ſables. On ne connoît qu'un ſeul Port où les Vaiſſeaux d'une charge conſidérable puiſſent mouiller avec ſûreté : c'eſt celui de Nagaſaki, dont l'entrée eſt même difficile.

Le Pays eſt fort peuplé.

Le Pays eſt peuplé extraordinairement : on auroit peine à croire que dans ſon étendue il puiſſe contenir une telle multitude d'habitans, & fournir à leur ſubſiſtance. Les grands chemins ſont bordés de Bourgs & de Hameaux qui ſe touchent : à peine eſt-on ſorti d'un Village, que l'on entre dans un autre ; & l'on fait quelquefois pluſieurs lieues ſans trouver un eſpace inhabité, comme ſi l'on marchoit dans une longue rue. Le Japon contient pluſieurs Villes, dont les deux principales peuvent le diſputer aux plus grandes Villes de l'Univers. Méaco, ancienne Métropole de l'Empire, a trois lieues de long, & deux en largeur. Jedo, qui eſt la Capitale moderne, eſt d'une telle étendue, que je ne crains point d'avancer que c'eſt la plus grande Ville du monde connu. J'en puis parler par moi-même : nous marchâmes un jour entier, allant au petit pas du cheval, depuis *Sinagaſva*, où le Fauxbourg commence, juſqu'à l'extrémité oppoſée de

la principale rue, qui coupe la Ville dans sa longueur, par une ligne un peu courbe.

Les Japonnois sont guerriers : ils poussent le courage jusqu'à l'audace ; ils méprisent les dangers, & même la mort, qu'ils se donnent pour la moindre cause. Des hommes de ce caractere ne peuvent manquer de résolution en présence de l'ennemi, & ne se laisseroient pas subjuguer facilement. D'ailleurs le pays est si bien fortifié par sa position, qu'il n'a presque rien à craindre d'un ennemi étranger. Les Tartares qui ont soumis la Chine, & tant d'autres Pays, soit en Asie, soit en Europe, ont tenté deux fois inutilement la conquête du Japon. Un déluge de ces barbares inonda le Pays vers la fin du huitiéme siécle de notre Ere : ils s'y maintinrent pendant quinze ans, au moyen des fréquentes recrues qu'ils tiroient de la Tartarie. Mais au bout de ce terme, *Tamaramar*, Général Japonnois, choisi par le Ciel pour la délivrance de sa patrie, leur livra une sanglante bataille, & remporta sur eux une victoire si complette, que suivant les Annales du Japon, il n'échappa aucun des ennemis, pour porter à ses

Les Japonnois sont guerriers.

compatriotes les triſtes nouvelles de cette défaite. La nuit qui précéda cette mémorable journée ne fut guère moins fatale aux Tartares : un orage épouvantable fit périr toute leur Flotte. L'an de J. C. 1281, ces Barbares tenterent une nouvelle irruption, & parurent fur les Côtes, avec une Flotte formidable, compoſée, dit-on, de quatre mille voiles. La tempête la ſubmergea encore, & l'Armée nombreuſe qu'elle portoit fut entierement détruite.

Les Japonnois ayant réſiſté à de ſi terribles attaques, il n'y a guère d'apparence qu'ils ſuccombent jamais ſous les efforts d'aucune Puiſſance étrangere. La longue paix & la tranquillité dont ils jouiſſent, ne produiront pas même ici, comme ailleurs, une certaine pareſſe, & ce défaut d'activité, qui avec le tems dégénere en une moleſſe efféminée : leur humeur martiale, & une certaine nobleſſe de ſentimens, qui ſe tranſmet parmi eux d'âge en âge, ſemblent les garantir pour jamais d'un tel malheur. L'éducation de leurs enfans eſt telle, qu'il ſemble que les idées de hardieſſe & d'intrépidité ſont les principales impreſſions qu'on veut inculquer dans ces ames tendres. On

les accoutume dès le berceau au bruit des inſtrumens militaires, & on ne leur chante que des airs guerriers. Les premiers Livres qu'on met dans leurs mains contiennent l'Hiſtoire de leurs Héros, ſurtout de ceux qui ſe ſont donné la mort, action que les Japonnois regardent comme le dernier effort de la grandeur d'ame. Par ces moyens le courage, l'intrépidité, & le mépris de la vie s'inſinuent facilement dans ces jeunes ames.

Ajoutez que les Japonnois ont de bonnes armes, & s'en ſervent fort adroitement : leurs épées ſurtout ſont d'une trempe excellente, & ils ſont ſi jaloux de les conſerver, qu'il eſt défendu, ſur peine de la croix, de les vendre aux Etrangers, ou de les tranſporter hors du Pays. Enfin ces Peuples ſont laborieux, & endurcis à la fatigue : ils vivent de peu : quelques plantes communes, des racines, de méchantes herbes de mer, quelques coquillages leur ſuffiſent. L'eau eſt leur boiſſon ordinaire : ils ont les jambes & la tête nues ; ils couchent ſur la terre, ou ſur des nattes de jonc, & ſans autre oreiller qu'un coffre de bois.

Ce peuple eſt laborieux & endurci à la fatigue.



III.

Malgré tous les avantages dont je viens de parler, il faut convenir que les Japonnois auroient grand tort de renoncer à toute communication avec les Etrangers, s'ils ne trouvoient pas dans leur propre Pays de quoi vivre agréablement & avec aiſance. Mais on va voir qu'ils ont à cet égard d'abondantes reſſources. Depuis ſurtout que leur Empire eſt abſolument fermé, une heureuſe expérience leur a appris qu'avec de l'induſtrie & du travail on trouve toujours aſſez d'expédiens pour ſubſiſter, & pour ſe paſſer de ſes voiſins. Qu'on jette un coup d'œil ſur l'état préſent de cet heureux Pays, & l'on conviendra que je n'avance rien qui ne ſoit exactement vrai.

Les Japonnois trouvent chez eux tous les beſoins de la vie.

En premier lieu, ce qui n'eſt pas un médiocre avantage, les Japonnois vivent ſous un climat fort temperé, qui n'eſt expoſé ni aux ardeurs brûlantes des pays trop méridionaux, ni au froid exceſſif de certaines contrées ſeptentrionales. C'eſt une choſe reconnue, qu'il n'y a pas de pays plus fertiles & plus agréables, que ceux qui ſont

ſitués entre le trentiéme & le quarantiéme degré de latitude polaire.

On peut objecter à la vérité, que le Japon eſt un pays inégal & pierreux, entrecoupé de montagnes eſcarpées, & qui ſeroit entierement ſtérile en bien des endroits, s'il n'étoit cultivé avec un ſoin & une induſtrie extraordinaire. Mais c'eſt en cela même que la nature a été extrêmement favorable à ce pays : ce défaut apparent du terroir, ce beſoin de culture, eſt ce qui tient les habitans en haleine, & leur donne cet eſprit louable d'induſtrie & de travail. D'ailleurs la fertilité du climat eſt telle qu'on y voit à peine une colline, quelque eſcarpée qu'elle ſoit, qui étant bien cultivée, ne donne à l'induſtrieux Laboureur une digne récompenſe de ſes peines & de ſon adreſſe. Les endroits ſtériles, ceux-même qu'on ne ſçauroit abſolument cultiver, ne ſont pas pour cela entierement inutiles. Une Nation nombreuſe comme celle des Japonnois, naturellement ennemie de l'oiſiveté, confinée d'ailleurs dans les limites étroites de ſon propre pays, a dû apprendre à ſe ſervir de pluſieurs productions, dont les autres hommes ignorent l'uſage. Une infinité de cho-

ſes, rejettées par la plûpart des Nations, compoſent une partie de leurs deſſerts, & de leurs mets les plus exquis. Les bois, les marais, les terres incultes, leur fourniſſent des plantes & des racines, qui ſervent à l'abondance & à l'ornement de leurs tables. La Mer leur donne une grande quantité de reptiles & de coquillages de toute eſpéce. Les qualités vénimeuſes de certains poiſſons n'empêchent pas même qu'on ne s'en ſerve : la Nature n'a pas donné pour rien à cette Nation un corps vigoureux pour le travail, & un eſptit capable des inventions les plus extraordinaires.

D'ailleurs les Japonnois trouvent dans leur Pays une multitude de productions utiles & agréables, dont il ſeroit difficile de rencontrer l'aſſemblage dans aucune autre contrée. Il y a ici toutes ſortes de métaux & de minéraux, du ſoufre, de l'argile propre à faire la brique, ou à conſtruire des vaſes, de l'ambre gris, du criſtal, des pierres précieuſes, des bois de conſtruction, une grandes quantité de grains & de légumes, des plantes & des drogues médicinales de pluſieurs eſpéces.

Ils ſont in- Pour ce qui eſt des Arts méchaniques

les Japonnois ont à cet égard tous les secours néceſſaires, soit du côté des matériaux, ſoit pour ce qui concerne l'induſtrie. Loin d'être obligés de faire venir des ouvriers des autres Pays, ils ſurpaſſent en adreſſe toutes les Nations de l'Aſie.

duſtrieux dans les Arts.

On auroit de la peine à concevoir toute l'étendue du Commerce qui ſe fait dans les différentes Provinces, d'une extrémité de l'Empire à l'autre; combien de Marchands ſont actifs & induſtrieux; quelle multitude de bâtimens on trouve dans tous les Ports, & combien il y a de Villes marchandes & opulentes dans le Royaume. Les côtes de la Mer ſont tellement fréquentées, qu'on croiroit que toute la Nation s'eſt établie dans ces quartiers, & que l'intérieur du Pays eſt abſolument déſert.

Leur Commerce.

Jettons maintenant un coup d'œil ſur les Sciences du Japon. Peut-être trouverons-nous que ces peuples n'ont pas fait de grands progrès dans la Philoſophie; je conviendrai même, ſi l'on veut, qu'ils ont une eſtime médiocre pour cette ſcience. Ils la regardent comme un amuſement fait pour les gens oiſifs, & ils la réléguent dans

Leurs Sciences.

les Monasteres, où l'on a tout le loisir nécessaire pour s'en occuper. De toutes ses parties ils n'estiment que la Morale, dont ils font une étude sérieuse. J'avouerai aussi qu'ils sont fort ignorans dans les Mathématiques, surtout dans ce qui concerne la partie la plus profonde, & qui est purement spéculative. Mais quel Peuple, si l'on excepte les Européens, a pénétré dans ces mysteres? On peut dire la même chose de la connoissance du vrai Dieu, & de la saine Théologie. Il y a environ un siécle que la lumiere de l'Evangile brilloit avec tout son lustre dans cette extrémité de l'Orient. Mais hélas! elle fut bientôt éteinte dans le sang d'un nombre incroyable de Martyrs; & ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que ceux qui avoient le plus contribué à la répandre, furent en partie cause de son extinction. Je suis porté à croire que les Peres de la Compagnie de Jesus auroient plus de succès dans la propagation de la Foi Chrétienne, & une récompense plus assurée de leur zèle & de leurs travaux, s'ils ne comptoient un peu trop sur les premiers succès, & s'ils se défioient un peu plus d'eux-mêmes. Dans l'impatience où ils sont

de venir à bout de leurs entreprises, à peine voient-ils quelque lueur d'espérance, que pour conduire le grand ouvrage des conversions à un heureux succès, ils font concourir des ressorts qui tiennent un peu trop de la prudence humaine. De là vient, qu'après d'assez heureux commencemens, ils échouent souvent dans ces sortes d'entreprises. Les Payens favorisent si fort la liberté de conscience, qu'ils ne condamnent aucune Religion, & ne refusent jamais aux Prédicateurs d'une Doctrine étrangere la permission de l'établir parmi eux, jusqu'à ce qu'ils découvrent qu'elle est contraire au repos public.

Leur Religion.

Au reste quoique les Japonnois ayent donné l'exclusion à l'Evangile, il ne faut pas croire pour cela qu'ils soient athées d'esprit, ou de cœur. Ils y a plusieurs Religions établies dans l'Empire: ils font profession d'un profond respect, & d'une vénération infinie pour leurs Dieux, auxquels ils décernent différens cultes. J'ose assurer d'ailleurs que pour la pratique de la vertu, la pureté des mœurs, & l'extérieur de la dévotion, ils surpassent infiniment les Chrétiens; soigneux du salut de leurs ames, scrupuleux jusqu'à l'excès pour

l'expiation des moindres fautes, pleins de foi & d'espérance pour les biens de la vie future.

Leurs Loix. On m'objectera peut-être que ces Peuples n'ont pas une connoissance exacte des Loix. Je voudrois de tout mon cœur que nous autres Européens fussions aussi ignorans qu'eux en cette matiere : tant est grand l'abus que nous faisons d'une science d'ailleurs utile. Les Japonnois, ainsi que la plûpart des autres Nations de l'Orient, ont une voie très-courte d'obtenir justice. Il n'est pas nécessaire de faire tant d'écritures, ni de poursuivre un procès pendant plusieurs années. L'affaire est exposée sans délai devant le tribunal qui la doit juger : les Parties sont ouies, les témoins examinés, les circonstances pesées, & les Juges prononcent aussi-tôt. Quoiqu'on ne puisse nier que cette Jurisprudence expéditive ne soit sujette à plusieurs inconvéniens, j'ose pourtant assurer qu'elle est moins préjudiciable aux Parties, que les longueurs éternelles de nos procédures. D'ailleurs qu'on ne s'imagine pas que les Japonnois soient entierement dépourvus de Loix : au contraire ils en ont d'excellentes, & il faut bien que cela

cela soit, puisque leur Empire est dans un état si florissant. Parmi leurs Constitutions, une des plus remarquables est celle qui ferme le Royaume aux Etrangers : examinons l'origine de cette Loi, & voyons comment le Gouvernement est devenu à bout de la faire exécuter.

I V.

On doit regarder *Taikosama* comme le premier auteur des Loix séveres dont je parle. C'étoit un homme d'un grand courage, & d'une prudence consommée, qui d'une condition basse & servile, s'éleva par son propre mérite jusqu'à devenir un des plus puissans Monarques de l'Univers. Ce Prince, qui connoissoit parfaitement le génie des Japonnois, prévit bien qu'il lui seroit impossible de se maintenir sur le Trône, s'il n'imposoit à ses Sujets un joug rigoureux. Il falloit des Loix séveres pour tenir en bride une Nation si mutine, & pour conserver la tranquillité dans un si grand nombre de Provinces éloignées les unes des autres. Taikosama institua un Code nouveau, aussi terrible que celui de *Dracon*, Lé-

Comment on exécuta le dessein de fermer l'Empire du Japon.

giſlateur d'Athenes, dont on diſoit que les Loix étoient écrites, non avec de l'encre, mais avec du ſang. Quoi qu'il en ſoit de la ſévérité de ces nouvelles Loix, il eſt certain qu'elles étoient juſtes, relativement au caractere des Japonnois, & à la forme de Gouvernement qu'on ſe propoſoit d'établir. Leur rigueur conſiſte principalement en ce que la moindre contravention eſt punie de mort, ou du moins d'une peine corporelle. Les amendes pécuniaires n'ont point lieu ici. Il parut très-injuſte, & non ſans cauſe, que les Loix fuſſent faites ſeulement pour les pauvres, & que les riches ayant aſſez d'argent pour ſe racheter du ſupplice, fuſſent en état de commettre tous les crimes qu'ils voudroient. J'ai ſouvent admiré, pendant les voyages que j'ai faits dans le Pays, la briéveté & le laconiſme des Ordonnances que l'on affiche ſur les grands chemins. Les ordres du Prince y ſont exprimés en auſſi peu de mots qu'il eſt poſſible. On ne donne point de raiſon pourquoi telle ou telle loi a été faite, & l'Empereur n'y rend point compte de ſa conduite. On croit que ce ſtyle laconique convient à la Majeſté d'un grand Monarque : c'eſt aſſez qu'il

sçache lui-même les raisons des ordres qu'il donne : ce seroit un crime d'Etat de révoquer en doute son discernement & son grand sens.

Les successeurs de Taikosama suivirent les maximes de ce sévere Législateur, & pousserent même les choses plus loin que lui. Voyant qu'il avoit mis le Royaume sur un tel pied qu'on n'avoit rien à craindre au-dedans, ils crurent qu'il falloit aussi se précautionner contre les causes étrangeres, qui pourroient troubler l'heureuse tranquillité dont on jouissoit. Ils voulurent s'assurer de l'avenir, donner une forme stable au nouveau plan de politique qu'ils avoient embrassé, & le porter même à sa plus haute perfection. Cela demandoit toute la prudence & toute l'application des Empereurs. Les mœurs & les coutumes étrangeres furent le premier objet de cette réformation. Les cartes, les dés, les duels, le luxe des tables & des habits, & toutes les superfluités Européennes, furent regardées comme des obstacles à la pratique de la vertu. La Religion même des Chrétiens ne put échapper à la critique de ces rigides Législateurs : elle fut déclarée préjudiciable au plan du Gouverne-

ment qu'on venoit d'établir, injurieuſe aux Dieux, & ſurtout à la Majeſté des *Mikaddo*, ou Empereurs Eccléſiaſtiques. On jugea auſſi que les voyages des Japonnois chez les Peuples Etrangers, ou des Peuples Etrangers chez les Japonnois, étoient préjudiciables à la tranquillité publique, parce que cela tendoit à introduire de nouvelles coutumes, incompatibles avec les mœurs & le génie de la Nation. En un mot, tous les déſaſtres que l'Empire avoit ſoufferts, ou qu'il pourroit ſouffrir dans la ſuite, furent attribués aux maximes & aux coutumes étrangeres : on crut qu'il ne ſeroit pas poſſible de rétablir le corps dans ſa premiere ſanté, ſi l'on ne coupoit ſans pitié toutes les parties gangrenées, & qu'on ſe flatteroit envain d'avoir guéri le mal, tant qu'on en laiſſeroit ſubſiſter la cauſe. Ainſi tout ſembla concourir à rendre les Etrangers ſuſpects, & à leur interdire l'entrée du Royaume. L'Empereur s'y détermina à la fin, & publia un Décret irrévocable, dans lequel il déclara *que le Japon ſeroit fermé pour jamais*. En même tems il fut ordonné aux Naturels du Pays de demeurer à l'avenir chez eux, & de renoncer à tout Commerce avec l'Etranger.

V.

Lorsque l'Empire fut une fois fermé, rien ne put faire obstacle aux vûes & aux volontés des Monarques séculiers. Ils n'eurent plus rien à craindre, ni de l'ambition des Grands, qu'ils avoient assujettis, ni de la mutinerie & de la fougue du commun Peuple, ni des conseils & des secours des Nations Etrangeres. Les Empereurs n'eurent plus les mains liées, ils eurent la liberté & le pouvoir de faire tout ce qu'ils jugeroient à propos, & d'entreprendre des choses dont on ne sçauroit venir à bout dans un Pays ouvert, où il y a un accès libre & un Commerce réglé. Ce fut d'établir un ordre exact & rigoureux dans les Villes & dans les Campagnes, de réformer les anciennes coutumes, d'en introduire de nouvelles; d'inspirer aux Sujets un esprit d'industrie & d'activité; d'avoir l'œil sur la conduite du peuple, de le retenir dans les bornes de l'obéissance, par le moyen d'un grand nombre d'Inspecteurs & de Censeurs rigides, nommés pour cet effet; de contraindre un chacun à la pratique exacte de la vertu;

Heureux état de l'Empire du Japon depuis qu'il est fermé.

& pour le dire en un mot, de faire de tout l'Empire une école de sagesse & de bonnes mœurs. Ainsi ces Monarques ont en quelque maniere ramené l'innocence & le bonheur des premiers âges. Exempts de crainte à l'égard des révoltes domestiques, ils sont en état de mépriser l'envie & la haine impuissante des autres Nations : & certainement tel est le bonheur de l'Empire du Japon, qu'il n'a à craindre aucune invasion des ennemis du dehors. Les Chinois, les seuls voisins, qu'ils pourroient redouter, sont trop efféminés pour être capables d'une grande entreprise ; & l'Empereur qui régne sur eux aujourd'hui, Tartare d'origine, est déja si chargé de Royaumes & d'Empires, qu'il ne peut guéres songer à étendre ses conquêtes par-delà la Mer. *Tsinajos* qui est maintenant * sur le Thrône du Japon, est un Prince fort prudent, & d'une excellente conduite. Il a hérité des vertus & des grandes qualités de ses ancêtres ; il se distingue d'ailleurs par une clémence singuliere, & par une grande douceur, quoiqu'il fasse observer à la rigueur les loix de l'Empire. Elevé dans la Philosophie de Confucius, il gouverne ses Etats comme la

* En 1691.

nature du Pays & le bien de ses Peuples le demandent. La condition de ses Sujets est heureuse sans doute. Ils sont unis entr'eux, & paisibles ; instruits à rendre aux Dieux le culte qui leur est dû, l'obéissance aux Loix, la soumission à leurs Supérieurs, l'amitié & les égards à leurs voisins ; civils, obligeans & vertueux ; surpassant toutes les autres Nations Asiatiques dans les Arts & dans les productions de l'industrie ; courageux, pourvus abondamment de tous les besoins de la vie, & jouissant avec cela des fruits de la paix & de la tranquillité. Une suite si continuelle de prospérité doit les convaincre nécessairement, lorsqu'ils font réflexion sur la vie malheureuse qu'ils menoient auparavant, ou qu'ils consultent les Histoires des siécles les plus reculés, *que leur Pays ne fut jamais dans une situation plus heureuse que depuis qu'il est fermé de toutes parts, que toute espèce de communication & de Commerce avec les Nations Etrangeres lui est absolument interdite.*

Fin du second Volume.

De l'Imprimerie de la Veuve DELATOUR, 1755.







